PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.
FEB 17 1925

33e Année. N° 3. 1er Février 1925.

LA REVUE DE PARIS

		Pages.
Comte de Fels . .	*Les deux Révolutions*	481
Rudyard Kipling.	*Une « Ligne droite » d'importance*.	495
Voltaire	*Lettres à Monsieur et Madame de Monthou*.	510
Sylvain Lévi . . .	*L'Inde et le Monde*	527
Charles Diehl. . .	*Impressions de Coïmbre*.	555
Pierre Benoit. . .	*Le Puits de Jacob*. — IV.	573
J.-Louis Jaray. / Louis Hourticq.	*Montréal, la Métropole canadienne*	611
Georges Hébert .	*Le Sport contre l'Éducation physique*.	625
Leroux-Cesbron. .	*La « folie » du baron de Sainte-James*	665
L. Houllevigue . .	La Vie scientifique : *Le Problème du Pétrole*. . . .	683
Albert Dreyfus. .	La Vie financière : *L' « Inventaire »*	695
André Chaumeix.	La Politique : *Les Alliés et le Nationalisme allemand*.	708

Chronique bibliographique : J.-M. Bourget.

Copyright 1925 *Revue de Paris*.

LA LIVRAISON DE **240** PAGES : **4** FR. **50**

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ

ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE : 3, RUE AUBER

1925

La Revue de Paris *commencera le 15 Février*

Le Divertissement provincial

par HENRI DE RÉGNIER, de l'Académie française.

Dans la prochaine livraison seront également publiées sous le titre

Le Cartel de l'Ordre

les conclusions de l'étude du COMTE DE FELS, ***Les deux Révolutions,*** qui paraît dans le présent numéro.

Prochaines publications :

Le Chemin qu'il prit

par RUDYARD KIPLING *(Traduction Louis FABULET)*

Ronsard et la Musique

par CONSTANTIN PHOTIADÈS

L'Œuvre de la Civilisation indienne

par SYLVAIN LÉVI

L'Expédition française en Espagne en 1823

par GEOFFROY DE GRANDMAISON

LES DEUX RÉVOLUTIONS

I

On ne lit pas assez, dans sa teneur intégrale, le compte rendu des séances de la Chambre. Le préjugé n'est pas favorable à cette lecture. On admet communément que les députés qui légifèrent au Palais Bourbon n'y tiennent que des propos sans portée et sans suite. On a peut-être tort de généraliser ainsi. Nous demandons grâce pour la séance du 9 décembre dernier, presque entièrement remplie, à propos des incidents communistes, par un débat sur la doctrine marxiste et ses conséquences pratiques. Il s'est rarement institué, à la tribune, depuis un demi-siècle, un débat de cette importance et de cet intérêt. C'est à de telles séances que le qualificatif d'historique, dont on fait si souvent abus, devrait être réservé.

La Révolution sociale, dont nous avions, dans notre article du 1er décembre précédent, dénoncé la mise en marche, s'est essayée, dans cette circonstance mémorable, à déterminer ses voies, ses moyens et ses fins. Il faudra toujours se reporter à la sténographie de ce qui s'est dit le 9 décembre comme à un document fondamental. Nous n'avions certes pas prévu que l'événement dût aussi rapidement illustrer notre article.

Rappelons la série des événements qui tiennent dans l'étroit espace allant du 23 novembre au 9 décembre 1924.

Le dimanche 23 novembre, le Gouvernement procède, avec le maximum de pompe officielle, à la translation du corps de Jaurès au Panthéon, mais, à peine le cortège s'est-il ébranlé,

qu'un fait insolite saute pour ainsi dire aux yeux des spectateurs. Le Gouvernement a perdu le contrôle de la manifestation et celle-ci, débordant aussitôt la volonté et les intentions de nos dirigeants, prend un caractère nettement bolcheviste. Les communistes sont venus en forces, et en très grandes forces. Ils dominent la situation. Le spectacle produit une vive impression sur les Parisiens et sur les correspondants de la presse étrangère. Derrière le cercueil de Jaurès marchent les radicaux, eux-mêmes talonnés par les collectivistes, ceux-ci immédiatement suivis des cohortes communistes; selon une saisissante expression de Littré, c'est la queue communiste qui pousse tout le système vers le Panthéon.

Au lendemain de cette journée une rumeur sinistre se répand dans Paris et de Paris se propage à la province. Le parti communiste se prépare à un coup de main. Il se dispose à s'emparer de la capitale. Une date ferme est indiquée pour l'entreprise. Derrière le cercueil de Jaurès, les communistes, déjà encouragés et réconfortés par l'arrivée de l'ambassade soviétique, ont pris conscience de ce qu'ils peuvent. Détail remarquable : le public ne prend pas la chose au tragique, mais il tient à marquer qu'il la prend au sérieux. Des journaux, tant de Paris que de province, divulguent d'ailleurs, sur l'organisation communiste, des renseignements d'une précision troublante.

Dans les sphères officielles le premier mouvement est de traiter par le dédain le « roman de chez la portière ». On cite ce mot échappé à l'improvisation d'un ministre : « Le péril communiste, c'est de la rigolade. » Mais brusquement tout change. Au Sénat des groupes s'émeuvent. Il semble qu'à une phase d'incrédulité succède sans transition une phase d'affolement. Le Gouvernement prend à couvert des précautions sérieuses, telles qu'en inspire l'approche d'un tumulte révolutionnaire. A découvert il lance, pour rassurer les populations et fournir la preuve de sa vigilance, une imposante expédition policière sur Bobigny, petite localité suburbaine, foyer d'agitation et de propagande communiste. Faut-il rattacher à cet épisode la brusque indisposition du Président du Conseil pris d'une crise cardiaque s'achevant en crise de phlébite douloureuse et prolongée? On l'assure. Pour nous en tenir aux cir-

constances avérées, mentionnons que M. Herriot est tombé malade peu après son entrevue avec M. Austen Chamberlain, ministre des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne de passage à Paris et que cet homme d'État n'a pas dissimulé à son collègue français ses craintes, très fondées et très motivées, relativement à une offensive générale communiste. Peut-on supposer que les révélations de M. Chamberlain n'aient pas contribué à faire passer M. Herriot de son scepticisme rassuré à une poignante inquiétude?

Quoi qu'il en soit, et sans nous attarder à la vérification des conjonctures inutiles à notre propos, à la fin de l'après-midi du 9 décembre, la Chambre ordonnait la discussion immédiate de deux demandes d'interpellation respectivement déposées, sur les événements de Bobigny, par M. Ernest Lafont, député communiste indépendant, et M. Bourlois, député communiste.

II

Inscrit le premier pour prendre la parole, M. Ernest Lafont posait aussitôt la question avec une netteté à laquelle il convient de rendre hommage. La position de la question : tout débat en dépend. M. Ernest Lafont ne voulait pas que le débat dont il prenait l'initiative se perdît dans les « à-côtés ».

« M. Herriot, déclare l'orateur, avait permis d'espérer une politique loyalement démocratique, il est permis de lui dire qu'il vient d'y manquer. *Est-il donc maintenant délictueux en France d'adopter les vieilles formules des idées socialistes?* »

On ne pouvait mieux dire, ni mettre d'un seul mot avec plus d'habileté dans un extrême embarras et le Gouvernement et le parti radical et le parti collectiviste associés au Cartel.

En quoi le fait de professer le communisme et d'essayer de l'introduire dans le domaine des réalités pourrait-il donner naissance à un délit ou seulement à un quasi-délit? Est-ce que le communisme et le collectivisme ne sont pas deux rameaux du tronc marxiste? Est-ce que leurs doctrines ne sont pas identiques? Si le communisme est délictueux, le collectivisme ne l'est pas moins. Si le collectivisme est innocent, le communisme l'est tout autant.

Comment le Gouvernement, interprète de la pensée radicale, et ses alliés collectivistes allaient-ils se dérober à l'étreinte de cette rude logique?

C'est alors qu'on vit apparaître à la tribune M. Compère-Morel, député du Gard, ancien sectateur du Guesdisme spécialisé dans le socialisme agraire, ce qui le prédestine aux accommodements et aux transitions. M. Compère-Morel sait son métier. Il nia que Guesde, dont M. Marcel Cachin lui jetait le nom en manière de réponse, fût un *insurrectionnel*. Peut-être M. Compère-Morel en cela n'était-il pas très conséquent avec lui-même. N'avait-il pas déclaré quelques jours auparavant, en qualité de rapporteur du budget de l'agriculture, et piqué au vif par un interrupteur communiste, que lui aussi saurait, s'il le fallait, descendre dans la rue? Mais, le 9 décembre, de telles imprudences de langage n'eussent pas été de mise.

M. Compère-Morel déclara que le communisme n'avait pas de racines profondes dans le pays. Ainsi s'efforça-t-il de dissiper les alarmes. Tenant pour acquis le déclin du communisme, l'orateur s'appliqua à en chercher la cause. Erreur de méthode, tout simplement. « Les communistes veulent que les minorités agissantes s'emparent coûte que coûte du pouvoir, ils veulent la révolution violente, ils veulent aussi transformer la propriété sans qu'une évolution naturelle se soit au préalable produite. »

M. Compère-Morel, pour son compte, n'est pas aussi sot. Il préfère en appeler à la majorité plutôt qu'à la violence. Et la création d'une majorité est une œuvre de persuasion. Ce n'est pas du jour au lendemain qu'on transformera la propriété individuelle en propriété collective. Pour combattre efficacement le communisme, que faut-il? Pratiquer une politique de réformes hardies, en d'autres termes et pour quiconque va au fond de la pensée de M. Compère-Morel, ôter aux communistes leurs prétextes d'impatience et de violence en se hâtant d'accomplir leur programme.

Oh! le merveilleux discours, l'un des plus achevés que la politique de soutien ait encore inspirés! Quand les collectivistes se mêlent d'être ministériels, ils ne redoutent aucune comparaison, ni pour la fidélité collante, ni pour l'intervention importune. En quelques paroles M. Compère-Morel avait fourni

au président du Conseil son meilleur argument et dispensé les radicaux de prendre part à une controverse où ils se sentaient mal à l'aise.

On n'a pas coté assez haut le savoir-faire de M. Herriot comme tacticien d'assemblée. Dans la séance du 9 décembre il s'est surpassé. Avec quel art consommé, malgré l'infériorité physique où le mettaient les approches d'un mal cruel, n'a-t-il pas su tenir le langage d'un homme de gouvernement, responsable de l'ordre et soucieux de l'assurer, fournir sur le complot communiste assez de détails pour en attester la réalité, tout en évitant d'exaspérer l'extrême-gauche et de dramatiser les incidents de la semaine, se poser en serviteur de la loi incapable de déférer, même contre les communistes, à des sommations réactionnaires! Restait la question marxiste. La direction imprimée par M. Ernest Lafont au débat ne permettait pas à M. Herriot de se dérober. Le président du Conseil ne connut aucun embarras : s'emparant au vol d'une interruption de M. Cachin, il nia que le communisme fût du marxisme. Oh! les communistes sont sincères, mais au fond ce sont des esprits simples, victimes des théories métaphysico-sociologiques qui sont en réalité du « métafouillis ». La boutade eut un grand succès d'hilarité. M. Herriot en profita pour ajouter qu'il avait lu Marx et essayé de le comprendre.

« Je le dis en toute sincérité, poursuivit-il, je le dis avec toute la déférence que commande l'œuvre d'un homme qui a voulu réaliser une forte synthèse des faits. Je crois d'ailleurs que nous avons dépassé ce stade de la philosophie sociale calquée sur la mécanique.

» Mais, ce qui est grave, c'est de procéder par affirmation, alors que nous estimons que l'éducation doit se faire en pleine liberté par l'examen critique des faits et non pas par l'emprise de formules mystiques. »

Parvenu à cet endroit de sa réponse, M. Herriot tourne court. Un mot de plus et il risquerait de désobliger ses alliés collectivistes. Une épigramme offensive sur leur idole, les socialistes peuvent bien la pardonner aux nécessités de la stratégie parlementaire. Ils ne sauraient admettre un acte d'irrespect déclaré. M. Herriot l'a compris. Il en revient aux détails matériels de l'organisation communiste et dans sa péroraison

il reprendra, en lui communiquant plus de couleur et de vivacité, l'argumentation de M. Compère-Morel.

« Comme M. Compère-Morel, s'est écrié M. Herriot, je pense que, pour lutter contre la mystique communiste et les fanatismes qu'elle engendre, il faut faire hardiment œuvre de réforme et de progrès. (*Ici les applaudissements éclatent et crépitent sur les bancs de la majorité.*) Mais, pour que cette œuvre puisse s'accomplir, il faut que la légalité soit protégée... Parce que la démocratie, c'est le développement même de la vie, parce que ces tentatives risqueraient de ramener une réaction dont nous ne voulons pas! »

Négligeons les épisodes secondaires qui succèdent au discours de M. Herriot. Ils pâlissent singulièrement d'intérêt à côté du bref duel oratoire qui s'institue entre M. Renaudel et M. Marcel Cachin.

Passe d'armes dramatique. Ce sont les deux révolutions, ou plutôt les deux façons concurrentes d'accomplir la Révolution, qui se confrontent. Le tutoiement démagogique que les deux antagonistes adoptent d'instinct augmente singulièrement l'émotion.

M. Renaudel s'est cru à un moment l'héritier spirituel et le continuateur de Jaurès. On doit mentionner que, de la part du vétérinaire varois, la prétention a paru quelque peu exagérée et qu'elle a donné lieu à de nombreuses plaisanteries. La séance du 9 décembre aura du moins montré quel souci de perpétuer la pensée jauressiste habite en M. Renaudel. Quelle est cette pensée qui domine toute la carrière de Jaurès? C'est qu'il faut, coûte que coûte, que la socialisation progressive du pays se couvre aussi longtemps que possible de légalité. On s'explique après cela la virulence de l'apostrophe toute cicéronienne lancée par M. Renaudel au visage de M. Marcel Cachin :

« Je te répète, Cachin, que tu conduis la classe ouvrière à de graves événements et c'est sur ta tête que retombera la responsabilité. »

Après ce bel effet d'éloquence M. Renaudel se rencontrera avec M. Compère-Morel et avec M. Herriot au détour de la même conclusion :

« Nous pouvons voter l'ordre du jour qui nous est présenté.

Il ne demande pas des mesures de répression, mais une politique de réformes. Au bolchevisme, d'ailleurs en pleine décroissance, il faut en effet opposer résolument une politique de réformes.

» On s'enlève à soi-même le droit d'être sévère à l'égard de ceux qui souffrent et peuvent dans leur désespoir être tentés de se retourner vers le communisme, lorsqu'on n'est pas prêt à réaliser dans la démocratie l'œuvre immédiate de réformes qui s'impose. »

L'opposition n'avait-elle pas un mot à dire dans ce débat capital où il s'agissait en somme d'opter entre deux révolutions? Constatons qu'elle n'a cru devoir modestement intervenir qu'au moment de l'explication des votes. L'un de ses délégués a déclaré qu'il refusait sa confiance au gouvernement pour combattre un péril bolcheviste uniquement redoutable à cause de la faiblesse des hommes qui dirigent notre politique. Sa conclusion vaut d'être citée :

« Nous attendrons les actes de M. le Président du Conseil, et, puisqu'il a dit que nous n'interprétions pas fidèlement sa pensée, nous souhaitons qu'il la précise en développant un programme qui soit de nature à nous donner satisfaction. »

On nous permettra d'estimer que la politique du gouvernement, telle qu'elle s'est manifestée dans la séance du 9 décembre, ne laisse rien à attendre ni à souhaiter. Le silence absolu du parti radical, l'adhésion quasi explicite du chef du ministère aux conclusions de MM. Compère-Morel et Renaudel, voilà de quoi dissiper les dernières équivoques. Tout ce que la majorité a retenu de l'alerte communiste, c'est qu'il faut se hâter, pour en épargner aux Français le renouvellement, de donner au communisme dans le plus bref délai possible le maximum de satisfactions.

Il appartenait peut-être à l'opposition nationale républicaine de souligner ce dénouement imprévu de l'aventure.

Dans la mesure de nos moyens, essayons de suppléer à sa carence.

III

Le discours à faire n'a pas été fait. S'il y avait au Parlement une opposition digne de ce nom, son leader n'eût pas

laissé échapper cette occasion unique de mettre MM. Herriot, Compère-Morel et Renaudel, en demeure d'avoir à préciser les « réformes hardies » dont l'accomplissement doit réduire le communisme à l'impuissance puis au néant. Et la lumière eût jailli aussitôt. Les trois orateurs en effet ne se fussent pas soustraits à la nécessité d'avouer qu'il s'agit des dix réformes énumérées au fameux manifeste du Parti communiste. Nos lecteurs se souviennent sans doute que nous avons, dans nos précédents travaux, fait un sort à ce document fondamental, véritable évangile du marxisme, dont nous avons montré l'étroite parenté avec le programme non moins fameux de 1869.

1° Expropriation de la propriété foncière et confiscation de la rente foncière;

2° Impôt de plus en plus progressif;

3° Abolition de l'héritage;

4° Confiscation des biens possédés par les récalcitrants;

5° Dévolution du monopole du crédit à l'État;

5° Reprise de tous les moyens de transports par l'État;

7° Accroissement des entreprises d'État;

6° Travail forcé; organisation d'armées industrielles et agricoles;

9° Suppression de la distinction entre les villes et les campagnes;

10° Monopolisation et gratuité de l'enseignement à tous les degrés.

Tel est le moderne décalogue. Tel est dans toute sa beauté le programme de « réformes hardies » préconisé par le Cartel des Gauches. Il est bon que les Français le méditent. Quand il aura achevé de prendre pied dans le domaine des lois, le règne du communisme sera arrivé. C'est ce décalogue qu'on retrouve un peu atténué dans le programme du parti collectiviste. C'est à lui, et non à un autre, que MM. Herriot, Compère-Morel et Renaudel faisaient allusion le 9 décembre. Décalogue, dont l'énoncé se suffit à lui-même, car ses dispositions sont d'une admirable précision et tendent à une fin dénuée d'obscurité : *le nivellement des intelligences et des conditions.* Si les considérants, dans le programme marxiste, se distinguent, suivant la spirituelle expression de M. le Président du Conseil, par le « métafouillis », le dispositif en revanche se recommande

par l'implacable netteté de ses contours. Nébuleux dans sa philosophie, le marxisme est terriblement concret et positif dans ses actes.

Peut-être cette carence de l'opposition semblera-t-elle étrange à la réflexion. En quoi l'opposition pourrait-elle être gênée de combattre le communisme sur le terrain doctrinal? Nous ne craindrons pas de le dire ou plutôt de le redire : en ceci que, elle aussi, souscrit depuis de longues années au programme communiste, qu'elle a renoncé absolument à le combattre et que, durant ses quatre ans et demi de pouvoir, de novembre 1919 à mai 1924, elle a mis la dernière main aux deux réalisations communistes essentielles, c'est-à-dire l'impôt personnel, inquisitorial et progressif, et les taxes successorales, confiscatrices. C'est l'opposition qui a achevé, quand elle était en majorité, de mettre en place les deux machines à détruire la propriété individuelle, la famille et l'héritage. N'était-elle pas condamnée par ce passé si récent à assister en spectatrice impuissante à ce débat d'où l'écartaient ses inconséquences? Pouvait-elle nier qu'avec un peu plus de timidité que les radicaux elle admet cette monstrueuse thérapeutique sociale : réaliser le communisme pour s'en mieux préserver?

Si l'opposition n'avait été prisonnière de ses fautes et de ses erreurs antérieures, il lui eût été facile de montrer que la querelle de famille entre le Cartel des Gauches, d'une part, et les communistes, d'autre part, se réduit à une simple question de méthode. Moins encore. A une question d'opportunité. Le désaccord ne porte que sur le moment où il conviendra de donner le coup de grâce à notre ordre politique et social.

C'est ce désaccord qui suffit à distinguer et à séparer les deux révolutions qui sont en vue.

La première, lente, sournoise, insinuante, qui s'accomplit de jour en jour, depuis la formation d'une école dirigeante tout imprégnée de socialisme. Elle progresse avec infiniment de prudence et de précaution. Elle multiplie les paliers, les relais, les étapes. Elle marche à pas feutrés et son langage s'enveloppe de cette phraséologie libérale dont la musique plaît tant aux oreilles françaises. Elle sait le danger de mettre les Français face à face avec le communisme et de provoquer ainsi un inévitable sursaut de résistance. Aussi s'efforce-t-elle

de conduire notre peuple au communisme sans qu'il le sache. C'est la bolchevisation larvée. Les extraits que nous avons donnés plus haut des discours respectivement prononcés par MM. Herriot, Compère-Morel et Renaudel ont un trait commun que nous ne mettrons jamais assez en relief. Les « réformes hardies » empruntées au décalogue marxiste nous y sont données comme le produit d'un déterminisme incurable. Elles ne visent qu'à accomplir la loi immanente de l'univers. M. Compère-Morel ose bien invoquer « l'évolution naturelle », lui qui, précisément, fait profession de la briser et de l'annuler par l'incessante intervention de la force et de la contrainte. M. Herriot raille la conception « *mécaniste* » de l'existence d'où procède le marxisme.

Pourquoi le Président du Conseil se fait-il l'accomplisseur de celui-ci? Pure coïncidence. C'est que « l'examen critique des faits auquel il a procédé en toute liberté » l'a voulu ainsi. Même appel à l'évolutionnisme de la part de M. Renaudel. Peut-être serait-ce le moment de parler, à notre tour, de « métafouillis ». Dans la pratique le métafouillis est très utile. Il sert de couverture à la Révolution numéro un, à la Révolution graduée et retardée, présentée habilement au gros public comme une évolution fatale authentiquée par la science, et qui, à la condition qu'elle ne soit pas contrariée, nous conduit par les sentiers du progrès vers la Cité nouvelle.

La Révolution numéro deux, la Révolution brusquée, ne s'accommode pas des lenteurs et des atermoiements. Si les communistes se sont détachés des collectivistes après 1920, c'est qu'ils ont cru, sous l'influence du grand exemple soviétique, qu'il n'y avait pas lieu de retarder l'instant d'agir. Les communistes estiment que la société française est parvenue à un état de décomposition assez avancée pour n'offrir plus qu'une résistance inefficace à un coup de force. Les communistes ont surtout confiance dans l'action des minorités audacieuses qui, tant de fois dans l'histoire, sont venues à bout de majorités amorphes et inorganiques. « La force est la grande accoucheuse des sociétés. » C'est un mot de Karl Marx. Pourquoi attendre encore?

Pourquoi? M. Renaudel l'a fait savoir au cours de ce véritable Congrès socialiste que fut la séance du 9 décembre. Parce que nous ne sommes pas encore arrivés à ce point précis

du processus où le coup de force n'est plus qu'une formalité dépourvue d'aléa.

Cette indiscutable moralité d'une séance où en dernière analyse la Chambre a examiné à quelle sauce les bourgeois et capitalistes français seraient mangés, n'a pas été tirée.

Et c'est grand dommage pour l'éducation du peuple français, nourri de sophismes misérables, et à qui les quinze jours qui séparent la panthéonisation de Jaurès de l'interpellation sur les incidents de Bobigny auraient pu et dû être d'un immense profit intellectuel.

Parmi ceux qui ont pris l'initiative de décerner les honneurs du Panthéon à Jaurès, ou qui ont accepté qu'on les lui accordât, beaucoup ont éprouvé le besoin de limiter la portée de cet hommage. On nous a montré un Jaurès à facettes et à tiroirs, honoré par les uns à raison de ses vertus privées, de son incontestable maîtrise d'orateur et d'écrivain, de sa pitoyable et tragique destinée, par les autres, à titre de bon républicain exact à pratiquer les nécessaires disciplines dans les luttes traditionnelles contre le nationalisme et le cléricalisme. La prudence, pour ne pas dire l'hypocrisie, peut conseiller semblables *distinguo*, mais a-t-on le droit de subdiviser ainsi Jaurès et de n'en prendre, pour les besoins changeants de la cause, que des fragments? Jaurès, oserons-nous dire, est un bloc dont le marxisme a cimenté d'une façon indestructible les morceaux. Le premier acte du soviétisme triomphant a été d'élever, sur une des places de Moscou, une statue au tribun français. Il n'y a donc pas à épiloguer. En transportant au Panthéon le cercueil de Jaurès notre école dirigeante a reconnu officiellement et solennellement que, dans sa pensée, le communisme est l'aboutissement légitime et inéluctable des institutions républicaines.

A cet aboutissement les communistes veulent nous mener en huit jours, les collectivistes en dix ans et les radicaux en quinze ans. A part cela, l'accord est parfait. Tout ce que M. le Président du Conseil nous promet, c'est de s'en tenir à la révolution numéro un, qui substitue à la chute verticale la descente sur plan incliné, et, au besoin, de faire frein aussi longtemps qu'il en aura le pouvoir sur les impatiences de la révolution numéro deux.

Encore une fois, si un orateur de talent, délégué par l'opposition nationale républicaine, eût pris son thème là-dessus, il aurait à coup sûr éveillé dans le pays un retentissant écho. Mais l'opposition ne se met pas dans la vérité de la situation. Et c'est ce qui assombrit de plus en plus notre pronostic sur la Révolution en marche.

IV

On nous demande fréquemment ce qu'il faut faire.

Nous avons été à plusieurs reprises sollicité avec une insistance dont nous sommes très touché d'indiquer le remède au mal que nous avions diagnostiqué sans ménagement.

La Révolution est en marche. Elle s'en va vers le marxisme intégral. Le point de direction n'est plus douteux pour ceux qui nous font l'honneur et l'amitié de nous suivre. Il n'y a plus d'incertitude que sur l'heure de l'arrivée, suivant que nous serons conduits par le train express collectiviste ou par le rapide communiste.

Que peut-on tenter pour suspendre la marche à la Révolution?

Pour faire obstacle à la Révolution qui vient, on a constitué ou reconstitué récemment plusieurs ligues. On parle ouvertement d'un Cartel de l'Ordre. En principe, de telles initiatives sont louables. Mais, pour qu'elles deviennent efficaces, une chose est nécessaire. C'est que le Nouveau Cartel diffère, comme le jour et la nuit, de l'ancien Bloc National. Le puéril machiavélisme qui consiste à faire la politique de l'adversaire pour le mieux combattre n'est plus de saison. S'il devait inspirer les efforts de propagande auxquels nous assistons, mieux vaudrait faire l'économie de ceux-ci. Que nos lecteurs nous permettent de les renvoyer aux conclusions de notre *Essai de Politique expérimentale* écrit en 1920. Pour combattre notre école dirigeante, il faut prendre le contre-pied de ses doctrines ou se résigner au triomphe de la Révolution marxiste. Cela doit être compris, accepté, admis, pratiqué définitivement, ou nous n'avons plus rien à dire. On vient de voir, par l'analyse du débat du 9 décembre, à quel point l'opposition manque d'un point d'appui pour la résistance.

Les difficultés du renversement de système que nous préconisons ne nous échappent pas. Ainsi que voulait bien nous l'écrire M. André Chevrillon, résumant d'une façon saisissante la pensée de Taine : « La marche à l'étatisme est bien dans le sens logique et unitaire de l'esprit français; il y a longtemps qu'elle est commencée. On ne conçoit chez nous de progrès politique que par la centralisation croissante. »

La politique expérimentale que nous voulons ardemment servir et propager mentirait à son titre, si elle se refusait à ce constat d'un éminent académicien. Il est clair que l'accroissement de la centralisation favorise singulièrement les réalisations communistes. Et, chose plus grave, l'esprit centralisateur ne laisse pas d'influer sur la nature des remèdes que de bons esprits, convaincus de la nécessité d'un changement, envisagent et préméditent. Dans certaines correspondances qui nous sont adressées, se manifeste le doute que les institutions actuelles permettent la résistance d'abord et la réforme ensuite. De là à rendre ces institutions responsables en elles-mêmes de ce qui se passe, il n'y a qu'un pas vite franchi et bientôt suivi d'un second. Puisqu'il n'y a de réforme possible que par en haut, le problème n'est donc que de s'emparer par un coup de force ou de surprise de l'appareil qui commande la centralisation. Les événements d'Italie et d'Espagne ont troublé quelques cerveaux.

Que l'histoire de France porte, à notre place, un jugement sur de telles suggestions. Il n'y a pas d'exemple chez nous qu'un changement de constitution se soit effectué sans s'accompagner de tumultes révolutionnaires se prolongeant en troubles sociaux et en épisodes de guerre civile. Le remède n'apparaît-il pas dans les circonstances actuelles pire que le mal? D'autre part, considérons que la structure de la France ne ressemble guère à celle de l'Italie ou de l'Espagne. Et sommes-nous assurés que l'Homme ainsi chargé de nos destinées ne sera pas inférieur à sa haute mission?

Notre histoire nationale est pleine d'enseignements qui doivent nous mettre en garde contre le recours à l'*Homme Providentiel.*

Cet homme providentiel, nous l'avons connu plusieurs fois au cours du XIXe siècle.

Le plus récent s'appelait le général Boulanger. Sa folle entreprise a ruiné l'organisation de la défense conservatrice, sur le terrain constitutionnel, préconisée par ce grand politique qui s'appelait Léon XIII.

Que Dieu préserve la France d'un nouvel homme providentiel de cette sorte!

Ne peut-on souhaiter que les Français, après tant d'expériences politiques, se montrent enfin dignes de la liberté et se décident à se gouverner eux-mêmes? Aujourd'hui la loi leur permet de former des associations et des ligues.

Il semble donc que le devoir actuel de tout citoyen français soit d'adhérer à la ligue ou à l'association convenant à son tempérament ou à ses convictions. Après une étude rationnelle des problèmes politiques et sociaux de l'heure présente, ces ligues devront sans doute s'unir dans une vaste fédération. A ce moment elles désigneront le chef suprême qui mènera au combat décisif ces nouvelles armées de la paix sociale. L'unité de commandement apparaît encore comme la condition de la victoire!

Il nous reste à préciser sur quel programme de politique expérimentale une entente pourra être fondée entre les différentes ligues. Ce sera l'objet de notre prochain article.

FELS

UNE « LIGNE DROITE »[1] D'IMPORTANCE

La majeure partie de ce conte se passa au cours de la Guerre, vers 1916 ou 1917; mais il était beaucoup plus drôle, tel que je l'ai entendu raconter par un officier de Marine, qu'il ne l'est tel que je l'ai écrit de mémoire. Il montre, vérité d'ailleurs reconnue — qu'il n'est rien qui ne puisse arriver dans la Marine.

H. M. S.[2] *Gardénia* (nous emprunterons son nom à la Corbeille de Fleurs, apanage des corvettes, quoique de profession ce fût un torpilleur) revint tranquillement à son mouillage un peu après minuit et dérangea une demi-douzaine de ses frères en s'amarrant. Tout le monde en parla le lendemain matin, particulièrement le *Phlox* et le *Stéphanotis*, ses voisins de gauche et de droite dans le grand bassin, sur la côte Est de l'Angleterre, qui était encombré de torpilleurs.

Mais l'âme du *Gardénia* — le Lieutenant de Vaisseau-Commandant H. R. Duckett — planait fort au-dessus des injures. Ce qu'il avait fait durant sa dernière tournée avait été bien fait. Chose à tous égards plus importante — le *Gardénia* était là pour un nettoyage de chaudière, ce qui voulait dire une permission de quatre jours pour son commandant.

1. « Ligne droite » était l'expression employée au cours de la Grande Guerre par nos aviateurs pour désigner une absence faite sans permission.

2. *His Majesty Ship* : Navire de Sa Majesté. Ces initiales précèdent tout nom de navire de guerre, en Angleterre.

— Où avez-vous pris cette défense, espèce de pirate d'arsenal? — vociféra le *Stéphanotis* par-dessus sa lisse, car le *Gardénia* portait de l'autre côté de la sienne une grosse défense de paillet en bastin évidemment fraîche sortie du dépôt. Elle craquait de neuf. — Espèce de pilleur d'épaves, où donc c'est-il que tu as trouvé cette défense neuve?

Le seul bâtiment auquel un torpilleur, parfois, ne volera pas de matériel est un torpilleur; ce qui explique la pureté de ses mœurs et la hauteur de sa conversation, et sa curiosité au regard des approvisionnements volés.

Duckett, impassible, descendit pour revenir avec une valise qu'il porta sur le gaillard d'arrière de Sa Majesté, et, par-dessus un complet de balayeur-des-rues, la bourra encore d'une paire d'antiques guêtres en peau de porc.

Ici le *Phlox*, assisté de sa dandy dinmont, Dinah, laquelle avait été dressée à hurler à certains accents de la voix de son maître, fit un récit plein de feu et tout imaginaire du retour du *Gardénia* la nuit précédente, retour qui fut comparé à celui d'une voiture d'ambulance avec une dame pour chauffeur.

Duckett se vengea en se glissant vivement sur la tête pour rien qu'un coquet instant une souple casquette de drap couleur bouillon. C'était la dernière goutte! Le *Phlox* et le *Stéphanotis*, qui ne nourrissaient nul espoir de permission pour le présent, déclarèrent cela une offense qui ne se pouvait effacer que le verre en main.

— Tout bien considéré, — dit Duckett, — je ne demande pas mieux. Venez! — et, l'heure pressant, il donna les ordres nécessaires par la minuscule clairevoie du carré des officiers. Les capitaines arrivèrent. Le *Phlox*, Capitaine de Corvette Jerry Marlett, forte personne battue des autans, s'introduisit dans le fauteuil près du poêle du carré avec sa Dinah chérie dans les bras. Pas mal d'argent et beaucoup de terre, hérités d'un oncle, lui avaient fait quitter la Marine à la veille de la guerre. Trois jours après sa déclaration il était de retour, et depuis lors avait été fort affairé. Le *Stéphanotis*, Lieutenant de Vaisseau-Commandant Augustus Holwell Rayne, dit « L'Éteignoir » à cause de son pessimisme, s'étendit sur le canapé. Il était petit et agile, mais d'un extérieur sombre, qu'un

D. S. O.[1] gagné, disait-il, tout à fait par erreur, n'arrivait pas à éclaircir. « Cheval » Duckett, patron du *Gardénia*, était une survivance du type Marryat[2] — pirate rapace, fin, plein de ressources, trop bien connu de tous les arsenaux de Sa Majesté, homme à l'innocence facilement blessée, toujours capable de prouver un alibi, et dans le bateau duquel, si son maître-torpilleur avait jamais permis à quiconque d'y jeter un coup d'œil, on aurait pu trouver plusieurs échantillons de propriété du Gouvernement manquante. Son ambition était d'élever des cochons (animaux qu'il ne connaissait que sous la forme de jambon) dans le Shropshire (comté qu'il n'avait jamais vu) après la guerre, aussi la faisait-il avec zèle afin de rendre cet heureux jour plus proche. Il s'assit dans le fauteuil près de la porte, d'où il contrôla les opérations de « Crippen »[3], le maître d'hôtel du carré, naguère des Cirque et Balançoires Ambulants Bolitho, qui avait pris la haute mer afin d'éviter les attentions de la Police à terre.

Comme il va de soi, Duckett avait vu son caractère assombri par les Lords de l'Amirauté, et il était au fort d'une chaude campagne contre eux. La mère veuve d'un breveté avait envoyé un jambon à son fils, qui avait nom E. R. Davids. Par malheur, le Maître-Armurier E. Davies, qui jurait avoir à la fois une mère et de la part de cette mère des espérances de jambon, fut le premier à rencontrer ce dernier, et, lisant mal l'adresse, le fit faire bouillir pour, et sur-le-champ manger par la table des Mécaniciens. E. R. Davids, âme vindicative, écrivit à sa mère, qui, semble-t-il, écrivit à l'Amirauté, qui, selon Duckett, lui écrivit tous les jours que Dieu fait durant un mois pour savoir ce qu'était devenu le jambon de E. R. Davids. Pendant ce temps-là le Maître-Armurier coupable E. Davies avait été transbordé sur une corvette au large de la côte d'Irlande.

— Et que diable voulez-vous que je *fasse*? — demanda Duckett d'une voix plaintive à ses hôtes.

— Faites des démarches en vue d'un congé pour aller en Irlande armé d'une pompe à estomac faire rendre à Davies le jambon, — suggéra promptement Jerry.

1. *Distinguished Service Order* : décoration britannique.
2. Capitaine dans la marine royale anglaise, et romancier (1792-1848).
3. Nom d'un assassin célèbre. Ici, surnom.

— C'est plutôt une idée, — dit Duckett. — J'*avais* songé à épouser la mère de Davids pour régler la question. En tout cas, c'est bien la faute de Crippen, qui n'a pas piloté le jambon dans le carré des officiers quand il est arrivé à bord. Que cela n'arrive plus, Crippen. Les jambons vont se faire très rares.

— Allons, maintenant que vous avez tiré tout cela de votre coffre (Jerry Marlett baissa la voix), supposez que vous nous parliez de ce qui s'est passé — l'avant-dernière nuit.

La conversation prit un tour professionnel. Duckett produisit certain témoin — encore humide — à l'appui des revendications qu'il avait envoyées concernant le sort d'un sous-marin allemand, et fournit une série de faits et de chiffres et de relèvements dont les autres prirent note exacte.

— Et comment se comporte votre Enseigne Auxiliaire? — finit par demander Jerry.

— Oh, très bien, mais je ne le lui ai pas dit, naturellement. Ils sont assez durs à tenir dans le meilleur des temps, ces officiers d'occasion. Avez-vous remarqué qu'ils sont toujours au-dessus de leur tâche — toujours à prendre les choses par la difficulté, quand ils veulent bien se mettre à penser? Pendant le retour, mon jeune marchand — alors que j'avais presque décidé de lui dire qu'il n'avait pas la panse aussi grosse qu'il en avait l'air — me raconta que son seul rêve dans la vie était de voler. Voler! Il l'a, oui, volé avant que j'en aie eu fini avec lui, mais — imaginez votre Auxiliaire vous *disant* une chose comme celle-là! « Ce doit être *si* intéressant de voler », répétait-il. Toute la mer du Nord rien qu'un épatant rata de qu'est-ce qui va venir, et ce chiot se plaignant du manque d'intérêt qu'il y trouvait. Voler! Voler! Quand moi je n'étais qu'Enseigne.

Il se tourna avec émotion vers L'Éteignoir, qui l'avait connu dans ce grade en Méditerranée.

— On ne parlait guère de « voler » de notre temps, — dit L'Éteignoir d'un ton dolent. — Mais je ne vois dans mon souvenir rien à part cela que nous n'ayons fait.

— Parfaitement; mais on nous avait inculqué certaine décence. La nouvelle génération serait incapable de reconnaître la décence même s'ils la rencontraient sur une fourche à fumier. *Voilà* ce que je veux dire.

— Du temps où moi j'étais Enseigne, — commença Jerry pensivement, sur le *Polycarp* — le pieux *Polycarp* — Dix-Neuf-Cent-Sept, j'attrapai neuf coups de garcette, et de première, de la main de l'Ancien pour avoir occupé la salle de bain dix secondes de trop. Vingt minutes plus tard, juste au moment où les bourrelets commençaient à se montrer, vous savez, voilà qu'on m'envoie dans le youyou avec un Caporal de Marine et un simple soldat chercher le Chef de Toutes les Pelungas pour le ramener à bord. On le réclamait pour histoire d'esclavage, ou de baraterie, ou de bigamie, ou quelque chose comme cela.

— Toutes les Pelungas? — répéta Duckett avec intérêt. Curieux que vous mentionniez cette partie-là du monde. A quoi cela peut-il bien ressembler, les Pelungas?

— Délicieux. Des centaines d'îles et des millions de récifs de corail avec atolls et lagons et palmiers, et toute la population pagayant entre tout cela dans des pirogues à balancier comme des régates permanentes. Sale navigation, tout de même. Il fallut au *Polycarp* mouiller à cinq milles de là à cause des récifs (et même alors notre officier de manœuvre s'arrachait les cheveux), et j'eus une heure de gouvernail sur des bancs brûlants et durs. Vous parlez d'un supplice! *Vous* savez. Nous accostâmes dans une eau de savon blanche au débarcadère de l'île du Chef. Le Chef ne voulait tout d'abord entendre parler de personne. Il avait mis en ligne toute son armée — forte de trois cents hommes, pourvus de vieilles carabines Martini et d'une paire de pièces de sept dignes des ancêtres — au front de son fort. Nous ne savions, nous autres, quoi que ce soit de ses arrangements domestiques. Nous tombâmes juste au milieu d'eux, pour ainsi dire. Alors voilà que mon Caporal de Marine — l'homme le plus gras du Service sauf un — dégringole à bas des marches du débarcadère. Le Chef avait un Premier Ministre — à peu près aussi gras que mon Caporal — lequel aida celui-ci à se relever. Ma foi, cela brisa un tantinet la glace. Le Premier Ministre était un homme d'État. Il y mit de la vaseline, tandis que le Chef m'envoyait au diable, moi et la Marine et le Gouvernement Britannique, et je ne cessais de me tortiller dans mon pantalon blanc pour l'empêcher de coller. *Vous* savez ce qu'on éprouve! Je me

rappelle avoir dit au Chef que le *Polycarp* le ferait sauter hors de l'eau, lui et son île, s'il ne s'en venait dare-dare. Le *Polycarp* aurait pu le faire — en une semaine ou deux; mais nous étions alors en train de laver les hamacs. J'avais oublié ce détail sur le moment. J'avais un tantinet chaud — tout partout. Le Premier Ministre nous apaisa de nouveau, et bientôt le Chef déclara qu'il allait nous faire une visite officielle — à titre de faveur. La faveur, je m'en foutais, pourvu qu'il s'amène. Aussi mouillai-je à un quart de mille du rivage avec le youyou pour le cas où les pièces de sept partiraient — je savais que les Martinis ne nous atteindraient pas à cette portée-là — et je l'attendis jusqu'à ce qu'il poussât dans sa barque officielle — quarante rameurs de chaque bord. Vous me croirez si vous voulez, mais il prétendait prendre la préséance sur le Pavillon de la Marine Royale pour se rendre au bateau! Il me fallut le semer derrière le youyou et l'amener accoster dans les règles. J'avais si mal que c'est à peine si je pus monter à bord pour finir.

— Qu'est-ce qui arriva au Chef? — demanda L'Éteignoir.

— Rien. Il fut acquitté ou condamné — j'ai oublié quoi — mais c'était un parfait gentleman. Nous allions faire des promenades en mer avec lui et son peuple — danser avec eux sur le rivage et toutes choses comme ça. Pour ma part je ne brigue pas de compagnie plus charmante que celle des Pelungaliens. Ils ne sont pas habitués aux Blancs — mais ce sont là des élèves de premier ordre.

— Oui, ils me font l'effet d'un joyeux clan, — dit Duckett, en manière de commentaire.

— Où avez-vous bien pu les rencontrer? — demanda Jerry.

— Nulle part; mais mon phénomène d'Enseigne a un cousin qui est allé voler par là.

— Voler dans Toutes les Pelungas? — s'écria Jerry. — C'est impossible!

— De nos jours? Où est votre brillant vocabulaire de jeunesse? Rien n'est nulle part impossible aujourd'hui, — répliqua Duckett. — Les gens les plus chics volent.

— Faites exception pour moi, — grogna Jerry. — Nous sommes montés une fois, Dinah, ma jolie, et cela nous a

rendus tous deux bien malades, n'est-ce pas? Quand donc tout cela est-il arrivé, Cheval?

— Je ne sais quand l'an dernier. Ce type, le cousin de mon Enseigne — un garçon appelé Baxter — s'en alla en dérive parmi Toutes les Pelungas dans son appareil et manqua la liaison avec son bateau. Il fut porté manquant pendant des mois. Puis il rappliqua. C'est tout.

— Il s'appelait Baxter? — demanda L'Éteignoir. —Attendez voir! Je me demande si ce ne serait pas « Beloo »[1] Baxter, par hasard. Il y avait un type de ce nom, il y a quelque chose comme cinq ans, à la Station de Chine. Il s'était fait tatouer partout, sans s'inquiéter des conséquences, à Rangoon. Puis il fut comme fiancé à une femme à Hongkong — une femme riche encore. Mais le Commissaire de son bateau le vendit. Il avait un véritable cinéma de grenouilles et de libellules jusqu'en haut des jambes. Et ce n'était que le lever de rideau. Si bien qu'elle rompit, et il fut sur le point de tuer le Commissaire, après il se fit bouddhiste ou je ne sais quoi.

— Ce ne peut être ce Baxter-là, ou mon Enseigne me l'aurait dit, — repartit Duckett. — Mon Enseigne est un jeune animal à l'esprit morbide.

— *Maskee*[2] l'esprit de votre Enseigne! — dit Jerry.

— Qu'est-ce que ce brave Baxter — avec ou sans enluminures — faisait dans Toutes *mes* Pelungas?

— Pour tout ce que j'en sais, — répondit Duckett, — le Lieutenant Baxter volait dans ces parages — avec un observateur — en partant d'un bateau.

— Oui, mais *pour*quoi? — insista Jerry. — Et quel bateau?

— Il volait pour s'exercer, j'imagine, et son bateau était le *Cormorang*. Vous sentez-vous plus éclairé? Et il vola, vola, vola, jusqu'à ce que, à eux deux, lui et son observateur, et la basse visibilité et la Providence et toutes ces machines-là aidant, ils perdissent leur bateau, tout comme d'autres gens que je connais. Sur quoi il battit de l'aile à sa recherche jusqu'à la tombée de la nuit parmi les Pelungas, et puis effectua un atterrissage sur l'eau[3].

1. *Beloo* désigne, en anglais, une bête ou un dragon mythologique des plus laids dans l'art oriental. Sans doute ce Baxter était-il tatoué de l'un d'eux.

2. Ne vous occupez pas de (en hindoustani).

3. Ce sont des officiers de marine qui parlent, et non des aviateurs.

— Quelque chose comme trempette — d'atterrir de cette manière-là, Dinah. — Nous connaissons cela, *nous autres*, — dit Jerry dans la fine petite oreille dressée en son giron.

— Puis il bourlingua de côté et d'autre dans l'obscurité jusqu'à ce qu'il bourlinguât sur un récif de corail, sans plus pouvoir tirer d'affaire l'appareil. Le corail, c'est pas de la vase, dites-moi?

La question était pour Jerry, mais l'insulte s'adressait à L'Éteignoir, qui dernièrement avait passé dix-huit heures sur un banc mou et tenace au large de la Côte Est. L'Éteignoir détacha un coup de pied à son hôte de là où il était étendu au long du canapé.

— Alors, — continua Duckett, — ce brave Baxter s'activa autour de son sans fil et S. O. S.'a[1] comme un diable jusqu'à ce que la marée se fît sentir et mît le « zinc » à flot hors du récif, et ils bourlinguèrent vers une autre île dans l'obscurité.

— Des milliers d'îles dans Toutes les Pelungas, — murmura Jerry. — Aussi des récifs — des chevelus. Quid à propos des récifs?

— Oh, ils continuèrent à faire tête sur des récifs dans l'obscurité, jusqu'à ce qu'il leur vînt à l'esprit d'allumer leurs fanaux pour les voir tout en allant. Et ils allèrent ainsi éblouissants, puants et bourlinguant de long en large dans ces récifs jusqu'à ce qu'ayant trouvé une brèche dans l'un d'eux ils bourlinguassent droit sur une île inhabitée.

— Ce doit avoir arrangé l'appareil, — dit Jerry, en manière de commentaire.

— Je ne dis pas non. Je vous raconte seulement ce que mon Enseigne m'a raconté. Baxter l'a écrit au pays chez lui tout au long, et les lettres ont fait le tour de la famille. Or, alors, comme de juste, il pleuvait. Il plut tout le reste de la nuit, jusqu'à l'après-midi du lendemain. (Il pleut toujours quand vous êtes dans le pétrin.) Ils essayaient de mettre en marche leur appareil lorsqu'ils ne grimpaient pas aux palmiers à la recherche de noix de coco. Ils n'avaient avec eux que quelques biscuits et un peu d'eau.

1. Appel international par T. S. F. du navire en perdition, et qui se compose des premières lettres de trois mots de la bible en anglais : *Save Our Souls* : « Sauvez Nos Ames », répétées sans arrêt.

— Guère bon, cela, de grimper aux palmiers. Cela vous racle à vif, — gémit L'Éteignoir.

— Et quand ils n'étaient pas en train de grimper ou de remonter le moulin, ils essayaient d'entrer en contact avec les indigènes de la plus prochaine île voisine. Mais les indigènes ne voulaient rien savoir. Ils prenaient la brousse.

— Ah! — dit Jerry d'un ton sympathique. — Cet hydro était de trop pour eux. Autrement, ce sont les gens les plus gentils, les plus confiants, que moi j'aie jamais rencontrés. Eh bien et quid de la suite?

— Baxter sua sang et eau autour de sa machine jusqu'à ce qu'elle repartît. Puis il vola à la ronde cherchant encore son bateau jusqu'à ce qu'il fût au bout de son essence. Puis il atterrit près d'une *autre* île inhabitée et essaya de bourlinguer jusqu'à elle.

— Pourquoi en tenait-il tant pour les îles inhabitées? J'aurais bien voulu être là. Je lui aurais, *moi*, fait faire le tour de la ville, — dit Jerry.

— J'ignore ses motifs, mais c'est ce qu'il écrivit au pays chez lui, — poursuivit Duckett. — Sans plus de moyens, cette fois, son appareil dériva sur un autre récif, et les y voilà! Rien à bouffer, pas d'essence, et tout plein de requins! Aussi ils le désarmèrent. Je me demande comment ça se désarme, un hydro, — consentit Duckett, — mais Baxter fit le nécessaire pour diminuer la toile, et coupa le gui de brigantine des... ou tout ce que c'est qu'ils font sur un hydro quand ils veulent le faire se tenir tranquille. N'importe comment, ils amarrèrent plus ou moins en sûreté le «zinc» à ce récif, de façon, croyaient-ils, à ce qu'il ne parte pas en dérive; et ils tâchèrent de s'attirer les bonnes grâces d'une pirogue qui se trouvait passer. Rien à faire de ce côté! La pirogue se défila.

— Il les chatouilla par où il ne fallait pas, — soupira Jerry. — Il y a une chanson qu'ils chantent quand ils sont en train de pêcher.

Il se mit à chantonner sur un ton plaintif.

— Je gage que Baxter ne connaissait pas cet air-là, — interrompit Duckett. — Lui et son observateur jurèrent tant qu'ils purent après la pirogue, puis ils se livrèrent à des exploits de natation tout parmi les requins, jusqu'à ce qu'ils

grimpent à l'île *voisine* lorsqu'ils l'eurent atteinte — cela leur prit une heure pour nager jusque-là — mais à peine atterrirent-ils que voilà tous les indigènes qui foutent le camp. Cela m'a l'air, — dit Duckett rêveur, — que Baxter et son observateur doivent avoir répandu une jolie et salutaire panique en pagayant en chemise à travers Toutes les Pelungas.

— Mais pourquoi des chemises? — dit Jerry. — Ces eaux-là sont parfaitement chaudes.

— Si vous en venez là, pourquoi *pas* des chemises? — riposta Duckett. — Une chemise est une marque de civilisation....

— *Maskee* vos chemises. Quid après cela, — demanda L'Éteignoir.

— Ils allèrent dormir. Ils étaient fatigués pour l'instant — et d'assez sale façon. Les indigènes de *cette* île-là avaient tout laissé en pagaïe quand ils s'étaient défilés — feux allumés, poulets courant de-ci de-là, et le reste. Baxter dormit dans une des huttes. Aux environs de minuit, quelques types audacieux s'en vinrent furtivement. Baxter les entendit causer tout près dehors, et comme il ne tenait pas à se voir marcher sur le blair, il dit « Salaam ». Cela vida l'île pour la seconde fois. Les indigènes sautèrent à trois pieds en l'air et « poussèrent ».

— Bon Dieu! — dit Jerry impatiemment — Je les aurais eus me mangeant dans la main en dix secondes. « Salaam » n'est pas le mot à employer du tout. Ce qu'il aurait dû dire...

— Soit, en tout cas, il ne le dit pas, — répliqua Duckett. — Lui et son observateur dormirent à poings fermés pour se réveiller au matin avec un appétit d'enragés et un sentiment assez accusé de pudeur. La première chose qu'ils annexèrent fut une sorte de slip indigène qu'ils cueillirent à même un buisson. Baxter écrivit tout cela au pays à sa famille, vous savez. J'espère qu'il était bien élevé.

— Si c'était « Beloo » Baxter, personne ne s'en serait aperçu — commença L'Éteignoir.

— Ce n'était pas lui. Ce n'était rien qu'un simple, vertueux, Officier de Marine comme moi. Lui et son observateur naviguèrent dans l'île, en grande tenue, à la recherche des indigènes; mais ceux-ci étaient partis emmenant la pirogue avec eux. Baxter était si déprimé par leur manque de confiance qu'il tua

un poulet, le pluma, le vida (je parie qu'aucun de vous deux ne sait vider la volaille), le fit bouillir et le mangea, tout cela séance tenante.

— Est-ce qu'il ne donna pas à manger à son observateur? — demanda L'Éteignoir. — J'ai un petit frère observateur là-haut dans les airs. Cela me dégoûterait de penser qu'il...

— L'observateur était tout à l'occupation d'agiter sa chemise sur la plage pour attirer l'attention de la flottille de pêche locale. C'était ce que *lui* trouvait le mieux. Après avoir pris son petit déjeuner Baxter le rejoignit, et ce furent tous deux qui agitèrent leurs chemises deux heures durant sur la plage. Et voilà le genre de choses que mon Enseigne aime mieux que de servir avec moi! — *Moi!* Après un bout de temps, les Pelungaliens décidèrent que ce devaient être des fous pas dangereux, et comme une pirogue se trouvait assez près de là, ils la gagnèrent à la nage. Mais voilà le curieux! Baxter écrivit chez lui que quand la pirogue arriva, son observateur n'avait pas ombre de chemise. Faut croire qu'il l'avait usée à force de l'agiter pour demander du secours. Mais la chemise de Baxter était en tous points correcte. Il se fit un devoir de le raconter à sa famille. Et mon Enseigne n'en voyait pas un brin l'humour. Qu'est-ce que vous en pensez?

— On ne peut plus simple, — dit Jerry. — Le Lieutenant Baxter, en qualité d'officier commandant prit la chemise de son subordonné eu égard aux exigences du Service. J'aurais fait de même. Pour-suivez.

— Ce qui suit est pire. Dès qu'ils furent à bord de la pirogue et que les indigènes s'aperçurent qu'ils ne mordaient pas, ils s'attachèrent à eux sans plus de fin. Leur donnèrent à bouffer ainsi que des slips secs et de la noix de bétel à chiquer. De quoi cela retourne, la noix de bétel, Jerry?

— Agréable et réconfortant. Vous chauffe tout partout et vous fait cracher rose. Cela n'enivre pas.

— Oh! Je n'en ai jamais essayé. Bien, alors, il y avait Baxter crachant rose, en slip et dans une pleine pirogue de pêcheurs pelungaliens, avec sa chemise en train de sécher à la brise. Vous pigez! Bien, alors son aéroplane, qu'il croyait avoir assuré au récif de l'île voisine, se mit à « chasser » en mer. Il lui fallait, à ce garçon, avoir l'œil ouvert, je vous le promets.

Il voulait que les indigènes tâchent de crocher l'appareil, d'où grande palabre à ce sujet. Eux ne se souciaient pas, cela va sans dire, de se compromettre avec des idoles inconnues. Mais, au bout d'un moment, ils armèrent une douzaine de pirogues — non, onze pour être précis — Baxter était terriblement précis dans ses lettres à sa famille — culèrent sur l'aéroplane et le remorquèrent jusqu'à une île.

— Parfait, — dit Jerry Marlett, le Lieutenant-Commandant consommé. — Je commençais à nourrir des craintes au sujet du bien de Sa Majesté. Baxter doit avoir eu une façon à lui. Un slip n'est pas un uniforme, mais c'est bougrement confortable. Et comment Tous mes Pelungaliens les traitèrent-ils?

— Bi-ien! — dit Duckett, — écrivait Baxter au pays à sa famille, tellement que j'espère qu'il gaza un brin les choses; mais, en lisant entre les lignes, cela à tout l'air comme si... et *c'est* pourquoi mon Enseigne demande à entrer dans l'aviation, cela va sans dire! — cela a tout l'air comme si, à partir de ce moment-là, ils n'avaient vécu que de ce qu'on pourrait appeler des pique-niques du Jardin d'Eden durant des semaines et des semaines. Les indigènes les mirent sous soi-disant une garde, rien que pour l'apparence, pendant que l'on envoyait la nouvelle au Chef; mais, autant que j'ai pu en juger d'après les souvenirs qu'a gardés mon Enseigne des lettres de Baxter, leur garde consistait en toute la population mâle et femelle entrant dans l'eau se baigner avec eux deux fois par jour. Le soir il y avait concert — chansons indigènes *contre* chansons de music-hall — en comment appelez-vous çà. Anti-quelque chose. Phone, n'est-ce pas? alterné.

— C'est une race musicienne! Je suis content qu'il ait saisi ce côté-là de leur nature, — murmura Jerry.

— Je suis jaloux, — protesta Duckett. — Pourquoi le Corps d'Aviation aurait-il tous les raisins? Mais Baxter n'oublia pas l'aéroplane de Sa Majesté. Il se le fit remorquer par eux jusqu'à son île de délices, et le soir, lui et son observateur, dans les entr'actes musicaux, donnaient aux femmes des secousses électriques avec le sans fil. Et, une fois, il dit à son observateur de leur montrer ses fausses dents, et à peine les avait-il retirées que voilà toute la population qui s'éclispe.

— Mais c'est du Rider Haggard. C'est dans *King Salomon's Mines*, — remarqua L'Éteignoir.

— Il se peut que ce soit cela qui lui ait donné l'idée de la chose alors, — dit Duckett. — Ou encore, — insinua-t-il prudemment, — Baxter voulait-il louper les chances de son observateur avec quelque dame.

— Alors c'était un imbécile, — grogna L'Éteignoir. — Cela aurait pu produire l'effet contraire. Cela le fait généralement.

— Ma foi, on ne saurait tout prévoir, — dit Duckett. — N'importe comment, Baxter ne se plaignit pas. Ils vécurent là des semaines et des semaines, à chanter de compagnie et se baigner et — oh, oui! — à jouer. Baxter fabriqua aussi un jeu de dés. Il semble n'avoir rien négligé. Il disait que ce n'était que pour passer le temps, mais je me demande quelle était la nature de l'enjeu. Je voudrais bien le connaître, ce Baxter. Ses lettres à sa famille sont trop incolores. Quelle vie il a dû mener! Les femmes, les dés et la musique, et votre solde faisant la pelote derrière vous sans avoir à en fiche un clou.

— Il y a une danse qui se danse par les nuits de clair de lune, — dit Jerry, — avec juste quelques feuilles de bananier... Faites pas attention. Allez toujours!

— Les plus belles choses... ont... une... fin, — dit Duckett d'un ton plaintif. — Voilà tout à coup le Chef de Toutes les Pelungas qui s'amène....

— Mon ami? J'espère que c'était lui. Un gentleman de première, — dit Jerry.

— Baxter ne l'a pas dit. N'importe comment, il se présenta et on les fit passer dans l'île capitale jusqu'à ce qu'on pût les renvoyer à leur bateau. Le Chef les traita très chiquement sous tous les rapports le temps qu'ils restèrent avec lui (Baxter est tout à fait enthousiaste là-dessus, même en écrivant à sa famille), mais, cela va sans dire, il n'est rien comme le premier amour, n'est-ce pas? Il dut leur en coûter de se séparer de leurs premières amours. C'est l'effet qu'à moi cela me fait toujours. Et on les affubla du grand uniforme de l'Armée Toutes les Pelungalienne. Comment est-ce, Jerry? Vous l'avez vu?

— C'et une croix entre un ara et un mandrill arc-en-ciel. D'un goût parfait.

— A peine commençaient-ils à s'y habituer, et venaient-ils d'apprendre au Chef et à sa cour à chanter *Tiens, Tiens, Qui donc est votre amie?* qu'on les embarqua sur un malpropre et vulgaire petit bâtiment à voiles pour les emmener sur l'océan et les rendre au *Cormorang*, qui, cela va sans dire, les avait portés manquants et morts il y avait des mois. Ils eurent une « nouba » finale avant de reprendre le service. Vous comprenez, ils avaient l'un et l'autre cultivé des barbes en forme de torpille dans les Pelungas, et ils étaient l'un et l'autre en uniforme pelungalien. Conséquemment, lorsqu'ils furent à bord du *Cormorang*, ce n'est qu'une fois descendus à moitié route de leurs cabines qu'on les reconnut.

— Et alors? — demandèrent les deux Capitaines d'une seule voix.

— C'est là que Baxter s'interrompt — même s'il écrit à sa famille. Il leur doit tant d'excuses pour avoir été porté manquant et les avoir embêtés, et il tire un si coupable orgueil d'avoir appris au Chef des chansons de music-hall, qu'il s'est contenté de dire qu'on les avait gratifiés « d'une sorte de réception à bord du *Cormorang* ». Elle dura jusqu'à minuit.

— C'est possible. Quid de leur appareil? — demanda Jerry.

— Le *Cormorang* accourut du bout de l'horizon aux Pelungas et en reprit bonne et due possession. Mais j'aurais bien voulu, moi, voir cette réception. Rien que j'aurais aimé comme de voir cette réception. Et ce n'est pas faute d'avoir vu une réception ou deux, moi non plus.

— On donne la communication avec la terre, sir, — dit le Quartier-maître à la porte.

— Le train de douze heures vingt-quatre, — murmura Duckett. — Cela va. (Il se leva, en ajoutant :) Je m'en vais gratter des dos de cochons ces trois jours-là. Foutez-moi le camp!

Le serviteur stylé filait déjà le long de la lisière du quai avec sa valise. *Stephanotis* et *Phlox* retournèrent à leurs bateaux, en manifestant tout haut l'envie et la haine. Duckett s'arrêta un moment à la coupée pour faire signe à son maître-torpilleur, certain Mr. Wilkins, un marin de temps-de-paix, doux et moisi d'aspect, qui depuis quelques années suivait Duckett dans ses énigmatiques fortunes.

— Wilkins, — dit-il tout bas, — d'où sort notre fameuse défense neuve de tribord?

— De la drague, sir, qui dormait quand nous sommes rentrés, — répondit Wilkins du bout de lèvres qu'on eût dit remuer à peine. — Mais celle de bâbord vient de la citerne. Nous avions à atteindre nos amarres dans la barque la nuit dernière, sir, et nous — heu — l'avons trouvée dessus.

— Bien, bien, Wilkins. Laissez les feux de mouillage brûler.

Et le Lieutenant de Vaisseau-Commandant H. R. Duckett fit diligence à la suite de son serviteur dans la direction de la gare. Mais pas assez vite pour dépasser les accents d'une mélodie jouée à bord du *Phlox* sur un accordéon que des voix mâles soutenaient du refrain :

Quand l'voleur a fini d'voler — 'ni d'voler,
Et l'surineur d'suriner — d'suriner,
Il aime entend' l'eau murmurer...

Sous l'empire soit du remords, soit d'une bonté naturelle, Dieu seul le sait, le Lieutenant Duckett sourit au policeman des portes de l'Arsenal.

RUDYARD KIPLING

(Traduit par LOUIS FABULET.)

LETTRES INÉDITES

A

M. ET MME DE MONTHOU

« On trouvera, a dit un éditeur, des lettres de Voltaire jusqu'au jugement dernier. » En voici vingt-sept encore. Elles proviennent du déménagement du château d'Annemasse et appartiennent à madame Camille Clermont, auteur dramatique, qui les a acquises en Savoie et a eu la bonne grâce de nous les communiquer. Voltaire les a adressées, de 1759 à 1771, au baron et à la baronne de Monthou.

Leur premier intérêt est de faire la lumière sur quelques passages de la *Correspondance* publiée de Voltaire. La lettre 4159 de l'édition Moland, en effet, porte comme suscription : A M. le baron de Monthon [1]; et l'éditeur reproduit en note cette conjecture de G. A. : « N'est-ce pas *Montyon* qu'il faut lire? » D'autre part, il est question de madame de Monthou et du château d'Annemasse dans deux lettres de Voltaire à Hennin, Résident de France à Genève, et dans la réponse de celui-ci [2]. L'éditeur, égaré sans doute par l'orthographe *Monthon*, ne semble pas avoir reconnu qu'il s'agissait ici et là de la même famille [3]. Chose curieuse, Ch. Charrot qui, lui, l'a bien vu, lit à tort dans les lettres de 1768 *Monthon* comme dans celle de 1760 et conclut : « Il faut bien lire *Monthon* [4]. »

En réalité — notre publication le prouve — c'est *Monthou* qu'il faut lire. La famille de Monthouz occupe 16 pages dans l'*Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, par le comte E.-Amédée de Foras, où l'obligeante érudition de MM. Girard et Moncel, Bibliothécaires à la Bibliothèque Nationale, a puisé pour nous des renseignements sur la branche qui nous intéresse. Le correspondant

1. Voltaire, *Œuvres complètes*, t. XL, p. 428 (lettre du 20 juin 1760).

2. *Ibid.*, t. XLVI, pp. 93, 94, 96 (lettres 7310, 7311, 7313 des 15 et 18 août 1768).

3. Dans sa *Table générale et analytique* (II, 178), il fait deux notices distinctes, l'une pour le baron de Monthon, l'autre pour madame de Monthou.

4. Cf. Ch. Charrot, *Quelques notes sur la « Correspondance » de Voltaire* (II), *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1912, t. XIX, p. 677.

de Voltaire est François Guillet, baron de Monthoux [1], comte de Marcossay, seigneur d'Annemasse.

Annemasse est une localité assez importante située actuellement dans notre département de la Haute-Savoie. En 1760, elle faisait partie du duché de Savoie. L'extrémité occidentale du lac de Genève la séparait des propriétés de Voltaire, qui avait acheté en 1755 les Délices, à Saint-Jean près de Genève, et dans le pays de Gex, en 1758, le comté de Tourney et Ferney. Un pied de devant en Suisse, les deux pieds de derrière en France, comme il l'écrivait à Thieriot le 24 décembre 1858, le rescapé de Potsdam jouissait de se sentir homme libre.

En 1759, quand commença son commerce épistolaire avec M. de Monthou, les circonstances faisaient apprécier plus que jamais une telle liberté. L'État français était en proie aux pires difficultés. Lally battu dans l'Inde, Montcalm tué au Canada; la rivalité de Contades et de Broglie paralysant nos troupes; ce n'était rien auprès de l'effet produit par les réformes du contrôleur général des finances Silhouette. La suppression de privilèges dans la levée des impôts, la suspension de certains paiements dus par le Trésor public, ameutaient les riches. Diderot écrivait à mademoiselle Volland, le 2 novembre 1759 : « Les dernières nouvelles qu'on nous a apportées de Paris ont rendu le baron (d'Holbach) soucieux. Il a des sommes considérables placées dans les papiers royaux... » Le Président de Brosses se repentait d'avoir cédé sa terre de Tournay, située « à la porte de l'étranger, dans un temps où il n'y a aucune personne qui ne songe à retirer du royaume son argent, s'il y en a ». Quant à Voltaire, il avait des principes : « Pour la France, écrivait-il, il n'y a rien à en dire... Il n'y a qu'à n'avoir point d'argent chez elle. »

Dans ces conditions, l'opération qu'il fit avec M. de Monthou paraît des plus judicieuses. Voltaire avait toujours prêté volontiers aux gentilshommes [2], estimant qu'on ne perd pas plus avec eux qu'avec les juifs et les banquiers, et qu'on y gagne au moins, en place des quartiers en retard, réclame et protection. Ce n'était point toutefois ce qu'il attendait du baron savoyard. Dans les embarras de l'acquéreur d'Annemasse, il vit l'occasion d'un placement sûr. Le fils du notaire Arouet n'ignorait pas les avantages du prêt sur première hypothèque : l'avant-projet de contrat qu'il trace à M. de Monthou est un modèle du genre [3]. Quel taux d'intérêt exigea-

1. Monthoux-sur-Annemasse, terre achetée par cette famille Guillet en 1532. C'est l'orthographe que préfère Foraz pour cette localité, bien que l'ancienne orthographe soit Montou, Monthou et Montheu. *Monthou* voudrait dire : montagne de tuf, où l'on trouve beaucoup de tufs (du mot patois *thou*).

2. Au duc de Richelieu, au prince de Guise, au duc de Wurtemberg, etc. (Voir sur cette dernière affaire H. Jullemier, *Voltaire capitaliste*, *Revue de Paris*, 1er mai 1905, et F. Rossel, *Autour d'un prêt hypothécaire : Voltaire créancier du Würtemberg*, *Correspondance inédite*, 1909).

3. « Il me semble, écrivait-il dès 1737 (5 juin, à Moussinot), qu'en fait d'intérêt

t-il [1]? Nos lettres ne le disent pas. Il semble qu'il ait préféré se payer en nature : il avait des chevaux, et Annemasse produisait de l'avoine en abondance.

Ce serait ici le lieu de donner quelques détails sur l'écurie du seigneur de Ferney, si les renseignements que nous avons à cet égard n'étaient pas si succincts. F. Caussy a montré [2] comment Voltaire s'était mis en tête d'échapper à certains impôts en établissant dans son domaine un « haras royal », et comment — ainsi qu'on le constatera plus bas — il n'en eut que le simulacre. A voir sa connaissance des cours, son insistance à rechercher de l'avoine dans toute la Savoie (car les Monthou finissent par devenir ses courtiers) on se demande s'il n'aurait pas revendu partie au moins des stocks que lui procurait à bon compte son débiteur. Mais ce n'est là assurément qu'une conjecture malveillante [3].

Comment cette affaire se liquida-t-elle? On ne le sait pas au juste. M. de Monthou mort, Voltaire continue sur le même pied avec madame de Monthou; il se vante de ne pas dépouiller la veuve et l'orphelin. Avait-il, à force d'attirer l'avoine d'Annemasse dans ses greniers, récupéré ses fonds? Il est bien difficile de juger, à distance, les spéculations de Voltaire. On a des exemples de sa ladrerie et de sa libéralité, de sa rouerie et de son imprudence [4], sans qu'on puisse être jamais certain du mobile qui le fit agir, en sorte que la louange et le blâme risquent également de porter à faux. Le résultat seul s'impose : Voltaire possédait, à sa mort, plus de deux cent mille livres de rentes.

Voici ces lettres [5] : qu'on veuille bien ne pas oublier, en les lisant, que les premières sont de l'année de *Candide*, et que Voltaire, en même temps qu'il engrangeait avoine et fourrage de Savoie, composait et représentait *Tancrède*, correspondait avec Frédéric II, défendait Calas, adoptait une parente de Corneille, écrivait le *Dictionnaire Philosophique*.

J. POMMIER

et d'argent on ne peut trop mettre les choses au net, et qu'il faut tout prévoir et tout prévenir. »

1. Il prêtait couramment à 4 p. 100 à ses vassaux, à 5 p. 100 aux financiers.

2. Cf. *Revue de Paris* 1907 et 1908 : F. Caussy, *Voltaire Seigneur féodal : Ferney, Tourney.*

3. Il convient pourtant de relever la demande que Voltaire adressa et réitéra au Roi, d'avoir « toute faculté de faire vendre son blé et les fruits de sa terre de Fernex et domaines y compris, sans trouble ni empêchement, dans les pays limitrophes étrangers, à la charge de n'y faire jamais vendre ni blé, ni fruits d'une autre terre... » Cette réserve pouvait, faute de surveillance, rester lettre morte. D'ailleurs, même ainsi formulée, les bureaux conclurent au rejet de cette requête, la faculté en question étant « contraire à toutes les ordonnances ».

4. Imprudence qui pouvait n'être qu'apparente (cf. lettre du 12 janvier 1740 à Moussinot : « Il y a des occasions où il faut savoir perdre. »)

5. Quelques-unes ne sont pas datées, et le manque de recoupements les rend assez difficiles à classer. On a adopté l'ordre le plus vraisemblable. Les lettres précédées d'un astérisque sont de la main d'un secrétaire.

I

A Monsieur le baron de Monthoux,

Monsieur,

Je n'ai que le temps de vous dire que je ferai tout ce que l'état présent de mes affaires peut me permettre pour vous faire plaisir, et pour vous marquer mes respectueux sentiments

V...

II

A Monsieur le baron de Monthou,
en son château, à Monthou.

J'ai heureusement, Monsieur, trouvé l'argent dont vous avez besoin; il est en louis d'or de France, ce sera à vous d'en faire l'usage que vous jugerez à propos en argent de Savoie. L'acte se passera par un notaire de Genève.

Je suis entièrement à votre service et à vos ordres, et avec les plus respectueux sentiments, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE

17 octobre [1759].

III

Je suis prêt, Monsieur, à faire ce que vous demandez et je serai très satisfait d'obliger un gentilhomme de votre mérite et de votre probité; il n'y a qu'à m'envoyer le modèle d'une transaction par laquelle il paraîtra que vous êtes le maître des seigneuries en question [1], et que pour partie du payement de ces acquisitions je vous prête 20 000 livres sous première hypothèque privilégiée. Il faut que le notaire exprime toutes les conditions fidèlement et nettement; que copie de vos contrats d'acquisition soient jointes (*sic*) à la copie du contrat qui sera passé entre nous. Tout étant en règle et en forme je vous donnerai une lettre de change sur Lyon [2] de 20 000 de France. Cette affaire ne doit être sujette à aucune difficulté.

1. D'après Foraz, M. de Monthou avait acheté Annemasse le 29 mars 1759.
2. Voltaire avait à Lyon, chez le banquier Tronchin, au moins 500 000 francs.

Je ne veux avoir affaire à aucun créancier; il est nécessaire que la terre sur laquelle je vous prête de l'argent soit franche et quitte, que le revenu de mes 20[1] livres soit assuré sans aucune réserve sur cette terre, sans être assujetti à aucun droit, à aucun impôt, à aucune diminution et surtout à aucun procès avec personne et que je sois premier créancier par privilège; votre intérêt et le mien exigent que la chose soit d'une netteté extrême.

A vos ordres et sans cérémonie. Votre très humble et obéissant serviteur.

V...

IV

A Monsieur le baron de Monthou,
chez M. Mirabaud, qui voudra bien lui faire rendre la lettre.

Je vous supplie, Monsieur, de ne pas oublier les papiers stipulés dans le contrat; j'ajoute à cette importunité celle de vous demander de l'avoine et du blé; à l'égard de l'avoine je compte que le marché de Genève sera notre règle. Mais comme le prix varie toutes les semaines, il vaudrait mieux que nous fixassions un prix moyen. Il en sera de même du blé. J'attends là-dessus vos ordres, le tout sans cérémonie, elles sont bien inutiles surtout quand il s'agit de blé et d'avoine.

Mille respects.

V...

19 novembre.

V

A Monsieur le baron de Monthou,
à son château d'Annemasse.

M. Mirabaud est prié de faire rendre cette lettre.

J'ai vingt chevaux[2] qui se recommandent aux bontés de monsieur le baron de Monthou, ainsi que leur maître qui n'est pas plus gras qu'uex.

1. Pour 20 000.
2. Le 24 décembre de l'année précédente, Voltaire parlait seulement de douze chevaux; mais sa lettre du 9 novembre 1759 à de Brosses en mentionne vingt. Son budget de 1768 n'en comporte que douze.

M. de Lorme se recommande aussi à ses soins pour les papiers qui sont nécessaires à la validité du contrat.

Je lui présente mes respects et à madame la baronne.

V...

Aux Délices, 24 novembre.

*VI[1]

24 novembre 1759.

Monsieur, avec cérémonie, ou sans cérémonie, je suis à vos ordres, je vous envoie la lettre de votre procureur; l'avoine est actuellement à six florins de Genève. Son plus bas prix est à cinq et son plus haut à treize. Six florins et demi est le prix moyen.

Vous réglerez, Monsieur, ce qui conviendra à l'égard des papiers que M. de l'Orme demande, et qu'il dit être absolument nécessaires, je m'en remets à la diligence de M. Mouton.

Vous me feriez plaisir, Monsieur, de me marquer le prix du blé coupe de Genève; pensez-vous qu'il augmentera cet hiver?

Entre nous autres cultivateurs et amateurs de la campagne nous pouvons parler sans honte de ces détails, qu'on méprise trop dans les Cours[2].

Je présente mes respects à madame la baronne de Monthou. Votre très obéissant serviteur.

VOLT...

VII

A Monsieur le baron de Monthou,
en son château d'Annemasse.

Mon cher Monsieur, je n'ai point de fourrage, pouvez-vous m'en faire avoir? et à combien?

J'ai un beau cheval entier[3] à vendre, pouvez-vous vous en

1. Les quatre derniers mots et la signature sont de la main de Voltaire.

2. Voltaire n'était pas le seul à s'intéresser à la culture. L'influence du docteur Quesnay y tournait les esprits. Des sociétés d'agriculture furent créées en 1760. « Officieux zélé », comme dit Caussy (*Voltaire seigneur de village*, p. 131), Voltaire chanta les projets champêtres du ministère dans l'*Épître sur l'agriculture*.

3. On lit dans la *Correspondance de Grimm* (août 1764) : « Lorsque j'étais à

accommoder? Il est monté par le porteur de ce billet. Je me recommande à vos bontés sans cérémonies, prêt à vous servir en tout ce que vous m'ordonnerez.

V...

Mardi, aux Délices.

VIII

Je vous remercie, Monsieur, de vos bontés et de toutes vos attentions auxquelles je suis infiniment sensible.

Dès que je pourrai sortir je ne manquerai pas de venir vous voir dans votre beau château d'Anemas et de vous y renouveler tous mes sentiments pour vous.

Bannissons les cérémonies et n'écoutons que notre cœur.

VOLTAIRE

Aux Délices.

IX

Bannissons pour jamais, Monsieur, les vaines cérémonies. J'ai reçu l'avoine, mes chevaux et moi nous vous remercions. Plus vous nous gratifierez de semblables envois plus vous nous ferez plaisir.

Je vous supplierai d'envoyer le plus tôt que vous pourrez les papiers absolument nécessaires pour la consommation de notre affaire. Je suis d'ailleurs à vos ordres et je ne souhaite du loisir, de la santé et de beaux jours que pour venir vous assurer de mon sincère respect, vous, monsieur, et madame votre femme.

V...

Jeudi.

X

Aux Délices, 2 décembre 1759.

Monsieur,

Les inquiétudes des jurisconsultes de Genève m'en donneraient si votre parole d'honneur ne me rassurait. Ils pré-

Genève, il y a quelques années, M. de Voltaire avait fait l'acquisition d'un étalon danois bien vieux, avec lequel il se proposait d'établir un haras dans sa terre. Il avait une demi-douzaine de vieilles juments... Ses essais ne furent point heureux; les efforts du vieux danois ne fructifièrent point. » Le « beau cheval entier » ne serait-il pas cet étalon sur le retour, qu'au bout de ses déconvenues Voltaire aurait cherché à passer à son débiteur savoyard?

tendent que le contrat n'a point son effet puisqu'on a manqué à la clause principale de rapporter les pièces justificatives qui prouvent que l'argent à vous prêté, Monsieur, est pour prix non payé de la terre d'Anemas. Ils disent que je perds ma sûreté et mon hypothèque si je ne fais les diligences nécessaires. Je vous supplie instamment, Monsieur, de nous épargner à tous deux un tel désagrément. Vous êtes le maître d'exiger le reçu de l'argent que vous avez donné; il n'y a rien de si simple et de si facile, il est même difficile de comprendre que ceux à qui cet argent est dû tardent tant à le recevoir. Je vous prie, Monsieur, de m'honorer d'une réponse prompte et positive; à l'égard de l'avoine, nous n'aurons pas de difficulté sur le prix et vous me ferez plaisir de m'en envoyer beaucoup.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments qui vous sont dus, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE

Il y a une note de la main de M. de Monthou, disant : Pour le prix de l'avoine M. de Voltaire m'écrit qu'on n'aura pas de différend.

*XI

[Décembre 1759 [1]].

Monsieur le baron de Monthou, au château d'Annemasse.

Recommandée à M. Mirabaud.

Monsieur,

Une indisposition de quelques jours m'a privé jusqu'à présent de répondre à l'honneur de votre dernière lettre par laquelle vous me fîtes savoir l'emploi des 12 000 livres; je n'ai jamais douté de votre exactitude, je vous avais seulement averti des difficultés qu'on me faisait à Genève; je vous serai très obligé de vouloir bien me procurer le plus que vous pouvez d'avoine. Si vous pouvez m'en faire fournir trois à quatre cents coupes à 4 livres de France comme vous l'avez proposé dans vos lettres, vous vous acquitterez insensible-

1. Date marquée sur l'extérieur de la lettre.

ment d'une grande partie de votre dette, sans débourser d'argent : ce marché pourrait durer longtemps et serait commode pour vous et pour moi.

Je serai toujours à vos ordres; et j'ai l'honneur d'être, avec le plus respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE

Note de M. de Monthou (sur l'extérieur de la lettre) : Voltaire — par laquelle il m'offre 4 francs de France la coupe de l'avoine à continuer les années suivantes.

XI *bis* (éd. Moland, nº 4159).

20 juin 1760.

A Monsieur le baron de Monthou.

Monsieur, puisque vous me mettez des *Monsieur* en sentinelle, je vous en mettrai aussi; mais je vous dirai que j'ai plus besoin d'avoine que de traducteurs [1].

... Je ne sais si j'engraisse mes libraires, mais mes chevaux sont bien maigres; et comme j'ai beaucoup plus de chevaux que d'imprimeurs, je vous demande instamment votre protection pour une vingtaine de coupes d'avoine, en attendant que vos belles récoltes passent dans mes greniers. Si Dieu me prête vie, vous ne débourserez pas un sou pour me payer mes 12 000 francs. Je me suis brouillé avec les bœufs; ils marchent trop lentement; cela ne convient point à ma vivacité. Ils sont toujours malades; je veux des gens qui labourent vite et qui se portent bien.

Mille respects à madame la baronne de Monthou.

*XII

A Madame la baronne de Monthou [2].

Madame,

Si ma santé me le permettait, j'aurais l'honneur de venir vous présenter mes remerciements et de recevoir vos ordres; et madame Denis partagerait avec moi ces devoirs. Dès que nous pourrons disposer d'un moment, Madame, nous ne

1. Il semble que le baron de Monthou avait proposé de faire traduire l'*Histoire de Russie sous Pierre le Grand*, que Voltaire imprima en 1759.

2. Catherine-Josephte de Loras du Saix, deuxième femme du baron de Monthoux, lui donna six enfants.

manquerons pas de venir vous marquer l'intérêt que nous prenons à votre santé et à l'accroissement de votre famille. Nous viendrons vous dire nous-même que mon nom de baptême est François et celui de madame Denis Marie-Louise [1]. Nous faisons bien des vœux pour la prospérité de la mère et des enfants nés et à naître [2].

J'ai l'honneur d'être, avec bien du respect, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE

Au château de Ferney, 12 mars 1761.

Monsieur de Monthou me fera plaisir de m'envoyer le plus d'avoine qu'il pourra.

*XIII

Aux Délices, 31 mars 1761.

A Monsieur le baron de Monthou à Annemasse.

Monsieur,

J'aurai l'honneur, dès que je le pourrai, de venir vous rendre mes devoirs à vous et à madame la baronne de Monthou; une maladie épidémique nous a forcé de revenir aux Délices. C'est pour madame Denis et pour moi une grande consolation d'être un peu rapprochés de vous. Je vous suis très obligé, Monsieur, de l'avoine que vous voulez bien m'envoyer; mais je voudrais que vos chevaux vinssent la manger pendant que vous mangeriez nos poulets aux Délices. Je vous souhaite, Monsieur, et à madame la baronne, une meilleure santé que la mienne.

Je crois que vos montagnards vous trompent, l'avoine n'a pas coûté à Genève plus de six florins et demi cette année et en dernier lieu elle était à six florins. Pour moi, Monsieur, je tiendrai toujours le marché que vous avez bien voulu faire

1. La fille que madame de Monthou mit au monde, selon Foraz, le 24 mars 1761, fut en effet prénommée Marie-Louise.

2. Othon-Laurent-François naîtra le 2 juin 1762. Il est vrai que déjà une fille, née le 1er juin 1758, avait été prénommée Gabrielle-*Françoise* : M. de Monthou avait, on l'a vu, le même prénom que Voltaire.

avec moi; je vous prie de m'en envoyer beaucoup, je crois que c'est votre avantage, je suis en tout à vos ordres.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, bien respectueusement votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE

*XIV

A Monsieur le baron de Monthou, à Annemasse.

Recommandée à M. Mirabaud.

Monsieur,

Ma mauvaise santé ne me permet plus les détails de ménage. Madame Denis à qui je donne Ferney[1] et les Délices veut bien avoir la bonté de s'en charger. Si vous avez celle de lui envoyer de l'avoine, elle vous la paiera argent comptant. Mais au préalable il est nécessaire que nous fassions notre compte afin que nous puissions voir comment nous sommes ensemble, et quels arrangements nous prendrons.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien venir aux Délices ou d'y envoyer un homme chargé de votre procuration.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments les plus respectueux, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE

Aux Délices, 31 mai 1762.

XV

21 juin 1762, aux Délices.

A Monsieur le baron de Monthou, à Annemasse.

Recommandée à M. Mirabaud, à Genève.

Monsieur,

J'ai déjà eu l'honneur de vous écrire que je suis dans la nécessité de régler mes affaires et que je vous priais d'envoyer un homme qui terminât nos comptes ou d'avoir la bonté de venir vous-même à votre loisir.

1. En réalité Voltaire avait acheté Ferney au nom de sa nièce; l'interposition de madame Denis semble bien n'être ici qu'un prétexte.

J'ai vainement attendu votre réponse.

Je vous écris encore pour vous prier de ne pas m'oublier.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur,

VOLTAIRE

*XVI

Aux Délices, 24 juin 1762.

A Monsieur le baron de Monthou.

Madame Denis et moi, Monsieur, nous serons bien plus aises de vous voir avec madame de Monthou que de finir nos comptes.

Cependant comme nos arrangements sont indispensables, et très aisés à faire, nous les terminerons à la première entrevue.

Vous connaissez les sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE

XVII

Aux Délices, 30 Juillet.

Monsieur,

Si vous ne pouvez venir vous-même ni envoyer un homme de votre part, je vous prie de m'envoyer un mémoire de l'avoine fournie qui sera comparé avec le mien et M. Delorme réglera la manière dont nous sommes ensemble. Ayez la bonté, Monsieur, de m'adresser avec ce mémoire un plein pouvoir de M. Delorme de liquider ce que vous me devez afin que l'affaire soit nette comme elle doit l'être entre vous et moi.

J'ai l'honneur d'être, avec les plus respectueux sentiments, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE

A Monsieur le baron de Monthou, en son château d'Annemasse, en Savoie. Recommandée à M. Mirabaud, à Genève.

*XVIII[1]

Madame Denis qui est un peu malade ne saurait avoir l'honneur d'écrire à M. de Monthou; il est supplié de vouloir bien avoir la bonté de lui mander quand il pourra lui envoyer de l'avoine. On s'arrangera avec M. le baron de Monthou comme par le passé. M. de Voltaire tiendra compte de cette avoine sur ce que M. de Monthou peut lui devoir.

Je présente mes respects à monsieur et à madame de Monthou,

VOLTAIRE

27 août 1762.

Note de M. de Monthou sur la lettre : « De Voltaire m'écrit qu'on s'arrangera comme par le passé pour l'avoine. »

XIX[2]

A Madame la baronne de Monthou, à Annemasse.

Du courage, Madame, cette vie est pleine de malheurs, c'est le partage de l'humanité.

Madame Denis est malade, je deviens aveugle et c'est ce qui fait que je ne peux avoir l'honneur de vous écrire de ma main. Si je perds la vue je ne perdrai jamais les sentiments qui m'attachent à vous. Je suis entièrement à vos ordres et je n'ambitionne que de vous consoler et de vous servir. Madame Denis vous en dit autant.

J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE
gentilhomme de la Chambre du Roi[3].

12 février 1763, à Ferney.

*XX

Madame Denis et moi nous étions flattés d'avoir l'honneur de vous voir à notre passage. Vous savez combien nous nous

1. Les compliments de la fin sont de la main de Voltaire.
2. M. de Monthou était mort le 25 janvier 1763.
3. Il avait ce titre depuis 1746.

intéressons à tout ce qui vous touche. Nous vous supplions de ne pas douter de nos sentiments. Votre intendant nous avait promis de l'avoine dont nous manquons absolument, nous vous prions de vouloir bien lui ordonner d'acquitter sa promesse.

J'ai l'honneur d'être bien respectueusement, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE

26 décembre 1763, à Ferney.

XXI

Nous remercions tendrement madame la baronne de Monthou, elle sait combien nous lui sommes attachés, madame Denis et moi. Je lui présente mes très humbles respects,

VOLTAIRE

XXII

A Ferney, 29 juillet 1764.

Madame,

Si vous pouvez par votre entremise nous procurer de l'avoine, madame Denis et moi vous serons très obligés. Il nous en faudrait environ 40 coupes que nous paierions comptant. Nous vous demandons bien pardon de notre importunité. Nous comptons sur vos bontés; votre régisseur qui connaît la Savoie peut aisément nous rendre ce service. Vous savez, Madame, à quel point nous vous sommes attachés.

J'ai l'honneur d'être, avec bien du respect, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE

XXIII

A Ferney, 19 juin 1765.

Étant ruiné en bâtiments, je suis obligé de vous supplier d'ordonner à votre homme d'affaires de me payer en argent ou en avoine, à votre choix. Mais s'il me paie en avoine il faudrait qu'il l'envoyât à Ferney, l'état de mes affaires m'ayant obligé de me défaire des Délices.

J'ai l'honneur d'être, avec bien du respect, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE

*XXIV

A Ferney, 13 janvier 1766.

Madame,

Toute la maison de Ferney vous remercie et est à vos ordres; si ma vieillesse et ma santé me le permettaient, j'aurais l'honneur de venir moi-même les prendre chez vous.

Je suis avec bien du respect, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE

XXV

A Madame la baronne de Monthou.

21 mars 1768[1], à Ferney.

Madame,

Il n'y a rien que je ne fasse pour adoucir l'état où vous êtes; j'ai proposé à votre homme d'affaires tous les tempéraments qui pourraient vous plaire; j'attendrai d'ailleurs le terme de trois mois que vous prescrivez, et je tâcherai de vous témoigner en toute occasion les sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Madame,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE

XXV *bis.*

Voltaire à Hennin (éd. Moland, nº 7310).

Ferney, 15 auguste 1768.

... A propos, Monsieur, on dit que vous avez été dîner au château d'Annemasse. Est-ce que vous voulez l'acheter? Vous me feriez plaisir. Mais n'auriez-vous pas vu là un M. de Foncet, qui prétend arranger l'hoirie et peut-être acheter la terre en payant les créanciers? S'il y a

1. L'année 1767 n'avait pas été toujours bonne pour Voltaire : il avait perdu vingt mille écus dans la banqueroute des Gilli à Cadix. Il se plaint fort en 1768 — est-ce sincère? — de ses affaires délabrées. C'est alors qu'il réforma, pour en réduire les dépenses, son train de vie à Ferney.

quelque chose sur le tapis, soyez assez bon pour m'en faire confidence. Je suis facile en affaires; et d'ordinaire, quand on me rend les trois quarts et même la moité de l'argent que j'ai prêté, je crois avoir fait un excellent marché...

Hennin à Voltaire (*Ibid.*, nº 7311).

Il est vrai, Monsieur, que madame de Monthou s'étant adressée à moi dans l'embarras où elle se trouve, j'ai été bien aise de rendre service à cette brave dame, qui est fort à plaindre. J'ai eu une conférence avec M. de Foncet, dans laquelle il a été question de votre créance, Votre bon cœur vous a fait hasarder de l'argent sur une terre déjà hypothéquée. Cependant, si l'arrangement projeté a lieu, vous ne perdrez au plus que ce que vous avez bien voulu perdre...

XXV *ter*.

Voltaire à Hennin (*Ibid.*, nº 7313).

Ferney, 18 auguste.

... Je vous prie de croire que j'ai l'hypothèque la plus assurée sur la terre d'Annemasse, attendu que j'ai prêté expressément pour en faire l'acquisition, et pour prix non payé. J'ai été substitué aux droits de M. de Barol, ci-devant possesseur de cette terre. J'en ai la reconnaissance. Toutes les règles ont été observées dans mon contrat.

Je plains beaucoup madame de Monthou, et sa rage de se remarier. Je souhaite que ses autres créanciers entrent comme moi dans quelque composition.

Voulez-vous bien avoir la bonté, Monsieur, de me marquer si M. de Foncet veut pêcher Annemasse, soit en eau claire, soit en eau trouble. Je n'aurai pas à me reprocher d'avoir dépouillé la veuve et l'orphelin; et si vous accommodez cette affaire, je vous serai très obligé de me faire rendre quelques sous pour les louis d'or que j'ai donnés...

*XXVI

A Madame la baronne de Monthou.

14 mai 1769.

Madame,

Vous ne pouviez me donner une nouvelle plus consolante dans le triste état où je suis. Les maladies cruelles qui m'accablent ne me permettent pas de venir vous féliciter, mais elles ne dérobent rien à ma sensibilité. La fièvre que j'ai depuis deux mois me sépare entièrement de tout le monde, et je ne me flatte pas de pouvoir sortir de mon lit de plus d'un mois.

Je ne suis point étonné que madame la générale de Saint-Pierre fasse des actions nobles et généreuses, sa réputation me rend tout croyable d'elle. Je me flatte qu'enfin vous serez heureuse autant que vous méritez de l'être.

J'ai l'honneur d'être, avec bien du respect, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE

La précipitation fait qu'on ne peut faire d'enveloppe.

*XXVII

14 janvier 1771, à Ferney.

Je suis très sensible, Madame, au souvenir dont vous m'honorez. Je me flatte que vos affaires sont actuellement en ordre, et votre cœur en paix[1].

Vous êtes dans une ville agréable, et pleine de gens de mérite, vous y veillez à l'éducation de vos enfants, vous les rendrez dignes de vous, et je me flatte qu'ils contribueront à votre bonheur auquel je m'intéresserai toujours.

J'ai l'honneur d'être, avec bien du respect, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE

A Madame la baronne de Monthou, à Chambéry.

1. Allusion, semble-t-il, à la « rage » qu'avait eue la baronne de se remarier (cf. *supra* lettre XXV *ter*).

L'INDE ET LE MONDE

CIVILISATION INDIENNE ET CIVILISATION HUMAINE

Un préjugé puéril que la science historique a battu en brèche dans l'Occident sans arriver à l'en expulser, mais que l'Orient continue à entretenir avec une sorte de piété, veut que chaque peuple soit, à ses propres yeux comme aux yeux du monde entier, l'auteur exclusif de sa propre civilisation et qu'il ne doive rien à l'étranger. Des esprits surannés, restés au stage d'un passé lointain, croient encore trop souvent que la barbarie commence aux frontières du pays natal. C'est ainsi qu'on voit, sur les anciennes cartes géographiques, à l'entour de la contrée spécialement figurée, un espace blanc, nu, vide de noms et d'indications. Il semble que l'honneur national aurait à souffrir, s'il fallait reconnaître à des voisins la moindre part d'influence. L'amour de la patrie, comme l'amour de Dieu, peut dégénérer en fanatisme stupide; il faudrait, pour satisfaire les maniaques du chauvinisme, que tous les arts, toutes les sciences, toutes les découvertes, toutes les inventions aient surgi du sol priviligié qui a eu l'honneur de les porter.

La réalité proteste contre cette conception puérile : la civilisation est une œuvre collective où chacun travaille pour l'avantage de tous. Sans remonter trop haut dans ces annales du passé que notre temps s'applique à déchiffrer,

jetons les yeux sur la Grèce, bienfaitrice du monde, dispensatrice de beauté, de sagesse et de vérité. Il n'est pas un peuple, sur toute l'étendue de la terre, qui ne soit aujourd'hui son débiteur. Mais à qui n'avait-elle pas elle-même emprunté? Elle avait, de son propre aveu, reçu l'écriture des Phéniciens, la philosophie des Égyptiens; mieux instruits qu'elle de son propre passé, nous atteignons maintenant au-dessous de la Grèce classique une civilisation « égéenne » tout imprégnée d'influences orientales. La génération spontanée, chassée des sciences biologiques par les expériences de Pasteur, n'a point à espérer de refuge dans l'histoire. Qu'on ne vienne pas alléguer, en manière de réfutation, l'incertitude des périodes lointaines; les temps plus rapprochés n'en laissent apparaître que plus clairement la même vérité. Il suffit de rappeler l'histoire de notre littérature; au XVIe siècle c'est l'étude des modèles grecs et latins qui suscite les chefs-d'œuvre de la Renaissance; bientôt après l'Italie impose son goût subtil et maniéré; l'Espagne triomphe ensuite dans l'œuvre de Corneille; Racine associe dans la même dévotion Euripide et la Bible. L'Angleterre, mère des libertés politiques, préside à notre XVIIIe siècle; après la Révolution, l'Allemagne romantique lui succède. Et tout récemment encore le théâtre scandinave, le roman russe ont marqué leur empreinte sur l'esprit français.

Est-ce à dire qu'il n'existe pas de génie national? Tant s'en faut! C'est dans cette œuvre d'absorption qu'il manifeste au contraire toute sa puissance. Qu'est-ce, en effet, que le génie national, si ce n'est la fusion harmonieuse des goûts et des tendances répartis entre les groupes divers dont l'ensemble forme la nation? Pour qu'une nation existe, il ne suffit pas de juxtaposer des territoires et de les soumettre à l'unique autorité d'un maître commun. Un conquérant brutal peut par de tels moyens fonder un empire; son œuvre éphémère disparaît avec lui. Pour qu'une multitude d'hommes se soude dans cette unité supérieure qui constitue une nation, il faut qu'elle ait pris conscience, par les triomphes et par les deuils, d'une raison d'être intime qui totalise ses expériences, ses espérances, ses aspirations. Il ne s'agit pas là d'une entité mystique, mais d'une donnée de fait : Entre tous les grou-

pements de hasard qu'a tentés le caprice de l'histoire, la conscience nationale n'a retenu que les unions sincères, normales, et profondes. Les arrachements temporaires dus à la violence ne font que surexciter par l'épreuve de la douleur un sentiment net et précis d'unité nationale; le pays mutilé se sent atteint dans l'équilibre nécessaire de ses forces vives. Dans l'intérieur d'un organisme puissamment constitué, un esprit commun ne tarde pas à se dégager par le jeu même de la vie. A l'occasion des doctrines ou des œuvres soumises à l'appréciation de l'opinion publique, les accords et les désaccords qui se manifestent laissent apparaître un résidu de préférences collectives, qui s'affirme définitivement dans un choix d'œuvres ou d'idées consacrées désormais comme « classiques ».

La fonction du génie national est donc essentiellement critique; la création reste toujours le privilège d'individualités exceptionnellement douées. Encore faut-il reconnaître que la société exerce même dans ce domaine une part d'influence, puisque ses préférences manifestées tendent à enfermer dans un cadre préalable l'invention créatrice. Dès lors, l'antinomie qu'on essayait de poser entre le génie national et les apports étrangers s'évanouit. Dans le perpétuel mouvement d'échanges qui met constamment en circulation tous les produits de l'activité humaine, le génie national choisit avec la sûreté de l'expérience acquise la part qu'il croit utile de s'assimiler, et il élimine le reste. Il enrichit son propre fonds sans l'altérer, aussi longtemps du moins qu'il reste maître d'agir à son goût; lié à l'existence de la nation, il est condamné à disparaître avec la nation qui s'exprimait en lui. La Grèce conquise avait pu, suivant la célèbre formule du poète Horace, « conquérir son farouche vainqueur »; le génie grec ne survécut pas longtemps à l'indépendance de la Grèce. Mais si sa force de production était évanouie, sa puissance de fécondation se perpétuait, pour ainsi dire, jusque dans son cadavre; retrouvé par l'Occident chrétien après des siècles d'oubli, il lui donnait la Renaissance et changeait le cours de l'histoire.

L'Inde pourtant, à l'en croire, semble avoir échappé à la loi commune. Ses traditions, consignées dans l'immense litté-

rature des brahmanes, ne savent rien de précis sur le monde environnant; la nature même paraît s'être plu à tracer autour d'elle une frontière d'isolement splendide. Une ligne ininterrompue de montagnes colossales barre le passage au nord; à l'est et à l'ouest, ses côtes inhospitalières baignent dans un Océan périlleux; entre la mer et la montagne, un désert de sables mouvants défend le seuil resté ouvert le long de l'Indus. On dirait qu'une divinité malicieuse a voulu tenter ici, dans des conditions idéalement favorables, une expérience d'humanité en vase clos. La société elle-même s'est appliquée de son côté à seconder l'œuvre de la nature; il serait difficile de retrouver ailleurs un système d'institutions qui tende aussi résolument à exclure l'étranger. Je n'ai pas besoin d'insister ici sur l'originalité du système des castes; on peut vanter les services qu'il a rendus à l'Inde ou critiquer ses graves inconvénients; quelque opinion qu'on professe, il faut reconnaître qu'en principe il érige autour de l'Inde une barrière infranchissable. Ailleurs, on peut aspirer au droit de cité, à la naturalisation; ici, il faut se résigner à rester éternellement au dehors, si le hasard de la naissance ne vous a pas ouvert automatiquement la porte.

Ces conditions singulières, en combinant leur efficacité, ont créé un amalgame humain d'un type unique, qu'on hésite à définir. L'Inde n'est pas une unité ethnique, aucun peuple ne trahit aussi nettement l'extraordinaire diversité de ses origines. L'Inde n'est pas une unité linguistique; les parlers y sont encore beaucoup plus nombreux que les races. L'Inde n'est pas pourtant une pure expression géographique, vide de valeur humaine, déterminée seulement par des accidents du sol, soit reliefs, soit dépressions. Personne ne conteste qu'il existe une civilisation indienne, caractérisée par la prédominance d'un idéal, d'une doctrine, d'une langue, d'une littérature et d'une classe. De l'Himalaya jusqu'à Ceylan, les esprits cultivés et les âmes simples acceptent la même loi transcendante (*dharma*) liée à l'éternité des transmigrations (*samsāra*) et à la rétribution inévitable des actes à travers la série des existences (*karman*). Religions et philosophies s'accordent à prêcher le néant de l'individu, la vanité illusoire des choses. Le sanscrit, langue des Dieux, jouit encore d'un

prestige deux ou trois fois millénaire. Vyāsa, Vālmīki, Kālidāsa sont reconnus unanimement comme des modèles de goût, de poésie, de style. Le brahmane est partout vénéré comme une sorte de divinité terrestre.

Mais, l'Inde en est la preuve, une civilisation ne suffit pas pour faire une nation. La comparaison avec les grands peuples classiques montre trop clairement ce qui manque à l'Inde. Et quand je parle de l'Inde, je n'entends parler que de l'Inde ancienne; je refuse résolument de me mêler aux polémiques et aux passions de l'heure présente. La science qui veut rester fidèle au culte sincère de la vérité doit se maintenir dans ces hauteurs sereines « templa serena », que vantait le poète latin, ou pour emprunter le langage du bouddhisme, dans le « plan des lois » (*dharmadhātu*) où les phénomènes en quelque sorte sublimés perdent la puissance de souillure et de trouble qui leur était naturellement inhérente. Qu'on se rappelle l'admirable scène de *Sakuntalā* où le roi Dusyanta redescend du paradis, en compagnie de Mātali, dans le char d'Indra. Il frémit encore du combat qu'il vient de soutenir contre les Asuras démoniaques; son cœur palpite encore au souvenir de l'épouse bien-aimée qu'il a répudiée dans un moment d'oubli; le tumulte des passions gronde, mal comprimé, au plus profond de son âme. Mais le char aérien approche de l'ermitage sacré où l'ascète Kaśyapa pratique et enseigne la sagesse; et soudain le roi se sent gagné par un apaisement inconnu. Il est digne alors de pénétrer dans l'asile des sages, où la destinée lui ménage encore une faveur suprême.

Et nous aussi, au seuil du domaine où règne la science radieuse, nous devons oublier les vaines agitations, si nous voulons nous rendre dignes de contempler au moins quelques lueurs de la vérité. J'ai dit que l'Inde, unie dans une civilisation commune, n'avait pourtant pas formé une nation. Il a manqué à ce corps immense la hiérarchie des fonctions qui, dans les organismes supérieurs, règle, contrôle et distribue les mouvements de la vie. La nation a, comme les individus, un cœur et un cerveau où convergent et d'où rayonnent en perpétuels échanges les activités collectives. Rien d'essentiel ne s'accomplit sans leur intermédiaire; les

accidents les plus lointains s'y enregistrent et réagissent sur eux; les secousses qui les ébranlent compromettent la vigueur et la durée de l'ensemble. La Grèce, morcelée en cités innombrables, dispersée comme en fragments à travers l'étendue des mers, depuis le littoral asiatique jusqu'à la Sicile, s'ordonne autour d'Athènes. Supprimez Athènes, et l'histoire grecque n'est plus que de la poussière. L'Empire Romain, qui va de l'Atlantique à l'Euphrate, se confond pourtant avec sa capitale; le dernier poète du latin classique, Rutilius Numationus, résumait dans une formule saisissante l'œuvre de Rome : « Avant c'était le monde; et toi, tu en as fait la Ville ».

Urbem fecisti qui prius orbis erat.

Il serait oiseux de marquer ici ce qu'est Londres pour la nation britannique, Paris pour la nation française. En face de ces noms pour ainsi dire synthétiques, où faut-il chercher le centre de l'Inde? Est-ce à Bénarès, foyer intense d'activité religieuse, mais qui n'a joué aucun rôle dans la vie politique du pays? à Pâtaliputra, à Kanyâkubjâ, à Ujjayinî, à Pushkalâvatî, à Pratishthana, à Kânchî, dans tant de capitales qui brillèrent d'une splendeur éphémère pour s'abîmer ensuite dans une banale médiocrité? Comme des feux follets qui s'allument et s'éteignent au hasard dans le silence de la vaste nuit, elles se sont évanouies avant d'avoir arrêté le regard d'un chroniqueur.

Et c'est là que se trahit, plus cruellement encore, l'incohérence douloureuse de cette masse immense. L'Inde n'a pas d'histoire. Une nation, comme une famille, a ses archives, où elle dépose et surveille précieusement les titres de noblesse qui sont l'honneur de son passé et la garantie de son avenir. Elle a ses annales qui affirment, au-dessus des générations passagères, la continuité consciente de la tâche collective. Elle a ses grands hommes, en qui elle se plaît à incarner son idéal; elle les vénère comme ses guides et ses protecteurs sur la voie énigmatique du temps; elle défend jalousement leur mémoire contre les menaces de l'oubli; elle recueille, comme des reliques précieuses, même les moindres indices qui précisent leur souvenir. L'Inde a bien sauvé

quelques grands noms de son passé religieux ou littéraire; mais elle n'a préservé ces noms qu'en les noyant dans la brume du rêve ou dans les fantaisies contradictoires de la fiction. Elle a eu un Śamkara, grand peut-être comme un François d'Assise et comme un Luther. Qu'en a-t-elle fait? Un héros de miracles vulgaires et de tournois scolastiques, si pâle, si incolore, si flou, si dénué de réalité qu'elle le promène à volonté des millénaires qui précèdent le Christ jusqu'au premier millénaire de l'ère chrétienne. Pas un nom, pas un fait pour fixer exactement sa place dans la suite des siècles. Et pourtant il s'agit d'une personnalité hors ligne qui marque une des phases décisives de la pensée humaine et qui survit encore profondément empreinte dans l'âme de l'Inde actuelle! L'Inde a eu un Kâlidâsa, poète exquis, créateur ingénieux de formes et d'images, interprète harmonieux des plus nobles émotions. Qu'en a-t-elle fait? Un héros de bons mots et de mauvais tours qu'elle installe avec indifférence soit à la cour d'un roi Vikramâditya qu'elle relègue au 1er siècle avant l'ère chrétienne, soit à la cour du roi Bhoja, qui règne dix siècles plus tard. En revanche, elle multiplie les détails les plus copieux sur les Pândavas, sur Râma, sur les innombrables figures de sa légende épique, qu'elle pourrait à juste titre s'enorgueillir d'avoir créées, car elle en a fait les dépositaires d'un magnifique idéal; mais prise aux séductions de ses propres rêves, elle a préféré pour s'y abandonner fuir les spectacles moins complaisants de la réalité.

Et, par une anomalie sans exemple dans le reste de l'humanité, c'est par les enseignements de l'étranger qu'elle a commencé à connaître sa véritable grandeur. Le plus grand de ses fils, le Bouddha, elle l'avait oublié. Tandis que le Tibet, la Chine, la Corée, le Japon, l'Indochine répétaient pieusement la biographie du maître, les yeux tournés vers son berceau, l'Inde qui lui avait donné le jour ne savait plus rien de lui. En vain le Népal gardait dans sa vallée les originaux sanscrits des textes sacrés; en vain Ceylan préservait avec une fidélité plus que deux fois millénaire, malgré les révolutions, les invasions, les conquêtes, le trésor des Trois Corbeilles bouddhiques rédigé dans un dialecte indien, le pali, frère cadet du sanscrit; le nom du Bouddha, voué

d'abord à l'exécration par le brahmanisme triomphant, avait bientôt disparu dans l'universelle indifférence, sans provoquer une seule fois un effort de sympathie ou de curiosité. C'est l'Europe qui a rendu le Bouddha à l'Inde. Par ses voyageurs, par ses missionnaires, par ses savants, l'Europe avait retrouvé du plateau tibétain au littoral du Pacifique les traces éclatantes de l'activité bouddhique; elle voulut en savoir davantage : Hodgson et Burnouf donnèrent à la science, l'un les matériaux, l'autre les faits. Et l'Inde stupéfaite connut, par l'admiration du monde, la grandeur du fils qu'elle avait dédaigné. Parmi les rois de l'Inde, il en est un qui éclipse même les plus glorieux; c'est Aśoka le Maurya. Maître d'un puissant empire fondé par son aïeul, étendu par ses armes, et qui couvrait l'Inde entière, il s'était assigné la tâche de pratiquer et de propager le bien; ses édits, gravés sur des roches et sur des piliers dans toutes les provinces soumises à son autorité, prêchent dans un langage simple et familier les plus hautes leçons de bonté, de douceur, de charité, de respect mutuel que l'humanité ait jamais entendues. Mais, durant de longs siècles, les caractères n'en étaient plus que des lettres mortes; il a fallu un Prinsep pour arracher leur secret aux pierres devenues muettes et pour ressusciter cette période splendide où la politique hindoue, encouragée et soutenue par une foi agissante, prétendait rayonner jusqu'à la Cyrénaïque et jusqu'à l'Épire, sur les confins du monde romain et du monde carthaginois. Dans le foisonnement de la littérature sanscrite, l'Inde a enfanté un génie exceptionnel, né pour toutes les initiatives et pour toutes les audaces, Aśvaghosha; il est au point de départ de tous les grands courants qui ont renouvelé et transformé l'Inde vers le début de l'ère chrétienne. Poète, musicien, prédicateur, moraliste, philosophe, auteur dramatique, conteur, partout il invente et partout il excelle; il évoque dans sa richesse et sa variété Milton, Gœthe, Kant et Voltaire. Mais Aśvaghosha, il y a trente ans, n'avait pas même une simple mention dans l'histoire littéraire de l'Inde; Aśvaghosha est tout entier une conquête de l'érudition occidentale. Il est superflu d'allonger cette liste; elle laisse entrevoir assez ce que l'Inde doit, dans

l'éveil de sa conscience, à son contact avec l'Europe. Elle montre — aux dépens de l'Inde, il est vrai — à quels périls s'expose un peuple qui prétend s'isoler en dehors des mouvements de la civilisation universelle.

Mais l'Inde a-t-elle jamais réalisé vraiment cette conception farouche? Depuis les invasions de Mahmoud le Ghaznévide, après l'an 1000 de J.-C., les faits ne répondent que trop clairement. Offerte en proie à toutes les convoitises, disputée par toutes les rivalités, elle est soudée à l'histoire de l'Islam et aux destinées de l'Europe. Et, si nous remontons jusqu'au passé le plus lointain, le mirage de l'isolement s'évanouit encore à la lumière des faits. Le premier rayon qui vient éclairer le seuil de l'histoire indienne jaillit d'un texte cunéiforme découvert dans le voisinage de l'Arménie. Les documents de la Babylonie et ceux de la Perse nous aident ensuite à percer de quelques lueurs l'obscurité compacte des siècles éloignés. Puis la Grèce surgit et son génie radieux semble éveiller définitivement le monde; sans elle, l'histoire de l'Inde ne serait encore qu'énigme et confusion; par elle, l'ordre et la précision s'introduisent dans l'histoire de l'Inde. L'identité, reconnue par William Jones, du Chandragupta indien et du Sandrocottos nommé par les historiens d'Alexandre, reste la pierre angulaire de toute la chronologie. Pendant un millier d'années, l'histoire de l'Inde est en grande partie l'histoire des connaissances grecques sur l'Inde. Ce contact prolongé pose le problème des influences réciproques, qui met en jeu l'originalité même du génie indien. Aux environs de l'ère chrétienne, la Chine à son tour entre en rapports avec l'Inde, et pendant un millénaire, le zèle religieux, la politique, le commerce rapprochent ces deux pays. Les échanges suivent une double voie : la route de terre qui contourne ou traverse le massif du Pamir et d'oasis en oasis franchit les déserts sablonneux du Turkestan; la voie de mer qui par l'Insulinde relie les ports indiens aux ports chinois. La rencontre des deux grandes civilisations produit de part et d'autre un amalgame étrange; d'un côté, la « Sérinde », comme disaient les Grecs au temps de l'empereur Justinien, de l'autre côté l'Indochine, comme nous disons aujourd'hui, désignations équivalentes qui marquent bien toutes deux la zone d'équi-

libre instable entre deux tendances, deux langues, deux sociétés rivales. Dans ce conflit dissimulé, l'Inde paraît triompher assez longtemps. Les explorations récentes, de l'Asie Centrale ont révélé une annexe inattendue du monde indien; un peu plus tôt, mais aussi à une date récente, l'étude des monuments et des inscriptions a montré dans l'Indochine et dans l'Insulinde des colonies hindoues fidèles aux arts, aux religions, aux œuvres littéraires de l'Inde. Enfin au VIIe siècle, le bouddhisme indien conquiert encore un nouveau champ d'expansion pour la culture indienne : sur les hauts plateaux du Tibet, une population rude et barbare voit s'élever des monastères où des missionnaires zélés traduisent du sanscrit la masse énorme des textes canoniques. Ainsi de la Méditerranée à l'océan Pacifique les nations proches et lointaines viennent s'ordonner autour de l'Inde et projeter un faisceau convergent de rayons sur la nuit muette de son passé. L'image qui s'en dégage n'est pas à coup sûr nette et complète à souhait; trop souvent les documents se taisent ou s'interrompent au moment même où la curiosité se fait plus pressante; trop souvent aussi, les parcelles éclairées accusent de menus détails qui risquent par leur insignifiance apparente de fatiguer ou de décourager l'attention.

Incomplet, fragmentaire, coupé de graves lacunes, le tableau tel qu'il est suffit à montrer la vraie grandeur de l'Inde, sa grandeur humaine, plus belle que les rêves étroits de la vanité. Dans cet immense mouvement d'échanges qui constitue de temps immémorial la vie organique de l'espèce humaine, l'Inde a largement donné comme elle a largement reçu. On peut, au gré des passions, exalter ou déprécier son rôle; mais son rôle, elle l'a joué comme le reste du monde, avec le reste du monde. Si la nature et les lois ensemble ont tout fait pour l'isoler, son cas n'en prend qu'une valeur plus décisive : chaque groupe, race ou nation est dans ses actes comme dans sa pensée, dans sa conscience comme dans ses instincts, solidaire de toute l'espèce humaine.

HUMANISME BOUDDHIQUE

Si l'histoire était une simple collection de faits classés dans un ordre de succession chronologique, elle aurait déjà le droit d'être admise dans le cycle régulier des sciences. La science est, en effet, la connaissance des rapports que l'intelligence humaine découvre ou établit dans la masse en apparence désordonnée des phénomènes étudiés. Les phénomènes de la matière, c'est-à-dire ceux qui nous apparaissent comme extérieurs et irréductibles à notre conscience, se laissent ramener plus aisément à des lois, c'est-à-dire à des rapports permanents, constants, immuables; les sciences qui en traitent y prennent une apparence de rigueur qui leur vaut, dans l'usage courant, la désignation de « sciences » par excellence. Mais l'histoire, elle, traite de phénomènes d'ordre humain, c'est-à-dire d'un ordre qui nous est directement et intimement accessible; par notre conscience propre, nous connaissons la complexité illimitée des faits humains; nous sommes d'avance prévenus contre les abstractions simplistes qui, en retenant seulement un nombre restreint de facteurs, prétendent introduire dans l'histoire des lois impératives. En fait, l'apparente infériorité de l'histoire tient justement à sa valeur spéciale de double réalité, subjective et objective à la fois. En rétablissant entre des phénomènes isolés des rapports de succession chronologique, elle superpose à ces faits une explication qui les ramène aux lois générales de la causalité; dès qu'un fait suit un autre dans l'ordre du temps, elle admet que le second est la résultante du premier, et l'effort de l'esprit doit s'appliquer à faire apparaître leur connexion intime. Ces connexions sont de deux sortes, car elles se produisent non seulement dans le temps, mais aussi dans l'espace; simultanés dans le temps, mais séparés dans l'espace, les faits constituent des synchronismes; séparés dans le temps, indépendamment de leur situation dans l'espace, ils constituent des successions. Si les sciences s'accroissent en dignité selon que des phénomènes de plus en plus nombreux s'y organisent dans des relations de plus en plus simples, l'histoire a d'autant plus le droit d'être comptée dans les sciences qu'elle embrasse dans un même

rapport de connexion des faits de plus en plus étendus dans les domaines du temps et de l'espace.

En attendant une histoire universelle de l'humanité qui s'élabore lentement, mais qui est encore bien éloignée de son achèvement, il a fallu chercher, dans la multitude des faits, des centres provisoires de convergence par rapport auxquels on pourrait ordonner l'ensemble de la matière historique, telle qu'elle se présente à la considérer d'un lieu déterminé de l'espace. Les grandes religions du type universel semblent particulièrement propres à tenir ce rôle : leur ambition consciente et avouée les porte à élargir leur horizon au delà des frontières ethniques, linguistiques, ou politiques; elles travaillent à créer un lien profond et durable entre des groupes de toutes provenances, en leur proposant un idéal commun dont ils sont tous solidaires pour le réaliser dans l'avenir, et dans le passé une tradition commune exprimée par l'histoire d'une communauté privilégiée. Il semble que chaque religion du type universel crée et développe une civilisation, sinon universelle, du moins internationale; en réalité, elle ne fait plutôt que dégager des traits généraux qui demeuraient encore latents ou inconscients, mais qui n'en existaient pas moins en puissance dans l'intérieur de groupements divers qui n'avaient pas encore reconnu de cohésion entre eux. En se superposant aux autres distinctions, la religion les efface si peu qu'elle en arrive bientôt à subir elle-même leur empreinte : le christianisme de l'Espagne, par exemple, est par certains aspects identique au christianisme de l'Angleterre; l'un et l'autre diffèrent pourtant entre eux autant que l'Angleterre diffère de l'Espagne. Plus une religion se propage, plus elle s'éloigne de son berceau, plus elle doit se modifier pour s'accommoder aux habitudes de ses nouveaux adeptes. Quand les différences spécifiques sont trop graves pour qu'elles puissent se concilier avec les données fondamentales d'une croyance nouvelle, la propagande est condamnée à échouer. Le christianisme comme religion d'État n'a jamais pu dépasser à l'est l'Asie Mineure d'où il est originaire; l'Islam n'a jamais pu entamer l'Europe que par accident; le Bouddhisme en tant que religion officielle n'a jamais pu atteindre le Tigre et l'Euphrate vers l'ouest. Un bloc religieux est donc bien une unité

réelle, solide, intégrale, un système organique de civilisation.

Notre conception de l'histoire en Occident procède avec raison de ce principe. Elle place au centre la civilisation chrétienne qui est véritablement la civilisation de l'Occident; c'est par rapport à cette civilisation qu'elle dispose les plans et les perspectives de l'histoire humaine. Rome occupe la place d'honneur; siège de la papauté, elle atteste que l'Église est l'héritière de l'empire romain; la langue latine, maintenue et consacrée par l'Église, témoigne aussi de cette continuité. L'histoire romaine est donc comme une introduction nécessaire à l'histoire de la civilisation occidentale. Mais la civilisation romaine dérive en grande partie de la civilisation grecque; l'histoire de la Grèce vient donc se souder, comme une annexe indispensable, à l'histoire de Rome. D'autre part, le christianisme a par Jésus et les Apôtres son berceau en Palestine; le Nouveau Testament remplace, sans l'annuler, l'Ancien Testament, qui est le trésor de la civilisation juive. L'histoire du peuple juif vient à titre d'histoire « sainte » se placer au même rang que la Grèce et Rome. Autour de ces trois foyers, Rome, Athènes, Jérusalem, s'ordonnent les autres nations que les vicissitudes du sort ont tour à tour mêlées à leur histoire : Assyrie, Chaldée, Perse, Égypte, Carthage, Gaule, Espagne, Germanie, etc. Après la défaite définitive du paganisme romain, l'Europe nouvelle se forme par l'entrée graduelle des États nouveaux dans le giron de l'église chrétienne. La naissance et la diffusion rapide de l'Islam dressent en face du christianisme un champion redoutable; durant plusieurs siècles, les deux adversaires se heurtent sans triompher l'un de l'autre. L'Église préside aux batailles, comme elle préside aux arts, à la littérature, à la vie sociale, à la politique. Il semble que le monde entier vit dans l'Église et par l'Église. La Renaissance, d'abord favorisée par les papes, aboutit à la Réforme; dangereuse pour l'église catholique, la Réforme maintient le christianisme au centre des activités, tandis que la découverte de l'Amérique double les ressources et le domaine de l'Église chrétienne. Il est superflu de pousser plus loin cette esquisse du rôle que le christianisme occupe dans la civilisation de l'Occident; les détails en sont familiers à tous les esprits, tout au moins en Occident.

Si la civilisation de l'Islam a été moins féconde que la civilisation chrétienne, elle a cependant créé, elle aussi, un bloc homogène qui ne manque ni de grandeur ni de variété. Elle a, elle aussi, ses arts, ses littératures, ses sciences, qui ont fleuri sur un immense territoire, depuis l'extrême ouest du continent africain, jusqu'à l'extrémité orientale de l'Asie et la mer de Chine. Le pèlerinage de la Mecque, imposé ou tout au moins recommandé aux fidèles, affirme à travers les siècles et les distances, la cohésion de cet ensemble disparate; des légions de pèlerins, orientés vers la cité sainte du Prophète, entretiennent sur toute l'étendue de la terre musulmane ces échanges de tout ordre qui assurent la vie et la durée d'une civilisation.

L'Extrême-Orient, dans son ensemble, n'appartient ni à la civilisation chrétienne, ni à la civilisation musulmane. Jésus et Mahomet peuvent y compter des fidèles, et même nombreux; l'Église et l'Islam peuvent à l'occasion y jouer un rôle, et même important; le passé n'y relève point d'eux. Séparés des deux blocs de civilisation plus occidentaux, les peuples de l'Extrême-Orient n'ont-ils pas une unité qui les relie entre eux? L'usage qui les groupe sous le même vocable de géographie, n'est-il qu'une fantaisie heureuse, ou ne traduit-il pas plutôt une impression d'unité sortie spontanément de l'observation des mœurs? Ma réponse, s'il m'est permis d'en apporter une, ne sera pas douteuse ou indécise : il existe une civilisation bouddhique, comme il existe une civilisation chrétienne et musulmane, et cette civilisation bouddhique couvre en étendue et en importance un domaine qui l'égale aux deux autres. Je voudrais tracer ici un programme d'étude de la civilisation bouddhique pour en montrer la richesse et la complexité infinies, et pour montrer aussi comment cette étude peut servir de foyer à un nouvel humanisme, l'humanisme asiatique, qui viendrait heureusement compléter et parfaire notre humanisme européen.

Le bouddhisme est d'origine indienne. La tradition est unanime pour placer le berceau du Bouddha sur la frange méridionale des monts Himalaya, au nord de la ville actuelle de Patna. Mais, sur la date de la Nativité et du Nirvâna, les opinions varient, dans l'Église aussi bien que chez les savants

de notre époque. Qu'on se représente l'état de confusion où en seraient les recherches sur les origines du christianisme, sur les origines de l'Islam, s'il fallait hésiter, et avec un battement de plusieurs siècles, sur la date de Jésus ou celle de Mahomet. Le problème de la date du Bouddha pose le problème général de la chronologie de l'Inde ancienne; on sait qu'il n'est pas, dans l'histoire des peuples civilisés, d'énigme plus désespérée. On voudrait situer le Bouddha, et l'atmosphère autour de lui est envahie par un brouillard opaque. Si le problème reste insoluble, et peut-être il doit le rester à jamais, l'historien du bouddhisme ne peut se dérober au devoir d'examiner les traditions, les légendes que l'Inde est toujours prête à fournir en abondance, et de discuter les combinaisons hypothétiques proposées par les chercheurs modernes. Le problème des origines philosophiques de la doctrine enseignée par le Bouddha pose sous un nouvel aspect la question des rapports à établir entre le bouddhisme primitif et les écoles antérieures ou contemporaines du Maître. Les analogies de pensée, de méthode, de style saisissables à première vue dans les Oupanishad du type archaïque d'une part, d'autre part les controverses engagées fréquemment par le Bouddha au sujet des rites védiques, de leur valeur et de leur signification, imposent l'obligation d'étudier l'ensemble de la littérature du Véda comme l'introduction nécessaire aux recherches sur les origines bouddhiques.

A côté du Bouddha, parallèlement à lui, sur le même terrain, auprès des mêmes princes et des mêmes populations un des maîtres d'hérésie que le Bouddha trouve constamment dressés contre lui, Mahâvîra, réussit à fonder une église durable qui s'est perpétuée jusqu'à notre temps et qui a conservé un trésor de textes antiques; c'est la religion du Jina, le Jaïnisme. L'historien du bouddhisme dispose là d'un terme de comparaison et d'un moyen de contrôle qu'on est surpris de voir trop souvent négligés ou ignorés. Le contraste entre les destinées des deux églises, qu'on peut appeler des églises jumelles, sollicite la réflexion; toutes deux prétendent s'adresser à tous sans distinction d'origine, de classe, de race; en fait, l'une poursuit encore, dans son pays d'origine, une existence médiocre et terne dans un cercle étroit de riches marchands et de moines

pour la plupart ignorants où elle est restée presque toujours confinée; l'autre a connu la fortune éclatante, a dominé l'Inde entière, a conquis toute l'Asie Orientale, compte encore ses fidèles par centaines de millions, mais a disparu depuis dix siècles du sol qui l'avait produite.

Il serait facile de montrer que, de la même façon, tous les problèmes généraux de l'antiquité indienne viennent se grouper tout naturellement autour de l'étude du bouddhisme : ainsi, le premier Concile tenu à Râjagriha immédiatement après le Nirvâna et qui passe pour avoir donné la première édition de la Bible bouddhique (*Tripitaka*) amène la question des origines et de l'usage de l'écriture dans l'Inde ancienne, et cette question elle-même domine toute l'histoire des textes sacrés dans l'Inde. Si l'écriture n'était pas connue, peut-on croire à l'authenticité de textes qui, comme les hymnes védiques, auraient été transmis de vive voix pendant des siècles? Et, si l'écriture était connue, d'où venait-elle? La plus ancienne écriture datée dans l'Inde est celle qu'ont introduite, tout au moins dans les provinces riveraines de l'Indus converties en satrapies de l'empire achéménide, les scribes du roi Darius. Et par là la Perse est introduite dans l'horizon de l'Inde d'où elle ne disparaîtra plus jamais. Les Védas et l'Avesta parlent presque la même langue, adorent en partie les mêmes divinités, pratiquent en partie le même culte. Faut-il aller plus loin encore, et n'a-t-on pas le droit de rattacher le mouvement de pensée qui produit le bouddhisme et le jaïnisme dans l'Inde au mouvement de pensée dont Zoroastre est le symbole dans l'Iran et dont Cyrus et ses successeurs sont les champions en armes? Le concile de Râjagriha évoque encore, parmi tant de problèmes, la question de savoir dans quelle langue prêchait le Bouddha, et c'est aussitôt toute l'histoire linguistique de l'Inde ancienne qui est en jeu : ici, les écoles bouddhiques elles-mêmes sont en grave désaccord : les unes tiennent pour le sanscrit, d'autres pour le pali, pour d'autres pracrits encore; un théologien subtil invente cette solution élégante que, par l'effet d'un miracle, chacun des auditeurs croyait entendre le Bouddha parler sa propre langue.

Mais je m'attarde autour des origines quand le champ que

j'ai à parcourir est d'une étendue à donner le vertige. Je me hâte d'arriver à Asoka, le petit-fils d'un contemporain d'Alexandre, et, pour reprendre une formule commode, le Constantin du Bouddhisme, en tout cas un des héros de l'histoire humaine; ses inscriptions, qu'on pourrait appeler ses Confessions, sont un modèle de sublime simple et grave. Avec lui le bouddhisme change d'aspect et de rôle; la Communauté devient une religion d'État. Asoka inaugure la politique des missions religieuses; des apôtres qui ont reçu l'estampille officielle vont porter la Bonne Parole en dehors de l'Inde, chez les Grecs de Syrie et plus loin encore. Le contact avec l'esprit grec, un moment imposé par les conquêtes d'Alexandre, est désormais établi pour longtemps. Un royaume grec se crée sur les confins de l'Iran et de l'Inde et du Touran qui prépare et élabore la plus large fusion humaine que le monde ait encore réalisée; des symboles hindous, même des symboles bouddhiques, gravés par des artistes grecs, ornent des monnaies de frappe grecque, encadrées de légendes en langue grecque et en langue indienne. Un des princes de cette longue et singulière dynastie, Ménandre, passe pour s'être converti au bouddhisme; un ouvrage fameux, les Questions de Milinda, qui se range parmi les plus anciennes productions du bouddhisme et qui subsiste encore en langue palie et en langue chinoise, montre ce disciple de la logique des Grecs aux prises, dans une controverse qu'il a volontairement provoquée, avec un docteur de l'Église bouddhique, Nâgasena; après une joute brillante qui rappelle plus encore les Dialogues de Platon que les Sûtras des Collections bouddhiques, la sagesse transcendante de l'Inde triomphe du rationalisme hellénique; Ménandre, converti, bâtit un couvent. C'est sans doute aux exigences de l'esprit grec que le bouddhisme doit de se constituer en système ordonné, en Abhidharma. C'est plus certainement encore au contact des artistes grecs dans ces cours cosmopolites que l'art bouddhique commença de subir la transformation révolutionnaire qui l'amena à déserter ses traditions de forme, de composition, de style, et l'esprit même qui les animait pour se conformer à des canons inventés pour une autre pensée, un autre sentiment, et d'autres dieux. Et les formes nouvelles ne devaient pas tarder à introduire un esprit nou-

veau. Ainsi, la civilisation grecque, dans toute la richesse de ses manifestations, littérature, philosophie, art, histoire, politique, religion, se soude inévitablement à l'étude de la civilisation bouddhique et même s'y incorpore comme une pièce organique.

Vers le milieu du IIe siècle avant l'ère chrétienne, une immense migration de peuples, provoquée par les victoires et les conquêtes des Huns (Hiong-nou) sur les frontières septentrionales de la Chine, porte sur le Haut-Oxus, aux confins de l'Inde, des envahisseurs scythiques Sakas et Yue-tchi, qui chassent les Grecs, mais recueillent en partie l'héritage de leur civilisation, qu'ils essaient de combiner dans un syncrétisme original avec des emprunts à la Perse et à l'Inde. Un des rois les plus puissants du groupe Saka, qui étend sa domination sur la rive orientale de l'Indus, Gondopharès, se trouve inséparablement lié aux origines chrétiennes; il est un des trois rois mages qui viennent, guidés par l'étoile révélatrice, adorer l'Enfant Jésus dans la crèche : c'est le roi mage Gaspar; c'est lui aussi qui, par l'entremise du courtier Abbas, engage à son service l'apôtre Thomas comme architecte, pour se faire construire un palais à la grecque, et qui attire ainsi dans l'Inde le premier messager de l'Évangile. Sur la foi de ces indices, on a tenté de remonter plus haut encore et de pousser plus loin; on s'est demandé de bonne foi si les mouvements religieux qui aboutirent en Palestine à Jean-Baptiste et à Jésus n'étaient pas le contrecoup d'une propagande bouddhique, si l'étrange communauté des Esséniens en particulier, n'était pas une adaptation locale de la communauté bouddhique; on a cru saisir dans les Évangiles des emprunts positifs tirés de la légende et même de la littérature bouddhique; on a dressé des tables de parallèles. N'a-t-on pas essayé de spéculer sur l'apparente et trompeuse ressemblance du nom du Christ avec le nom de Krishna, le héros glorifié par le MâhâBhârata et adoré encore aujourd'hui comme un avatar de Vishnou? Ici aussi, on a cité dans les deux légendes sacrées des ressemblances, et qui sont indéniables : la naissance dans la crèche, la fuite de la sainte famille, le massacre des Innocents par l'ordre d'un tyran inquiet. On en a conclu précipitamment à un emprunt venu de l'Inde. Mais n'a-t-on pas, d'autre part,

essayé d'établir que la Bhavagad-Gîtâ, l'essence de la doctrine de Krishna et aussi l'essence de la pensée philosophique de l'Inde, n'était qu'une collection de centons tirés du Nouveau Testament? Sur de pareilles questions, où la moindre parole prononcée risque de froisser des consciences dans leurs scrupules les plus ombrageux, la prudence rigoureuse de la science doit s'accompagner d'une délicatesse raffinée; les affirmations tranchantes, et de plus fondées sur des bases précaires, ne sont pas seulement méprisables, elles deviennent odieuses. Mais il n'en est pas moins vrai que la question a le droit d'être posée et d'être traitée; des coïncidences accumulées sortira peut-être un rayon de lumière, un trait de vérité. Les principaux obstacles sont l'incertitude de la chronologie indienne, spécialement de la chronologie littéraire, et aussi l'obscurité presque impénétrable de la vie religieuse dans le monde iranien à l'époque qui entoure la naissance du christianisme. Entre le monde de la Méditerranée et le monde indien, l'Iran est le trait d'union nécessaire, et les récentes trouvailles de l'Asie Centrale prouvent que son action s'est étendue aussi à l'Est, plus loin et plus profondément que personne ne croyait. L'historien du bouddhisme n'a pas le droit d'ignorer les problèmes des croyances religieuses de l'Iran sous les Parthes Arsacides, non plus que les problèmes des origines chrétiennes.

C'est presque exactement à la naissance du Christ, en l'an 2 avant l'ère, que des textes positifs fixent la première transmission d'un sûtra de l'Inde à la Chine. Depuis l'empereur Wouti des Han, la politique impériale a cherché des alliances dans les pays d'Occident, ouverts par les voyages de Tchang Kien, et surtout chez les Yue-tchi, ces anciens voisins de la Chine du Nord, qui ont fondé depuis un vaste empire constamment accru, de l'Oxus à l'Indus, de l'Indus au Gange. Un envoyé chinois à la cour des Yue-tchi reçoit de leur prince la communication orale d'un texte sacré du bouddhisme. La Chine avait-elle déjà reçu plus tôt des missionnaires? La légende n'hésite pas à l'affirmer; elle place après Asoka l'arrivée d'un bonze hindou, sous le règne effervescent de Tsin Che Hoang-ti. L'histoire officielle, en Chine, date l'introduction du bouddhisme au temps des Han, vers l'an 65 de l'ère chrétienne; à la suite d'un songe fameux où il a vu un homme

d'or voler au-dessus du palais impérial, Ming-ti envoie une mission chercher dans l'Indé des moines bouddhistes. Elle en ramena deux, l'histoire a préservé leurs noms : Kasyapa Matanga et Tchou Fa-lan. Ils inaugurent aussitôt cette immense entreprise de traduction qui n'a pas de parallèle dans toute l'histoire du monde ancien et qui, poursuivie avec une pieuse obstination sur une durée de dix siècles, enrichit la Chine des trésors d'une immense littérature où l'Inde bouddhiste avait entassé ses rêveries, ses spéculations, ses raisonnements, ses fantaisies, ses émotions. Pour chercher une analogie, qu'on pense à l'action exercée sur le monde gréco-romain par la pensée juive, condensée dans le recueil de l'Ancien Testament, et répandue par l'Église chrétienne; mais qu'est-ce que l'Ancien Testament, en comparaison de cette immense multitude d'ouvrages, dont beaucoup ont une étendue énorme, où sont représentés tant de genres divers? La gloire de l'œuvre accomplie ne va pas d'ailleurs à l'Inde seule; elle y a eu des associés, recrutés partout où le bouddhisme s'est propagé. Parmi les premiers traducteurs, on voit déjà figurer des Iraniens; un des plus grands et des plus féconds est An-Che-kao, un prince arsacide passé en Chine. A ces indices, on devine la faveur que le bouddhisme avait rencontrée dans le monde iranien. L'esprit iranien n'est pas étranger sans doute aux transformations qui renouvellent alors le bouddhisme indien et qui se réfléchissent aussitôt dans son image chinoise.

Le bouddhisme ancien était essentiellement une confrérie de moines isolés dans de pieuses retraites, à l'écart des activités humaines, appliqués à la pratique d'une discipline purement ecclésiastique qui visait à former des « Arhat », des saints purifiés de toutes les souillures, sortis à jamais de l'océan des transmigrations; leur culte se concentrait sur le souvenir du Bouddha Sâkyamuni, ses reliques, ses lieux saints. Puis, brusquement, à une date qu'il est impossible de préciser, mais qui ne doit pas s'éloigner beaucoup des premiers temps de l'ère chrétienne, tout change : l'activité, auparavant condamnée, est alors glorifiée, sanctifiée, sous la condition d'être dégagée des intérêts personnels et d'être employée au salut d'autrui; la Bodhi, la connaissance suprême qui fait les Bouddhas, est

accessible à tous les êtres; plutôt même, ils la portent en eux de toute éternité, mais méconnue par l'effet des impuretés contractées, comme le miroir sous la poussière qui le ternit; le saint est le Bodhisattva, l'être qui s'est voué à l'exercice des perfections actives pendant des périodes incalculables d'existences successives; l'univers grandi à l'infini est rempli d'une multitude infinie de Bouddhas dont la compassion efficace ne cesse jamais d'agir; un d'eux, Amitâbha, « La lumière illimitée » efface tous les autres par sa popularité; il trône au milieu des Élus dans un Paradis, Sukhâvatî, « L'Heureuse », où les âmes des justes attendent, parmi des félicités angéliques, l'heure du salut définitif. Il a pour assistant une sorte de fils spirituel, le Bodhisattva Avalokitesvara, « le Seigneur qui regarde d'en haut », modèle accompli de charité vigilante. Il a pour pendant un véritable Messie, le premier des Bouddhas à venir, le Bodhisattva Maitreya, « issu de Mitra », qui attend dans un Paradis, lui aussi, l'heure où il viendra s'asseoir sous l'Arbre du Dragon pour prêcher à son tour la Loi du Salut universel. Autant d'idées, de croyances, de noms que l'Inde n'explique pas, qui sont aussi étrangers au brahmanisme ancien qu'au bouddhisme ancien; autant d'idées, de croyances, de noms qui sont familiers à l'Iran Zoroastrien, d'où ils ont passé déjà vers l'ouest dans le judaïsme des prophètes, et de là dans la doctrine du christianisme. Parmi les Perfections que le Bodhisattva doit conquérir, figure au premier rang la « Perfection de la Sapience », Prajnâ-Pâramitâ, qui est exaltée comme la Mère des Bouddhas. Comment ne pas penser à cette secte des Gnostiques, de Basilide, de Valentin, secte religieuse bien plus qu'école philosophique, surgie sur le territoire iranien du christianisme, et qui proclame le salut par la Gnose, « *gnôsis* », équivalent grec du sanscrit « *prajñâ* » qui lui est même en partie identique? Et comme pour mettre hors de doute la collaboration du génie religieux de l'Iran avec celui de l'Inde dans cette période tourmentée et féconde où le christianisme grandissant inquiète l'Empire romain, où la dynastie nouvelle des Sassanides tente en Perse la restauration intégrale de l'orthodoxie avestique, vers le milieu du IIIe siècle, un Iranien, Mani, imagine une combinaison éblouissante du Zoroastrisme, du Bouddhisme, et du Christianisme; à l'un il

emprunte le dualisme fondamental, la Lutte des Deux Principes du Bien et du Mal; aux deux autres il emprunte leur appareil légendaire et mythologique, leur organisation militante, leur pratique de la confession, leurs formes littéraires. La Vie du Bouddha elle-même se plie à devenir entre les mains de Mani et de ses disciples, un instrument de propagande; leur contrefaçon, qui fausse la doctrine, mais qui retient les lignes essentielles, l'éducation au palais, les quatre rencontres, la fuite, l'entrée en religion, les apologues, obtient un succès universel; on en a retrouvé des fragments à Tourfan, écrits en turc oriental; apportés, dit-on, à Jérusalem par un moine soit naïf, soit imposteur, elle introduit dans l'Église chrétienne un nouveau saint, Joasaf, où transparaît encore le nom de Bodhisattva, en persan Budsaf; accueillie partout avec ravissement, elle passe dans toutes les langues pratiquées par le christianisme; l'église du moyen-âge n'a pas eu de récit plus populaire. La religion de Mani, qu'il contresigne de son martyre, est assez forte pour menacer les doctrines qu'il a copiées. Vers l'Occident, elle se répand dans l'Asie Mineure, dans l'Afrique du Nord où le manichéisme séduit la jeunesse de saint Augustin, en Espagne; jusqu'en plein moyen âge, elle lutte pour s'implanter dans le sud de la France; l'Église chrétienne exaspérée poursuit d'une rancune implacable l'ennemi qui l'a fait trembler. Vers l'est elle ne semble pas prendre pied dans l'Inde; mais elle engage la lutte avec le Bouddhisme sur les domaines qu'il est en voie de s'annexer, l'Asie centrale et la Chine.

Pour atteindre la Chine, les missionnaires du bouddhisme indien avaient dû suivre les deux routes que les conquêtes des Han avaient ouvertes; elles longeaient toutes deux, l'une par le sud, l'autre par le nord, les bords extrêmes d'un immense désert de sable où s'espaçaient de rares oasis; des villes s'y étaient établies, peuplées d'un mélange de races hétérogènes, Indiens, Iraniens, Turcs, et même des Aryens de la souche italo-celtique, arrivés là sans qu'on sache ni quand, ni d'où, ni par où ils étaient venus. Le bouddhisme aussitôt introduit avait accompli là son œuvre de civilisation; messager du génie indien, il avait cultivé les parlers locaux, les avait affinés, les avait appelés à la dignité littéraire. Les fouilles entreprises

depuis une vingtaine d'années à Khotan, à Koutcha, à Karachar, à Tourfan ont révélé des langues et des littératures oubliées, nées des missions bouddhiques et mortes pour la plupart avec la disparition du bouddhisme. Un des peuples qui occupent aujourd'hui la scène du monde, les Turcs, doivent sans doute la première culture de leur langue aux missionnaires bouddhistes, bientôt suivis par les missionnaires manichéens; les deux confessions se disputèrent longtemps ce peuple aux croyances instables avant que l'Islam l'eût rangé sous sa bannière de combat.

Au moment même où Mahomet inaugurait la propagande par le sabre qui devait coûter si cher aux pacifiques disciples du Bouddha, le bouddhisme gagnait en dehors de l'Inde, sur le versant nord de l'Himalaya, un domaine nouveau qui devait lui servir jusqu'à nos jours de citadelle inviolée, le Tibet. Au début du VIIe siècle, le roi Srong-btsan-sgam-po avait réuni sous son autorité les tribus encore à demi sauvages dispersées dans les hautes vallées tibétaines; il avait contraint d'abord son voisin hindou, le roi du Népal, puis le lointain empereur de Chine lui-même à lui donner chacun une princesse comme épouse; les deux reines, également zélées à servir le Bouddha, et plus tard adorées comme deux incarnations de la déesse sauveuse, Târâ, amenèrent avec elles des moines, des livres, des images; l'œuvre accomplie dans l'Asie centrale se renouvela sur ce terrain plus rude encore que les sables du Turkestan. Au bout d'un siècle, la religion était si florissante, la langue si développée et affinée qu'on put y entreprendre la traduction intégrale des textes sacrés; inauguré sous l'inspiration de Padma sambhava, qui était originaire du pays d'Uddiyana (la haute vallée du Svat, affluent de la rivière de Caboul), le travail se poursuivit continuement pendant plusieurs siècles, en dépit des persécutions passagères; il aboutit aux deux vastes collections du Kanjour et du Tanjour, qui contiennent l'une les enseignements du Bouddha, l'autre ceux des Pères de l'Église, traduits la plupart d'originaux sanscrits; quelques rares ouvrages y ont été traduits du pali, du chinois, et même de langages aujourd'hui disparus. Plus étendus que les collections chinoises, ils sont vraiment le reflet d'une civilisation entière : autour du bouddhisme y trouvent

place la grammaire, la métrique, la logique, la rhétorique, la poésie, l'astronomie, la peinture, la statuaire. Quand s'abattit sur l'Inde, à partir de l'an mil, le désastre des invasions musulmanes, quand les couvents de Nâlandâ, de Vikramasilâ, d'Udandapurî furent détruits, les bibliothèques brûlées, les moines massacrés ou dispersés, le Tibet, avec le Népal voisin, recueillit et sauva les derniers restes de la culture bouddhique de l'Inde; le bouddhisme tibétain se trouva même assez vivace pour propager à son tour la civilisation bouddhique. Le petit fils du fameux Gengis khan qui avait ajouté le Tibet à son immense empire, Koubilai khan, se convertit au bouddhisme sous l'influence du lama tibétain Saskya pandita; il donna l'ordre aussitôt (1251) de traduire dans sa langue maternelle, le mongol, l'ensemble des textes sacrés; il fit aussi reviser les collections chinoises du Tripitaka, fit comparer les textes chinois aux textes tibétains et en fit dresser un catalogue parallèle. Quand les Mandchoûs à leur tour devinrent au XVIIe siècle les maîtres de l'Empire chinois, ils voulurent eux aussi posséder dans leur propre langue les textes sacrés du bouddhisme qu'ils avaient adopté.

Au sud-est de l'Asie, sur la route de mer sinueuse et difficile qui va des ports de l'Inde aux ports chinois, l'œuvre du bouddhisme n'avait été ni moins grande, ni moins féconde. Vers l'aube de l'ère chrétienne, les progrès rapides des connaissances maritimes, entre autres la constatation scientifique de la périodicité des moussons, avaient ouvert des communications régulières et suivies entre l'Inde et les pays d'Extrême Orient; des contacts imprévus s'amorçaient : un marchand grec d'Égypte, dès la fin du Ier siècle, envoyait un de ses capitaines visiter les ports de l'Insulinde et de l'Indochine; un peu après, un autre marchand, qui se donnait comme l'ambassadeur de l'empereur romain An-toen, l'Antonin Marc-Aurèle, débarquait au Tonkin; à la même époque, et dans le Tonkin aussi, dans une famille de colons originaires du pays de K'ang, la contrée de Samarcande, naissait le futur moine Seng-hoei, qui devait s'illustrer parmi les plus anciens traducteurs des textes sanscrits en Chine. Dès le début du IIIe siècle, un grand royaume de civilisation indienne, le Founan, dominait sur les bouches du Ménam; le bouddhisme y

était assez prospère pour fournir à la Chine des traducteurs de textes sanscrits jusqu'au VIe siècle. Le Fou-nan cédait alors la place au royaume de Kambuja, dont le Cambodge actuel préserve encore le nom. Ce que le bouddhisme indien avait pu accomplir en Kambuja, des centaines d'inscriptions le proclament encore, rédigées en vers sanscrits d'une facture souvent raffinée; plus fièrement encore le proclament les magnifiques monuments élevés par le génie des architectes khmers dressant jusqu'aujourd'hui leurs masses élégantes ou colossales au milieu des forêts qui n'ont pu triompher d'eux. Au XIe siècle encore, alors que se manifestait déjà l'irrémédiable décadence du bouddhisme dans l'Inde, la « Terre de l'Or » Suvarnabhûmi, comme on continuait à nommer la péninsule d'outre-Gange, gardait un tel prestige de science qu'elle voyait arriver, pour étudier dans ses écoles, Atîsa, la dernière gloire du bouddhisme au Bengale, et qui devait s'inscrire ensuite parmi les plus grands noms de l'église tibétaine. A partir du XIIe siècle, la poussée des invasions venues du nord renverse les anciens États et en crée de nouveaux, la Birmanie, le Siam; le bouddhisme de langue sanscrite et de doctrine mahâyâniste est expulsée, mais la place est aussitôt prise par une autre branche de la même religion; l'église hînayâniste et palie de Ceylan envoie ses missionnaires qui triomphent, et c'est elle qui reste encore aujourd'hui maîtresse, des confins du Bengale à la Cochinchine, en Birmanie, au Siam, au Laos, au Cambodge.

Sur le littoral de la presqu'île indochinoise, dans le pays qui est aujourd'hui l'Annam, la civilisation indienne avait aussi dès les premiers temps de l'ère chrétienne, créé une colonie d'où sortit un grand royaume, le Champa. Ici aussi, comme au Cambodge, inscriptions et monuments racontent la longue gloire du bouddhisme indien, sanscrit et mahâyâniste; ici aussi, l'invasion venue du nord a balayé le pays vers le XVe siècle, mais ici, c'est le bouddhisme chinois qui a occupé la place devenue libre.

Dans l'archipel Indien, les deux grandes îles, Java et Sumatra, souvent considérées comme la même terre et réunies sous un même nom, avaient reçu dès le début de l'ère chrétienne une civilisation hindoue. Devancé par le brahmanisme, le boud-

dhisme ne tarda pas à l'égaler, et souvent à le surpasser. Au VIIe siècle, le royaume de Srîvijaya, à la pointe sud-est de Sumatra, était le siège d'une véritable université bouddhique où, comme à Koutcha dans le Turkestan, la civilisation de l'Inde et celle de la Chine se rencontraient en de féconds échanges. Les monuments de Java, et entre tous le célèbre Boro-Boudour, attestent la ferveur et la prospérité de la foi jusqu'à la fin du premier millénaire de l'ère chrétienne. La littérature de Java prouve la persistance et le pouvoir du bouddhisme mahâyâniste jusqu'au XIVe siècle. Mais l'Islam vient rejoindre à travers les mers le rival qu'il a déjà terrassé sur le continent asiatique; le bouddhisme succombe, comme il a déjà succombé en Bactriane, dans l'Inde, au Turkestan.

Dans ce tableau si chargé, et pourtant si sommaire, je n'ai pas encore introduit les grands pays de l'Extrême Orient, la Chine, la Corée, le Japon. Mais ici, je ne puis penser même à résumer ce qui est le fond et la substance de leur propre histoire; en Chine depuis les seconds Han, en Corée depuis le VIe siècle, au Japon depuis Shotoku (593), le bouddhisme est partout : doctrines, systèmes, croyances, institutions, politique, architecture, sculpture, peinture, sur tous les domaines il est un facteur capital; sans lui, rien ne s'explique, autour de lui tout s'éclaire et s'ordonne. Je voudrais seulement rappeler comment, parvenu au terme de son expansion vers l'est, la civilisation bouddhique y retrouve justement le contact qu'elle avait perdu avec l'Occident chrétien. Les deux religions, bouddhisme et christianisme, s'étaient souvent rencontrées au cours de leurs vicissitudes sur le continent asiatique. Le Nestorianisme précurseur hérétique des missionnaires jésuites, avait dès les T'ang emprunté pour sa propagande le vocabulaire du bouddhisme, témoin l'inscription de Si-an-fou, comme le bouddhisme avait, à ses débuts en Chine, emprunté en le déformant le vocabulaire du taoïsme; parfois même les prêtres des deux confessions avaient coopéré de façon inattendue : témoin cette prétendue traduction de sûtra due à la collaboration du bonze hindou Prâjna et du prêtre nestorien Adam, qui fut déferée à l'empereur et condamnée comme apocryphe. Encore au XIIIe siècle, Marco Polo se rencontrait avec des bonzes à la cour de Khoubilai Khan, et l'envoyé de Saint Louis,

Guillaume de Rubrouck, en trouvait autour du mongol Mangou khan. Mais il était réservé aux premiers Jésuites débarqués au Japon de faire connaître à l'Europe par des informations précises et copieuses le nom de « Xaca », c'est-à-dire Śâkyamuni, les institutions et l'organisation religieuses du bouddhisme. Les Jésuites de la Chine à leur tour découvrirent dans ce pays la religion de « Foe » qu'ils décrivirent sans se douter qu'il s'agissait du même personnage, du même culte. Puis ce fut au Siam que l'envoyé de Louis XIV, La Loubère, découvrit le bouddhisme sous son aspect pali, comme la religion des « talapoins », le Patimouc, transcription remarquablement exacte du pali « pâtimokkha », le livre de la confession des moines. Au milieu du XVIIIe siècle, les Capucins trouvaient au Tibet une autre forme du bouddhisme, le lamaïsme; leur pieux historien Georgi, travaillant à Rome sur leurs notes, n'hésitait pas à y reconnaître une contrefaçon démoniaque du christianisme due à l'éternelle malfaisance des Manichéens. Ainsi, d'un bout à l'autre de son histoire, la civilisation bouddhique est incessamment solidaire des civilisations de l'Occident.

Mais en face de ces civilisations, elle ne cesse pas de maintenir son originalité irréductible. Dégager les traits permanents qui constituent cette originalité, sous la diversité des races, des langues, des nationalités, c'est une tâche compliquée qui dépasserait le cadre où je dois me limiter. Je me contenterai d'indiquer que, au témoignage des voyageurs les moins prévenus, les peuples bouddhistes donnent une impression toute particulière de bonheur. Pour une religion si souvent taxée de pessimisme, l'observation est singulière. Cependant elle nous aide peut-être à saisir un des traits réels et profonds de la civilisation bouddhique. Une civilisation, c'est une conception de la vie humaine traduite du langage philosophique dans toutes les activités d'une société organisée. Le bouddhisme ne fait pas de l'existence un drame tragique, un point entre deux infinis où se joue une éternité de salut ou de damnation; ce n'est qu'un accident éphémère dans une série de longueur incommensurable; la nature n'est pas un décor, un simple cadre; animaux, plantes et jusqu'à la matière brute ne sont, tout comme l'homme lui-même, que des stages temporaires dans

l'universelle métamorphose de la vie; une immense communion rapproche tous les êtres, depuis les hauteurs du ciel jusqu'aux profondeurs des enfers, soumis tous à la même loi du karman, qui développe à l'infini les conséquences morales des actes une fois commis, loi qui serait implacable s'il n'était donné aux vertus cardinales, sagesse, douceur, pitié, d'annuler cette force aveugle et d'assurer à jamais la béatitude dans la paix du Nirvâna. Voilà, si je ne me trompe pas, l'inspiration qui pénètre la civilisation bouddhique, qui l'a fait vivre, grandir et qui lui assure une place glorieuse dans l'ensemble des civilisations. Elle est un des points culminants qui commandent les perspectives de l'histoire humaine; elle la domine du côté de l'Orient, comme le christianisme fait de l'Occident, comme l'Islam du Midi; mais pour que le regard de l'esprit puisse embrasser la vue qu'elle découvre, il lui faut deux auxiliaires : un cœur vraiment humain, une culture vraiment humaine.

SYLVAIN LÉVI

(A suivre.)

IMPRESSIONS DE COÏMBRE

Coïmbre est une petite ville — elle a 20 000 habitants à peine — mais c'est une petite ville charmante, toute fleurie de monuments exquis, toute pleine de souvenirs illustres, et sertie dans un paysage délicieux, entre la vallée verdoyante du Mondégo et les collines onduleuses qui dominent le fleuve. Jadis, au XIIe et au XIIIe siècle, elle fut la première capitale du Portugal, et aujourd'hui encore, la belle église de Santa Cruz y conserve les tombeaux des plus anciens souverains du pays. Elle fut au commencement du XIVe siècle, et elle est, depuis 1537, devenue définitivement le siège d'une Université célèbre, la seule que jusqu'à ces dernières années le Portugal ait possédée, et à cette Université, aujourd'hui comme autrefois, Coïmbre doit son renom et presque toute sa vie. A l'aube de la Renaissance enfin, elle fut, pendant un demi-siècle, un centre d'art remarquable, dont l'histoire se rattache, de curieuse et intéressante manière, à l'histoire de l'art français. Aussi Camoëns a-t-il pu justement célébrer en Coïmbre « une nouvelle Athènes, où Apollon distribue des couronnes d'or et de laurier toujours vert » et chanter « ces rives fertiles du Mondégo », pour lesquelles « les Muses abandonnent l'Hélicon ». Et de même, en des vers fameux, le poète a conté la tragique et tendre aventure, dont Coïmbre garde encore la mélancolique mémoire, l'aventure de l'infant dom Pedro et de cette Inès de Castro, « à qui l'amour avait promis une couronne, et qui ne l'obtint qu'au tombeau ». Le couvent d'Alcobaça conserve le monument funèbre de l'infortunée princesse, et

c'est un des chefs-d'œuvre de la sculpture portugaise au XIVe siècle. Mais à Coïmbre, au delà du Mondégo, on visite toujours le jardin tragique, le jardin d'amour et de larmes, qui vit, selon la tradition, les beaux rêves dorés et le meurtre d'Inès; et sous les cyprès séculaires, près de la fontaine, sont inscrits sur une stèle les vers des *Lusiades* : « Passant, vois cette claire fontaine; elle arrose des fleurs; ses eaux sont des larmes... C'est la fontaine des Amours. »

***

Au-dessus des rives du Mondégo, au-dessus des maisons qui s'étagent au flanc abrupt de la colline, l'Université dresse, comme au sommet d'une acropole, ses bâtiments robustes et sa haute tour carrée. Et de même qu'elle domine la cité de sa masse puissante, ainsi l'Université la marque tout entière de son empreinte. Assurément, à certains jours, la ville s'emplit, au matin, d'une animation rustique : de lourds chars aux roues pleines, que traînent des bœufs aux larges cornes, traversent lentement les rues; des paysannes en costume pittoresque passent, droites et graves, portant en équilibre sur leur tête des fardeaux inquiétants; sur le pont qui franchit la rivière, c'est un défilé incessant, un piétinement continu d'animaux de toute sorte, bœufs, moutons, ânes, chevaux, cochons, que des bergers à la noble prestance guident, d'une houlette haute comme une lance, vers le grand marché plein de mouvement, de couleur et de bruit. Mais plus souvent, dans les rues paisibles de la cité universitaire, on rencontre les étudiants, dont la redingote haut boutonnée s'enveloppe d'une ample cape noire, et qui s'en vont, toujours tête nue, par groupes, flânant aux devantures des boutiques ou remplissant, entre cinq et six heures, le salon de la pâtisserie à la mode. Et sur cette jeunesse tumultueuse, le recteur de l'Université, qui, bien souvent, aux siècles passés, ne fut autre que l'évêque de Coïmbre, exerce, comme autrefois, cette sage autorité et cette surveillance protectrice, qui longtemps ont fait de lui le premier personnage de la ville. Il n'y a guère plus de vingt ans encore, quand quelque compagnie théâtrale songeait à venir donner des représenta-

tions à Coïmbre, il lui fallait au préalable solliciter l'agrément du recteur, lui soumettre son programme, fixer d'accord avec lui le jour et l'heure et donner toutes les garanties nécessaires à ce rigoureux gardien de l'honnêteté civique et de la moralité universitaire. Les temps aujourd'hui sont un peu changés sans doute. Cependant, dans cette ville sans grand commerce, et où l'industrie commence à peine à naître, dans cette petite cité paisible aux grands espaces déserts, aux beaux jardins solitaires, on sent que tout ce qu'il y a de vie tourne autour de l'Université et émane d'elle; et l'endroit assurément où le voyageur de passage va tout d'abord, celui où il revient le plus volontiers, c'est la vaste cour ombreuse qu'encadrent les bâtiments de l'Université, et d'où la vue est si belle sur le fleuve dont l'eau miroite entre les verdoyantes collines.

On entre dans cette cour par une porte monumentale, la *porte de fer*, comme on l'appelle, où une tolérance assez rare a laissé subsister la statue du roi Philippe IV d'Espagne, qui la fit bâtir en 1634, au temps où les souverains espagnols régnaient passagèrement sur le Portugal. Sur la droite, un bel escalier à double révolution monte à un haut portique, à triple arcade et à fronton triangulaire; et derrière ce portique, sur toute la longueur de la façade, s'étend une large et majestueuse galerie, solennellement nommée *la voie latine*, dont l'une des extrémités conduit à un joli patio tout tapissé de faïences anciennes, et aux salles de cours, claires et avenantes, de la Faculté de Droit. Plus loin, dans l'ombre de la tour, au sommet de laquelle l'horloge, gravement, lentement, sonne les heures, la chapelle de l'Université montre son élégant portail de style manuélin : c'est le plus ancien en date — il est du commencement du XVIe siècle — des édifices qui entourent la cour, et sa jolie décoration intérieure mêle en une heureuse harmonie le revêtement des faïences bleues et l'or éclatant des autels. Jadis, avant la révolution de 1910, cette chapelle tenait grande place dans la vie de l'Université. Aux jours solennels de la collation des grades, les futurs docteurs, en grande pompe, escortés de tout le corps universitaire revêtu de ses magnifiques costumes, venaient y entendre la messe du Saint-Esprit, avant d'aller, dans la grande salle

des grades, recevoir la couronne et l'anneau, insignes de leur nouvelle dignité. Les événements récents ont introduit dans l'Université la neutralité confessionnelle, et la chapelle ancienne n'est plus qu'un monument historique dont l'âme semble s'être un peu évanouie. Mais l'Université, fidèle à ses traditions séculaires, saisit avec empressement, on le verra tout à l'heure, toutes les occasions de restaurer ce qui peut et doit être conservé de son glorieux passé.

Au delà de la chapelle, s'élève le bâtiment de la bibliothèque, trois vastes et hautes salles, magnifiquement décorées dans un style noble et grave, au fond desquelles, dans un somptueux cadre d'or couronné d'écussons et de figures allégoriques, se détache le portrait en pied du roi Jean V, qui fit, vers le milieu du XVIIIe siècle, construire cet édifice. Rien, ou presque, n'y a changé, depuis le temps du fondateur : sous les peintures élégantes qui décorent les voûtes, les hautes boiseries des bibliothèques, teintées de vert sombre rehaussé d'ornements d'or, montrent l'éclat fauve des reliures anciennes ; d'admirables tables de thuya ou d'ébène complètent cette décoration somptueuse et sévère, une des choses qui, à Coïmbre, par l'harmonieuse unité du décor, par l'élégance majestueuse de l'ensemble, par l'atmosphère qui s'en dégage encore, donnent le mieux et le plus pleinement la sensation des splendeurs d'autrefois. Et, au-dessous de ces grandes salles d'apparat, en deux ou trois étages superposés de substructions robustes, s'accumulent les livres et les manuscrits précieux. On retrouve là les restes de l'ancien palais des rois du XIIIe siècle, dont l'Université occupe aujourd'hui la place, arcades puissantes aux rudes chapiteaux qui soutiennent des voûtes imposantes, souterrains obscurs dont l'Université avait fait jadis des cachots à l'intention des étudiants récalcitrants ou coupables, grilles redoutables, recoins sombres où l'on enfermait ceux qui étaient condamnés au secret, tout un passé disparu de discipline sévère et de férule rigoureuse, qui amuse un instant comme une curiosité historique, mais d'où l'on remonte volontiers vers la lumière du soleil.

De l'antichambre de l'appartement rectoral, que décorent d'élégantes faïences du XVIIIe siècle aux tons de bleu pâle et de bistre clair, part une longue galerie, dont le balcon, porté

sur de hautes arcades, longe toute la façade extérieure de l'Université. D'ici on domine la ville entière, les terrasses crénelées et la coupole de la Sè Velha, l'ancienne cathédrale romane, le vaste horizon des collines couronnées de maisons blanches et de verdure; tout en bas, le Mondégo déroule le ruban sinueux de ses eaux moirées d'or, et au delà de la rivière, sur les premières pentes, le monastère de Santa Clara allonge sa bâtisse puissante. Admirablement, dans le ciel du soir, le paysage se compose pour le plaisir des yeux. Sur la droite, la cathédrale nouvelle, la Sè Nova, dessine sa silhouette pittoresque, hérissée de clochetons, de fleurons et de croix; l'ancien palais épiscopal montre son élégante loggia italienne; d'immenses jardins mettent, entre les édifices, la note claire de leurs verdures; et Coïmbre, dans la lumière qui meurt, apparaît paisible, silencieuse et charmante.

Sur la galerie s'ouvre la salle dite « *des examens secrets* ». Une grave assemblée en décore les murailles; tous les recteurs qui, depuis 1537, présidèrent aux destinées de l'Université, ont ici leurs portraits; et, à l'exception du premier, qui porte le costume de cour, tous sont revêtus de l'habit des hauts dignitaires de l'Église. C'est pour cela sans doute que la révolution de 1910 a troué de quelques balles plusieurs de ces effigies, comme elle a, dans la grande salle des grades, troué de balles les effigies des rois. Manifestation un peu puérile et bien inoffensive, dont ne semblent guère prendre souci les graves prélats au noble visage ou au dur masque d'inquisiteur, dont les images solennelles s'alignent aux parois de la salle.

Mais la merveille de l'Université c'est la *sala dos capelos*, la vaste salle où se fait la collation solennelle des grades. Sur le plafond en forme de carène renversée, de grands carrés, au fond alterné de blanc ou de bleu sombre, enferment une floraison d'ornements d'or bruni. A la base des murailles, d'admirables faïences anciennes mettent un haut lambris chatoyant, au-dessus duquel se rangent, dans de somptueux cadres d'or, les portraits des rois de Portugal. Au fond, sur une estrade, un beau fauteuil ancien de style XVIIIe siècle, en bois doré couvert de velours vert, se détache sur une tenture de velours cramoisi bordée d'or : c'est là

que prend place, aux jours de cérémonie, le recteur de l'Université, dans sa longue toge noire, recouverte du camail brodé de couleur éclatante, tenant en main la toque, garnie de longues franges, qui est l'insigne des docteurs de l'Université. Au pourtour de la salle, une galerie légèrement surélevée — *la galerie doctorale*, comme on la nomme — reçoit, dans l'ordre des préséances universitaires, les docteurs et professeurs des cinq facultés, dans leur pompeux costume de cérémonie. Et l'effet, je l'ai vu, est singulièrement imposant, quand la vieille salle historique est pleine d'une foule attentive, quand sur son trône de velours vert et d'or, le recteur prend séance, grave et immobile comme un portrait d'autrefois. Mais l'aspect en doit être plus prestigieux encore, lorsque, pour quelque circonstance extraordinaire — comme fut, le 15 avril 1921, la collation du doctorat *honoris causa* à trois grands chefs des armées alliées — l'Université fait revivre les splendeurs rituelles du cérémonial antique. Ce jour-là, de la salle du Sénat universitaire, un long et pompeux cortège partit pour se rendre dans la salle des grades. Derrière la garde des archers, tenant leurs hallebardes dressées, derrière la musique jouant *l'hymne académique*, les professeurs marchaient deux à deux, dans l'ordre hiérarchique des facultés, portant sur la toge noire les camails rouges, blancs, jaunes, bleus, qui distinguent les différents ordres d'enseignement. Les bedeaux suivaient, la masse au poing, précédant le page qui, sur un plat d'argent, tenait les insignes des futurs docteurs. Puis c'était, un bâton d'argent à la main, le maître des cérémonies de l'Université, et après lui, accompagné du professeur chargé de faire le discours officiel, le ministre de l'Instruction publique, parrain des futurs docteurs, et derrière lui, entre le recteur et le doyen de la Faculté des Sciences, le maréchal Joffre, les généraux Diaz et Smith-Dorrien, portant, conformément au protocole traditionnel, le camail insigne de leur prochaine dignité. Et terminant le cortège, marchait le chef des gardes, escorté du corps des huissiers. Puis, quand le recteur eut pris place, la cérémonie se déroula, coupée de musique, de discours, et terminée par l'investiture solennelle donnée aux nouveaux docteurs par la remise de la couronne et de

l'anneau : et après que, conformément à l'usage traditionnel, ceux-ci eurent reçu l'accolade de tous leurs nouveaux collègues, de nouveau le cortège se reforma dans l'ordre protocolaire, les nouveaux docteurs prenant place dans les rangs de la Faculté des Sciences. En de tels jours, dans l'antique *sala dos capelos*, quelque chose semble revivre des souvenirs et des gloires d'autrefois, et le doctorat conféré à un maréchal de France évoque tout naturellement la mémoire des relations anciennes qui unirent l'Université de Coïmbre à notre pays, le souvenir de cet André de Gouvéa qui, avant de revenir, à l'appel du roi Jean III, enseigner à l'Université reconstituée en 1537, avait à Paris, pendant quatre ans, dirigé le collège Sainte-Barbe, fondé à Bordeaux le collège de Guyenne, et mérité que Montaigne dît de lui qu'il « était sans comparaison le plus grand principal de France », celui de son cousin Jacques de Gouvéa, né à Coïmbre, qui fut lui aussi principal du collège Sainte-Barbe et recteur en 1538 de l'Université de Paris, celui d'autres Portugais encore, qui dans la première moitié du XVIe siècle étudièrent à Paris, Antoine de Gouvéa, grand philosophe, grand jurisconsulte et grand poète, Jacques de Teyve, qui lui aussi revint en 1537 professer à Coïmbre. Et lorsque, en 1772, l'Université portugaise fut réorganisée, il semble bien que ce fut encore sous l'influence des grands penseurs français du XVIIIe siècle.

Pourtant il ne faudrait point croire que l'Université de Coïmbre s'endorme dans le culte de ses traditions anciennes, qu'elle soit comme embaumée dans son passé glorieux. Sans doute, dans un pays dont les finances ne sont point fort prospères, elle souffre de la difficulté des temps. Les bâtiments de la Faculté des Lettres, commencés il y a quelque douze ans sur un plan vaste et magnifique, restent partiellement inachevés. Le recrutement du personnel enseignant, à la Faculté des Sciences par exemple, ne se fait point toujours aisément. Et la concurrence des Universités nouvelles de Lisbonne et de Porto fait quelque tort à l'ancienne Université de Coïmbre. Cependant, par le nombre des étudiants — près de 1 200 — qui y fréquentent, par l'atmosphère studieuse qui se dégage d'elle, la petite cité universitaire

fait toujours bonne figure : on y a la sensation d'une vie active, d'un mouvement intellectuel digne d'attention. La Faculté des Lettres en particulier, la première dans l'ordre des préséances, semble bien être la première aussi par le haut mérite de plusieurs de ses maîtres : son doyen, M. Eugenio de Castro, n'est pas seulement un professeur éminent; c'est un poète de talent rare, dont l'œuvre, qui a cherché en France quelques-unes de ses inspirations, fait honneur à sa ville natale comme elle fait honneur à son pays.

***

Par des rues montantes, étroites, escarpées et pittoresques, par de longs escaliers qui escaladent la pente de la colline, on arrive à la placette tranquille et déserte, où l'herbe pousse entre les pavés, et sur laquelle la Sè Velha, l'ancienne cathédrale, dresse sa robuste et sévère façade. C'est une vieille église du XIIe siècle, du style roman auvergnat, qui, par ses hautes murailles crénelées, a moins l'air d'un édifice sacré que d'une citadelle. Elle a d'ailleurs, à l'extérieur, fort belle apparence, avec son porche profond et la fenêtre qui, au-dessus, creuse son archivolte dans l'épaisseur de la tour centrale de la façade, avec son abside couronnée de créneaux, que domine la coupole édifiée sur le transept. L'intérieur, quoiqu'il ait été à plusieurs reprises restauré et embelli, n'en demeure pas moins fort imposant avec ses solides voûtes en plein cintre renforcées de doubleaux, les grandes baies géminées qui s'ouvrent à l'étage supérieur, les tombeaux anciens qui s'adossent aux murs des bas-côtés et les belles faïences dont la Renaissance a revêtu les murailles et les colonnes. Au fond de l'abside centrale, au-dessus de l'autel, étincelle dans la pénombre le haut retable fleuronné et doré, que l'évêque Jorge d'Almeida fit sculpter en 1508 par Olivier de Gand et Jean d'Ypres. C'est un des meilleurs retables qui se soient conservés en Portugal, et il est intéressant de remarquer que, par l'ordonnance, le style et la polychromie, il ressemble fort au retable qui, dans la cathédrale de Burgos, décore la chapelle de la Conception. D'autres étrangers encore ont, vers le même temps, travaillé à la Sè Velha. C'est de l'atelier

de sculpteurs français, établis à Coïmbre au début du XVIe siècle, que provient la décoration de l'une des absides latérales où, sous une colonnade suivant la courbe de la muraille, sont rangées de grandes statues du Christ et des apôtres; et c'est un des maîtres de cet atelier, peut-être ce Jean de Rouen dont il sera question tout à l'heure, qui, à la façade extérieure du transept nord, a édifié le beau portique à trois étages, aux légères arcades, aux sveltes colonnes, que couronne au fronton une statue de la Vierge, et qu'on appelle la *porta Especiosa.*

D'autres monuments encore, à Coïmbre, rappellent le temps où elle était la capitale des premiers rois de Portugal. C'est l'église du Saint-Sauveur, bâtie au XIIe siècle, et celle de São Thiago, dont seul le beau portail roman a échappé à la restauration du XVIIIe siècle; et un peu en dehors de la ville, c'est le cloître charmant, aux chapiteaux curieusement sculptés et jadis rehaussés de couleur, qui fut édifié au XIIIe siècle pour le monastère de Celas. Mais c'est au début du XVIe siècle surtout, à l'époque où le Portugal se couvrait, à Lisbonne, à Belem, à Thomar, des édifices du style manuélin, que Coïmbre a eu dans l'histoire de l'art une place considérable et originale. De cette époque datent l'église et le cloître de Santa-Cruz, le monument d'art le plus intéressant assurément et le plus remarquable que Coïmbre ait gardé du passé.

Un beau portail du style flamboyant, tout fleuri de pinacles, de dais ajourés, de statues, donne accès dans l'église : c'est le « portail de majesté » achevé en 1523, et qui rappelle le portail latéral de l'église de Belem. A l'intérieur, l'édifice, bâti sur le modèle des chapelles des Rois catholiques, a une seule large nef, terminée à l'ouest par un chœur quadrangulaire et couverte du côté de l'entrée par une voûte surbaissée soutenant la tribune d'où les moines assistaient aux offices. Comme dans la plupart des églises portugaises, le XVIIIe siècle a mis aux murailles de Santa Cruz un haut lambris de faïences bleues à fond blanc, dont les panneaux représentent des sujets appropriés au vocable de l'Église, *l'Invention de la Sainte Croix* ou *l'empereur Héraclius rapportant la Croix à Jérusalem,* et dans les bordures, des anges joufflus qui jouent avec la relique sacrée. Au mur de gauche

une chaire s'accroche, « grand bijou de calcaire fin », selon l'expression d'Émile Bertaux; une superbe figure de chimère la soutient, et autour des statues des pères de l'Église, assis sous des arcades magnifiquement fleuronnées, s'épanouit une merveilleuse floraison d'ornements, de statuettes, de petits amours courant et voltigeant. « Ceux qui l'ont vue, écrivait au roi Jean III le directeur des travaux de Santa Cruz, déclarent qu'il n'y a pas d'ouvrage de pierre mieux travaillé en Espagne. » Plus loin, aux parois de l'abside s'adossent les monuments des premiers rois du Portugal, Alphonse Henriquez et son fils don Sanche; au-dessus des gisants étendus sur le sarcophage, des statuettes, sous des dais ajourés, garnissent le fond et la courbe d'une élégante arcade, dont l'architecture rappelle celle des portails de Belem; des écussons la couronnent, soutenus par des anges, et flanqués des emblèmes des souverains portugais, la sphère armillaire et la croix de l'Ordre du Christ. Rien n'égale la richesse et la grâce émouvante de ces tombeaux royaux, où des arabesques et des médaillons italiens se mêlent déjà aux splendeurs du gothique flamboyant, et « dont on croirait, comme on l'a dit, que certaines statuettes ont été enlevées d'une église de France [1] ».

A l'extrémité opposée de Santa Cruz, dans le chœur supérieur, un maître sévillan a sculpté en 1518 les stalles où s'asseyaient les moines. De même que, sur les stalles de la cathédrale de Tolède, le sculpteur a raconté l'épopée espagnole de la prise de Grenade, ainsi dans la haute frise qui ici surmonte les stalles, l'artiste a représenté ce qui était alors la gloire du Portugal, l'épopée maritime des grands découvreurs de mondes. Un long panorama s'y déroule d'îles lointaines et de villes étranges, de vaisseaux aux voiles gonflées bondissant sur le dos des vagues, comme si le maître avait voulu exprimer tout ce que, un demi-siècle auparavant, Nuno Gonçalves avait figuré dans le fameux triptyque des princes, lorsqu'il peignait la génération héroïque qui se groupe autour de l'infant Henri le Navigateur, tout ce que, un peu plus tard, à sa manière, le sculpteur de la salle capitulaire de Thomar

1. Bertaux, *la Renaissance en Espagne et en Portugal*, dans A. Michel, *Histoire de l'Art*, IV, 984.

traduisit dans la décoration toute « marine » dont il parait son œuvre.

Mais d'autres maîtres encore, étrangers au Portugal, ont travaillé à Santa Cruz : et c'est ce qui, pour nous Français, donne à l'église un intérêt particulier. En ce début de la Renaissance, bien des artistes étrangers contribuaient au développement des arts dans la péninsule ibérique. Des maîtres flamands travaillaient pour les rois d'Espagne et de Portugal, et leur influence s'exerçait puissante sur les peintres espagnols et portugais. Des sculpteurs français travaillaient en Castille et en Andalousie ou collaboraient en Portugal avec les architectes des rois. Toute une colonie d'artistes normands s'établissait à Coïmbre, et ce sont leurs ouvrages que Santa Cruz nous a conservés. C'est Nicolas Chatranais qui, après avoir décoré de sculptures le portail royal de Belem et celui de l'église de la Conception à Lisbonne, sculpta en 1523 le portail de majesté de Santa Cruz. C'est un autre Français, Jean de Rouen qui, en 1521, cisela la précieuse chaire et les plus charmantes des figures qui ornent les tombeaux royaux. Avec lui, d'autres Normands étaient venus à Coïmbre, Jacques Longuin, Philippe Édouard, dont le musée de la ville conserve des statues remarquables en terre cuite, d'un réalisme vigoureux et impressionnant, restes d'une *Cène* jadis placée dans le réfectoire de Santa Cruz. Ce qui est remarquable, c'est que « ces Normands travaillaient à Coïmbre à peu près exactement comme ils auraient fait à Rouen [1] ». On a justement signalé la ressemblance qu'offre la chaire de Santa Cruz avec la décoration du tombeau du cardinal d'Amboise : et on sait en effet qu'en 1520 encore, Jean de Rouen était un des sculpteurs qui travaillaient à ce tombeau. Tandis que les Français établis en Espagne devenaient peu à peu de vrais Castillans, en Portugal ils gardèrent leur originalité et leurs qualités propres. Et c'est pourquoi leur rôle a été grand dans la Renaissance portugaise, leur action efficace et décisive. Ils ont décoré toute une série de monuments portugais : à Sao Marcos près de Coïmbre, Nicolas Chatranais sculptait un grand retable; en 1532 il en exécutait un autre pour la chapelle royale de la Pena, au-dessus

1. Bertaux, *loc. cit.*, p. 986.

de Cintra. A Santa Cruz même, Jean de Rouen achevait en 1549 trois retables de pierre, représentant en un faible relief des scènes de la Passion, *le Christ devant Pilate, le Portement de croix, la Mise au Tombeau.* On conserve aujourd'hui ces œuvres délicates dans le cloître qui s'appuie à l'église de Santa Cruz et qu'on appelle joliment « le cloître du silence ». Il fut terminé en 1518 par le Portugais Marco Pirès, et il est exquis avec ses élégantes arcades de style manuélin, avec sa galerie supérieure aux fenêtres surbaissées, que couronnent des fleurons en forme de croix, sa fontaine centrale, à laquelle répondent deux fontaines placées dans les angles, et le décor charmant de faïences jaunes et bleues dont le XVIIIe siècle a revêtu les murailles, et où des anges très profanes soutiennent d'élégantes guirlandes. Entre les galeries du cloître, des arbres, des plantes chargées de fleurs mettent, dans cette grave demeure monastique, une grâce et une gaieté. Dans ce cadre merveilleux, les retables de Jean de Rouen ne font point mauvaise figure; surtout ils achèvent d'attester tout ce que le Portugal apprit à l'école des maîtres français, et comment sans doute il connut par eux l'architecture et la décoration italo-antiques.

Ainsi, dans le temps même où Coïmbre voyait renaître son Université, grâce à des Portugais élevés en France, elle tenait dans l'histoire de l'art, grâce à ces sculpteurs français établis en Portugal, une place singulièrement importante. Une école de peinture intéressante y était florissante vers la même époque.

C'est depuis une quinzaine d'années à peine qu'on a découvert et commencé à étudier les primitifs portugais du XVe et du XVIe siècle, ce Nuno Gonçalves, qui a été « l'un des plus grands peintres de portraits de tous les temps », et ses continuateurs, Jorge Affonso, Gregorio Lopez, le maître anonyme et charmant de Santa Auta, et Christovao de Figueiredo, et Frey Carlos, dont les œuvres donnent un intérêt si vif au musée de Lisbonne. La sacristie de Santa Cruz contient trois tableaux, dont l'importance n'est pas moindre. L'un d'eux, fort assombri par un vernis bitumineux, et qui représente la *Pentecôte,* porte la signature d'un certain Velasco, dont on croit retrouver d'autres œuvres remarquables à la cathédrale de Vizeu et

au monastère voisin de Tarouca [1]. Un autre tableau figure le *Crucifiement* : on a tenté d'en faire honneur à ce Christovao de Figueiredo, dont on sait qu'il travailla à Santa Cruz, au grand retable du maître-autel, et on l'a rapproché, à tort selon moi, de plusieurs tableaux attribués à ce maître, qui proviennent évidemment de Santa Cruz et que conserve le musée. Le peintre y a représenté *l'Invention de la Croix, le Jeune Homme ressuscité par la Croix, l'empereur Héraclius rapportant la Croix à Jérusalem*, c'est-à-dire les sujets même traités sur les faïences qui revêtent aujourd'hui les murs de l'église; et encore que ces tableaux aient été fort retouchés, ils n'en sont pas moins très intéressants par l'évidente influence flamande qu'attestent les costumes et le réalisme presque brutal des figures. Mais le style diffère absolument de celui du *Crucifiement*. Ils ressemblent davantage au troisième tableau, le plus remarquable que conserve la sacristie de Coïmbre : c'est un *Ecce homo*, à l'arrière-plan duquel de beaux portraits, fortement dessinés, rappellent ceux d'*une Mise au Tombeau*, actuellement au musée de Lisbonne, mais qui provient de Coïmbre, et qu'on attribue précisément à Christovao de Figueiredo. Quoi qu'il en soit, ces portraits « ne sont pas indignes d'être rapprochés des portraits historiques peints, près d'un siècle auparavant, par Nuno Gonçalves [2], et l'ensemble d'œuvres conservées dans la sacristie de Santa Cruz suffit à prouver que, dans la première moitié du XVIe siècle, il y a eu à Coïmbre, à côté du grand atelier des sculpteurs français, une école portugaise de peinture, distincte de celle de Lisbonne, et dont Velasco fut peut-être le maître le plus remarquable.

***

Les enseignements que fournit Santa Cruz se complètent par la visite du musée Machado de Castro. Il est installé dans l'ancien palais épiscopal, un bel édifice dont la vaste cour est particulièrement charmante, avec ses panneaux

1. Voir sur ce point Bertaux, *loc. cit.*, p. 887-890.
2. Bertaux, p. 891.

de faïence bleue incrustés dans les murailles, ses sculptures anciennes et son vieux puits dressé dans la verdure, les escaliers qui occupent les angles, et la belle loggia dont les deux étages découpent des baies lumineuses sur un horizon admirable. Les collections, fort riches et fort bien présentées, proviennent en grande partie des églises et des couvents sécularisés. On y trouve de beaux tapis persans du XVIe siècle, qui jadis appartinrent au monastère de Santa Clara, des chasubles étincelantes et des étoffes précieuses, des bijoux et des bois sculptés — parmi lesquels il faut noter une belle statue de Sainte-Claire provenant de la Sè Velha et qui date du XVIe siècle, et deux statuettes charmantes d'anges tenant des encensoirs, recueillies au couvent de Santa Clara — et puis de riches orfèvreries d'église et des meubles rares, et des faïences, admirablement classées, qui montrent l'activité des ateliers de Coïmbre au XVIIIe siècle, et des figurines en terre cuite coloriée, comme on en voit aussi au musée de Lisbonne, et qui groupaient autour de la crèche les personnages de la Nativité, les bergers ou le pittoresque cortège des rois mages, et encore des autels du XVIIe et du XVIIIe siècle, éclatants de dorures et surchargés d'ornements, au-dessus desquels des figures violemment polychromées se démènent en des gesticulations théâtrales, monuments d'un art ronflant et emphatique, sans mesure et sans goût, mais dont les ors somptueux, s'harmonisant avec les hauts lambris de faïence bleue, produisent, quand on ne considère que l'ensemble — on en peut juger à la belle église de la Madre de Deus à Lisbonne ou à celle du monastère de Santa-Clara à Coïmbre — un effet décoratif singulièrement puissant. D'autres pièces ne sont pas moins curieuses, par certaines préoccupations surtout qu'elles attestent. Tout près d'un admirable crucifix en bois de la fin du XIIIe siècle, où la tête du Christ est étrangement émouvante, et faisant avec lui un contraste assez inattendu, on a placé, bien en vue, une jolie statuette de porcelaine, aux couleurs délicates, représentant l'enfant Jésus costumé en Cupidon, portant l'arc et le carquois : et l'étiquette qui accompagne cette figurine la désigne sévèrement comme « un exemple de la dévotion érotique dans les couvents de femmes ». Ailleurs on lit sur

une vitrine : « Folie religieuse (*vesania religiosa*) : disciplines et cilices de pénitence ». La République portugaise évidemment ne se pique point de tendresse pour l'Église.

Mais ce que, du musée de Coïmbre, il faut surtout retenir, c'est, avec les tableaux anciens dont j'ai parlé déjà, la riche collection de sculptures qui occupe les salles du rez-de-chaussée. Il y a là, à côté de quelques beaux morceaux du XIVe siècle — un Christ par exemple étendu sur la pierre du tombeau, dont l'accent est singulièrement émouvant — une remarquable série d'ouvrages datant du commencement du XVIe siècle. J'ai signalé déjà les statues en terre cuite que Philippe Edouard modela pour la *Cène* de Santa Cruz, et dont le réalisme vigoureux et brutal confine presque parfois à la caricature, lorsqu'il donne à certains des apôtres de rudes têtes d'hommes du peuple et à Judas un profil tout sémite. D'autres morceaux montrent ce que, au contact des maîtres français, apprirent les élèves portugais qu'ils formèrent. De l'école de Nicolas Chatranais vient une intéressante *Mise au Tombeau*, un peu froide et compassée dans sa composition, qui aligne les saintes femmes derrière le sarcophage en des attitudes assez inexpressives, mais vigoureuse et vraie dans les figures de Nicodème et de Joseph d'Arimathie, qui se tiennent, magnifiquement enturbannés, à la tête et aux pieds du Christ. Et sans doute l'œuvre ne vaut point le Sépulcre de Solesmes : mais qu'elle y fasse penser n'est point chose indifférente pour apprécier le caractère de cet art. Il y aurait à noter dans ce musée bien d'autres ouvrages intéressants, cette statue polychromée de sainte, datant du XVIe siècle, qui était autrefois à la vieille cathédrale, et dont le style est si réaliste, ou cette jolie statuette de chevalier, provenant de la décoration d'un tombeau du XVe siècle, et qui, sur le cheval caparaçonné, montre le cavalier armé de toutes pièces, casque en tête, ayant au bras le bouclier, où, entre les branches de la croix de Saint-André, sont posées quatre fleurs de lys. Tout cela achève d'attester l'activité artistique de cette région septentrionale du Portugal et la place que tint Coïmbre dans l'éveil de la Renaissance.

***

Aujourd'hui assurément la ville est plus paisible. Le dimanche en particulier y met une tranquillité presque monastique : tant il y a de calme dans les rues désertes, dans les beaux jardins solitaires qui sont une des parures de Coïmbre.

Tout en haut de la ville, derrière les arcades de l'ancien aqueduc qui se détachent sur un fond de verdure, le jardin botanique étage, sur les pentes de ses larges terrasses, ses escaliers majestueux et ses allées symétriques de jardin français du XVIIIe siècle, ses fontaines qui jaillissent entre des rocailles et ses nobles architectures dressées parmi les frondaisons. Mais, dans la correction imposante de cet arrangement un peu froid, la splendeur de la végétation méridionale, la magnificence des arbres séculaires mettent un charme et une beauté inattendus. Entre les cèdres sombres et les clairs palmiers dont le panache monte dans la lumière, les arbres de Judée jettent l'éclat de leurs fleurs vermeilles; des glycines accrochent aux murs leurs grappes mauves; des arums dressent leurs blanches corolles au bord des bassins où, sur l'eau dormante, flottent des nénuphars. Une avenue de tilleuls gigantesques arrondit tout le long d'une terrasse ses arcades de verdure. Les essences exotiques et rares se mêlent aux grands chênes, aux ormes puissants dont la double rangée borde et semble prolonger les longues allées infinies. Pourtant je préfère, pour sa grâce originale et pittoresque — je dirai presque pour son mauvais goût délicieux — le parc de Santa Cruz, reste d'un ancien jardin monastique. Un portail de rocaille, d'un rococo amusant et exaspéré y donne accès; au bout de la longue avenue, sur les massifs d'arbres sombres un pompeux décor se détache : une blanche fontaine, couronnée de vases et de pieuses statues, laisse par des étages de degrés verdoyants tomber l'eau en cascade dans un bassin de marbre demi-circulaire; de grands médaillons de faïence bleue flanquent la pyramide, sertis en de souples guirlandes et accostés de figures assises de pierre. Et toute cette architecture un peu compliquée et mièvre s'harmonise le plus joliment du monde avec les épaisses frondaisons. A droite et à gauche, de larges escaliers, à la rampe décorée de vases et

de pyramides, montent à travers les arbres; de place en place, des paliers les interrompent, qu'encadrent des bancs décorés de claires faïences, et où des bassins lancent une eau qui jaillit en un léger murmure, et tout en haut de la montée, la fontaine de la Sirène a, dans le demi-jour humide et vert, une grâce mélancolique et surannée. Dans ce beau jardin monastique, un peu négligé, un peu abandonné, mais où le XVIIIe siècle revit dans toute son élégance raffinée et un peu artificielle, les promeneurs sont aussi rares qu'au jardin botanique : et c'est un charme de plus, cette solitude, évocatrice des grâces évanouies et du passé disparu.

C'est du même temps ou à peu près que date le couvent de Santa Clara, dont la longue façade blanche s'allonge, en face de Coïmbre, sur la rive gauche du Mondégo, au sommet d'une colline tapissée de verdure. Le monastère sécularisé est devenu une caserne d'artillerie : mais il a gardé intact son cloître majestueux dont les galeries, semblables à des façades de palais classiques, entourent un beau jardin à la végétation exubérante et folle, intacte aussi son église, que le roi Jean IV fit construire au milieu du XVIIe siècle. C'est une de ces églises portugaises toutes chatoyantes de faïence et d'or, toutes décorées de grands bas-reliefs de bois violemment polychromé, d'un style emphatique et un peu théâtral. Pourtant l'ensemble n'en est point sans beauté, et elle doit un intérêt particulier au souvenir de la sainte à laquelle elle est consacrée. C'est sainte Élisabeth d'Aragon, femme de ce roi Denis, qui dota au XIVe siècle la ville de son Université; comme son illustre parente sainte Élisabeth de Hongrie, elle a, au cours de sa vie, semé les miracles sous ses pas — on connaît le charmant miracle des roses — et aujourd'hui encore Coïmbre honore en elle la patronne vénérée de la cité. Au-dessus du maître autel, une châsse étincelante enferme ses reliques; ailleurs une statue charmante et célèbre la montre élégante et souple dans sa robe blanche sur laquelle se drape joliment un manteau violet pâle gansé d'or. Mais c'est dans l'ancien chœur des religieuses, qu'une haute grille sépare de l'église, qu'il faut chercher son tombeau. C'est un beau monument du XIVe siècle, du style gothique flamboyant, où la sainte est représentée étendue sur un sarcophage, dont

le socle est décoré de figures de pleurants : l'œuvre malheureusement a été quelque peu gâtée par la restauration maladroite qui, en 1782, en a trop brutalement rafraîchi la polychromie. Deux autres tombeaux du même style, où des figures de gisantes reposent entre des anges, se rencontrent dans l'église même : sans doute, comme le monument de sainte Élisabeth, ils proviennent du monastère primitif de Santa Clara, qui s'élevait au XIVe siècle au bord de la rivière, et dont les bâtiments abandonnés et ruinés plus qu'à demi s'enlisent aujourd'hui lentement dans les boues du Mondégo.

De la haute terrasse qui s'étend devant la façade de l'église, Coïmbre se découvre tout entière : sur la droite, au-dessus de a vallée verdoyante où la rivière roule ses eaux tranquilles, de grands édifices, anciens couvents désaffectés, dressent au sommet des collines, parmi les arbres, leurs façades imposantes; sur la gauche, l'horizon s'étend largement vers la plaine commençante et vers la mer. En face, au-dessus des maisons de la ville étagées sur les pentes en un pittoresque désordre, les deux cathédrales, l'ancienne et la nouvelle, montrent leurs silhouettes robustes et élégantes. Et tout en haut, comme au sommet d'une acropole, l'Université dresse la masse puissante de ses bâtiments et la haute tour carrée d'où tintent lentement les heures; et dans le soir qui tombe, elle domine, comme une gardienne fidèle, Coïmbre paisible, silencieuse et charmante.

CH. DIEHL

LE PUITS DE JACOB[1]

X

Il pleuvait, le matin où Agar arriva à Paris. Depuis le lever du jour, frottant de son mouchoir la vitre embuée du wagon, elle s'était efforcée d'apercevoir le paysage : méandres d'un grand fleuve aux eaux grises fouettées par la pluie; petites gares de banlieue balayées par le passage du rapide; bois noircis par l'hiver, au-dessus desquels avait surgi un instant un étrange soleil rougeâtre, mangé presque aussitôt par un brouillard marron... A un moment donné, désireuse de distinguer de façon plus précise ces choses fugitives, Agar avait abaissé la glace. Le froid était entré.

Ayant pris un fiacre, elle se fit conduire rue des Écoles, à l'adresse d'une pension de famille que lui avait indiquée mademoiselle Weill. Mais la pension était remplacée par la succursale d'un établissement de crédit. Opportunément, Agar se rappela le nom d'un hôtel où elle avait jadis écrit à une camarade de music-hall. « *Select-Hôtel*, place de la Sorbonne », dit-elle au cocher. Elle fut surprise et un peu déçue de voir que ces deux endroits étaient aussi rapprochés l'un de l'autre.

Sitôt sa valise montée dans sa chambre, elle s'enquit du téléphone. Chaque minute qui s'écoulait n'était-elle pas une atteinte aux misérables finances de ce Puits de Jacob auquel son isolement dans cette ville inconnue la faisait penser avec une émotion dont elle ne se serait pas crue capable? L'annuaire

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 décembre 1924, 1er et 15 janvier 1925.

ouvert, elle commença par être épouvantée de la multitude des Rothschild qui y figuraient. Ayant découvert le nom de celui auquel elle avait affaire, ses yeux se mirent à errer parmi l'énumération de chiffres d'appel entre lesquels elle hésitait à choisir : domicile particulier, bureaux, secrétariat. Finalement, elle ne téléphona pas. Elle écrivit quelques mots pour annoncer son arrivée et demander une audience.

Elle sortit afin de porter cette lettre à destination. Dehors, le froid la saisit. Son mince manteau était insuffisant à la protéger. Le remords au cœur, elle se résigna à en acheter un autre plus chaud. Elle eut vite trouvé ce qu'il lui fallait, à un prix raisonnable, au magasin de *Cluny*. Mais il y avait des retouches à faire. Elle y passa le reste de la matinée. A midi, elle déjeuna très vite, sans appétit, et se remit à l'ouvrage. Il était près de quatre heures et la nuit tombait déjà lorsqu'elle quitta sa chambre.

Elle parvint sans trop de difficultés à l'hôtel du faubourg Saint-Honoré. Elle confia sa lettre à un portier galonné devant lequel elle se sentit aussi petite qu'autrefois devant celui du Pera Palace, puis s'éloigna à grands pas, dans la crainte que cet homme ne la rappelât. Elle ne se sentait pas encore suffisamment préparée au redoutable tête-à-tête dont le salut de la colonie allait dépendre.

Perdant le sens de la direction dans ces rues trépidantes de lumières et de bruit, elle tourna à gauche, et, ayant marché environ un quart d'heure, elle se trouva tout à coup au milieu d'un carrefour géant, tout empli d'un prodigieux tumulte. Une immense avenue s'ouvrait d'un côté, bordée de deux rangées d'énormes lampadaires à globes blancs sous la clarté desquels Agar se sentit comme étourdie. De l'autre côté, un vaste monument découpait dans l'ombre bleutée ses colonnades superposées. Agar crut le reconnaître : l'Opéra, sans doute. Elle s'informa auprès d'un agent qui lui apprit en souriant qu'elle ne s'était pas trompée.

Parvenue sur le refuge central de la place, ombilic incontesté de l'univers, elle resta un quart d'heure, muette, incapable de discerner si c'était d'admiration ou d'épouvante que son âme était soudain saisie. A côté d'elle, la bouche du métropolitain engloutissait et vomissait alternativement une file

ininterrompue d'hommes et de femmes qu'une sorte de fièvre ordonnée poussait vers leurs buts innombrables. Agar ne pouvait pourtant demeurer éternellement sur ce refuge. A plusieurs reprises, on l'avait bousculée. Un jeune garçon, porteur d'un gros paquet, la heurta avec violence, et, par surcroît, l'injuria. Elle se décida à reprendre sa course.

Elle descendait maintenant une rue aux vastes trottoirs luisants de lumière. Elle passa devant un immeuble dont la porte cochère livra tout à coup passage à un flot de jeunes filles bruyantes. C'était l'heure de la sortie des ateliers. Sur la modeste plaque rivée à gauche de cette porte, Agar lut un nom qui la remplit d'un trouble plus fort que tout ce qu'elle avait ressenti depuis le matin. La rue où elle se trouvait, c'était donc la rue de la Paix. Et ce nom, celui d'un couturier illustre, dont elle avait jadis été si fière de se procurer une fois un modèle soldé par un commissionnaire de Constantinople, était-il possible qu'il lui apparût si simplement, tracé en petits caractères sur une humble plaque de marbre, alors qu'elle s'était figuré qu'il surgirait à ses yeux parmi des fanfares de lumières. Ce fut sans doute à cet instant-là qu'elle comprit — et pour toujours — la leçon de Paris.

Avertie désormais qu'aucune des choses qui l'entouraient ne devait plus passer inaperçue, elle s'arrêta devant le magasin d'un joaillier. Il portait lui aussi un nom fameux, qui la fit longuement tressaillir. Ses yeux agrandis contemplèrent, sur leur couche de velours, les trésors autour desquels tournent sans fin les désirs des femmes et les efforts des hommes. Aucun entassement, seulement quelques merveilles isolées et choisies : un rubis, une émeraude, un sautoir de perles roses... La fortune du vieux comte de Künersdorf et le labeur d'Isaac Cochbas réduits au même dénominateur et additionnés auraient peut-être à peine suffi à payer ces trois objets-là.

Une limousine venait de faire halte devant le magasin. Il en sortit un jeune homme élancé, et deux femmes dont les fourrures achevèrent le désarroi d'Agar. L'une d'elles retenait un lévrier à longs poils blancs qui tirait sur sa laisse. Un monsieur en jaquette avait ouvert de l'intérieur la porte de la bijouterie et saluait très bas les visiteurs. Mais elles, les femmes, arrêtées sur le seuil du magasin et se poussant

du coude, elles regardaient Agar. Elles sourirent et échangèrent quelques paroles. La jeune femme n'entendit pas. Elle avait déjà fui. Telle était son attitude habituelle de défiance envers la vie. Elle s'était figuré que les deux inconnues raillaient sa pauvre mise, alors qu'elles étaient l'une et l'autre en train de s'accorder sur la surprise où venait de les plonger la rapide vision de sa beauté.

Incapable d'affronter une nouvelle épreuve de ce genre, Agar prit un taxi et se fit reconduire à son hôtel. Elle regagna sa chambre sans dîner. Elle aurait voulu dormir. L'excès même de sa fatigue l'en empêcha. Il était près de neuf heures quand on frappa à sa porte. Le garçon lui remit un pneumatique. Elle l'ouvrit fébrilement. C'était bien cela. Les affaires ne traînaient pas chez le Baron. Il la faisait informer qu'il avait bien reçu sa lettre, et qu'il la recevrait le lendemain, 31 décembre, à onze heures du matin.

Elle poussa un soupir de soulagement dans lequel la perspective de pouvoir quitter bientôt cette terrible ville entrait pour une part au moins égale à la satisfaction d'avoir été aussi vite exaucée. Quelle que dût être l'issue de l'entrevue, elle se promit d'aller aussitôt après à l'agence Cook pour s'y renseigner sur la date de départ du premier paquebot à destination de la Palestine.

Le lendemain, dès huit heures, elle était habillée. Elle sortit et, remontant le boulevard Saint-Michel, gagna le Luxembourg. Elle avait acheté un petit pain dont la moitié fut pour les moineaux et les lourds ramiers mauves. A côté d'elle, deux jeunes filles, des étudiantes, déjeunaient elles aussi en relisant leurs notes de cours. Agar regarda l'une d'elles, fine et rousse, et qui resssemblait à Guitelé.

Elle avait une telle frayeur d'arriver en retard à son audience que, dix heures venant à peine de sonner, elle se trouvait déjà faubourg Saint-Honoré. Elle fit et refit plusieurs fois le trajet de l'Élysée à la rue Royale, s'arrêtant devant les devantures. Elle entra même dans un magasin et y fit emplette d'un sac à main pour le rapporter à la petite fille à laquelle elle venait de penser avec tant de douceur.

A onze heures précises, elle s'engageait sous le porche de

l'hôtel de Rothschild. Elle montra sa convocation au portier.

— C'est de monsieur Carcassonne, — dit-il.

— Monsieur Carcassonne?

— Oui. Le deuxième secrétaire de monsieur le Baron. Je vais vous faire conduire auprès de lui.

— Est-ce que je ne verrai pas le Baron en personne?

Le portier haussa les épaules : ces détails sortaient de sa compétence.

Sur les pas de l'huissier qui était venu la chercher, Agar traversa la cour d'honneur. En cette minute, son trouble disparut. Elle se sentit prête à la lutte.

Debout devant la porte d'un somptueux cabinet de travail, un jeune homme, vêtu avec une élégance sévère, l'attendait.

— Madame Isaac Cochbas, n'est-ce pas?

Elle s'inclina légèrement.

— Voulez-vous vous donner la peine de vous asseoir. Je suis monsieur René Carcassonne. C'est moi, madame, qui vous ai écrit. Monsieur le Baron m'a chargé de vous introduire auprès de lui dans un quart d'heure.

Les craintes d'Agar se dissipèrent : elle allait être reçue par le Baron. Elle se donna alors le loisir d'examiner son interlocuteur. C'était un homme d'environ trente-cinq ans, fluet, déjà chauve. Il avait un binocle, une petite moustache châtain, une grande bonté de visage, et l'air appliqué du parfait élève de Polytechnique.

Il était intimidé devant Agar qu'il ne s'attendait certainement pas à trouver si belle. La jeune femme le sentit, et en tira aussitôt avantage, tout en s'efforçant de le mettre à son aise. Cinq minutes ne s'étaient pas écoulées qu'ils causaient déjà comme deux vieilles connaissances. Dans l'accueil chaleureux qui lui était fait, la jeune femme crut néanmoins découvrir une nuance de curiosité qui ne fut pas sans lui causer un certain agacement. Un Sioniste était-il donc à Paris considéré plus ou moins comme une sorte de phénomène?

Enhardi, cependant, M. Carcassonne parlait avec de plus en plus d'abandon.

— Tout le monde est heureux de vous voir ici, et moi peut-être plus que les autres. Savez-vous pourquoi?

— Pourquoi?

— Parce que j'occupe son poste.

— Son poste?

— Oui, le poste de votre mari. C'est moi qui ai succédé à monsieur Cochbas. Le fauteuil dans lequel vous me voyez assis, c'est celui qu'il a occupé pendant les cinq années qu'il est resté auprès de monsieur le Baron.

Agar regarda de nouveau la confortable et vaste pièce, les meubles de bois rares, les larges fauteuils, le feu de bûches brûlant gaiement dans la cheminée. Eh quoi! il avait vécu là! Un tel bien-être, il l'avait abandonné pour mener dans l'âpre Judée la vie de forçat qu'elle savait! Elle comprit que, jusqu'à cette minute, elle avait ignoré de quelle matière sublime était faite l'âme d'Isaac Cochbas. Avait-elle été pour lui ce qu'il méritait tant qu'on fût?

M. Carcassonne continuait ses effusions.

— Personne n'a perdu son souvenir. Monsieur le Baron a pour lui, à chaque instant, un mot aimable. Si vous saviez comme il s'est montré affecté en apprenant cet accident! Rien de grave, n'est-ce pas?

Il parlait maintenant des excellentes dispositions du Baron à l'égard des colons du Puits de Jacob. Les efforts d'Isaac Cochbas n'avaient jamais été perdus de vue, ici. Sous ces assurances flatteuses, Agar crut néanmoins deviner que, si les sympathies du faubourg Saint-Honoré continuaient à être tout acquises à l'homme, son œuvre y était jugée avec quelques réserves. Elle tenta une mise au point.

— Les trois premières années, les années d'installation, ne pouvaient pas être rémunératrices pour la colonie. Mais cette année s'est soldée par un excédent de recettes, et sans le malheureux incident dont je viens de vous parler...

— Vraiment, — fit-il, — vraiment, j'en suis ravi.

Mais on voyait trop qu'il avait recours à une formule de politesse. Visiblement, on avait de la peine à admettre, dans l'entourage du Baron, que le Sionisme parvînt un jour à se tirer d'affaire tout seul.

— Je n'ai pas qualité pour anticiper sur ce que va vous dire monsieur le Baron, — lui confia-t-il, baissant la voix. — Soyez en paix, cependant. J'ai causé avec lui à plusieurs

reprises de cette affaire. Il vous soutiendra. Seulement, il est probable qu'il va vous entretenir du caractère quelque peu anarchique de la formule d'organisation que vous avez adoptée. Elle est de nature à mettre en défiance bien des bonnes volontés. Je vous parle en connaissance de cause, moi qui m'occupe précisément de la centralisation des offrandes destinées à nos colonies de Palestine. Trop souvent, j'ai à lutter contre certaines préventions, et je dois reconnaître...

Brusquement, il s'arrêta. Un timbre électrique venait de retentir dans un angle de la pièce.

— C'est monsieur le Baron, — murmura-t-il.

Tous deux, ils s'étaient levés. Machinalement, Agar le suivit. Il avait soulevé une tenture, ouvert une porte. Tout au fond d'une grande salle sombre, la jeune femme aperçut un bureau derrière lequel un vieillard se tenait assis. Une lampe électrique, qui laissait à peu près dans l'obscurité le reste de la pièce, faisait luire la cire du front, la neige de la barbe. Comme un automate, Agar marcha vers le bureau. La contention de tout son être était si forte qu'elle n'entendait plus le bruit de ses pas.

Une demi-heure plus tard, le visage rayonnant de joie, elle se trouvait de nouveau dans le cabinet de M. Carcassonne.

— Eh bien, — répétait celui-ci, presque aussi heureux qu'elle, — eh bien, ne vous l'avais-je pas dit? N'est-ce pas que c'est un être unique?

— Unique, — répéta-t-elle à son tour, — unique. Si vous saviez de quelle façon il m'a entretenue d'Isaac Cochbas, de nous tous! On croirait qu'il a vécu au Puits de Jacob. Il n'ignore rien de nos luttes, de nos souffrances passagères. Je lui ai parlé comme je n'aurais jamais cru pouvoir oser le faire. Je lui ai dit...

— Que lui avez-vous dit?

— Tout ce que nous nous disons là-bas, entre frères. Je ne lui ai rien caché. Je lui ai dit que seul l'effort était valable, était méritoire, serait finalement couronné de succès, qui se poursuivait sur la terre des ancêtres.

— Vous avez osé! vous lui avez dit cela! — fit M. Carcassonne avec un ébahissement admiratif. — Et qu'a-t-il répondu?

— Il a souri, — dit-elle, souriant elle-même, — et il m'a répondu : « Dieu vous entende. Je souhaite aux Sionistes une telle prospérité que les rôles se trouvent un jour renversés, et qu'à leur tour ils puissent venir en aide à ceux de leurs frères qui seront demeurés parmi les Gentils. »

— Je crois que ce jour-là, l'avènement de Celui qui doit venir ne sera plus très éloigné, — dit M. Carcassonne, riant lui aussi.

— Puis-je vous demander, — dit-elle, — de joindre une autre marque de sympathie à celles que vous m'avez déjà prodiguées? Le Baron m'a promis de faire expédier immédiatement au Puits de Jacob le solde de la somme que nous lui avions demandée. Il s'agissait de cinquante mille francs. De lui-même, il vient d'en ajouter vingt-cinq mille. Voulez-vous vous charger d'informer télégraphiquement Isaac Cochbas qu'il peut dès maintenant disposer de ces soixante-quinze mille francs?

— Je vais m'en occuper aujourd'hui même, — promit-il.

Elle poussa un long soupir de soulagement.

— Ma mission est terminée, — dit-elle. — Adieu, monsieur.

Cette crise d'enthousiasme et de joie nerveuse traversée, elle avait repris sa froideur et son calme accoutumés.

— Est-ce que nous ne nous reverrons plus? — demanda M. Carcassonne, vaguement ému.

Elle secoua la tête.

— J'ai l'intention de prendre le premier bateau en partance pour la Palestine. A propos, ne pourriez-vous me dire où se trouve le bureau de l'agence Cook? C'est pour m'y enquérir de la date à laquelle aura lieu ce départ.

Il lui indiqua la succursale de la place de la Madeleine.

Quand Agar se présenta au guichet, l'employé chargé des passages pour le Levant venait de s'en aller déjeuner.

— Revenez à deux heures, — lui dit l'un de ses collègues. — Il sera là.

Comme elle était satisfaite de l'issue de ses négociations, elle se sentit faim. Elle entra au restaurant Duval et y déjeuna de bon appétit. Elle avait acheté plusieurs journaux, espérant y découvrir des nouvelles de Palestine. Mais il n'y était pas plus question du Sionisme que s'il n'eût jamais existé.

A deux heures, elle était de nouveau à l'agence, où elle obtint bientôt le renseignement qu'elle demandait. Le premier navire à destination de Caïffa quitterait Marseille le 5 janvier, dans six jours. Elle eût souhaité une date plus rapprochée. Décidément, Paris lui faisait peur. Elle pensa prendre le soir même le train pour Marseille et y attendre, dans une atmosphère moins angoissante et des conditions plus économiques, le départ du paquebot.

Ces réflexions, elle était en train de les faire sur le pas de la porte de l'agence, au coin de la rue Royale. Il y avait, juste en face d'elle, une colonne Moriss, sur laquelle les fêtes du nouvel an multipliaient les affiches de spectacles. Tout en songeant à son train et à son bateau, Agar laissait ses yeux courir machinalement sur ces affiches. Ce fut alors qu'elle eut comme un éblouissement. Les bruits de la rue disparurent. Les passants qui virevoltaient autour d'elle ne furent plus que de vagues ombres. Couvrant une des affiches de caractères hauts de plus d'un pied, la jeune femme venait de lire ces deux mots : *Reine Avril.*

Se rapprochant de la colonne, avec un trouble qu'elle ne parvenait pas à analyser, Agar lut toute l'affiche. Reine Avril chantait à l'*Olympia,* dans une revue dont le titre était *Foule aux As.* Le public était informé qu'en raison des fêtes, il y avait chaque jour, durant toute la semaine, matinée à deux heures.

Un agent se trouvait là. Agar lui demande où était l'Olympia.

— Juste en face. Vous n'avez qu'à traverser le boulevard.

Juste en face! Étrange ville, vraiment, et combien périlleuse, celle où dix minutes de marche, à peine, séparent l'Olympia de l'hôtel du baron Edmond de Rothschild.

Si *Foule aux As* s'était donné aux Folies-Bergères, ou dans tout autre music-hall plus éloigné, Agar eût peut-être hésité à se mettre en quête de cet établissement. Mais seulement le boulevard à traverser! Elle était en proie à un monde de sentiments contradictoires. Elle évoquait le souvenir de Reine Avril, sa mince silhouette, ses cheveux blonds ébouriffés, sa terreur à Beyrouth, entre les griffes des agents des mœurs auxquels Agar était parvenue à l'arracher, et, six mois plus tard,

à peine, le taudis d'Alexandrie où elle l'avait retrouvée une nuit, sur un grabat, saoule de cocaïne. A la soigner, à la remettre à flot, Agar avait dépensé l'argent de deux robes de soirée qu'elle avait dû vendre... Puis la petite hirondelle s'était envolée. Et maintenant, voici que ce nom, Reine Avril, s'étalait en lettres majestueuses, à côté de ceux de Boucot, de Jane Marnac, de Maurice Chevalier. Agar les sentait, ces noms, mener une bizarre sarabande dans sa tête, y éclipser momentanément ceux de mademoiselle Weill et du Baron.

Reine Avril! Au fait, peut-être n'était-ce pas elle. Agar tint à en avoir le cœur net.

Franchissant d'un pas rapide le boulevard, elle prit bravement sa place dans la queue des candidats qui se déroulait contre les murs de l'Olympia.

— Un promenoir, — demanda-t-elle.

A peine entrée, elle s'arrêta, reconnaissant, humant cette odeur particulière des salles de théâtre, ces relents humides, poussiéreux, comme moisis.

Le spectacle était commencé. Agar ne comprit pas grand'-chose à la revue, tissu d'allusions à des faits qu'elle ignorait et de coq-à-l'âne. Le programme qu'elle consulta lui apprit que Reine Avril jouait dans un seul tableau, le troisième du second acte.

Enfin, la chanteuse parut, saluée par des applaudissements dont la chaleur disait assez sa vogue. C'était bien elle, la petite artiste de Beyrouth et d'Alexandrie. Nerveusement, Agar prit dans son sac un papier sur lequel elle traça quelques mots. Puis elle fit signe à une ouvreuse :

— Voulez-vous porter cela à madame Reine Avril?

Un billet de vingt francs était joint au papier. L'ouvreuse s'inclina et partit. Cinq minutes ne s'étaient pas écoulées qu'elle était de retour, avec un large sourire qui disait sa satisfaction de rapporter une bonne nouvelle à une personne aussi généreuse.

— Si madame veut bien me suivre.

Dans l'escalier des coulisses, elle se retourna pour confier à Agar :

— C'est madame Avril qui a été surprise, et contente aussi. Elle a l'air de bien aimer madame.

Si Agar avait pu nourrir quelques doutes sur la chaleur de l'accueil qu'allait lui faire son ancienne camarade, ils se dissipèrent lorsqu'elle entra dans sa loge. Reine Avril lui avait sauté au cou.

— Jessica! Toi! Que je suis heureuse! Quand j'ai vu ton nom sur le papier, je ne pouvais y croire. J'ai bien des choses à me faire pardonner, n'est-ce pas? Tu verras, je te raconterai... Mais toi, comment es-tu ici?

Agar lui expliqua qu'établie depuis peu en Palestine, elle était de passage à Paris, où elle était venue pour affaires.

— Alors, la danse, tu l'as abandonnée? Momentanément ou définitivement? Mais voilà que je t'abrutis avec un tas de questions. Tu sais, ce n'en est pas une, c'est cent mille que j'ai à te poser. Nous avons tout le temps, car je t'ai, je te garde. Ne secoue pas la tête. Ici, c'est moi qui impose ma volonté, comme c'est toi qui imposais la tienne à Alexandrie... Tu te souviens de ce que je veux dire. Commençons par fiche le camp. Zulma! Zulma! Allons, dépêchez-vous. Comme vous êtes lente, ma pauvre amie!

Tandis que l'habilleuse lui mettait ses souliers, Reine Avril agrafait à son cou le collier de perles qu'elle venait de prendre sur la table de toilette, un collier aux perles aussi grosses que celles du sautoir contemplé la veille par Agar. La chanteuse aperçut la lueur d'admiration qui venait de passer dans les yeux de son amie. Elle éclata d'un rire d'enfant.

— Et ce qu'il y a de plus drôle, c'est qu'elles sont vraies, ma chérie. Oui, une veine, vois-tu, que je n'arrive pas à comprendre moi-même. Et tu sais, c'est venu tout d'un coup, ou presque, en moins de deux ans, car depuis six ans qu'on s'est quittées, j'ai eu pas mal de vache enragée à avaler. Donc, je te disais que, dans mon bonheur, j'avais tout le temps le remords de t'avoir plaquée ainsi, à l'anglaise; Beyrouth, tu te rappelles? Et à Alexandrie, quand j'étais en train de râler, le type qui est venu pour me renouveler ma provision de coco, et que tu as mis à la porte?

Agar la regardait avec un sourire grave. Elle aussi, elle était heureuse, heureuse de constater que la prospérité n'avait pas fait une ingrate de Reine Avril.

— A ce soir, Zulma. Et laissez donc un peu la porte ouverte

avant que j'arrive. On crève de chaleur ici. Viens, toi. Oh! inutile de te faire prier : tu m'appartiens.

Elles sortirent et gagnèrent une limousine qui stationnait sur le boulevard. Il y avait un entr'acte. Des spectateurs qui fumaient sur le trottoir se poussaient le coude en murmurant le nom de Reine Avril.

— Ouste, en voiture. Comment la trouves-tu, ma petite douze chevaux? Bientôt, tu verras mieux, Gaston m'a promis une *Voisin*.

— Gaston?

— Oui, mon ami, tu verras aussi. Un bon gros. C'est lui qui pendant la guerre fournissait les courroies de bidons aux troupes.

Très vite, elles furent arrivées.

— Nous sommes avenue de Messine, — dit Reine. — Et voici ma maison.

Une femme de chambre débarrassait la jeune femme de son chapeau, de ses fourrures. Agar regardait le luxe qui l'entourait avec ces yeux qu'ont les dormeurs qu'on vient d'éveiller en sursaut. Reine la saisit dans ses bras.

— A quoi penses-tu, ma chérie? A quoi penses-tu?

— Je pense que je suis contente pour toi, bien contente.

— Je le savais, j'en étais sûre. Tu n'es pas comme les autres femmes, toi. Des rosses, tu ne peux pas en avoir idée. Je me fais un bonheur de la trompette qu'elles vont faire quand elles te verront. Car, je ne l'avais pas dit : tu es bellé, Agar, plus belle encore qu'autrefois. Moi, je suis gentillette, je sais bien, mais enfin, je ne me fais pas illusion, la beauté du diable. Avec cela, je trouve le moyen de les mettre en rogne. Alors, qu'est-ce que ça va être lorsque tu vas t'amener au milieu d'elles? Embrasse-moi encore. Et justement, tu tombes bien. Demain soir, il y a le souper de centième de *Foule aux As*, la revue où je joue. Je t'y conduis, et fie-toi à ces yeux-là pour le reste.

Et elle couvrait de baisers les paupières d'Agar.

La jeune femme se dégagea en souriant.

— Tu es folle, Reine. Je ne suis pas à Paris pour y rester. Je repars.

—Tu repars, tu repars, ça, c'est une autre affaire. Pas avant

que nous ayons causé. D'abord ce n'est pas demain, n'est-ce pas, que tu repars?

— Dans trois jours.

— Bon. Eh bien, ça suffit pour que tu sois demain des nôtres. Du Gange sera ravi!

— Du Gange?

— Oui, l'auteur de la revue. Ne t'en fais pas pour la particule. Il s'appelle Jacques Meyer, mais il signe François du Gange. N'aie pas peur, tu ne seras pas seule de ta religion demain soir.

— Tu as l'air de t'imaginer, — dit Agar, — que j'ai d'autres vêtements que ceux que tu me vois sur le dos.

— Des raisons comme ça, ma petite, si elles devaient compter, ça ne vaudrait pas la peine d'être à Paris. Tu vas voir. *Louvre* 26-75. Parfaitement, mademoiselle, c'est pressé. Merci. C'est bien ici la Maison X?

Ici, Agar entendit le nom du couturier devant les ateliers duquel elle était passée la veille.

— Bien. Donnez-moi, je vous prie, mademoiselle Yvonne. C'est vous, Yvonne? Ici Reine Avril. Voici : il me faut ici, à onze heures demain matin, trois ou quatre robes du soir à essayer, pour une personne un peu plus grande que moi, et plus mince. A peu près votre taille. Hein? Demain, c'est le premier janvier? De ça, ma petite, je me bats l'œil. Elle est impayable. Voyons, je ne sais si je me fais bien comprendre. Je ne vous demande pas la lune... Ah! ça va mieux, je vous retrouve, ma petite Yvonne. C'est bien compris. Oui, venez vous-même, ça vaudra mieux. Et vous savez, pas vos modèles pour Brésiliens. C'est cela, des teintes sombres, de préférence. Enfin, j'ai confiance en vous. Demain matin, onze heures.

Reine accrocha le récepteur téléphonique.

— Là, voilà une question réglée. A une autre, maintenant, car tu penses bien que, jusqu'à l'heure du dîner, on ne va pas rester ici. On va un peu sortir prendre le thé quelque part; Antoinette! Antoinette!

La femme de chambre entra.

— Des souliers, des bas, des chapeaux.

— Mon enfant, tu es folle, je te le repète, — disait Agar. — Je ne t'ai pas encore expliqué ma situation. Mais, à la façon

dont tu me vois vêtue, crois-tu que je puisse faire les frais de la robe que tu viens de commander?

La chanteuse lui mit la main sur la bouche.

— Tu tiens donc, méchante fille, à me faire souvenir de celles que tu vendis lorsque je n'avais pas d'argent pour payer le boulanger et le pharmacien? Elles valaient bien cinquante livres, n'est-ce pas? C'était en 1919. Depuis, le change a travaillé pour toi.

Parmi les chaussures, les bas, les chapeaux que la femme de chambre venait d'apporter, Reine faisait un choix rapide.

— Tu as le même pied que moi. Tiens, prends ça, et ça, et ça. Pour la robe, ne t'émotionne pas. Tu ne quitteras pas ton manteau, là où nous allons. En voici un.

Passive, Agar se laissait faire. A douze ans de distance, c'était la scène avec Lina de Marville qui se renouvelait. Seulement, aujourd'hui, il ne s'agissait plus d'un humble tailleur gris, mais d'un manteau de loutre vaste comme une guérite de factionnaire.

— Quelle heure est-il, Antoinette?

— Six heures, madame. L'auto est là.

La limousine scintillait dans la nuit noire et or. Reine y installa Agar et, avant de monter elle-même, elle donna au chauffeur cet ordre :

— Au Ritz.

XI

— Eh bien! c'est donc la nuit, ici? — s'écria M. de Biesvres, qui, suivi de Paul Elzéar, venait de pénétrer dans le grand salon du premier étage. — Qu'est-ce que cela signifie? Gaspard, mon garçon, je ne vous fais pas mes compliments. Si le bolchevisme s'installe même au Café de Paris, voulez-vous me faire le plaisir de me dire où nous pourrons nous réfugier, nous autres?

Le gros maître d'hôtel les avait devancés en haletant. Il tournait à la hâte des commutateurs. L'électricité, jaillissant maintenant de partout, faisait luire sa face rougeaude et contrite.

— Que monsieur le duc m'excuse. Nous n'attendions ces messieurs que pour minuit, après la représentation.

— Expliquez-lui, mon cher Elzéar, les raisons profondes qui nous ont empêchés de rester jusqu'à la fin de ladite représentation.

L'œil attentif au moindre détail, M. de Biesvres faisait le tour de l'immense table, brillante de cristaux et de fleurs.

— Allons, allons, il n'y a rien à dire. Ce n'est pas trop mal arrangé. Un peu Saint-Charlemagne, peut-être. Mais les fleurs sont jolies. Combien sommes-nous?

— Quarante-huit couverts, monsieur le duc.

— Aïe! Au fait, tant mieux. On pourra parler à qui on voudra. Dites-moi, Elzéar, qu'est-ce que nous allons pouvoir prendre, en attendant l'arrivée de ces messieurs et dames?

— C'est dommage qu'il soit l'heure qu'il est, — dit Paul Elzéar, — parce qu'ils ont ici un Porto 1811 qui est digne des dieux. Il est revenu d'Espagne dans les bagages de Suchet. Mais du Porto à onze heures du soir!... Tout à fait dommage! Je n'aurais pas été fâché de faire marquer une de ces bouteilles sur l'addition de ce cher du Gange.

— Mauvais cœur!

— Il peut payer. Et s'il acquittait en publicité l'article que je vais être moralement obligé de lui faire, c'est encore lui qui me devrait de l'argent. Mais si nous revenions à la conversation que nous avions entamée, dans l'auto?

— Tout à l'heure, — dit M. de Biesvres. — Voyons, Gaspard, mon ami, mettez-vous un peu à notre place. Que peut-on se faire servir à onze heures du soir dans un établissement comme le vôtre, lorsqu'on n'a pas dîné, et qu'on va souper une heure après?

— Peut-être, monsieur le duc, qu'une coupe Dante-Gabriel Rossetti...

— Il ne manquait plus que cela! Le Café de Paris qui devient ruskinien. Vous retardez de trente ans, Gaspard. Allons, Paul, une idée?

— Deux whiskies-soda, — dit le journaliste, — et n'en parlons plus.

— Vous entendez, Gaspard? Monsieur a prononcé. Obéissez.

M. de Biesvres continuait l'inspection de la table. Paul Elzéar avait tiré un carnet de la poche de son smoking.

— Ah! non, mon enfant, pas ça. Vous n'allez pas commencer ici votre article, j'espère.

Elzéar sourit.

— Une phrase qui me paraît drôle, et que je vous demande l'autorisation de noter. C'est égal, j'ai des remords. Ce n'est pas très chic de notre part de n'avoir pas tenu jusqu'au bout.

— Mon cher, — dit M. de Biesvres, — si, sous prétexte qu'il nous offre ensuite à souper, votre du Gange avait la prétention de nous infliger in-extenso et pour la centième fois sa petite absurdité, c'est lui qui serait notre obligé, et je tiens à ce que ce soir les rôles ne soient pas renversés. D'ailleurs, il y avait foule dans les coulisses de l'Olympia. Il ne se sera pas aperçu de notre carence.

— Connaissez-vous si mal les auteurs? Les premières personnes qu'ils aperçoivent, ce sont celles qui manquent. C'est égal, plaignez-moi, moi qui vais avoir à dire du bien de sa revue.

— C'est moins difficile que d'en penser. Qu'est-ce qu'il peut gagner par an avec ses rapsodies, ce cher du Gange?

— Pour l'année qui vient de s'écouler, ce n'est pas impossible à calculer. Cette revue est la sixième qu'il signe. Elles ont toutes dépassé les cent représentations. Je ne suis guère éloigné de la vérité en vous donnant le chiffre de quatre cent mille francs. En outre, la plupart des airs de ces revues sont repris, en province et à l'étranger, dans les music-halls et cafés-concerts. Il touche également pour les paroles. Mettons encore une centaine de mille francs, peut-être plus : j'ajoute qu'il a de la fortune personnelle. Le père Meyer est un gros fourreur du Sentier. C'est lui qui a lancé le ragondin.

— Cinq cent mille francs pour une trentaine de calembours, dont aucun n'est sans doute de lui! — fit M. de Biesvres. — Fichtre, ce n'est pas mal. Voyons un peu qui sont les convives.

Longeant le côté gauche de la table, il appelait les noms inscrits sur les petits cartons dorés, tandis qu'Elzéar faisait de même pour le côté droit.

Au vingtième nom, M. de Biesvres marqua une pause.

— Dites donc je commence à comprendre le succès de ce brave garçon. Je n'ai jamais vu un choix d'invités plus judicieux. Outre quelques vieux débris décoratifs dans mon

genre, il y aura ici ce soir tout ce qui compte dans la presse artistique et théâtrale, et les plus jolies femmes de Paris.

— Il est certain, — dit Elzéar, — qu'avec une table de ce genre, je répondrais de faire, en quinze jours, crier au chef-d'œuvre à propos de l'ours de n'importe quel collégien de province. Tiens, un nom que je ne connais pas. M. Prosper Guilloré, qu'est-ce que c'est que ça?

M. de Biesvres se mit à rire.

— Ah! Monsieur Guilloré! Je l'avais totalement oublié. C'est gentil à du Gange d'y avoir pensé.

— Qui est ce monsieur?

— Monsieur Guilloré, mon cher, c'est une faute de vieillesse à moi. Versez-moi donc un second whisky, et je vous donnerai toutes les explications désirables. Vous savez qu'il y a deux mois je me suis décidé à mettre Biesvres en vente.

— Vous me l'avez dit.

— Eh bien, j'ai trouvé en monsieur Guilloré l'acheteur rêvé. Il a tout pris, terres, château, sans discuter. Il a payé comptant les quatorze cent mille francs demandés. J'en dépense, bon an mal an, environ deux cent mille. Avec ce qui me reste, j'ai dix ans de tranquillité devant moi. Après, par exemple, je ne vois plus très bien ce que je vendrai. Mais, d'ici là, je pense que le Seigneur aura fait à son serviteur indigne la grâce de le rappeler à lui.

— Cela ne m'explique pas la présence de monsieur Guilloré parmi nous, — dit Elzéar avec un sourire dans sa face pâle.

— Vous m'étonnez, — dit M. de Biesvres. — Vous m'étonnez beaucoup. Rien que le nom de ce digne homme, n'est-il pas à lui seul un signalement physique et moral? Monsieur Guilloré a cinquante-cinq ans. Tandis que monsieur Dombideau, le protecteur de notre charmante Reine Avril, a pendant quatre ans fourni de buffleteries les soldats du Droit et de la Civilisation, monsieur Guilloré s'occupait, lui, des sachets individuels de pansement. Il y a gagné, fort honnêtement d'ailleurs, une vingtaine de millions, ce qui lui permet présentement d'acquérir Biesvres, près Monthléry, un des rares duchés-pairies érigés par le roi Louis XI, prince qui, à la différence des républicains, n'aimait pas la noblesse. Mais monsieur Guilloré sait que le sachet n'est rien, si à l'intérieur

il n'y a pas le pansement. A Biesvres, il voudrait recevoir, mais il n'a pas de relations. Il m'a prié tout bonnement de l'aider à s'en procurer, s'autorisant du fait qu'il n'a discuté aucune des clauses de la vente. D'emblée, n'est-ce pas, je ne pouvais pas l'amener chez les Luynes ou les Polignac. Alors, j'ai prié notre du Gange, dont la noblesse est moins arrogante, de l'inviter. Où l'a-t-on placé, ce cher et excellent ami?

— A sa droite, — dit Paul Elzéar, — il a Nina Lazuli, une brave fille. Et à sa gauche, voyons... Ah! Mademoiselle Jessica.

— Ah! non, permettez, — dit M. de Biesvres. — Mademoiselle Jessica, ce n'est plus de jeu. Il faut lui faire faire un stage, à ce brave homme. Je lui donne ma place et je prends la sienne. Jessica, du premier coup! C'est trop pour lui.

Tout en parlant, il procédait à l'échange des deux cartons.

Un nouveau sourire, aussi pâle que le premier, passa sur le visage de Paul Elzéar.

— Vous la trouvez belle, n'est-ce pas, cette Jessica?

— Très belle, vraiment. Je vous l'ai dit tout à l'heure, quand Reine Avril nous a présentés. Mais qui ça peut-il être?

— « Une vieille amie », a dit Reine. Je n'en sais pas plus long que vous.

— Sa robe est bien. Et elle la porte avec toute l'aisance qu'il faut. Mais avez-vous remarqué une chose? Elle n'a pas un bijou.

Paul Elzéar haussa les épaules en signe d'ignorance.

— J'ai vaguement l'idée qu'elle est votre coreligionnaire, — dit M. de Biesvres après un silence.

— Je crois bien aussi qu'elle est juive, — dit le journaliste.

Il ajouta, avec ce sourire un peu forcé qui donnait à son visage, d'ailleurs régulier et beau, quelque chose de tendu, de douloureux presque :

— Je puis le lui demander, puisque ça a l'air de vous intéresser.

Le son de sa voix frappa M. de Biesvres.

— Vous savez, mon petit, — rétorqua-t-il, — à mon tour de vous faire une offre. Si cela peut vous faire plaisir d'être à côté d'elle pendant le souper, à seule fin de lui pousser

des colles sur le *Talmud*, qu'à cela ne tienne. Je ferai à votre profit exécuter bien volontiers à ma carte un deuxième tour de valse.

— Non, non, vous êtes très bien où vous êtes, et moi aussi, — dit Elzéar.

Il reprit :

— Jessica. Savez-vous que son nom vient de me rappeler la conversation que nous avions entamée tout à l'heure? Et cette conversation, c'est ce nom d'ailleurs qui venait de la faire naître. Vous vous souvenez, je pense? Quand nous sommes descendus d'auto, vous étiez en train de me parler du *Marchand de Venise*, de Shylock.

— C'est exact, — murmura M. de Biesvres, — de Shylock.

Paul Elzéar avait pris son stylographe et l'avait dévissé, se servant de sa main gauche, sa main unique. Au revers du smoking, le ruban de la médaille militaire indiquait de façon suffisamment explicite le genre d'aventure dans laquelle il avait été allégé de son autre main. Il couvrait de hachures rapides le dos d'un menu. Le vieillard le regardait faire.

— Vous êtes tout à fait habitué? — dit-il.

— Depuis six ans, le contraire serait malheureux, — dit en riant le journaliste. — Il me semble que j'ai toujours été ainsi.

Il y eut un silence, que M. de Biesvres finit par rompre.

— Vous êtes un chic type, Paul Elzéar, — dit-il gravement.

Il répéta :

— Un chic type.

Le rire de Paul Elzéar se fit nerveux.

— Savez-vous, cher ami, que votre compliment n'a rien de particulièrement aimable?

— Pourquoi?

— Devinez-vous ce que j'y crois voir, et pas autre chose? De l'étonnement pour un contraste que vous établissez, peut-être, à votre insu, entre ma conduite pendant la guerre et ce que je suis. N'ai-je pas raison?

M. de Biesvres secoua la tête.

— Éternels écorchés! Vous êtes bien tous les mêmes. Quand cesserez-vous donc de ne vous attacher dans la vie qu'aux choses par lesquelles vous pouvez vous sentir meurtris?

— Est-ce que je me trompe? — dit Elzéar en baissant un front obstiné.

Le vieillard s'était approché. Il avait posé la main sur le dossier de la chaise de son compagnon.

— Permettez-moi de répondre à votre question par une question. Vous êtes fier d'être juif, Paul Elzéar, n'est-il pas vrai?

— Très fier, — répondit le jeune homme d'un air sombre.

— De quoi êtes-vous le plus fier, de votre blessure, ou de votre origine?

Elzéar ne répondit pas.

— Ai-je compris? De votre origine, n'est-ce pas? Vous voyez que je n'avais pas tort en vous louant comme je le faisais. C'est vous-même qui ne voulez pas être confondu avec le reste des mutilés de France. Ce n'est plus de nous, c'est de vous que vient à présent le geste qui repousse. A votre tour ne protestez pas. Tel que vous êtes, vous m'intéressez, vous me plaisez; je vous aime.

— Nous étions en train de parler de Shylock, — dit le jeune homme avec un petit ricanement amer, — de Shylock l'usurier, de Shylock le juif.

— Nous parlions de lui, oui, — fit M. de Biesvres, — et je ne changerai rien de ce que je voulais vous en dire. Je ne fais aucune difficulté pour reconnaître les sottises qui ont été dites au sujet de cette question mystérieuse de l'âme juive. Seul, le poète anglais, me semble-t-il, a vu clair dans ce grand problème. Ce Shylock, vous l'avouez, est un bien étrange personnage. Le non-sens, c'est qu'on n'ait vu en lui que l'usurier, alors qu'il préfère à un boisseau d'or une livre de chair découpée sur la poitrine de son ennemi. Toute la question est là. Demandez à Harpagon et au père Grandet ce qu'ils eussent choisi. Ce sont eux qui sont les vrais avares. Shylock est avant tout un vindicatif, c'est-à-dire, en forçant les termes, mais sans les déformer, un idéaliste. L'or n'est entre ses mains qu'un instrument. Entre les mains du peuple juif, il n'a jamais été qu'un instrument, le seul dont on lui ait permis de se servir. J'admire l'étourderie de ceux qui vous font grief d'avoir été, depuis deux mille ans, des manieurs d'or. C'est comme si on reprochait à un Saint-Cyrien, qu'on a commencé par envoyer

à l'école des enfants de troupe, puis à la Flèche, d'avoir suivi la carrière militaire et d'être devenu général. Il s'est réalisé dans la voie où on l'avait confiné. Ainsi les juifs, le long des siècles, dans la finance. Mais, ou je me trompe gravement, ou ils n'ont vu en elle qu'un moyen de se venger des iniquités dont ils se sont sentis victimes, et ce point de vue me semble tellement exact que ce n'est que depuis la ruine du temple et leur dispersion qu'on s'est avisé qu'ils sont une race plus intéressée que les autres. Dans la lutte qu'on leur a imposée, ils ont été vainqueurs. Il est vrai qu'ils ont parfois cherché à transformer leur victoire en vengeance. Mais la vengeance n'a jamais été un sentiment bas. Elle est fille de la mémoire, et sa sœur s'appelle la reconnaissance. La question à laquelle je veux en venir est celle-ci : aujourd'hui, je le répète, vous avez vaincu. Moralement, le temple est relevé. Est-il souhaitable qu'il le soit de façon matérielle? Resterez-vous toujours dans votre isolement? Garderez-vous toujours aux yeux cette flamme, sombre reflet des bûchers d'Espagne et de l'incendie de Sion? Cet orgueil douloureux et stérile, ce *tædium vitae*, ne vous en dépouillerez-vous pas pour reprendre la fraîcheur d'âme de vos aïeux dans les vergers de Chanaan? Un éternel besoin de souffrance habite-t-il à ce point en vous qu'ayant dompté ceux que vous nommez vos bourreaux, vous vous instauriez maintenant les bourreaux de vous-mêmes?

Paul Elzéar se pencha, et saisissant avec émotion la main de M. de Biesvres :

— Ceux qui nous eussent parlé de la sorte, — murmura-t-il, — ils auraient tout obtenu de nous. Plus qu'aucune autre race, la nôtre avait besoin d'amour.

Le vieillard fit un geste, comme pour se remettre en garde contre un attendrissement déplacé.

— Tout cela à propos de cette charmante Jessica. Le plus beau à présent, mon cher, serait qu'elle fût de Lesparre ou de Quimperlé.

— Je crois que vous n'avez rien à craindre à cet égard, — dit le journaliste, en riant de bon cœur cette fois.

Maintenant, c'était sous les fenêtres un brouhaha de trompes d'automobiles et de portières refermées.

— Voici l'ennemi, — dit Elzéar. — Quel bruit ils font!

— On dirait une noce de campagne, — opina M. de Biesvres, comme la porte de la salle s'ouvrait à deux battants pour livrer passage à la tête de la colonne d'assaut.

En un clin d'œil, ils se trouvèrent tous deux submergés par la cohue des arrivants. M. de Biesvres eut toutes les peines du monde à se frayer un chemin jusqu'au héros de la fête, autour de qui le cercle des donneurs d'eau bénite venait de se reformer.

— Exquis, mon cher du Gange. Après cent représentations, c'est aussi frais, aussi direct qu'à la générale. Du Rivarol et du Marivaux sur un air d'Offenbach.

— Mon cher duc, — bégayait du Gange, — vous êtes trop bon...

— Pas du tout. Je ne vous dis que ce que je pense.

Paul Elzéar s'était glissé auprès de M. de Biesvres.

— Tout à fait bien, votre phrase. Comment avez-vous dit ça? du Rivarol et du... J'ai fort envie de la mettre dans mon article, en citant l'auteur, bien entendu.

— C'est qu'il serait capable de le faire, le misérable! — dit en riant M. de Biesvres. — En tout cas, ce que vous pouvez affirmer, c'est que j'ai rarement vu un aussi joli ensemble. Tout est parfaitement réussi. Ah! mon cher, il faudra la revoir au jour, mais, en attendant, regardez l'effet que produit aux lumières notre Jessica.

— Si vous croyez que je ne m'en suis pas déjà avisé, — fit le journaliste. — Ils sont d'ailleurs pas mal, voyez, à tirer la langue autour d'elle.

Dans le coin où Agar s'était réfugiée, elle était entourée d'une demi-douzaine d'hommes acharnés à se faire valoir aux dépens les uns des autres... Peut-être se seraient-ils donné moins de peine, s'ils avaient su que, moins d'un an auparavant, on pouvait, sur la place d'Alexandrie, se procurer pour quelques livres les faveurs de mademoiselle Jessica.

Agar était vêtue d'une robe de velours noir, ceinturée de façon très lâche par une guirlande de lauriers d'argent. Le décolleté du dos laissait apercevoir la merveilleuse cambrure des reins, les houles voluptueuses que la contraction des omoplates faisait courir à fleur de chair... Le coude gauche un peu

en avant, comme s'il se fût agi de parer des coups, elle accueillait avec un sourire lointain les compliments que lui assénait cette horde d'admirateurs.

— Eh bien! — fit Reine Avril intervenant avec fougue, — avez-vous fini d'accaparer mon amie? Elle vous plait, hein, mes gaillards? Vous aurez tout à l'heure l'occasion de lui prouver la pureté et la profondeur de vos sentiments. De quoi s'agit-il? Patience. Toi, viens à ta place.

— Reine, que vas-tu faire? — murmura Agar, vaguement inquiète.

— Laisse donc, tu verras.

A l'autre bout de la salle, M. de Biesvres avait passé son bras sous celui d'un gros petit homme éberlué, dont le revers d'habit s'ornait d'une brochette de décorations en brillants : Légion d'honneur, palmes et mérite agricole.

— Ce cher monsieur Guilloré! Venez donc un peu que je vous présente. Tout le monde brûle du désir de vous connaître : monsieur Pierre Plessis, mademoiselle Sarah Rafale.

— A table, à table, — commençait-on à hurler de toute part.

— Mademoiselle Jessica, — cria François du Gange, rayonnant, — c'est à vous de nous donner le signal. Daignez vous asseoir. Tout le monde vous obéira.

Elle obéit elle-même, interloquée d'entendre son nom jeté ainsi à toute volée. Reine Avril lui pinça le bras en clignant de l'œil.

— Il a l'air de s'occuper rudement de toi, — lui souffla-t-elle.

— Ça va, ça va. Je suis contente.

Éblouie, assourdie d'abord par les reparties et les rires, Agar revenait maintenant peu à peu à elle-même en écoutant M. de Biesvres, assis à sa droite. Elle avait commencé, dès le début du repas, pour mettre un terme aux entreprises trop familières de son voisin de gauche, par rapprocher sa chaise de celle de M. de Biesvres. Il lui parlait à voix presque basse, avec cette discrétion respectueuse qui touche tant le cœur des pauvres femmes désemparées.

En face, François du Gange, par contre, affichait sans modération son zèle pour mademoiselle Jessica, s'inquiétant bruyamment de son verre, de son assiette vide, essayant par tous les

moyens d'appeler sur elle une attention qu'elle eût tant désiré fuir.

— Voulez-vous vous en remettre à moi, cher ami, du soin de m'occuper de ma voisine? — dit doucement M. de Biesvres.

— Ne la laissez manquer de rien alors... Mais voyons, est-ce que je me trompe?

— Quoi?

— Il me semble qu'il y a des changements, dans les places.

— En tout cas, personne n'a l'air de se plaindre de celle qui lui est échue, — dit hypocritement le vieillard.

Vers trois heures du matin, les toasts commencèrent à se succéder, à s'entremêler parmi un charivari monstre. Un peu grise, ses cheveux blonds ébouriffés autour de sa tête rose, une coupe de champagne à la main, Reine Avril s'était levée.

— Je demande la parole.

— Chut, chut, — criait-on de tous côtés. — La parole est à Reine Avril.

— Du Gange, mes amis, vient de vous remercier en tant qu'auteur. Moi, c'est au nom des artistes que je parle. Vous avez été très gentils. Je vous embrasse tous en la personne du premier qui me tombe sous la main.

Ce fut le rédacteur du *Figaro* qui reçut sur les deux joues ce remerciement récapitulatif. Tout le monde applaudit.

— Maintenant, ce n'est pas fini. Il y a ici tout le gratin de la Presse. Je veux savoir ce dont vous êtes capables. Il s'agit de mon amie Jessica.

— Bravo, bravo, bravo!

— Un ban pour Jessica, — hurla une voix.

Agar, les yeux fixes, les lèvres agitées d'un tremblement, regardait Reine dont l'exaltation grandissait. Tout geste pour lui faire signe de se taire eût été inutile. Elle était lancée.

— Mes amis, je vais vous apprendre une chose que vous ne savez pas encore. Jessica, que voilà, est mon amie, c'est entendu. Mais c'est aussi, parole, une danseuse comme il n'y en a pas quatre à Paris. Elle a mis dans sa poche toutes celles de Syrie, de Turquie, d'Égypte, et vous savez, là-bas, ils ne sont pas commodes à satisfaire. Quand elle dansera ici, ce sera un épatement général.

— Parfait, — cria du Gange. — J'écris pour elle un acte dans ma prochaine revue.

Jean Rigaud, le rival heureux de du Gange sur toutes les scènes des music-halls, s'était dressé.

— Part à deux. Moi, c'est ma prochaine revue tout entière que je mets à ses pieds.

— Mon enfant, — dit M. de Biesvres à Agar, pâle comme une morte, — vous voilà à la tête de deux engagements. Car le plus drôle, c'est qu'ils sont capables de tenir leur promesse.

— Ce n'est pas tout, — lança Reine Avril. — C'est à vous, messieurs les courriéristes, que j'en appelle. Il faut montrer ce que vous pouvez faire quand, pour une fois, vous êtes unis. Si, dans trois semaines, le nom de Jessica n'est pas dans toutes les bouches de Paris, je vous considère comme les derniers des derniers. J'ai dit.

— Il y sera, — hurlèrent vingt voix.

— Mes enfants, — cria le courriériste du *Gaulois*, — la bénédiction des poignards.

Il avait tiré son stylographe et le brandissait dans la direction de Reine Avril. Les autres l'imitèrent. Ce fut vraiment une belle minute d'enthousiasme.

— Reine, qu'est-ce que tu viens de faire? — murmura Agar épouvantée, à l'oreille de son amie, qui, parmi les acclamations, était venue l'embrasser.

— Ce que je viens de faire? — dit la petite chanteuse avec un geste magnifique. — Je t'ai lancée, ma chère, tout simplement.

— Dans trois jours, il faut que je parte.

— Vous désirez donc tant que cela nous quitter, mademoiselle? — dit la voix grave de M. de Biesvres.

Elle lui lança un regard suppliant, comme si elle sollicitait son aide contre tout le monde, contre elle-même. Mais il poursuivait :

— Notre amie Reine Avril a raison. Tous ces gens qui vous paraissent à cette heure-ci privés de leur bon sens, ce sont eux qui fabriquent les réputations, et qui, chaque matin, sous la bande de leurs journaux, les envoient toutes faites non seulement aux quatre coins de la France, mais de l'Univers.

Il continuait de parler, tout en se rendant compte que c'était en pure perte, que sa voisine ne l'écoutait plus. Elle, elle laissait traîner un regard terne sur cette table au-dessus de laquelle les nuages bleus du tabac tressaient et détressaient leurs mouvantes et molles couronnes. Les fruits, les fleurs, les épaules nues des femmes, leurs tendres visages fardés surgissaient à travers le brouillard avec des teintes mauves et roses de pastels. Les liqueurs transformaient les verres en une armée d'étranges tulipes transparentes.

M. de Biesvres, tout entier à l'observation de la lutte dont témoignait le visage torturé d'Agar, se pencha vers la jeune femme.

— Est-ce du bonheur que vous regrettez, — lui murmura-t-il, — ou du malheur?

Elle joignit ses pauvres mains, comme pour les tordre en un geste d'angoisse. Mais soudain, se faisant violence, elle se remit à sourire. Du Gange venait de s'asseoir derrière eux. Il lui parlait, presque dans le cou.

— Eh bien, mon cher, — fit non sans une certaine sécheresse M. de Biesvres, — il me semble que c'est vous qui avez changé de place.

— Oh! — dit-il avec un gros rire, — pas toujours tout pour les mêmes. Vous êtes un accapareur.

— Il a raison, reste chez toi, — fit Reine Avril, repoussant du Gange. — Tu dois donner le bon exemple.

Il levait comiquement les bras au ciel.

— Tout le monde, je vous en prends à témoin, mademoiselle Jessica, se ligue pour m'empêcher de vous approcher.

— Laisse-le, — souffla Reine à Agar, — et viens avec moi. J'ai à te parler.

Elle l'entraîna dans un coin de la salle.

— Eh bien, mes compliments, ça marche, ça marche.

— Quoi?

— Tu ne vois donc pas. Il est complètement emballé.

— Qui?

— Lui, parbleu, du Gange. Et tu sais, ma petite, il fait tomber six cent mille balles par an, ce qui représente bien du quatre cent mille pour une poule qui sait y faire. Avoue que, pour commencer, ce n'est pas mal. Il y a bien ce chameau

de Clorinde. Mais il commence à en avoir plein le dos. Elle n'existera pas devant toi.

— Reine, écoute-moi, — commença Agar.

— Écoute-moi plutôt, toi. Je le connais. Il va sûrement te proposer de te raccompagner. Ne marche pas, naturellement. Dis que tu es descendue chez moi. On le verra venir. C'est compris? D'ailleurs, je pense que tu es assez grande... Vrai, ma petite Jessica, je suis bien, bien heureuse. Hein! qui nous aurait dit cela, il y a six ans, à Alexandrie, quand nous vivions pour dix piastres par jour, chez le bistrot grec du quai... On monte! On monte!

Prisonnière d'un engourdissement qui la gagnait peu à peu, Agar n'apercevait plus que comme des fantômes reflétés indéfiniment par les glaces de la salle les gens qui allaient, venaient, parlaient de façon de plus en plus assourdie : François du Gange et son profil de bélier roux, le rictus douloureux de Paul Elzéar, le fin visage ravagé de M. de Biesvres... Ces personnages qu'elle ignorait hier encore, ils venaient subitement d'entrer en scène pour un nouvel acte de sa vie, cette vie dont le mystérieux destin était de se trouver, à intervalles réguliers, bouleversée en quelques minutes de fond en comble.

Sur le trottoir de l'avenue de l'Opéra, il ne restait plus maintenant que quelques soupeurs relevant frileusement le col de leurs pelisses. L'essaim brillant des limousines s'était égaillé.

M. de Biesvres prit le bras de Paul Elzéar.

— Je rentre à pied. Est-ce que nous faisons un bout de chemin ensemble?

Le vieillard habitait rue de Verneuil. Ils descendirent en silence l'avenue déserte, traversèrent le Carrousel, glacial et noir. Comme ils s'engageaient sur le pont Royal, Elzéar dit à son compagnon :

— Eh bien, vous avez remarqué?

— Quoi?

— Elle a filé avec cet imbécile de Du Gange.

— Reine Avril était avec eux, — dit M. de Biesvres.

— Petite ordure! Elle fait un joli métier. C'est égal, la première fois, avec ce crétin! Elle ne perd pas son temps.

Ils continuèrent leur marche. Quand ils atteignirent le quai, le vieillard demanda :

— C'est bien cinq cent mille francs que du Gange gagne par an?

— Oui.

— Et vous, qu'est-ce que vous pouvez gagner?

— Cela dépend de l'abondance de la copie, et de mon goût au travail. Trente mille francs, peut-être.

Il ajouta avec un âpre ricanement :

— Il est vrai que j'ai aussi ma pension de grand mutilé, et ma médaille militaire. Mais j'ai compris ce que vous voulez dire. Merci bien.

Il dit encore, tant il semblait se plaire à aller jusqu'au fond de son amertume :

— N'importe, après notre discussion de tout à l'heure, voilà qui vient bien mal à point pour confirmer vos belles idées sur le désintéressement de la race.

M. de Biesvres hocha pensivement la tête :

— Qui peut jamais savoir? — murmura-t-il.

XII

Agar débuta le jeudi 14 février sur la scène des Folies-Bergère, dans la nouvelle revue de François du Gange, dont plusieurs tableaux avaient été remaniés ou créés à son intention. Il y avait exactement un mois qu'elle se trouvait, par les soins de ce même du Gange, installée rue Vineuse, dans un charmant pavillon enfoui au milieu d'un jardin de dimensions assez vastes pour que, sur les deux pelouses symétriques, les merles pussent se poursuivre à loisir. Entre les soucis des répétitions et ceux de son installation, elle n'avait guère eu le temps de songer à autre chose, et peut-être valut-il mieux pour elle qu'il en fût ainsi.

François du Gange, dont la récente passion défrayait le monde des théâtres et des music-halls, s'ingéniait à prévenir tous ses désirs. Il traversait d'ailleurs une passe de chance insolente. Trois revues jouées simultanément sous son nom pendant la période des fêtes de la nouvelle année avaient réa-

lisé des recettes journalières inconnues jusqu'alors. Les directeurs se l'arrachaient, ne juraient plus que par lui. Il se sentait roi. Il était de ces hommes sanguins que le succès stimule, enivre, semble soulever au-dessus d'eux-mêmes. A ces victoires d'ordre professionnel s'ajoutait un triomphe d'un autre genre, celui qui lui venait de la possession d'Agar. Dans cet univers minuscule qui va des salles de rédaction à celles des répétitions générales, il n'était plus question que d'elle. Sa beauté, et plus encore l'énigme de sa subite apparition l'entouraient d'un halo de mystère bien fait pour séduire ce public aussi naïf, suivant les heures, que sceptique. D'où venait cette femme silencieuse? De l'Orient, affirmait-on, de cet Orient merveilleux et vague, si proche et si lointain, dont on parle tant et qu'on connaît si mal. Dans quels bouges et dans quels palais avait-elle pu vivre? Était-ce aux bords de la rivière Barada ou de la rivière Nilufer que le bulbul avait chanté pour elle? Quels iris noirs avaient cueillis ses mains pâles, ceux de Vladicaucase ou ceux de Damanhour? Avait-elle été la maîtresse de Lénine ou celle de Moustapha Kémal, comme les gens le chuchotaient sur son passage? De tels doutes, on le conçoit, n'avaient pu que porter à leur paroxysme les transports d'amour-propre de du Gange, plus glorieux certes que jaloux d'aussi illustres prédécesseurs. Pour ce qui était d'Agar, son extraordinaire timidité, où tous croyaient voir une orgueilleuse froideur, ne faisait que multiplier autour d'elle des hommages qui auraient dû s'en trouver taris. En cette fin d'hiver et ce printemps de 1924, Paris eut vraiment pour reine éphémère la danseuse Jessica.

La presse avait acclamé ses débuts avec une telle unanimité que le public affolé par ce concert d'éloges y répondit en se ruant aux guichets des Folies-Bergère. Les rares invités qui eussent été capables de formuler des réserves sur les mérites chorégraphiques de mademoiselle Jessica furent submergés au milieu de ce délire. Lorsqu'elle était apparue nue sous ses voiles étoilés d'or, debout sur le perron d'un temple hindou dont l'escalier géant s'en venait plonger dans un étang lumineux semé de nymphéas sombres, et qu'elle avait senti monter vers elle, de la salle obscure, l'immense souffle fait des désirs haletants de deux mille spectateurs, à quoi avait-elle pu songer

davantage, à ses rêves d'enfant réalisés, ou à la chauve-souris du Mur des lamentations? Étrange destinée que celle où sont conviés à lutter entre eux de pareils contrastes! Mais qui de nous ne porte pas en lui des dons susceptibles de complaire tantôt à un Isaac Cochbas et tantôt à une madame Lazaresco?

Il faut reconnaître que le vent d'enthousiasme qui accueillit Agar ne l'abusa pas sur elle-même. Elle ne se fit pas d'illusion. Elle sut qu'elle était toujours la pauvre danseuse de jadis, celle qui, dans les casinos de troisième ordre, récoltait les applaudissements des clients qui avaient l'intention, le spectacle terminé, de lui offrir une coupe de champagne, pour en arriver, la coupe bue, à lui proposer autre chose. Mais, jusque-là, un élément avait manqué à son expérience de la vie, la notion de l'incommensurable naïveté des foules. Elle venait d'en faire d'un seul coup et à son profit l'apprentissage.

Du Gange exultait. Il ne songeait pas à se formaliser du fait que, dans tous les articles consacrés à sa revue, les compliments à l'adresse d'Agar entraient pour les quatre cinquièmes. Porter aux nues sa maîtresse, n'était-ce pas encore une manière de faire l'éloge de son goût, à lui?

Dans un étonnant pyjama aux teintes feuille morte, un bras passé autour de la taille d'Agar, il était en train ce matin-là de dépouiller le monceau de journaux qu'il venait de faire acheter au kiosque de l'avenue Henri-Martin. Penchée sur le papier imprimé, la danseuse contemplait ce spectacle inouï, son nom répété à profusion dans toutes les feuilles de Paris, en regard des noms des histrions célèbres et des chefs d'États.

— Voyons l'article du *Gaulois*, maintenant. Épatant. Ce petit Deslinières est vraiment quelqu'un. Il faudra l'inviter à déjeuner. Et ne va pas croire qu'il est ainsi avec tout le monde. Qu'est-ce qu'il a passé à Rigaud, pour sa dernière revue! Voici un papier d'Henri Jeanson. Tenons-nous bien. Et pourtant, non, parfait lui aussi. C'est sûrement à cause de toi, tu sais, parce que moi, il m'a toujours éreinté. René Bizet, Pierre Scize, très bons. Pierre Plessis, non. Fréjaville, de premier ordre. Quel succès, mon enfant, quels succès! Quoi! Les *Débats* aussi? Ah! ça, c'est le couronnement! Et presque aussi flatteur que celui du *Gaulois*, leur article. On t'y compare à Camargo. Passe-moi le *Petit Larousse*.

Incapable de soutenir sa joie, il s'était levé et avait allumé une cigarette.

— Nous allons en avoir pour toute la journée à envoyer des pneumatiques de remerciement. Continuons. *L'Éclair*, à présent. Ici, c'est Paul Elzéar qui opère. Un talent, celui-là. Je pense qu'il aura mis les petits plats dans les grands. Déguste-moi ça. Hein? Quoi? Mais c'est un éreintement, un éreintement en règle. Ah! le sagouin! ah! le porc!

Il allait et venait à pas furieux dans la chambre. Agar avait pris le journal, et, un peu pâle, relisait l'article. Il n'y était fait allusion à elle que par le moyen d'une prétérition d'ailleurs assez désagréable. Quant à du Gange, il se voyait administrer une volée de bois vert des mieux réussies.

— Je te le demande, qu'est-ce qui a pu lui prendre, à cet animal? L'envie, toujours l'envie, il n'y a pas d'autre explication. Un aigri, un crève-la-faim! Est-ce ma faute, à moi, s'il est mécontent de son sort? Qu'il fasse du théâtre, il verra si c'est commode. Qu'est-ce qu'il dit, au juste? « En résumé, la revue de monsieur du Gange a surtout l'avantage de nous apprendre à être équitable pour celle du 14 Juillet, qui n'a lieu qu'une fois par an, et en matinée. » Idiot! Il croit que c'est spirituel. Qu'à la première répétition générale, le hasard me mette en face de lui : mes deux mains dans sa sale figure de cuistre.

— Tu oublies, — dit Agar, — qu'il n'en a qu'une pour te répondre.

— J'oublie... Je n'oublie rien du tout. Ce n'est pas moi qui ai commencé, n'est-ce pas? Et puis, ils finissent par nous courir sur le système, les mutilés. On croirait vraiment qu'il n'y a qu'eux qui ont été à la guerre. Moi aussi, je l'ai faite.

— Où cela?

— Dans les autos, et si je voulais me donner un peu la peine de raconter ce que j'y ai vu, ça en boucherait un coin à ceux de l'infanterie. Eux, ils se calaient les joues au fond de leurs taupinières, avec ce que nous allions leur chercher, tandis que nous, en toute saison, par monts et par vaux, sur des routes dont on ne peut se faire idée... Ah! si c'était à recommencer... N'importe! il ne l'emportera pas en paradis, ton foutriquet d'Elzéar. Parmi les types dont nous venons

de lire les articles, il n'y a qu'un juif, et dire qu'il faut que ce soit lui qui nous cogne dessus. Salopard, va!

On le voit, il n'était pas un modèle de distinction, ce cher du Gange, et, par ailleurs, peut-être que les réserves de Paul Elzéar sur son genre de talent n'étaient pas sans fondement. Tout de même il fallait reconnaître en lui un brave garçon, assez facile à vivre, malgré des emportements puérils qui ne résistaient pas une minute à une brève observation d'Agar. Durant les mois qu'elle vécut auprès de lui, elle eût eu le bonheur, si jamais elle avait pu être heureuse. Coup sur coup, elle s'était vu concéder ces insignes du maréchalat de la galanterie, l'automobile, le petit hôtel, le collier de perles. Le jour où elle put enfin les contempler, les soixante globes irisés et roses, sur le velours crème de leur écrin, elle eut un sourire dont personne n'eût été à même de deviner s'il était fait de contentement ou d'amertume. Elles étaient comblées, cependant, ses ambitions enfantines, ou du moins ce qu'elle croyait alors ses ambitions. Mais Esther, parée de tous les joyaux d'Ophir, fut-elle satisfaite, ou ne les considéra-t-elle pas plutôt comme autant d'injures? L'ambition d'une petite Occidentale comme Reine Avril, on peut en venir facilement à bout avec des chocolats de Boissier ou des émeraudes de Cartier. Mais qui se chargera jamais d'assouvir la soif inextinguible d'une sombre fille dont les désirs flagellent éternellement l'abject univers où elle est condamnée à vivre?

En attendant, Agar mettait à jouir de Paris une volupté fébrile et hâtive. Reine, qui avait donné en ne s'offusquant pas du triomphe de son amie la plus indiscutable preuve de l'excellence de son cœur, réclamait impétueusement pour récompense le privilège d'être son guide un peu partout. Agar se laissait faire, passant des thés aux salons d'essayage, des antres des joailliers à ceux des décorateurs, des marchands de vins en vogue aux restaurants de nuit et aux dancings. La pensée d'Isaac Cochbas moribond, peut-être mort, semblait attiser encore cette frénésie, flatter ce goût du sacrilège qui habite obscurément l'âme des meilleurs des fils des hommes. Il ne faut pas croire qu'elle s'efforçât d'oublier que le prix d'un de ces soupers en cabinet particulier, eût suffi à faire vivre

un jour les quatre-vingts malheureux du Puits de Jacob. Elle y songeait, au contraire, depuis le caviar jusqu'au champagne final. Mais comme certains plaisirs seraient vulgaires, s'ils n'étaient pas rachetés, multipliés, par la certitude de la damnation!

Néanmoins, les instants préférés d'Agar étaient ceux où Reine Avril, qui ne se levait généralement que vers deux heures de l'après-midi, la laissait seule. Elle aimait les courses à pied dans ce Paris matinal qui restera toujours inconnu des charmants animaux de luxe qui y auront pourtant passé leur vie. Elle évitait sans doute le faubourg Saint-Honoré, mais elle chérissait les allées du Bois, celles qui bordent le lac, et près desquelles s'ébattent des groupes de palmipèdes vernissés. Deux fois, elle revint dans cet endroit du Luxembourg où elle s'était assise le lendemain de son arrivée. Elle revit les deux petites étudiantes juives mangeant leur croissant en relisant leur cahier de cours. Ah! comme elle aurait voulu pouvoir leur dire : « Pauvres enfants en chandail, si vous saviez, en dépit de mes perles et de mon renard argenté, comme vous êtes mes sœurs! » Les vers du Puits de Jacob lui revenaient à la mémoire : « La beauté te paraîtra un luxe, le luxe une abomination, tes distractions, un vol... »

Une quinzaine de jours après les débuts d'Agar, il y eut en matinée une répétition générale aux Variétés. Du Gange ne put y aller, étant convoqué à une réunion du Comité de la Société des Auteurs. Il dit à la jeune femme :

— Téléphone à Reine Avril de venir te prendre.

— Je ne suis pas forcée d'être présente à toutes les répétitions générales.

— Si, si, cela vaut mieux. A Paris, il faut se montrer.

Pendant un entr'acte, comme Agar se promenait avec Reine dans les couloirs, saluée par les compliments des uns et des autres, elle aperçut Paul Elzéar en compagnie du duc de Biesvres. Elle l'avait à plusieurs reprises entrevu depuis le fameux article, mais chaque fois elle était avec du Gange. Bien que l'humeur belliqueuse du revuiste fût calmée, Agar avait manœuvré de façon à éviter une altercation possible. Aujourd'hui elle était seule. Elle allait pouvoir savoir... Pro-

fitant donc de ce que Reine Avril était en train de causer fourrures au milieu d'un groupe de jolies femmes, elle la quitta, et, au détour d'un couloir, elle surgit à l'improviste devant les deux amis.

M. de Biesvres sourit en l'apercevant. Dès le premier jour, il lui avait voué une sympathie dont du Gange, flatté dans sa vanité et rassuré par les soixante-six ans du vieillard, n'avait jamais songé à prendre ombrage. Paul Elzéar salua assez froidement.

Elle n'eut pas l'air de s'apercevoir de cette indifférence à peine correcte. Bravement, elle prit le taureau par les cornes.

— Vous n'avez pas été très gentil pour moi, monsieur Elzéar.

— Vraiment, mademoiselle...

— J'en fais juge notre ami ici présent.

M. de Biesvres hocha la tête. Il n'était pas difficile de deviner que la question avait déjà été discutée entre les deux hommes, et que l'un avait dû gourmander amicalement l'autre à ce sujet. Mais il était visible qu'il ne consentirait pas à lui donner tort devant une tierce personne.

— M. de Biesvres est votre ami, — dit Agar. — Il ne me répondra pas. Il a raison, sans doute. Mais je croyais qu'il était également le mien... Et vous aussi, un petit peu.

Paul Elzéar se raidit pour conserver sa nonchalance.

— En vérité, mademoiselle, je crois que vous exagérez l'importance... Vous avez été couverte de fleurs. Je pensais que l'absence de ma modeste gerbe aurait passé inaperçue. Et puis, la danse n'est-elle pas votre violon d'Ingres? A l'inverse de beaucoup de pauvres filles, vous n'avez pas besoin de cela pour vivre.

Elle pâlit un peu, mais sans cesser de sourire. M. de Biesvres qui suivait cette joute avec une évidente contrariété s'interposa :

— Mes enfants, — dit-il, — vous commencez sérieusement à m'exaspérer. Assez, et assez! Ma petite Jessica, soyez la plus intelligente. Les cheveux blancs ont toujours eu pour privilège de dissiper certains malentendus. Vous m'avez promis à plusieurs reprises de venir déjeuner dans mon petit taudis de la rue de Verneuil. Fixez vous-même votre jour. Il n'y aura que nous trois.

— J'accepte avec le plus grand plaisir, — dit-elle. — A présent, si monsieur Elzéar a ce jour-là un article à faire pour quelque pauvre fille qui n'a pas de violon d'Ingres, il peut toujours rester chez lui.

— Je n'y manquerai pas, — dit Elzéar, blême,

Un matin de la même semaine, vers onze heures, la femme de chambre d'Agar vint l'avertir que quelqu'un demandait à lui parler.

— Je n'ai pas bien entendu son nom, et je n'ai pas osé le lui faire répéter. Mais j'ai dit que je ne savais pas si madame était là. Si madame ne veut pas le voir, je peux...

— Non, non, — dit Agar. — Faites entrer au petit salon, et dites que j'arrive.

La veille, en effet, Reine avait prévenu son amie qu'un rédacteur de *Comœdia*, jeune homme de grand avenir, désirait être reçu par elle. Agar avait accepté.

Elle descendit et, dans le salon, elle se trouva nez à nez avec M. Carcassonne.

Le secrétaire du Baron changea de couleur en l'apercevant.

Elle, elle s'était appuyée contre la muraille.

— Monsieur, — murmura-t-elle.

— Madame, je m'excuse, j'ignorais... J'avais demandé à parler à mademoiselle Jessica.

— C'est moi, — dit-elle à voix basse.

— Vous!

— Moi. Vous ne le saviez pas, n'est-ce pas? Alors, ce n'est pas de leur part que vous venez?

— De la part de qui, madame?

— De leur part. De la part du Puits de Jacob?

— Non, madame, non.

Sous le coup de la surprise, de l'émotion, il balbutiait :

— Encore une fois, je m'excuse... Je ne saisis pas très bien. Que j'essaie de vous expliquer en ce qui me concerne. C'est simple, pourtant. Vous ne savez peut-être pas — pourtant si, je me rappelle vous l'avoir dit quand vous étiez venu voir monsieur le Baron — que c'est moi qui suis chargé de centraliser les offrandes à destination de nos colonies de Palestine. Votre nom — ou plutôt celui de mademoiselle Jessica — s'est

trouvé sur la liste des notabilités israélites susceptibles de nous apporter leur concours. Voilà comment je me trouve ici. Je ne savais pas, madame, croyez-le bien... Je suis navré, absolument navré. Si vous désirez que je me retire...

— Non, — dit-elle, — il faut rester.

Elle lui avait fait signe de s'asseoir. Un minuscule chat siamois, tapi à côté d'elle, jouait avec la cordelière d'or de sa robe.

— Avez-vous de leurs nouvelles? — demanda-t-elle. — Des nouvelles du Puits de Jacob?

Il baissa la tête.

— Parlez, monsieur, je vous en supplie.

— Oui, madame, nous en avons eu deux fois. Et elles ne sont pas bonnes.

— Que se passe-t-il?

— Des difficultés matérielles, madame.

— Comment? Mais l'argent, alors, l'argent que le Baron m'avait promis? Il n'a donc pas été envoyé.

— Il a été envoyé, par mes soins, le jour même. Mais il n'a pas suffi.

Agar blêmit.

— Oui, — continua M. Carcassonne, — le malheur s'est véritablement acharné sur cette pauvre colonie. Dès la fin de janvier, nous avons reçu une première lettre. Il s'agissait d'un marché passé avec l'armée française.

— Oui, la fourniture de vin aux troupes de Syrie.

— C'est cela. Eh bien, le marché a été dénoncé par l'intendance française. Il paraît que les citernes où le vin vendu se trouvait entreposé n'ont pas été construites avec tout le soin désirable. Bref, le vin s'est avarié. L'intendance l'a refusé, et les tribunaux locaux se sont vus dans l'obligation de lui donner raison. Des avances avaient été faites. Elles ont dû être restituées.

— Mon Dieu, — dit Agar. — Alors?

— Alors, madame, par la lettre à laquelle je faisais allusion, monsieur Cochbas a fait de nouveau appel au Baron, pour une somme de quatre-vingt mille francs.

— Et le Baron a dit oui, n'est-ce pas?

— Le Baron, madame, est l'objet d'un nombre de solli-

citations de cet ordre dont vous ne pouvez avoir idée. Les sacrifices qu'il s'impose, il est obligé de ne les faire qu'à bon escient. Il est des affaires si mal engagées que tout l'or par lequel on essaierait de les renflouer serait dépensé en pure perte. Mais je crois que...

Il faisait mine de se lever.

— Restez, je vous en conjure, — dit-elle.

Elle reprit :

— Et moi? Parlait-il de moi, dans cette lettre?

— Oui, madame; il en parlait. Excusez-moi de vous dire les choses comme elles sont. On aurait cru que tout à la fois il essayait d'avoir de vos nouvelles, et qu'il craignait d'en obtenir.

— Et qu'avez-vous répondu?

— Monsieur le Baron est un homme d'une grande prudence. Il a estimé qu'il valait mieux attendre une seconde lettre, qu'alors il serait toujours temps de s'enquérir, de tenter les démarches convenables.

On eût dit qu'Agar, écoutant à peine les réponses qui lui étaient faites, ne songeait qu'à la question qu'elle allait poser.

— Savez-vous comment il va?

— Qui? monsieur Cochbas?

Elle inclina la tête.

— La lettre dont je vous parlais était de lui, il était naturel qu'il n'y fît pas allusion à sa santé! Mais la seconde, que nous avons reçue il y a trois jours, et par laquelle on insistait de nouveau pour obtenir les quatre-vingt mille francs, était d'une femme, mademoiselle Ida... je ne me souviens plus du nom.

— Ida Jokaï.

— C'est bien cela. Elle excusait monsieur Cochbas de ne pouvoir écrire lui-même à monsieur le Baron. Le mieux qui s'était produit dans son état n'a, paraît-il, pas persisté.

Il eut de nouveau un mouvement pour prendre congé.

— Une minute encore, monsieur, — supplia-t-elle. — Je reviens.

Elle avait quitté précipitamment le salon. Au bout de quelques instants, elle était de retour. Des billets de banque froissés sortaient de sa main tremblante.

— Ceci, c'est pour votre souscription. Mais le Puits de Jacob, c'est quatre-vingt mille francs qu'il demande?

— Quatre-vingt mille.

— Si je réussissais, dans la semaine, à me procurer cette somme, vous vous chargeriez bien, n'est-ce pas, monsieur, de la faire parvenir là-bas, en vous arrangeant de façon à ce qu'on ne connaisse jamais, vous m'entendez bien, jamais, la provenance de cet argent?

— Madame, — dit M. Carcassonne d'un air soucieux, — ce que vous me demandez me paraît difficile. Ce n'est pas nous en effet qui avons compétence pour la répartition des offrandes que nous centralisons.

— Ah! trouvez un moyen, — dit-elle, dans un cri d'angoisse. — Il est impossible que vous n'en trouviez pas un.

Visiblement, il était ému.

— Écoutez, — dit-il. — Je vais voir, réfléchir, et je vous promets que d'ici demain... De quoi en somme s'agit-il? D'une donation, avec affectation spéciale, et revêtant la forme anonyme. Il faut naturellement que vous ayez en main quelque chose témoignant du versement que vous avez fait, ne serait-ce qu'un talon de chèque. Mais le Comité peut fort bien vous délivrer un reçu, mentionnant que l'offrande est à destination exclusive d'une colonie, désignée nommément ou non; c'est à voir... Enfin, voulez-vous avoir la bonté de me téléphoner demain dans la matinée? Je vous dirai par le détail ce que vous aurez à faire.

Il était heureux de ces considérations techniques qui lui avaient permis un instant de se libérer d'un trouble dans lequel il s'enlisait maintenant de nouveau.

Agar le raccompagna jusqu'au seuil de la porte d'entrée.

— Et surtout, — répéta-t-elle, en lui serrant fiévreusement la main, — que là-bas ils ne sachent jamais, n'est-ce pas? Il vaut mieux qu'ils croient que je suis morte... morte.

PIERRE BENOIT

(La fin au prochain numéro.)

MONTRÉAL

LA MÉTROPOLE CANADIENNE

La rivière Ottawa rejoint le Saint-Laurent à Montréal; elle traverse une plaine qui, en automne, est comme le portrait de la campagne heureuse. Une radieuse lumière joue sur les fermes de bois peint. Les clôtures blanches des pacages, les troupeaux, les bouquets d'érables d'un rouge fulgurant, dans l'immensité lumineuse, semblent nets, jolis, exigus comme des jouets. Les noms français deviennent plus nombreux, à mesure qu'on s'approche de Montréal et l'on se rappelle les plaines de Saintonge et les vergers de Normandie : l'impression est la même quand on aborde le Canada en venant de New-York par la voie qui longe le lac Champlain : ou plutôt la transition est moins lente, le contraste plus accentué entre le monde anglo-saxon et le Canada français.

A défaut de l'aspect des fermes ou des noms de bourgs, il y a presque toujours un « incident de frontière » pour vous apprendre que vous changez de pays. En novembre 1912, tandis que le train roulait auprès de la rivière Richelieu, dans un paysage de neige, le conducteur du wagon, qui avait reconnu dans le voyageur à moustaches un Français de France, vint mettre sous les yeux de l'un de nous un article de journal où l'on racontait comment, dans un village de Lorraine, les premières mesures de mobilisation avaient été prises, à la suite de je ne sais quelle erreur. C'était au temps où « l'incendie des Balkans » menaçait de gagner l'Europe; mais le nouveau monde ne prête jamais qu'une attention distraite aux querelles du vieux continent et un voyageur-conférencier qui parle le jour et roule la nuit est mal renseigné et ne ressent les émo-

tions qui secouent la France qu'en ondes affaiblies. Notre Canadien, au contraire, en était tout remué. « Et vous croyez que ce commencement de mobilisation est une erreur? Non, monsieur, on a voulu leur montrer qu'on était prêt! » Et de quel ton il commentait ces menaces de frontières! Deux siècles d'histoire venaient de s'effacer et il me semblait entendre l'ancêtre normand ou poitevin de 1712, quand Louis XIV faisait lire dans les paroisses du royaume les conditions insultantes de la coalition et soulevait une indignation nationale d'où sortirent l'armée de Villars, et la victoire de Denain.

Aujourd'hui, on n'attend pas la neige avant un mois; le Mont Royal porte encore sa fastueuse parure d'automne. Du haut de la montagne, chaque soir, on mesure l'immensité de la ville à l'étendue du champ étoilé qui s'allume le long du fleuve, dans la brume violette du port. De jour, on suit des rues interminables. Les affaires se sont ramassées dans un quartier, intermédiaire entre les « résidences » du Mont et le port, où les colonnades majestueuses des banques anglaises se mêlent aux parallélipipèdes géants de New-York. Ailleurs, les petites maisons alignent leurs cubes de briques rouges, et de toutes les portes descendent sur le trottoir des escaliers de fer; il en est même qui descendent du premier étage. Les innombrables églises anglaises se tiennent dans le rang, maigres, raides, comme de vieilles demoiselles que le rigorisme rend acariâtres.

Elles sont nombreuses, car il en faut pour tous les groupes; toutes, elles sont de style gothique, d'un style plus ancien que le culte qu'elles abritent; mais les anglicans, les presbytériens, les méthodistes, les baptistes, les scientistes, les adventistes, les russellistes et beaucoup d'autres sectes savent reconnaître la leur à des signes certains. Dans les plus jeunes villages de l'ouest, au milieu des maisons encore éparses sur la prairie, on en voyait déjà deux ou trois qui n'étaient, comme les autres, que de grandes caisses en bois, mais dont le pignon de façade s'achevait en clocheton et dont les fenêtres dessinaient un arc brisé. C'étaient des églises bâties aussitôt après la poste et la banque; elles sortaient, sans doute, de la même fabrique, mais, pour éviter les confusions, on les avait peintes de couleurs différentes.

Ce gothique anglais a gagné jusqu'à l'architecture catholique et, tandis que les anciennes églises, celles des XVIIe et XVIIIe siècles, sont des basiliques jésuites ou sulpiciennes, le XIXe siècle a élevé surtout des chapelles du style anglais. Car si le clergé a défendu jalousement au Canada les frontières de la langue française, il ne pouvait résister aussi fortement à la pression de l'art anglais. Le langage est chose légère, une habitude intellectuelle que l'on transmet à ses enfants, un trésor qui se conserve dans la mémoire nationale. L'art est plus matériel; il s'appuie sur des monuments attachés au sol. Les Français, en passant l'Océan, apportaient avec eux tout ce que peuvent contenir les formes du langage; mais ils laissaient dans leurs vieilles paroisses, avec les petites églises, l'âme villageoise qui les habite. Dans la nouvelle France, les souvenirs ont fini par s'effacer et ce sont bien souvent des architectures d'accent anglais qui se sont installées dans le catholicisme canadien.

Pourtant, Montréal a conservé quelques monuments datant du « régime français ». Dans le quartier le plus central, au point où les affaires sont le plus ramassées, l'ancien presbytère des Sulpiciens subsiste au milieu des *buildings* américains, tel qu'il était il y a plus de deux siècles. Il suffit de franchir une porte pour passer, en un instant, de l'affairement au calme, du XXe au XVIIIe siècle. Et c'est d'abord une cour aux bâtiments sévères, ouverts cependant de riantes fenêtres : on reconnaît immédiatement l'atmosphère de nos anciens collèges, celle qui se respire dans la cour grise de l'Institut, dans le vieux Collège des Quatre-Nations; un cadran carré, au-dessus de la porte, pour nous rappeler le temps qui passe et le bon emploi qu'il faut en faire. Derrière le bâtiment, un grand jardin, de style ecclésiastique, c'est-à-dire assez négligé, à demi potager, à demi parterre, entouré de hauts murs au-dessus desquels on voit s'élever les entrepôts de céréales et les fumées du port. Dans l'ombre, des abbés lisant leur bréviaire passent sur les allées herbues. C'est bien encore un peu de vieille France qui se retrouve ici, un îlot intact du passé, une oasis de paix dans l'agitation présente. Et derrière ces fenêtres à petits carreaux, à contrevents extérieurs, ce sont des chambres claires, vastes, un peu nues; des fauteuils élégants, du meilleur style

Régence, sont rangés sagement le long des murs, sous des portraits d'évêques; les peintures ne sont pas toutes de maîtres, mais la beauté de ces visages pourrait résister aux pires traitements. Un abbé souriant et discret nous conduit dans des couloirs blancs et nous ouvre des portes très anciennes; d'un coffre-fort, il tire un vieux livre, le premier registre de la paroisse, d'un temps où la ville était bien jeune. D'une belle écriture classique, du plus pur style de notre XVIIe siècle, sont mentionnés les événements, naissances, mariages, morts : dans les pages de signatures, au milieu des brillants paraphes, on reconnaît des noms devenus illustres. Voici celui de Dollard, un des héros des guerres avec les Iroquois. Les Canadiens témoignent une piété particulièrement fervente à ce jeune homme tué par les sauvages. Aujourd'hui que les Canadiens sont assurés de l'avenir, volontiers ils se tournent vers la tragédie de leur origine; on remonte le fleuve glorieux pour honorer l'humble source. Une piété particulière est réservée à ce héros : des monuments lui sont élevés et les artistes le représentent avec une belle tête ardente, échevelée, comme un d'Artagnan dans le feu du combat. Ces vieux événements, évoqués dans cette salle aussi ancienne qu'eux, nous transportent en un temps où le Canada était une province lointaine de la France; les séparations de l'histoire fondent vite dans la chaleur d'une même religion nationale. Le Français en voyage sur les rives du Saint-Laurent ne rencontre pas un homme, n'entend pas une phrase, n'échange pas une idée sans qu'une émotion s'élève du plus profond de lui-même, comme un souvenir d'enfance, sans qu'une voix lointaine le frappe au cœur, sans qu'un plein unisson de sentiment ne vienne contredire les siècles et la distance, l'histoire et la géographie.

Dans cette ville bouleversée par l'activité et déformée par la croissance, il est pourtant une vieille maison respectée par les démolisseurs et les constructeurs : on l'appelle le Château de Ramezay, et c'est un château bien modeste : seule, une petite tour d'angle peut justifier la pompe de ce titre; mais Ramezay a laissé un nom dans l'histoire du pays. Il fut un temps, le gouverneur de Montréal, comme le baron de Frontenac l'avait été à Québec. Mais à Montréal, les souvenirs du « régime français » n'ont pas pu résister, comme à Québec,

à la prodigieuse croissance de la ville, au bouleversement apporté par la transformation d'une petite ville de province en une ville énorme.

Montréal est la métropole, la grande porte à une extrémité de cette voie qui traverse le Canada, la porte de l'avenue qui mène au Pacifique. La ville s'étale, au large, entre le Mont Royal, boisé et semé de belles résidences, et le port d'où l'on voit surgir les élévateurs colossaux; c'est là que le blé du Canada vient s'amasser, avant d'être embarqué pour l'Europe. Si, durant l'hiver, le Saint-Laurent n'était pas fermé par les glaces, la ville de Maisonneuve serait la rivale de New-York. On parle bien des langues, dans ces villes cosmopolites : les enseignes sont généralement anglaises comme le commerce; dans certains quartiers, elles sont juives ou chinoises; mais enfin c'est le français qui est la langue dominante, quoique celui que parlent les enfants des quartiers populaires soit parfois déconcertant.

La société française de Montréal permet d'admirer le progrès accompli, pendant un siècle et demi, par ces humbles cultivateurs que la France avait dû abandonner, au milieu du XVIIIe siècle. Ils savent bien qu'ils n'ont pas été oubliés; mais quand on leur rappelle que nul livre moderne n'a connu, en France, un succès comparable à la *Maria Chapdelaine* de Louis Hémon, ils ne manquent pas d'en témoigner quelque appréhension; ils ont peur que cette noble peinture de défricheur, aux prises avec la sauvagerie de la nature et la rigueur du climat, ne laisse du Canada une image pénible. Cette patrie qu'ils ont faite et pour laquelle ils ressentent une tendresse jalouse, ils craignent toujours qu'on ne la trouve pas aussi belle qu'ils la voient : l'expression de Voltaire « Quelques arpents de neige », qui ne fut qu'un mot frivole de polémiste [1], paraît un affreux blasphème, maintenant qu'il existe un patriotisme canadien. Le romancier parle trop souvent, à leur gré, de la neige et des bois, des rebouteux et des maringouins. Et ils craignent que l'on aille imaginer les Canadiens fran-

1. M. Aulard et M. Georges Goyau sont d'accord pour indiquer que cette expression de Voltaire n'était pas appliquée par lui au Canada, mais à un territoire qui correspond à l'Ohio, mais les hommes du XVIIIe siècle étaient malheureusement d'accord sur la défaveur accordée à ces régions.

çais sur le mode du père Chapdelaine et croire qu'ils sont restés, jusqu'au xxe siècle, défricheurs et coureurs des bois. On devine aisément la plaie secrète de ces hommes; ils ont souffert dans leur amour-propre; pendant plus d'un siècle, ils ont subi la loi du conquérant; une classe de bureaucrates s'est d'abord superposée à ce petit peuple d'agriculteurs; puis, dans l'exploitation du pays, l'Anglo-Saxon s'est attribué les grosses affaires, l'industrie, le commerce, la banque, laissant les premiers occupants attachés à la terre; aux uns, les grandes entreprises, la richesse, les sports, le luxe; aux autres, la dure loi : « Tu gagneras ta vie à la sueur de ton front ». Mais leur sang français empêchait les Canadiens français de consentir au servage. Ils ont résisté; puis ils ont obtenu des droits politiques; puis ils ont conquis l'égalité; et maintenant, de cette ancienne société rurale, une élite a fleuri : de l'aisance est sortie une classe riche, cultivée, des hommes politiques habiles, des orateurs éloquents, des écrivains de talent. Et quand on admire avec trop d'insistance leur ténacité contre la forêt, leur endurance contre le climat, ils sont en droit de penser qu'on ne leur rend qu'à moitié justice et ils savent bien que ces vertus paysannes ne sont pas toujours celles dont les hommes ont accoutumé de s'enorgueillir. *Maria Chapdelaine* glorifie le bûcheron canadien français et c'est, en effet, une race héroïque que celle de ces « faiseurs de terre »; mais le Canada n'est plus là tout entier; cette terre n'évoque plus seulement un homme de peine. Il faudrait maintenant un livre aussi beau que celui de Louis Hémon pour peindre l'ascension du Canadien français dans la vie politique.

Le rayonnement laissé par Wilfrid Laurier illumine encore l'horizon politique; cet homme d'État, d'origine saintongeaise, au nom français, anobli d'un titre anglais, représente un moment de la vie canadienne, celui où un enfant de la minorité canadienne française s'imposa par son talent et sa supériorité à la majorité anglo-saxonne. Ses compagnons, ses amis, ses élèves se rencontrent à Ottawa, à Montréal; en la compagnie de ces hommes cultivés, éloquents, on comprend le danger d'une admiration littéraire qui pourrait rétrécir notre conception du Canadien au type du père Chapdelaine. Ces ministres et députés de la province de Québec ont habitué doucement le

Canada à l'indépendance politique; fidèles à leur origine, ils contrebalancent l'élément anglais qui, en vertu d'une même fidélité à une origine différente, attacherait plus volontiers le sort du Canada à celui de Londres. Ils ne sont plus d'ailleurs les seuls à réclamer une autonomie complète, et des Canadiens anglais de premier plan, comme Sir Robert Borden, l'hon. M. Rowell réclament pour le Canada des droits égaux à ceux dont jouit la Grande-Bretagne. Quant à l'influence de ces idées autonomistes, une circonstance récente a permis de la mesurer. C'était au lendemain de la déconfiture des Grecs, quand M. Lloyd George lança son ordre fameux aux Dominions, d'avoir à se préparer contre les Turcs. Je me rappelais alors un texte curieux de « l'École de Compagnie » qui m'avait beaucoup frappé : « Au commandement de « Marche! » la première section ne bouge pas ». Le Canada tout entier fit comme la première section. Ou plutôt, il marcha, mais dans un tout autre sens. Des hommes politiques d'Ottawa, partant pour Londres, ne cachaient pas l'objet de leur mission et l'on disait beaucoup, là-bas, que M. Lloyd George serait, peu après, rendu à ses études. Ce qui advint en effet, dans les délais prédits.

Une génération nouvelle arrive qui, un jour, aura sa part du pouvoir. Parmi ces jeunes, le ton est plus élevé, l'humeur plus ardente, l'esprit plus combatif. Ils n'ont pas, comme leurs aînés, regardé avec inquiétude un horizon menaçant; ils ont trouvé dans l'héritage de famille un avenir assuré. Mais alors, c'est le passé qui remonte; et l'histoire, dans un pays comme le Canada, ne donne guère un enseignement d'union; elle montre, à toutes ses pages, comment des deux races qui tiennent le pays, si l'une a vécu, c'est un peu malgré l'autre. En admettant qu'une telle union conclue enfin dans l'avenir l'interminable querelle par un loyal contrat de tolérance mutuelle, fondé sur la raison, il n'en peut sortir pour le moment aucun sentiment purement affectif, nul foyer de chaleur et de dévouement, nul élan capable de dominer les intérêts des deux races. Mais si l'histoire rappelle surtout des motifs de querelles entre le Québec et l'Ontario, entre le Haut et le Bas-Canada, comme elle renforce, dans le groupe français, tout ce que nous appelons patriotisme, la communauté de pensée et

de race, l'esprit de famille, le sentiment d'une destinée historique à remplir, un souvenir à conserver, des souffrances et des joies communes, un héritage à augmenter et à transmettre! Avec quelle juvénile assurance ces jeunes Canadiens français comptent leurs effectifs d'aujourd'hui et calculent combien ils seront demain!

Tous sentent bien, là-bas, que le statut du Canada n'est pas chose éternelle. Les vieux Canadiens des lacs et du Saint-Laurent, c'est-à-dire les Anglais et les Français, ont vu, dans l'Ouest, de Winnipeg au Pacifique, se former des provinces qui, par le mode de peuplement, par la communauté d'intérêts, la continuité des territoires, semblent rappeler singulièrement les États que figurent les étoiles du drapeau américain. C'est la loi même de cette histoire du Nouveau-Monde que les colons, qui viennent l'habiter, coupent les liens avec le Vieux-Monde et ne veulent plus être que des Américains. Les seuls Canadiens fidèles à leur origine vont-ils donc se trouver un jour, les gens du Québec et de l'Ontario, comme au lendemain de l'Indépendance américaine? Ces jeunes hommes ont l'imagination politique hardie, qui ne messied pas en des pays où rien ne paraît encore fixé en des cadres définitifs. Bien que le groupe français soit une bien petite famille dans les immenses cohues du Nouveau-Monde, il a la tranquille assurance d'une race qui se sent en pleine force, en pleine poussée; un peuple dont l'effectif double maintenant en vingt-cinq ou trente ans; qui s'accroît par ses seules ressources, ne se laisse contaminer par aucun mélange; nul mal interne ne peut l'affaiblir, nulle force extérieure ne peut l'étouffer. Et puis, à entendre ces jeunes gens, à la chaleur communicative de leur exaltation, à tous les échos que leurs propos éveillaient en nous, il nous semblait aussi reconnaître ces sentiments qui lèvent derrière la Victoire, au souffle de ses ailes. Il y a dix ans, dans cette même ville, nous avions causé avec d'autres jeunes hommes de leurs espérances et de leurs inquiétudes; ils n'avaient pas cette tranquille fierté; l'horizon leur semblait obscur et leur esquif bien étroit sur l'immense océan. Depuis, la guerre a passé. Si nous avions succombé, toute la famille en eût été atteinte, jusqu'au fond de l'État de Québec. La victoire a relevé l'orgueil du nom et sa valeur. Nous sommes ruinés, mais grandis.

La baisse sur le franc est compensée par la hausse sur le Français.

On peut donc affirmer que le fait le plus important dans l'histoire psychologique des Canadiens français des vingt dernières années est le changement profond de leur état d'âme. Il s'est passé au Canada ce qui s'est passé en Bohême, en Pologne, chez les Slaves du Sud; la psychologie des peuples se ressemble; longtemps une race fut considérée par une autre comme inférieure, par suite des événements et des conquêtes de l'histoire; elle fut reléguée aux champs et aux besognes serviles; peu à peu, des chefs nés de ses entrailles guidèrent cette nation vers la libération; après de longues souffrances, des incertitudes et des découragements, la victoire vint, c'est-à-dire la liberté politique, la confiance dans le lendemain et l'espérance en l'avenir. C'est la faveur faite à ceux qui n'abandonnèrent pas la terre : une nation de paysans est indéracinable.

Cette évolution des esprits explique ce que l'on appelle au Canada français « le nationalisme ». Pour bien le comprendre, il faut soigneusement distinguer le mouvement nationaliste et le groupe politique qui a pris ce nom. Ce parti ou groupe politique n'a pas d'organisation électorale, ni de candidats propres, mais il a un chef et un journal, Henri Bourassa et *le Devoir*. M. Henri Bourassa eut son heure historique quand, s'alliant avec les conservateurs et le parti conservateur anglais, il réussit en 1911 à mettre en minorité le parti libéral et son illustre chef, Sir Wilfrid Laurier. Mais, aujourd'hui que ses idées se sont infiltrées dans tous les milieux du Canada français, comme chef de groupe, son étoile baisse, son emprise sur la jeunesse et surtout sur la jeunesse universitaire est moins forte; ses préoccupations deviennent avant tout des préoccupations religieuses et le groupe devient un groupe purement catholique; son influence toutefois s'exerce toujours et surtout par son journal, qui est certainement un de ceux qui ont le plus de tenue littéraire au Canada; l'élite de toute opinion le lit volontiers, parce qu'il est un des journaux les mieux présentés du Canada français. Le succès du parti et du journal fut dû à ce sentiment nouveau de confiance et de force qui peu à peu anima les groupes canadiens français et fut par-

ticulièrement vif dans ces dix dernières années. Il combattit toute influence étrangère et notamment l'influence anglaise; il avait comme idéal futur celui d'un groupe social canadien français autonome politiquement et économiquement, toutefois dans le cadre politique actuel; toutes les questions étaient envisagées sous cet angle et tout ce qui lui paraissait de nature à affaiblir moralement ou matériellement l'élément canadien français était combattu par ce parti; c'est ainsi qu'il fut hostile à la participation à la guerre, la guerre pouvant diminuer le nombre des Canadiens français : il fut fréquemment méfiant à l'égard de la France et de la politique française, celle-ci pouvant exercer des influences morales néfastes sur les Canadiens français; en un mot, ce groupe politique et son chef font profession d'un nationalisme strictement canadien français, conservateur des traditions canadiennes, hostile à la plupart des courants pouvant venir de France comme d'Angleterre : « Le Canada français se fera seul, en adaptant à son usage ce qu'il choisira lui-même dans la culture française. »

Il serait injuste de ne pas reconnaître la part que M. Henri Bourassa, *le Devoir* et le parti nationaliste ont prise à la création du mouvement nationaliste chez les Canadiens français; ils en ont été comme le ferment; mais ce mouvement est aujourd'hui beaucoup plus ample et les dépasse; il ne suit plus leur direction; il est même souvent hostile à certaines parties de leur programme; il devient social, national, intellectuel, au lieu de rester étroitement politique; il imprègne tous les esprits, même les plus éloignés du parti. Ce sont des « jeunes » qui sont les inspirateurs collectifs de ce mouvement, le groupe d'Antonio Perrault et de l'Action française, le groupe des médecins Dubé, Lesage, etc., le groupe d'Édouard Montpetit, le groupe des amis fidèles de M. Bourassa, ses collaborateurs au *Devoir*, les Pelletier, les Omer Héroux, puis les indépendants, les Léon Mercier-Gouin, les Olivar Asselin, les abbé Groult, etc.; un écho de ce mouvement est recueilli par une revue, du nom *Action française*, qui eut comme programme l'union des volontés sur un terrain non politique, dans le domaine des idées; toutes les nuances de ces opinions individuelles se réunissent dans le cercle universitaire qui est, à côté de l'université de Montréal, le foyer intellectuel canadien français.

Ce mouvement nationaliste canadien français favorise la langue française, son développement et sa pureté, soutient les œuvres françaises et l'élément français; et il a comme très lointain idéal l'autonomie de l'État canadien français en Amérique. Le mouvement nationaliste a une attitude sympathique à l'égard de la France à la différence de l'attitude réservée du groupe de M. Bourassa; il estime qu'il faut en toute chose se rapprocher de la France, comme d'une source de vie, de force intellectuelle ou morale; il est franchement en faveur des relations intellectuelles étroites avec la France et il demande seulement la réciprocité et la considération. Sur ce terrain, les nationalistes sont d'accord avec les libéraux canadiens français et se séparent du groupe politique de M. Bourassa. Cette entente est marquée plus encore à Québec, où l'on est moins nationaliste, moins défiant à l'égard des Anglais, plus libéral traditionnel que dans les milieux de jeunesse française de Montréal, qui sont très ardents et partent volontiers à l'assaut.

On peut dire qu'à l'heure présente le groupe nationaliste est à son déclin et le mouvement nationaliste dans tout son rayonnement; qu'ils le veuillent ou non, tous les Canadiens français ont subi peu ou prou son influence et leur état d'âme général s'en ressent : plus de découragement, ni de pessimisme, plus de doute, ni d'inquiétude, une grande confiance dans leurs destinées, une ferme assurance dans leur force, la certitude de leurs espérances d'avenir, tels sont les sentiments qui dirigent aujourd'hui leur vie nationale et sociale.

Les esprits pratiques qui adhèrent à ce mouvement se sont particulièrement inquiétés de la faiblesse des Canadiens français dans les grandes affaires financières et économiques du Canada; ils ont pensé qu'une autonomie politique n'a pas de sens vrai, si elle ne s'accompagne pas d'une autonomie économique, et, faisant leur examen de conscience, ils présentent le tableau que voici de la vie du Canada français et des influences économiques qui s'y font sentir : toute l'agriculture, toute la terre dans la province de Québec est aux mains des Canadiens français; ceux-ci possèdent également les comptoirs de vente des produits et les comptoirs corporatifs d'achat des objets nécessaires aux paysans; le commerce de détail est pour la plus large part dans les mêmes mains et s'appuie sur les sen-

timents nationalistes des masses; le commerce de gros est au contraire dominé par les Canadiens anglais, quoique, dans presque toutes les sociétés anglaises, il y ait quelques administrateurs canadiens français et que certains commerces de gros, comme ceux de l'épicerie et de la quincaillerie, soient déjà en grande partie canadiens français; dans l'industrie, l'influence canadienne anglaise est prépondérante; quelques établissements canadiens français prospèrent dans les industries de l'alimentation, des vêtements, du chauffage, de la savonnerie et des meubles; les grands magasins de Montréal sont canadiens anglais, sauf la maison Dupuis frères; les grands hôtels de Montréal sont dirigés par des Canadiens anglais, sauf le Windsor et le Queens; les produits industriels viennent presque tous du Canada anglais, de l'Ontario et des États-Unis; dans la banque, l'influence canadienne anglaise est dominante; les Canadiens français n'en possédaient que trois, dont deux viennent de fusionner : la Banque nationale à Québec, la Banque provinciale et la Banque d'Hochelaga à Montréal; en outre, dans la « Banque de la cité et du district de Montréal », banque d'épargne, ils comptent pour un tiers, un autre étant canadien anglais et le dernier tiers canadien irlandais; d'autre part, les banques et grandes affaires canadiennes anglaises, reconnaissant l'importance des Canadiens français, appellent dans leurs conseils d'administration quelques-uns des chefs de ceux-ci, tels que MM. Gouin, Dandurand, Beique, etc., à la *Bank of Montreal*, au *Canadian Pacific*, etc.; enfin quelques maisons privées de finances, s'occupant notamment de placement d'obligations, sont entre les mains de Canadiens français, tels que les firmes Beaubien, René T. Leclerc, Versailles, etc.

De ce tableau il résulte que les Canadiens français, dans la province de Québec, où ils sont l'immense majorité et où ils ont tout le pouvoir politique, ne jouissent de l'influence dominante ni dans les affaires industrielles et commerciales, ni dans les affaires financières; aux heures de crise, c'est l'élément canadien anglais qui décide. Toutefois, il est juste de noter l'avance marquée sur ce terrain depuis dix ans par les Canadiens français et, avec de l'esprit de suite, de la volonté et de la clairvoyance, ils feront dans les années qui vont venir des progrès notables; ils peuvent notamment s'appuyer sur la

force économique que leur donnent les masses paysannes : le paysan Canadien français de la province de Québec n'a plus la faculté d'épargne extraordinaire du paysan de France; il a contracté le goût de la dépense et du bien-être, mais il a conservé le sentiment de l'économie et, malgré tout, il est presque seul à épargner un peu dans ce pays neuf; les agriculteurs sont une vraie providence pour le placement des valeurs et les banques le savent bien, qui exercent l'activité dans les campagnes par leurs succursales partout disséminées, aussi bien celles des banques canadiennes anglaises, que celles des banques canadiennes françaises; le mouvement nationaliste prétend faire l'éducation de ces masses pour assurer la force économique de la nationalité canadienne française.

Ces observations montrent quel est le caractère que présente aujourd'hui Montréal. C'est la métropole du Canada, en ce sens que c'est la seule ville ou les deux éléments nationaux exercent une action économique, financière et sociale considérable, la seule ville qui attire à la fois les deux nationalités sur ce terrain; ce n'est pas, malgré son passé, un ville du passé : les monuments anciens, comme nous l'avons vu, ont presque tous disparu et seuls les souvenirs vivent dans les cœurs pour les animer d'une vie nouvelle : le passé n'y est considéré que comme un élément d'action pour l'avenir.

A Montréal on trouve la grande industrie, le grand commerce, le port sur le Saint-Laurent, la variété des races; c'est dans son enceinte que réside la direction de la vie économique du Canada français et la ville est aussi le grand centre commercial et financier de tout le Canada; rivale de Toronto, elle compte une jeunesse ardente, active, industrieuse et ambitieuse; elle groupe deux sociétés mondaines, deux milieux intellectuels, deux groupes de journaux, deux grandes universités; quelle singulière valeur pour une cité d'être en même temps à la tête de deux civilisations, quelle richesse et quelle variété! Quelle force pour ceux qui y habitent! ils ont à portée de la main la culture et la vie des deux premières civilisations du monde contemporain.

Aussi la ville ne cesse-t-elle de grandir : en 1891, elle ne comptait que 220 000 âmes; vingt ans après, en 1911, 466 000; en 1922, elle atteint, avec les municipalités subur-

baines, 863 000 habitants; c'est devenu le plus grand port d'exportation de grain du monde [1]; en une seule année (1921), on y construit des maisons nouvelles pour 21 millions de dollars; sa chambre de compensation voit passer en un an (1921) 5 milliards 720 millions de valeurs; l'Université de Montréal et l'Université Mac-Gill deviennent d'énormes centres universitaires, aux branches multiples; le grand Montréal contourne le Mont Royal pour étendre ses nouveaux quartiers, toujours insuffisants. Étrange destinée que celle de cet établissement infime, fondé en 1642, resté longtemps une ville modeste, et prenant depuis le début du xxe siècle un développement qui en fera une des plus grandes métropoles du monde.

Son avenir ne sera pas seulement celui d'une grande ville d'affaires. Elle présentera aussi l'originalité la plus rare, c'est-à-dire un caractère que peut-être aucune autre ville dans le monde entier ne pourra offrir à l'observateur. On est d'accord aujourd'hui pour estimer que les deux premières civilisations du monde moderne sont la civilisation méditerranéenne ou latine, à la tête de laquelle se trouve la France, et la civilisation anglo-saxonne, dont l'Angleterre et les États-Unis sont les protagonistes. Loin de nous l'idée de mépriser les civilisations slave, arabe, persane, indoue, chinoise ou japonaise, mais les traits remarquables de ces cultures appartiennent au passé et ce qui est moderne n'est qu'une copie de la civilisation d'Europe occidentale et d'Amérique.

Or, il n'y a que Montréal dans le monde entier qui présente à l'observateur ce phénomène: la juxtaposition dans une même cité des deux cultures sans pareilles. Quand, dans vingt ans, les deux sociétés, les deux universités, les deux industries, les deux littératures, les deux presses, auront absorbé ce qu'il y a de mieux dans les civilisations de Londres et de Paris, quel milieu extraordinairement original présentera Montréal : on peut tout attendre d'une telle expérience qu'il aurait paru impossible de réaliser.

GABRIEL-LOUIS JARAY ET LOUIS HOURTICQ

1. En 1921, Montréal a exporté 138 millions de minots de grains, Galveston 9 et New-York 84.

LE SPORT

CONTRE

L'ÉDUCATION PHYSIQUE

TERMES ET EXPRESSIONS TECHNIQUES INDISPENSABLES A DÉFINIR

Pour pouvoir s'entendre sur un sujet, il est indispensable avant tout de bien préciser le sens des mots ou des expressions techniques dont on se sert habituellement. Il faut dès l'abord établir une distinction entre le sport, l'éducation physique et la gymnastique. Quand on parle de ces matières, des confusions de sens se produisent couramment, des discussions oiseuses s'ensuivent, faute d'une base d'accord, c'est-à-dire de bonnes définitions permettant à chacun de savoir exactement ce que chaque terme employé signifie.

Le mot sport, en particulier, donne lieu à des interprétations nombreuses et variées, quelquefois fantaisistes, parce que son sens primitif s'est peu à peu transformé et étendu en même temps que se développait le mouvement en faveur des exercices du corps.

A son apparition dans notre vocabulaire, ce mot ne s'employait guère que pour désigner les courses de chevaux, la chasse à courre et quelques exercices spéciaux. Certaines caractéristiques qui donnent maintenant au sport sa valeur propre telles que, par exemple, l'idée de lutte ou d'effort soutenu contre des éléments divers, y compris soi-même; la notion de la performance, but de l'effort, qui implique l'idée de précision, n'existaient pas au début.

La définition du dictionnaire, vague et imprécise, et même fausse d'un certain point de vue, ne peut plus nous satisfaire[1]. Une définition modernisée en accord avec le sens actuel du mot s'impose. Nous proposons la formule suivante :

SPORT. — *Tout genre d'exercice ou d'activité physique ayant pour but la réalisation d'une performance, et dont l'exécution repose essentiellement sur l'idée de lutte contre un élément défini : une distance, une durée, un obstacle, une difficulté matérielle, un danger, un animal, un adversaire, et, par extension, soi-même.*

L'idée de lutte ou d'effort soutenu est l'essence même du sport. Elle implique le désir de faire plus ou mieux que ce qui a été déjà fait par les autres ou par soi-même, autrement dit d'améliorer, égaler, surpasser ou vaincre, suivant la nature de l'élément servant d'objectif à l'effort.

Sans cette dominante d'ordre psychique qui fait intervenir au premier plan les qualités d'action ou viriles, il n'y a pas de sport à proprement parler, mais l'exécution ordinaire, plus ou moins violente, d'un exercice quelconque ou bien du simple entraînement.

Un exemple : un facteur de campagne, un garde de propriété, qui effectuent leur tournée invariablement au même pas, un promeneur à pied, etc., font simplement de la marche. Un sujet, qui, au contraire, cherche à diminuer la durée d'un même parcours, en améliorant son allure, ou à lutter de vitesse avec un camarade, fait du sport.

Ainsi établie et comprise, la définition donnée ci-dessus présente l'avantage de s'appliquer à tous les genres d'exercices ou d'activités et de mettre tout le monde d'accord. Ainsi elle peut convenir par exemple :

A la conduite des engins mécaniques : automobiles, avions, etc. Un automobiliste qui circule sans idée arrêtée concernant la durée de ses parcours fait un simple déplacement. Celui qui cherche à améliorer ses temps de parcours, à dépasser

1. SPORT : Pratique méthodique des exercices physiques, non seulement en vue du perfectionnement du corps humain, mais encore de l'éducation de l'esprit (course de chevaux, chasse, pêche, canotage, escrime, tir, gymnastique, etc.) (*Larousse*).

d'autres voitures, à prendre des virages dangereux, fait du sport.

A la gymnastique d'agrès : le gymnaste qui exécute un exercice ordinaire fait simplement du grimper. Celui qui cherche à exécuter un exercice présentant une difficulté sérieuse, un risque de chute, ou à grimper à telle hauteur en tant de temps, celui-là fait du sport.

A l'acrobatie sous toutes ses formes : en acrobatie, il y a toujours une difficulté à vaincre ou un danger à parer. L'acrobate fait donc essentiellement du sport.

En résumé, le mot sport ne signifie pas seulement, comme on le croit généralement, l'exécution simple de tel ou tel exercice. Il spécifie, avant tout, que l'exercice, quel qu'il soit, est exécuté avec l'idée d'effort ou de lutte en vue de l'obtention d'un résultat précis.

Passons maintenant à la définition de l'éducation physique.

Littéralement, cette expression signifie : action de développer le corps, de perfectionner les aptitudes physiques. Mais si l'on se bornait à cette définition simpliste, on commettrait une grave erreur du point de vue pédagogique.

L'être humain n'est pas qu'un simple organisme; il possède une âme et un cerveau. L'éducation physique doit tenir compte de cette complexité. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, les relations étroites qui existent entre le physique et le moral. En cultivant uniquement la force physique, sans s'occuper de l'idée qui doit la diriger et du sentiment qui doit en justifier l'emploi, on ne tend à former que de beaux pantins ou de belles brutes! Les vraies forces supérieures sont les forces mentales et morales. Elles tiennent en leur pouvoir toutes les autres. La force physique n'aboutit à rien de bon ou de bien sans l'action tenace de la volonté et de l'énergie et sans un idéal généreux.

Une explication pratique est nécessaire. Conçoit-on, comme produit d'une saine éducation physique, un solide gaillard bien musclé mais sans aucune énergie, peureux ou lâche en face d'une difficulté ou d'un danger? D'autre part, n'est-il pas désolant de voir certains individus employer leurs brillantes aptitudes physiques et leurs qualités d'action ou viriles (énergie, volonté, courage...) à ne faire que le mal?

Pourtant ces deux sortes de sujets existent dans la vie courante : l'athlète «mollasse», égoïste et inutile socialement, tout comme l'adroit bandit plein d'énergie féroce. Le premier a développé son système musculaire ou a hérité de dons naturels, sans jamais avoir exercé sa volonté ou son énergie à vaincre des difficultés. Il n'a fait que de la culture purement corporelle. Le second a développé ses qualités physiques et viriles, mais sans direction ou idée morale[1].

Ces deux exemples sont significatifs. En éducation on ne peut pas séparer, sans inconvénient, voire sans danger, les trois sortes de culture : physique, virile et morale, c'est-à-dire les muscles, la virilité et la moralité.

Pour satisfaire le pédagogue et justifier le terme « éducation », l'éducation physique doit se définir de la façon suivante : *Action méthodique, progressive et continue de l'enfance à l'âge adulte, ayant pour objet d'assurer le développement physique intégral; d'accroître les résistances organiques; de mettre en valeur les aptitudes dans tous les genres d'exercices naturels et utilitaires indispensables (marche, course, saut, grimper, lever, lancer, défense, natation); de développer l'énergie et toutes les autres qualités d'action; enfin de subordonner tout l'acquis à une idée morale dominante : l'altruisme.*

La caractéristique principale de l'éducation physique est d'être une action *suivie*, de l'enfance à l'âge adulte, impliquant l'idée d'ordre, de méthode, de régularité et de progression. Faire de l'exercice d'une façon intermittente, jouer par fantaisie, se livrer sans frein aux sports ne peut constituer une action éducative.

L'éducation physique vise le développement intégral et non le développement d'une partie du corps au détriment des autres. Elle recherche, en un mot, l'harmonie des fonctions comme des formes, la santé comme la beauté. Pour atteindre ce double but la pratique seule des exercices est insuffisante. Le développement intégral est le résultat de tout un ensemble qui comprend, en dehors de l'exercice, l'alimentation, le réglage du travail et du repos, la façon de

1. Nous avons développé ces idées dans l'ouvrage : *La Culture virile et les devoirs physiques de l'officier combattant* (Vuibert, éditeur).

se vêtir, l'usage des bains d'air, de soleil et d'eau, etc.; il est enfin la conséquence d'un régime de vie approprié à la constitution, à l'âge, au genre d'occupations, etc. En ne pratiquant que les exercices du corps, sans s'occuper des autres conditions qui ont une influence marquée sur le développement de l'organisme, on ne fait pas d'éducation.

L'éducation physique accroît les résistances organiques. Elle développe les immunités naturelles, c'est-à-dire la défense contre les maladies. Ce résultat est obtenu par l'ensemble des pratiques qui viennent d'être citées. En négligeant les bains d'air et de soleil dont l'importance est capitale de ce point de vue, en ne réglant pas ses besoins alimentaires sur ses dépenses physiques, en n'ayant pas un régime de vie et de travail approprié, en ne se souciant pas des effets de l'exercice sur l'organisme, on ne fait pas d'éducation.

L'éducation physique développe les qualités d'action. Elle place l'élève en face de difficultés réelles afin de mettre en jeu son énergie et sa volonté. Mais elle ne lui fait aborder ces difficultés que lorsque son développement et son état de préparation sont suffisants. En se bornant à l'exécution de simples mouvements analytiques des membres et du tronc, ou en n'exécutant les exercices naturels ou utilitaires que d'un point de vue élémentaire (sauter par exemple par-dessus une corde au lieu de sauter de vrais obstacles), on ne fait que de la culture purement corporelle; on ne fait pas d'éducation du point de vue viril.

Enfin l'éducation physique veut un moral sain, orienté vers le bien. En ne s'occupant uniquement que des effets matériels de l'exercice sans indiquer leur raison élevée, on fait simplement de l'*élevage* et pas d'éducation.

On comprenp par ces explications répétées combien sont dans l'erreur ceux qui considèrent l'éducation physique comme simplement constituée par des mouvements élémentaires des membres, ou bornée à la pratique de quelques sports.

Il est nécessaire d'insister sur ce point parce que nombre de sportifs s'imaginent et propagent cette idée que la meilleure éducation physique consiste à jouer au foot-ball ou à pratiquer une spécialité quelconque. D'autres gens pensent que l'édu-

cation physique n'est autre que cette sorte de gymnastique de chambre ou de plancher, composée de deux ou trois douzaines de mouvements élémentaires, dont la connaissance facile et puérile constitue tout « le bagage scientifique » de certains masseurs ou « professeurs », qui vont le matin, au saut du lit, dérouiller les articulations craquantes de leurs clients sédentaires ou obèses. Certains dénomment cette gymnastique « culture physique ».

Une autre théorie qu'on entend souvent émettre est la suivante. L'éducation physique se compose de deux parties : la première constituée par la gymnastique suédoise ou par toute autre gymnastique analytique encore plus réduite, comme la « culture physique », déjà nommée, et la seconde par les sports en général.

Dans l'éducation physique telle que nous la préconisons, nous considérons comme fausse, du point de vue éducatif, la pratique exclusive des mouvements analytiques, ou, si l'on veut, le travail des muscles en série. En principe nous délaissons cette forme de travail. Ce sont les exercices naturels exécutés dans leur forme normale qui constituent à notre avis les meilleurs exercices éducatifs. « L'analyse est un moyen faux d'éduquer nos mouvements », a dit Demeny. Une comparaison va mieux faire comprendre notre pensée. Que dirions-nous d'un éducateur partageant l'éducation intellectuelle en deux parties, la première comprenant les règles élémentaires de grammaire et de calcul et la deuxième les concours de lettres ou de sciences? Nous penserions que cet éducateur laisse une énorme lacune dans son enseignement. Il passe sans transition du début à une fin impossible, car il oublie les matières telles que le français, les mathématiques, l'histoire, etc. qui précisément servent à éduquer l'esprit et à le préparer aux futures applications et aux prochains concours.

Il en est de même pour l'éducation physique. On ne peut sans inconvénient, après une simple pratique de mouvements élémentaires des membres et du tronc, passer sans transition aux applications pratiques et surtout aux compétitions sportives. On doit entraîner le corps progressivement, en un mot, l'*éduquer* par la course, le saut, le grimper, et tous les autres genres d'exercices naturels et utiles qui constituent pour l'être

humain le meilleur et chez l'être libre, comme le primitif, le seul procédé de développement complet en force et en santé [1].

Ces conceptions par trop simplistes de l'éducation physique que nous venons d'indiquer sont le résultat de l'ignorance. Elles proviennent aussi d'une autre confusion entre l'éducation physique telle que nous la définissons et dont nous parlons seulement ici, et les procédés divers d'entretien en bonne condition des adultes, de remise en état des inactifs, des obèses et autres tarés du point de vue physique.

L'éducation physique fait partie de l'éducation générale. C'est une œuvre de longue haleine qui doit débuter dans la famille pour se continuer à l'école et au delà jusqu'à la fin de la croissance.

La vogue du mot sport et l'apparition de l'expression « éducation physique » ont fait peu à peu délaisser le terme gymnastique.

Beaucoup de personnes d'ailleurs, les sportifs en particulier, considèrent que ce terme est désuet et ils ne lui concèdent plus qu'un sens restreint. La gymnastique, à les entendre, ne serait que la pratique des exercices aux agrès et engins de toutes sortes : barre fixe, barres parallèles, anneaux, trapèze, cheval de bois, etc. Cette fausse interprétation provient sans aucun doute, du fait que les Sociétés de Gymnastique sont à peu près les seules à pratiquer ces divers exercices.

Le terme en question a pourtant un sens précis, qu'aucune raison n'oblige à modifier ou à restreindre. Sa définition, sur laquelle tous les vieux auteurs sont d'accord, est la suivante :

Art d'exercer, de fortifier le corps. Ou bien : *Science raisonnée de nos mouvements* (Amoros).

La gymnastique étant, par définition, l'art d'exercer le corps comprend l'ensemble de tous les genres d'exercices et de mouvements sans exception.

Le mot « gymnastique » employé seul exprime l'idée d'exercice en général. Avec un qualificatif il précise la forme ou le genre d'exercice ou de mouvement. Par exemple :

1. La théorie de la méthode naturelle en éducation physique est exposée dans l'ouvrage : *L'Éducation physique ou l'entraînement complet par la méthode naturelle.*

Gymnastique naturelle signifie exercice de la marche, de la course, du saut et de tous autres exercices naturels ou utilitaires.

Gymnastique aux agrès comprend les exercices aux appareils de grimper et d'escalade.

Gymnastique militaire concerne l'entraînement spécial du combattant.

Gymnastique éducative ou de développement vise spécialement le développement musculaire et organique ou l'apprentissage des divers exercices par opposition à gymnastique d'application qui comporte l'exécution des exercices dans leur cadre réel ou naturel. La gymnastique d'application n'est autre que le sport, car ce genre de gymnastique implique l'idée de lutte, pour l'obtention d'un résultat précis : sauter tel obstacle, grimper telle hauteur, etc.

Le mot gymnastique est donc bien le terme propre pour caractériser tout ce qui est mouvement. Il permet également de spécifier l'entraînement préparatoire à diverses spécialités, ou à certains métiers. Ainsi, l'on dit : gymnastique du tireur, de l'escrimeur, du cavalier, du pianiste, etc. On dit également : jeux gymnastiques, danses gymnastiques, pour indiquer qu'il s'agit de jeux ou de danses ayant un caractère éducatif.

Enfin, le sens du terme est tellement net qu'il peut être étendu aux choses de l'esprit. On emploie les expressions : gymnastique psychique pour désigner l'art de développer certaines qualités morales; gymnastique mentale pour indiquer le moyen de développer la mémoire, la rapidité de calcul, etc.

Dans les milieux officiels, on a supprimé l'emploi du mot gymnastique et on l'a banni des textes et règlements. On a cru marquer un progrès en lui substituant l'expression éducation physique. L'intention première éta t excellente. Il s'agissait de rompre avec les erreurs du passé. Mais, en réalité, on a seulement changé l'étiquette. Il n'y a pas encore d'éducation physique au sens où nous l'avons définie. On fait simplement de la gymnastique, mais plus complète et plus rationnelle qu'autrefois.

C'est l'école de Joinville qui a pris, il y a une vingtaine d'années, l'initiative de ce changement de dénomination. Il

en est résulté toute une série d'expressions aussi neuves qu'impropres. Ainsi, au lieu des formules courantes et correctes, école de gymnastique, cours de gymnastique, leçon de gymnastique..., on dit maintenant : école d'éducation physique, cours d'éducation physique, leçon d'éducation physique, toutes expressions incorrectes.

On ne dit plus : aller à la gymnastique, faire de la gymnastique; mais aller à l'éducation physique, faire de l'éducation physique! Et pour finir est apparue cette expression pompeuse : professeur d'éducation physique, au lieu de moniteur ou professeur de gymnastique, ou plus modestement gymnaste.

Le gymnaste est, en effet, celui qui enseigne les exercices du corps.

Réhabilitons donc et utilisons comme il convient ce vieux mot de « gymnastique » mis en honneur par Amoros et que les Sociétés de Gymnastique ont jalousement conservé.

En comparant les définitions de l'éducation physique et de la gymnastique, on se rend compte des valeurs respectives de ces deux expressions qui ne sont pas équivalentes, mais dépendantes l'une de l'autre.

En éducation physique, on utilise l'exercice sous toutes ses formes, autrement dit la gymnastique, pour assurer le développement intégral et la mise en valeur des aptitudes. On utilise aussi le sport, qui est une gymnastique de forme particulière, mais sous certaines réserves que nous indiquerons.

La gymnastique constitue ainsi une partie importante de l'éducation physique, mais elle ne peut être à elle seule toute cette éducation. Elle ne représente que la partie matérielle ou technique. Il y a en plus, nous le savons déjà, une partie concernant le développement des résistances organiques, c'est-à-dire de la santé; enfin une partie virile et une partie morale. Ces diverses parties forment l'éducation physique.

LE SPORT DANS SA CONCEPTION VRAIE OU ÉDUCATIVE ET LE SPORT DÉVIÉ OU DÉVOYÉ

Le sport, tel qu'il vient d'être défini, c'est-à-dire l'exercice exécuté avec l'idée de lutte, a sa place marquée en éducation

physique. Il n'est pas le complément de cette éducation, contrairement à une opinion assez courante.

Mais entendons-nous bien. Il s'agit du sport dans sa conception vraie, utile ou mieux éducative, et non du sport tel qu'il est conçu et pratiqué actuellement. Ce dernier genre, auquel un nom manque, mais que l'on peut tout de suite qualifier d'outrancier, est à rejeter d'une façon absolue pour l'éducation de la jeunesse. Il n'est plus, en effet, un moyen de perfectionnement physique ou viril, mais un but en lui-même, une manière d'activité qui n'a rien de commun, nous le verrons, avec la saine éducation.

Expliquons pourquoi le sport fait partie de l'éducation physique. Pour cela, reportons-nous aux définitions données précédemment. Parmi les buts poursuivis en éducation physique, nous trouvons les suivants : « Développer les qualités d'action ou viriles et mettre en valeur les aptitudes. » Pour atteindre ces deux buts, les moyens n'ont jamais varié. On place l'élève en présence de difficultés de plus en plus grandes, on fait appel à son énergie, à sa volonté pour vaincre ou pour obtenir des résultats meilleurs, on le fait lutter avec des adversaires, etc. Or, surmonter des difficultés, atteindre un résultat, lutter pour faire mieux, c'est l'essence même du sport.

Dans le cours d'une séance de travail bien ordonnée et conduite par un maître intelligent, l'idée de lutte intervient naturellement pendant l'exécution même des exercices. S'agit-il de saut, par exemple? On fait d'abord sauter une hauteur réduite aux possibilités de l'élève, afin d'obtenir par la répétition d'un acte facile un effet sur le développement musculaire, et, en même temps, une bonne coordination des mouvements nécessaires pour bien sauter. Dès que l'élève fait preuve d'aptitudes suffisantes, ce qui peut se produire quelquefois dès les premières séances, on essaie de mettre en valeur l'acquis en cherchant à faire mieux, c'est-à-dire à sauter plus haut. A partir du moment où la préoccupation du développement musculaire et de l'étude des gestes cesse pour faire place à l'idée d'obtenir un résultat précis ou de vaincre une difficulté (sauter plus haut), l'exercice de saut s'est transformé en sport.

Telle est la bonne façon de conduire un entraînement physique.

Le bruit fait autour du sport depuis des années laisse supposer aux esprits non prévenus, surtout aux jeunes gens, qu'il s'agit d'un mode récent d'activité.

Or, le sport a toujours existé. C'est le mot qui est nouveau. C'est sa conception actuelle qui est récente. C'est la « mentalité » de ses propagandistes, de ses adeptes, ce sont les pratiques, les procédés, les coutumes et déjà les préjugés des milieux sportifs qui sont nouveaux.

Le sport est devenu de nos jours une sorte de matière à part du fait des organisations qui l'ont « capté », non seulement pour le réglementer du point de vue technique (ce qui, de ce seul point de vue, eût été un bien), mais pour en faire une vaste machine administrative avec son cortège de pontifes, ses comités, ses séries indéfinies de concours et de championnats.

Alors que le sport est à tous, on en arrive à croire qu'il n'existe pas en dehors des groupements fédératifs qui se sont créés pour le régir.

Il est inutile d'insister pour prouver que le sport a toujours existé. Dans tous les temps et dans tous les pays, les enfants, les adolescents et les adultes ont cherché à se devancer, à lutter dans les jeux, les exercices de toutes sortes, la chasse, l'entraînement au combat. Partout et toujours, on a mis en présence des adversaires, on a cherché à se surpasser les uns les autres, à faire mieux, à atteindre un résultat précis.

Mais, point capital, ce qui a toujours dominé dans le sport à travers les âges, c'est la raison d'*utilité* : préparation d'hommes aptes à tous les efforts nécessaires à la défense du sol ou à la lutte contre les éléments, les bêtes féroces, etc...

Il faut arriver à l'époque actuelle ou se reporter aux époques de décadence, pour assister à la déviation du sport de son but initial utilitaire ou à sa dégradation progressive par l'argent et le spectacle.

La gymnastique du temps de nos pères a connu des athlètes admirables et dignes de mémoire, mais la gymnastique actuelle (lisez le sport) a tellement changé les habitudes des athlètes (lisez les champions) qu'ils sont pour la plupart pris en aversion par les vrais amateurs des exercices physiques.

Il me semble convenable de défendre la nature qu'on a calomniée... La nature, en effet, produit aujourd'hui des lions qui ne sont pas plus lâches qu'autrefois; les chiens, les chevaux, les taureaux n'ont pas dégénéré... La nature fait tout pousser comme au temps de nos ancêtres de la manière qu'elle a déterminé.

Pour les qualités qui jadis distinguaient les athlètes, la nature n'est pas trouvée en défaut,... mais l'absence d'une *saine* direction dans les exercices et d'une application soutenue avec vigueur a ôté à la nature sa propre puissance...

Les athlètes commencent aussi à violer les lois qui regardent l'argent, à vendre ou à acheter la victoire. Les uns vendent leur propre gloire, les autres achètent une victoire facile, parce qu'ils mènent une vie efféminée. On n'a plus de honte ni pour vendre ni pour acheter.

Ainsi parlait l'écrivain grec Philostrate[1] vers l'an 200 de notre ère. Ne dirait-on pas un propos d'actualité et n'est-ce point là une critique convenant à notre époque?

Les quelques observations qui précèdent nous permettent de dégager les caractéristiques essentielles du sport vrai.

Le sport vrai est éducateur par essence. Il est avant tout dominé par la raison d'*utilité* qui le maintient dans la bonne voie et l'empêche de dévier vers la fantaisie, l'artificiel ou le vain tour de force.

Il est préservé de l'excès ou de l'outrance par un élément éducatif essentiel : la *mesure*. Autrement dit, il est réglé quant aux efforts à fournir, dosé suivant les possibilités de chacun, limité quant à sa fréquence.

Enfin il est orienté vers la bienfaisance par une idée morale directrice : l'*altruisme*. Autrement dit, il est préservé des dangers qui résultent d'une culture purement corporelle, dangers que nous décrirons plus loin et que les pédagogues et les philosophes de tous les temps et de tous les pays ont dénoncés pour en préserver la jeunesse.

Lorsque le sport n'a plus pour le refréner ou le maintenir dans la bonne voie ces trois dominantes essentielles : *l'utilité, la mesure, l'altruisme*, comme cela se produit actuellement, son rôle éducatif n'existe plus.

1. Philostrate, *Traité sur la gymnastique*.

Dévié de son but, il glisse insensiblement vers tous les excès et devient dans certains cas un élément *destructeur* au lieu d'être un élément éducateur. S'il se pratique devant un public de spectateurs, il tombe dans le *funambulisme* et se fourvoie dans les basses combinaisons des professionnels ou des amateurs marrons qui nous sont dévoilées par des scandales de plus en plus fréquents. Il est alors dévoyé.

LES BUTS DU SPORT DANS SA CONCEPTION ACTUELLE. LEUR OPPOSITION AVEC CEUX DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

Le sport tel qu'il est conçu et pratiqué actuellement, et plus spécialement ses formes extrêmes, dont nous venons d'indiquer les caractéristiques, poursuit des buts nettement opposés à ceux d'une saine éducation physique.

Cela semble un paradoxe. Pourtant rien n'est plus facile à démontrer. Examinons par le détail les principaux buts de l'éducation physique et comparons-les avec ceux du sport actuel.

L'éducation physique utilise l'exercice comme un moyen de développement musculaire et organique. Elle dose les efforts à fournir ou la quantité de travail à dépenser suivant les capacités de chacun. Le résultat purement matériel de l'exercice, la performance, reste dans les limites inférieures ou moyennes tant que le développement n'est pas suffisant.

En sport l'exercice n'est pas un moyen mais un but. La technique seule compte. On court non pour se développer ni pour accroître sa résistance organique, mais seulement pour réaliser le meilleur temps sur un parcours donné; on saute le plus haut ou le plus loin possible, etc.

En éducation physique la base de travail est constituée par les huit groupes d'exercices utilitaires indispensables : la marche, la course, le saut, le grimper, le lever, la défense et la natation. Le sport ignore cette classification. Le choix des exercices n'est nullement basé sur leur valeur pratique. Ainsi le grimper et les escalades, dont l'utilité est capitale tant au point de vue du développement musculaire que des applica-

tions courantes dans la vie, ne sont pas pratiqués dans les milieux sportifs. Ils sont délaissés d'une façon absolue et un vrai sportif croirait déroger en se suspendant à une barre ou à une corde.

L'éducation physique vise à généraliser la valeur des aptitudes dans tous les genres d'exercices utilitaires indispensables sans exception.

Le sport au contraire pousse à la spécialisation, parfois dans un seul genre d'exercice. Il arrive même que, dans le genre choisi, cette spécialisation soit limitée à un cas particulier. Ainsi certains sujets ne pratiquent qu'un seul genre de course : vitesse, fond ou demi-fond; et, dans le genre choisi, ils ne s'exercent que sur une seule distance, toujours la même. D'autres ne pratiquent qu'un seul genre de saut. On a vu ainsi des champions, spécialistes du saut sans élan, pris au dépourvu, sauter moins haut avec élan, parce qu'ils n'avaient jamais pratiqué ce genre de saut.

L'éducation s'adresse à tous, surtout aux faibles et aux moyens qui sont la majorité. Elle les amène progressivement à acquérir le maximum du développement permis par leur constitution.

Le sport tel qu'il est compris et pratiqué actuellement ne convient qu'aux forts et aux moyens qui, par nature, ont hérité d'excellentes aptitudes. Ces sujets bien doués n'ont plus qu'à mettre en valeur leur force naturelle sans avoir besoin d'un long travail préalable de développement.

Les faibles, ne pouvant d'emblée réussir une performance, ni produire les efforts ou supporter les fatigues que nécessite une préparation d'épreuve, abandonnent ou sont éliminés par surmenage. Ils n'arrivent pas à se développer, ni même à se fortifier. Cette seule considération suffirait à condamner le sport actuel du point de vue éducatif.

L'éducation physique tend à accroître les résistances organiques et les immunités naturelles contre la maladie par le dosage du travail, la pratique des bains d'air et de soleil, l'endurcissement progressif au froid, un enseignement appro-

prié des règles de la frugalité et de la sobriété, et de tous les préceptes d'hygiène dont l'application est capitale pendant la jeunesse pour l'acquisition d'une santé robuste et durable. L'éducation physique développe en un mot la rusticité.

En sport, la santé n'est nullement la préoccupation dominante. Le travail a bien lieu au grand air, mais aucune attention spéciale n'est portée à l'endurcissement au froid et aux intempéries... encore moins à la frugalité et à la sobriété. La rusticité n'est pas recherchée. Les champions et les vedettes du sport donnent les premiers l'exemple du raffinement en réclamant des masseurs, des soigneurs, des couvertures, de l'eau chaude... et tout un confort artificiel.

En éducation physique, on travaille les points faibles de l'organisme pour rétablir l'équilibre normal; on corrige les déformations de façon à développer le corps harmonieusement; enfin on égalise les aptitudes.

En sport, on néglige le développement des points faibles et la correction des déformations pour ne s'occuper que de ltechnique pure ou de performances à atteindre. On ne s'astreint pas à travailler l'exercice pour lequel on a le moins de dispositions. On se cantonne dans la pratique de celui où l'on réussit le mieux d'emblée. Au lieu de rétablir l'équilibre des fonctions de la musculature, on accentue ainsi le déséquilibre général.

En éducation physique, nous l'avons dit, on pratique tous les genres d'exercices sans exception, en ayant soin d'accorder à chacun l'importance qui lui revient du point de vue du développement et des applications dans la vie courante.

Le sport évolue dans un cadre étroit d'exercices toujours les mêmes, avec des règles d'exécution immuables. On saute de telle façon, mais non pas de telle autre. On court sur des distances fixées définitivement, mais jamais sur des distances intermédiaires.

En éducation physique, dans chaque exercice en particulier, on recherche le seul geste ou mouvement essentiellement *utile*.

En sport, la manière de pratiquer un exercice est la plupart du temps conventionnelle. Certains exercices ne sont

que des déformations d'exercices naturels ou utilitaires. Le geste utile n'est pas spécialement recherché et travaillé. On le supprime même s'il gêne pour la réalisation de la performance. Ainsi dans le sport du lancer, il s'agit de lancer loin, mais non de lancer juste. Aussi néglige-t-on le travail de coordination nécessaire pour bien viser.

En saut en hauteur, il s'agit de franchir haut, mais peu importe la manière dont on prend contact avec le sol, la terre étant toujours très molle pour les sauts conventionnels par-dessus une corde ou une barre. On néglige ainsi un point capital du saut, la chute, en ne s'exerçant pas à l'équilibre nécessaire et en n'entraînant pas spécialement et dans le sens normal le genou, la cheville et le pied. D'où fragilité de ces parties du membre inférieur, même chez des spécialistes, lorsqu'il s'agit de sauter de vrais obstacles en pleine campagne sur des terrains durs, et surtout de sauter en profondeur, sorte de saut qui est inconnue en sport.

En perdant de vue le but utile, le sport tourne à l'artificiel et dénature la forme normale des exercices.

L'éducation physique cherche à réaliser le type complet de force, à la fois résistant, vite, adroit, apte à tous les genres d'exercices naturels et utiles. Elle exige un minimum d'aptitudes dans chaque genre d'exercice. Elle enseigne que l'être fort est celui qui réalise une suite de performances suffisantes dans un ensemble d'épreuves faisant intervenir les divers éléments de la force physique : la résistance ou le fond, la force musculaire proprement dite, la vitesse, l'adresse, l'énergie.

En sport, il suffit de réaliser une performance exceptionnelle, fût-on nul dans d'autres genres d'exercices, pour être déclaré un sujet d'une valeur physique supérieure.

Les records établis par les spécialistes faussent ainsi les idées sur la valeur de l'homme véritablement fort. Ce dernier étant apte à tous les genres d'exercices utiles ne peut pas atteindre les performances des spécialistes, dont les prouesses ne sont dues généralement qu'à une exagération de quelques dons naturels ou à une conformation spéciale.

L'éducation physique utilise les épreuves physiques dans les divers genres d'exercices pour constater des résultats.

Elle n'use des concours et des matches qu'autant qu'ils sont nécessaires pour stimuler et développer l'idée de lutte ou d'effort.

En sport, ce ne sont qu'épreuves, concours et compétitions de toutes sortes. On ne travaille guère que dans ce but.

L'éducation physique cherche à éduquer la masse et ne s'attache pas spécialement à faire ressortir de brillantes individualités. Seuls, les résultats obtenus par un ensemble de sujets sont considérés comme ayant de la valeur.

Le sport recherche le champion, l'être exceptionnel, et, pour le découvrir, on sacrifie au besoin tous les autres.

L'éducation physique met en garde l'enfant et l'adolescent contre l'amour-propre exagéré, la vanité, le cabotinage.

Le sport recherche de plus en plus l'apparat extérieur, la galerie, la foule, le spectacle, l'exhibition.

Nous arrêtons là cette énumération des buts qui s'opposent dans les deux matières. Il y en a d'autres, mais cela nous entraînerait à un véritable cours de physiologie et de pédagogie. Ceux qui viennent d'être indiqués seront suffisants pour faire comprendre, sans autre documentation spéciale, l'erreur dangereuse de ceux qui veulent que le sport, tel qu'il est conçu et pratiqué actuellement, soit la meilleure des éducations physiques.

LES DANGERS MORAUX DU SPORT

Le sport dans sa conception normale ou éducative ne présente, nous l'avons dit, que des avantages. C'est un moyen de « viriliser » des plus importants et des plus puissants. Pratiqué, au contraire, sous la forme que nous qualifions de déviée ou de dévoyée, il devient une source de dangers de toutes sortes, physiques, moraux et même sociaux.

Pour saisir la raison profonde de ces dangers il est nécessaire de bien se représenter l'état d'esprit que fait naître soudainement, chez un sujet donné, la transformation d'un exercice en sport. Un exemple suffit pour cela.

Supposons un jeune cycliste pédalant tranquillement sur route. Sa « mécanique organique » fonctionne régulièrement à une allure modérée, son esprit est libre. Tout à coup un de ses camarades le rejoint par derrière et fait effort pour le dépasser. Piqué au jeu, notre jeune homme ne veut pas se laisser dépasser. Il tend aussitôt sa volonté en vue de ce résultat et met son énergie en action pour engager la lutte. Avant cet instant précis, peut-être se sentait-il déjà un peu las de sa promenade. Peu importe, un autre état d'esprit domine en lui maintenant. Sa volonté et son énergie viennent de « prendre en mains » la direction de son être physique et ordonnent à ses muscles de fournir coûte que coûte l'effort nécessaire pour triompher de son rival. La promenade primitive est maintenant devenue une lutte dans laquelle l'esprit se trouve engagé comme le corps.

Il en est ainsi dans tout genre de sport, même conçu du point de vue éducatif, comme dans tout acte d'ailleurs où la lutte est l'idée dominante. Ceci explique pourquoi, dans certaines circonstances où la vie est en danger, des sujets, même faibles, fournissent des efforts ou accomplissent des prouesses qu'ils seraient incapables d'exécuter de sang-froid. Cette transformation subite est caractéristique. C'est là un des bienfaits du sport, mais c'est aussi en germe son danger. Si le contrôle exercé par la mesure, l'utilité et l'altruisme disparaît, la porte est ouverte à tous les excès.

Lorsque la mesure est absente du sport, l'esprit de lutte ou de combativité n'ayant pas de bornes assignées, produit rapidement l'agressivité et dans certains cas l'irascibilité. Cette dernière répercussion sur le caractère est d'autant plus manifeste que la fatigue physique, et plus spécialement nerveuse, conséquence de trop grands efforts fournis, est plus considérable. Autant est calme et placide l'athlète naturel, c'est-à-dire le sujet développé par son genre de vie propre, tels certains montagnards, marins ou paysans..., autant se montrent susceptibles, impressionnables, agités, et irascibles certains athlètes « artificiels », peut-on dire, formés et entretenus par le sport exclusif et outrancier.

Il est à remarquer combien de sportifs à tous crins sont

précisément, par nature et par manque de travail rythmé, des êtres sans mesure dans la vie courante. La seule manière dont ils entreprennent un travail suffit à les trahir.

En éducation physique on fait jouer l'élément modérateur, le frein que nous appelons la mesure, pour régler ou apaiser les élans exagérés.

Le maître intelligent qui conduit un entraînement se préoccupe de développer à la fois le courage qui pousse à aller de l'avant et la modération qui permet de s'arrêter. Il accélère, mais freine à temps.

On admet sans discussion qu'une voiture automobile doit posséder des freins, d'autant plus robustes que le moteur est lui-même plus puissant. Mais on ignore les freins moraux pour la machine humaine. Un fou! s'écrie-t-on lorsqu'on voit un chauffeur se lancer à toute allure dans une descente dangereuse sans être muni de bons freins. Mais l'ignorance est encore telle en cette matière psychologique qu'on ne trouve pas insensé de rassembler des jeunes gens et de les lancer à corps perdu dans le sport outrancier sans leur assurer ou leur donner les moyens de refréner leurs élans quand ils deviennent immodérés.

La jeunesse possède en effet d'instinct le courage, mais elle est dénuée de modération. Elle tend à abuser de tout et c'est pour cette raison que parents et maîtres doivent tant prodiguer les conseils de prudence.

La marche constante au maximum de puissance produit chez certains une fatigue nerveuse et mentale aussi intense que dans l'excès de travail intellectuel. Il existe une neurasthénie des épuisés physiques beaucoup plus difficile à faire disparaître que celle des épuisés cérébraux. Ces derniers n'ont en effet qu'à pratiquer sagement les exercices du corps pour rétablir leur équilibre. Mais le repos physique ne guérit pas forcément les nerfs des autres.

On voit des sportifs abuser tellement de la pratique de leur sport favori qu'ils deviennent de véritables maniaques. Ce sont ceux que le bon sens populaire a qualifié de « piqués du sport ». Il est inutile de tracer un portrait de ces détraqués modernes qui sont légion aujourd'hui.

Le sportif atteint de monomanie ne peut plus concevoir

qu'un exercice donné soit exécuté autrement qu'en sport outrancier. Il cherche partout la difficulté et au besoin il la crée. Il lui faut un rival. Le moindre incident est un prétexte à prendre la mouche et à défier. C'est lui qui, en automobile, ne peut plus voir une voiture devant lui sans chercher à la devancer. C'est encore lui qui passe en trombe à côté de vous, car il ne peut se concevoir sur la route autrement qu'en « course ». C'est enfin lui qui ne peut vous rencontrer sans vous raconter ses exploits où il dépense inutilement son activité.

Au début du sport cycliste, mis en spectacle sur piste, il était curieux de noter l'étonnement mêlé d'hilarité dont était frappé tout spectateur non imbu de l'idée sportive, un brave paysan, par exemple, assistant pour la première fois à ce « tournage » en rond. En voyant les coureurs courbés sur le guidon et acharnés à pousser sur les pédales, la première pensée de cet innocent amateur était de se demander : que font donc ces « hommes-machines »? A cette question le bon sens populaire avait trouvé cette réponse spirituelle : « Ils cherchent le bout de la piste! » Aujourd'hui les chercheurs du bout de la piste sont innombrables. Autrefois, on ne cherchait peut-être pas assez ce bout; maintenant on le cherche trop parce que la mesure a été dépassée.

Si la raison d'utilité est absente, si aucune idée morale directrice ne guide la pratique du sport, d'autres dangers sont à craindre. On ne cherche pas à devenir fort dans le but de remplir son devoir physique envers soi-même, ou d'être utile à sa famille, ou de servir son pays ou l'humanité : on ne songe plus qu'à triompher des autres.

La compétition sportive est basée sur l'émulation. Or, l'émulation est un procédé pédagogique délicat qui doit être employé avec prudence. Quand elle est maniée sans mesure et entretenue, on peut le dire, à jet continu par la presse sportive et les groupements fédératifs, elle devient malfaisante pour la jeunesse. Il suffit d'entendre les doléances des parents, des éducateurs, même d'outre-Manche et d'Amérique, sur le trouble jeté dans les cervelles des adolescents par les annonces de matches, de championnats, etc., pour se

rendre compte de l'étendue des méfaits qu'elle peut produire.

En éducation physique on recherche avant tout des résultats collectifs. Dans ce but on encourage chaque sujet à travailler pour la masse, à coopérer par son effort à la valeur de l'ensemble. La coopération, la mise en commun des valeurs, est plus à préconiser que l'émulation individuelle. C'est un point sur lequel les pédagogues des pays où l'éducation est très en progrès sont maintenant d'accord.

Un pédagogue anglais, F. W. Sanderson, mort récemment, considéré comme un des plus grands inspirateurs parmi les éducateurs actuels et l'un des plus remarquables directeurs d'école qui aient existé, a exprimé à ce sujet l'opinion suivante : « L'expérience m'a prouvé que le travail coopératif est un bien plus grand stimulant que la compétition. » Ces paroles d'un éminent maître anglais sont à retenir. Elles ont d'autant plus de poids que l'idée de compétition à outrance sous sa forme actuelle nous est venue en droite ligne d'outre-Manche, introduite par un groupe d'anglomanes sportifs de la première heure.

D'autre part, dans la « Déclaration des droits de l'enfant », dite Déclaration de Genève, élaborée par l'Union Internationale de secours aux enfants, il est dit ceci : « L'enfant doit être élevé dans le sentiment que ses meilleures qualités doivent être mises au service de ses frères. »

On objectera qu'il y a, en sport, les jeux d'équipe où la coopération est nécessaire. C'est précisément un des bons effets du jeu, de tous les jeux en groupe, même de ceux des enfants. Il ne faut pas oublier que nous ne combattons pas ici le sport vrai, mais le sport dévié ou dévoyé.

Toutefois, dans les jeux sportifs d'équipe où la mentalité des joueurs est celle du sport dévié, on ne coopère que dans un but purement matériel : gagner une partie. La rencontre terminée, l'équipe a rempli sa fonction, la coopération cesse. Dans les groupements gymniques dont nous parlerons plus loin, l'esprit de coopération se poursuit et se prolonge au delà de l'instant du travail en commun, grâce à une idée morale dominante dans le groupement.

La différence est sensible. Dès lors le sport qui pousse à

l'individualisme se montre en retard sur les idées considérées comme un progrès en matière d'éducation générale.

La compétition, sous sa forme actuelle, avons-nous dit, vient d'Angleterre. Elle a d'abord été introduite avec les courses de chevaux. Elle n'est pas pour cela l'origine des courses hippiques. Il y a toujours eu en France, de temps immémorial, et il y a encore aujourd'hui des courses de cette sorte dans certaines campagnes. Mais ces courses qui ont lieu les jours de fête se passent sans les apprêts savants et compliqués qui font de la préparation des courses actuelles un métier à part. Il en résulte que le cheval le meilleur, du point de vue général, c'est-à-dire le plus résistant, le plus rapide, le plus adroit, le plus rustique ne peut triompher, s'il n'est passé par les mains des spécialistes du turf.

Ainsi les hommes les meilleurs, du point de vue de la diversité des aptitudes et des qualités physiques, ne peuvent réussir à triompher des spécialistes préparés aux épreuves sportives.

On dirait que le sport d'aujourd'hui se ressent de ses origines. Au début, en France, les premiers coureurs à pied portaient une casquette et une casaque de jockey et quelques-uns même une cravache, pour mieux indiquer la ressemblance avec les coureurs à cheval.

Les courses de chevaux sont le prototype du sport dévié du but initial et en même temps dévoyé vers le spectacle et le jeu. Le but initial était utilitaire : améliorer la race chevaline. Mais ce but n'a pas été atteint. On a pu le constater dès l'ouverture des hostilités en 1914. Au bout de quelques jours ou de quelques semaines de campagne, la plus grande partie des chevaux de course étaient inutilisables, faute de résistance et surtout par manque de rusticité. Les seuls chevaux qui purent tenir étaient de bonnes bêtes n'ayant rien de commun avec le cheval de sport.

Les courses hippiques, n'ayant plus qu'un but, la vitesse sur des terrains préparés, et négligeant d'autre part l'acquisition des qualités nécessaires à l'utilisation pratique du cheval, ont abouti à la formation d'une race de chevaux-champions fragiles auxquels il faut des soigneurs, des couvertures et de l'eau chaude... tout comme aux champions-hommes.

Tous les sports, les uns après les autres, semblent suivre inévitablement la même voie que les courses de chevaux. La formule de base étant mauvaise, ils dévient tous vers l'artificiel ou le conventionnel et s'orientent vers le spectacle, tels le cyclisme, la lutte, la boxe, bientôt les grands jeux d'équipe...

Dans des villes sud-américaines nous avons assisté à des courses cyclistes, à des matches de pelote basque, installés exactement à la façon des courses de chevaux avec enjeux et paris. Une foule énorme se pressait là autant que sur les hippodromes et dans le même but : engager de l'argent. Car le mal sportif n'est pas spécial à la France, il envahit le monde entier.

Avec l'exhibition, c'est-à-dire le travail devant des spectateurs, surtout la grande foule ou le public échauffé par les communiqués ou les annonces de la presse, nous nous trouvons devant une autre sorte de dangers. Alors que l'émulation est un stimulant, l'exhibition est un excitant et comme tel ne peut convenir à la jeunesse. Il a suffi quelquefois d'une seule présentation en public pour que de jeunes têtes, éblouies par un premier succès facile, et grisées par les applaudissements de la foule, soient détournées à jamais de la voie du travail sain qu'elles avaient suivie jusque-là. En ce qui concerne les jeunes filles, c'est un vrai crime que de les exhiber en public. Il est inutile d'en donner les raisons. Mais combien faudra-t-il de victimes morales autant que physiques pour arrêter les inconscients qui, sous prétexte de propagande, promènent et exhibent des équipes féminines dans tous les coins de France et aussi à l'étranger. Il faut croire que le mal est sérieux pour qu'une dirigeante sportive ait écrit, à propos des conséquences morales de ces déplacements : « C'est la rançon du succès ! » Triste rançon, en vérité.

L'émulation nous pousse déjà à la vanité. L'exhibition tend à exagérer ce sentiment jusqu'au cabotinage. Nombre de jeunes gens deviennent rapidement « crâneurs » ou « cabots », à la suite de quelques exhibitions. Il leur devient impossible de se passer de public. Et ceci est tellement vrai que certains ne travaillent que s'il y a des spectateurs pour les admirer. D'autres avouent ingénument qu'ils réussissent

mieux devant un public que lorsque personne n'est présent pour les applaudir. Preuve évidente qu'ils ne travaillent ni pour se perfectionner, ni par altruisme, mais bien par pure gloriole et pour satisfaire secrètement leur immense vanité. L'être vraiment fort, comme le véritable artiste, n'a pas besoin d'un semblable excitant. Il reste insensible à l'enthousiasme qu'il peut provoquer et il fait fi des applaudissements. Le cabot sportif pourri de vanité a le sentiment qu'il est un être supérieur, puisqu'on se dérange pour venir le voir. Bientôt il se dit ou on lui souffle qu'une supériorité comme la sienne doit être appréciée autrement que par des bravos. De là à se faire bientôt donner des compensations sous une forme ou sous une autre et à devenir professionnel, il n'y a qu'un pas. Si, malgré tout, la grosse majorité des athlètes reste simple et intègre au milieu de cette corruption, elle n'en a que plus de mérite.

On se demande pourquoi le sport s'oriente de plus en plus vers le spectacle. Une des raisons principales est la suivante. On a lancé le sport en France avec des procédés de bateleurs et on a appliqué la publicité du sport industriel au sport corporel. On a « monté » des courses, organisé des matches, d'abord dans un but de propagande tout à fait désintéressé, il faut bien le dire. Mais ce bon mouvement n'a pas duré. Peu de temps après on a battu la grosse caisse et la presse sportive comme la grande presse, aussi coupables en cela l'une que l'autre, ont fait exactement ce que font les bonisseurs à la porte des baraques foraines. Ils ont vanté, bien au delà des limites permises par le bon sens, la supériorité des phénomènes qu'ils allaient exhiber ou opposer l'un à l'autre dans des matches impressionnants. Il suffit de relire les journaux de ces vingt dernières années pour voir que nous n'exagérons rien et que les « boniments » pour attirer la foule sont à peu près les mêmes dans les colonnes des journaux que sur l'estrade foraine.

Le résultat de tels procédés a été d'attirer le spectateur et de créer l'industrie du spectacle sportif. On a exploité la naïveté et l'ignorance générales en faisant croire à la valeur extraordinaire de quelques sujets provenant en réalité d'une

sélection infime et en les parant de titres pompeux de « champions de France » ou « de champions du monde ».

Depuis des années les dirigeants des fédérations ou sociétés de sport travaillent non point la physiologie ou la pédagogie des exercices du corps, mais la façon pratique d'organiser une réunion ou un spectacle.

Après cette énumération des dangers variés qui menacent la jeunesse qui se livre trop exclusivement au sport, doit-on dire qu'il faille éviter toute émulation et supprimer toute réunion à forme spectaculaire? Là encore la mesure et le bon sens doivent intervenir. Il faut n'user qu'avec prudence de l'émulation, avons-nous dit, et réduire les concours et compétitions au minimum indispensable pour entretenir le feu sacré.

Quant à l'exhibition, elle ne convient pas à la jeunesse, surtout à l'adolescence. Mais on peut permettre certaines manifestations, démonstrations ou fêtes dans lesquelles l'esprit de la foule n'est pas « chauffé » comme pour un spectacle.

LES DANGERS SOCIAUX DU SPORT

Pour mieux faire ressortir les maux qui sont la conséquence du sport mal conçu, nous allons établir un parallèle entre deux sortes de groupements de la jeunesse dont les uns sont basés uniquement sur le sport et les autres sur les règles de ce qu'il est convenu d'appeler la vieille gymnastique. Il existe en effet, en dehors des fédérations sportives, des fédérations gymniques, qui groupent un nombre d'adeptes au moins égal à celui des sportifs, mais dont on entend à peine parler, parce qu'elles restent dans la note éducative et n'éprouvent pas le besoin de faire du bruit hors de propos. Ces fédérations gymniques sont au nombre de deux : l'Union des Sociétés de Gymnastique de France, née bien avant les premières sociétés de sport, et la Fédération gymnique des Patronages de France, un peu moins ancienne. Toutes deux ont à peu près les mêmes procédés d'organisation et poursuivent fraternellement les mêmes buts sociaux malgré des tendances d'opinion différentes.

Des événements récents, le cinquantenaire de l'Union des Sociétés de Gymnastique et une manifestation imposante des Patronages, ont ramené l'attention publique sur ces intéressants groupements. D'autre part des incidents fâcheux de plus en plus nombreux dans les milieux sportifs, et que la presse dénonce journellement, portent à réfléchir sur une question d'intérêt général en permettant d'établir une comparaison entre les fins sociales des groupements sportifs qui prétendent représenter le progrès et celles des groupements gymniques qui seraient, d'après les premiers, rétrogrades.

Laissons de côté la partie technique pure, soit gymnique, soit sportive, et examinons, en toute indépendance, la portée sociale des buts poursuivis dans chacun de ces groupements. Nous retrouverons quelques-uns des principes comme quelques-unes des erreurs déjà énoncés précédemment.

Les groupements gymniques ne considèrent pas l'exercice physique comme un but. Leurs principes comme leurs institutions, tendent à réaliser un idéal plus élevé. De ce point de vue la devise de l'Union est frappante : « Courage, Patrie, Moralité. » Il n'est pas fait mention de force physique. L'éducation morale et l'éducation civique fixent ainsi sa voie à l'éducation physique. Dans la Fédération gymnique des Patronages, les principes religieux viennent encore renforcer l'idée morale dominante.

Du côté sportif, nous savons que le résultat matériel, c'est-à-dire la manifestation de la force, est tout. Le but est la performance, le record à battre, le match à gagner... Comme la force acquise n'est pas mise au service du bien social, des abus de toutes sortes se manifestent inévitablement : amateurisme marron, racolages, désertion du travail...

Chez les gymnastes, l'individu n'a de valeur que s'il fait partie d'un tout. Le groupe, la masse seule comptent. Toute l'organisation gymnique, y compris celle des concours, est combinée pour faire valoir, avant tout, le nombre. Chez les sportifs, l'individualisme est respecté à la façon d'un dogme. Tout s'efface devant le champion.

Les conséquences de ces deux conceptions opposées sont

caractéristiques. D'un côté la solidarité, l'altruisme sont nécessaires pour faire valoir le groupe, de même que l'union, la cohésion sont indispensables pour élever la valeur de l'ensemble. De ce dernier point de vue l'Union des Sociétés de Gymnastique est bien une union à tous les degrés, au sens exact du mot, où « s'additionnent les efforts » suivant la typique expression de son vénéré président. Les patronages forment également une union serrée, résultant de leurs principes mêmes d'éducation. Et, conséquence logique, les deux groupements gymniques poursuivent leur œuvre côte à côte en parfait accord.

Dans l'autre camp, la recherche de la supériorité individuelle exagère l'amour-propre, fait naître le cabotinage. La manie de la performance et du record détermine la spécialisation à outrance. Enfin, l'individualisme exagéré amène le manque de cohésion, la division des efforts, la division des groupements, le manque d'ordre et par-dessus tout l'absence de discipline.

Dans chaque groupement gymnique, il y a un chef, le moniteur, obéi, respecté, parce que son action est morale autant que physique. Le moniteur est, sans doute, ou a été un des plus forts physiquement, mais il est, avant tout, le plus courageux, le plus dévoué, le plus strict dans l'observation de la règle et le maintien des traditions.

Dans les groupements sportifs purs, il n'y a pas de chef, au sens où nous venons de le définir. Un excellent entraîneur, un bon capitaine d'équipe n'ont qu'une action purement technique.

Les gymnastes ont des manifestations ou des fêtes en nombre limité où se produisent des masses et où triomphent des groupes. Ils ont aussi des champions dont quelques-uns sont des athlètes remarquables par la diversité de leurs aptitudes. Mais la gloire de ces champions est limitée ou n'a qu'un éclat local. Aussi ces brillants sujets restent-ils modestes et ne songent-ils point à ternir leur réputation en faisant monnaie de leur supériorité. Jamais la question de l'amateur marron ou du professionnel ne s'est posée dans les milieux gymnastes.

Les sportifs ne font pas de manifestations en masse ou ordonnées qui pourraient avoir la valeur d'un symbole. Par contre, ils se prêtent aux exhibitions, ils organisent de vrais spectacles dont le nombre augmente sans cesse. Les Jeux Olympiques se sont présentés comme une foire internationale du muscle, sans portée éducative. Enfin, certains spectacles purement commerciaux font également partie du sport sous l'étiquette du professionalisme.

Dans le monde des sports, les champions sont glorifiés, encensés, comme des héros. Les colonnes des journaux spéciaux sont remplies de leurs exploits. Cependant la plupart d'entre eux n'ont que des aptitudes limitées à une spécialité et, sauf quelques sujets exceptionnels, leur valeur physique générale est souvent quelconque.

Les gymnastes trouvent moyen de travailler en grand nombre sur des espaces restreints. De plus, tous sont exercés à tous les genres d'exercices faisant partie du programme gymnique. Tous acquièrent ainsi des aptitudes variées qui en font des hommes suffisamment débrouillés.

Les sportifs utilisent de vastes stades pour n'exercer à la fois que très peu de sujets, ou bien ils immobilisent de grands terrains pour donner en spectacle vingt-deux ou trente joueurs.

La gymnastique est d'essence française. Elle est reliée par une chaîne ininterrompue d'hommes dévoués à l'École de Grenelle, fondée par Amoros. Ses dirigeants ont conservé certains enseignements de ce remarquable éducateur et ont maintenu les traditions du début. Quelques-unes des manifestations gymniques, certaines coutumes sont peut-être démodées, mais l'expérience prouve l'excellence des principes de base de l'institution et la valeur de l'organisation générale. Il ne faut pas y toucher.

Le sport est d'essence anglo-saxonne. Excellent sans doute pour stimuler des races à tempérament plus froid que le nôtre, il ne fait chez nous qu'exaspérer, au lieu de les réfréner, certains de nos défauts tels que la vanité, la jalousie, l'excès d'amour-propre, la susceptibilité.

Le tempérament français n'a pas besoin d'excitant ni d'ému-

lation trop poussée, au contraire. Aussi nombre de sportifs de notre pays offrent-ils un contraste singulier avec les sportifs anglo-saxons. Ils sont nerveux, irascibles, agressifs... alors que les autres sont d'un calme impressionnant.

***

Ce court exposé comparatif permet de constater que les sociétés de gymnastique s'efforcent de mettre en application au moins une partie des principes de l'éducation physique telle que nous l'avons définie, tandis que le sport mal conçu s'en éloigne considérablement.

Il est indéniable que le sport, comme la « gymnastique », a conquis de nombreux adeptes à la pratique des exercices du corps. Mais la valeur sociale des résultats obtenus par chacun des groupements sportifs ou gymniques ne peut se juger par le nombre de ses propres pratiquants. Elle dépend du bien ou du mal qui en est résulté pour la jeunesse.

Or, par les dangers qu'il présente du point de vue moral et physique, le sport actuel est devenu un mal social qu'il faut combattre pour en préserver la jeunesse. Il a désorienté les esprits et a retardé, peut-être pour longtemps, la solution du problème de la régénération physique de la race.

Il est une cause de trouble dans les études parce que sa conception actuelle stimule à l'excès l'activité des adolescents et leur inspire la passion des records inutiles. Des publications de toutes sortes, employant un jargon mi-anglais, mi-argot, se chargent de cette besogne et deviennent la lecture favorite de la jeunesse scolaire.

Il est également la cause d'une sorte de désertion du vrai travail, désertion qui n'atteint pour l'instant qu'une très faible quantité de sujets, il est vrai; mais ce premier symptôme doit retenir l'attention. Des jeunes gens abandonnent le bureau ou l'atelier pour tenter de vivre par le sport, attirés qu'ils sont par les gains mirifiques de certains professionnels. Des impresarii ou des « managers » vont à la recherche de « poulains » ou d' « espoirs » jusqu'au fond des campagnes.

Il tend à rabaisser la valeur du travail manuel ou intellectuel et à nous ramener à une époque à demi barbare, où l'on

voit porter sur le pavois, dans des conditions ridicules, un simple animal humain dont la seule supériorité sociale consiste à posséder des poings solides ou d'excellents organes.

Au lieu d'encourager la masse à la pratique des exercices du corps, le sport par sa fausse orientation atteint ce résultat paradoxal de former peu à peu une catégorie nouvelle d'inactifs : ceux qui se contentent de « regarder ». Déjà apparaissent autour des stades les « aficionados », comme on dit en Espagne pour désigner les amateurs passionnés mais passifs de toute manifestation et plus spécialement du sport de la tauromachie. Beaucoup de jeunes gens ne se livrent guère qu'à une pratique insignifiante d'un sport quelconque, juste ce qu'il faut pour mériter l'épithète de sportifs. Quand leur réputation est suffisamment établie, beaucoup ne font plus rien. Mais en parole les uns et les autres sont parmi les plus chauds adeptes du sport. Ils lisent tous les journaux spéciaux, assistent à toutes les réunions ou à tous les matches, connaissent les noms et les performances des moindres champions, les chiffres officiels des records, les faits et gestes des vedettes ou des « as ». Avec leur idée fixe, ces petits paresseux deviennent insupportables à leur entourage qui reste un peu interdit devant leur déploiement d'activité fictive.

***

Le professionalisme est la grande plaie du sport. Ce danger était prévu dès l'origine par ceux-là mêmes qui introduisirent le sport en France. Ils voulurent en préserver la jeunesse en classant les pratiquants en deux catégories : les amateurs et les professionnels. L'amateur est celui qui s'exerce sans recevoir de prix en espèces, le professionnel se fait rétribuer. Ce classement et ces définitions trop puériles ne purent empêcher le mal. En posant en principe que les amateurs pouvaient recevoir des prix en nature et les professionnels des prix en espèces, on a commis une imprudence grave. Le professionalisme semble bien être en effet l'aboutissement normal de l'amateurisme pour une partie des sujets les mieux doués. La preuve n'est pas à faire. Les transfuges ne se comptent plus. Bien plus : des équipes de joueurs, soi-disant

amateurs, réclament maintenant un tant pour cent sur les recettes des réunions auxquelles elles participent! Tel est le résultat du sport dévoyé par le spectacle. Les pratiquants ne s'exercent plus pour assurer leur développement ou entretenir leur santé, mais pour gagner de l'argent!

Notons en passant qu'il ne faut pas confondre le professionnel du sport avec le véritable artiste de cirque. Ce dernier exerce un art discutable du point de vue utilitaire, mais un art extrêmement difficile et que personne ne peut imiter parce qu'il réclame un travail de préparation dès l'enfance.

L'autre exerce un métier qui n'exige avant tout que des dons originels et dans certains cas qu'une préparation insignifiante. C'est une sorte de gladiateur moderne lorsqu'il est boxeur ou lutteur, ou un simple manœuvre lorsqu'il est à la solde d'entreprises de spectacles ou autres. L'artiste de cirque présente le résultat d'un travail qui tient souvent du merveilleux, l'autre profite de ses aptitudes et de sa supériorité relative dans des exercices de nature simple.

Nous ne faisons pas ici le procès des professionnels qui ont trouvé ce moyen pratique et souvent lucratif d'assurer leur existence, mais du sport qui détourne ainsi la jeunesse du vrai labeur. Car le but de l'éducation comme de l'instruction n'est pas, que nous sachions, de former des bateleurs, mais des travailleurs utiles à leur pays.

L'amateurisme marron (pour employer le jargon en usage) n'est qu'un professionalisme clandestin. C'est l'hypocrisie du sport amateur. Le sportif marron est considéré comme exerçant une profession et comme tel est souvent inscrit sur les registres du personnel d'une maison de commerce, d'une usine, etc. En réalité, il vit des gains et profits accordés sous le manteau. On le paye parce qu'il permet à l'équipe ou à la société dont il fait partie de réaliser d'excellentes recettes. C'est une vedette dans son genre et on se l'arrache par voie de surenchère. C'est un heureux du sort, du moins pour un temps. Il ne s'exhibe guère que le dimanche et flâne le reste de la semaine. A ce régime il devient vite un dévoyé, la paresse étant, pour lui comme pour tous, « la mère de tous les vices ». Aussi ne faut-il point s'étonner si les équipes de « marrons » ont souvent besoin d'être renouvelées...

Le sport-spectacle est un autre mal qui progresse avec une rapidité inouïe. Pas une ville, si petite soit-elle, où n'ait lieu, presque chaque dimanche, une réunion à bureaux ouverts. « Faire recette », attirer le public, tel semble être de plus en plus le grand souci des organisateurs et des dirigeants sportifs, même de ceux qui se considèrent comme des purs.

Il faut remarquer qu'à l'origine le but poursuivi était louable : on cherchait à recruter des adeptes nouveaux. Mais l'absence de toute idée morale dans le sport a bientôt tout fait dévier. On ne voit plus bien actuellement ce qui peut distinguer les amateurs des professionnels puisque tous opèrent de la même façon pour attirer la foule. Les Jeux Olympiques, qui constituent la grande manifestation des amateurs du monde entier, ont été montés avec une publicité rappelant celle des entreprises théâtrales.

A vrai dire, le sport en glissant vers le spectacle n'a fait qu'industrialiser en grand les exhibitions foraines. Quelle différence y a-t-il en effet, du point de vue moral et social, entre le saltimbanque qui opère sur la place publique ou dans une baraque de foire et les quelques joueurs ou athlètes qui opèrent dans un stade grandiose? La différence est seulement dans le chiffre des recettes et le nombre des spectateurs. Le brave leveur de poids sur la place publique ne s'adresse qu'à la générosité des passants. Il ne truque que ses poids pour ne pas trop se fatiguer, car il ne mange peut-être pas toujours à sa faim. Les grands boxeurs, lutteurs, équipiers, professionnels ou « marrons », touchent des cachets impressionnants et les scandales de certaines rencontres ne font que démontrer l'étendue du mal que nous signalons.

Tel est le passif social du sport mal conçu. Les Sociétés de Gymnastique, gardiennes d'une tradition, ne représentent pas la perfection; leur technique, par exemple, n'est pas à l'abri de certaines critiques : elle perd souvent de vue la raison utilitaire. Mais du point de vue moral et social, aucune ombre ne les ternit. Jamais leurs dirigeants n'ont encouru d'aussi graves responsabilités que celles qui pèsent sur les dirigeants et propagandistes, petits ou grands, du sport dévié ou dévoyé. Dans l'ensemble, depuis leur fondation, elles ont

fait œuvre utile et durable, particulièrement dans la classe laborieuse de nos villes et de nos campagnes. Aussi le Président du Conseil, à l'occasion du cinquantenaire de leur fondation, a-t-il pu, à juste titre, prononcer leur éloge en ces termes : « Nos gymnastes sont les meilleurs auxiliaires de notre défense nationale et les meilleurs éducateurs de l'esprit public ».

L'EMPRISE DU SPORT SUR LA JEUNESSE

Le sport a pénétré dans tous les milieux de la jeunesse. Dans les écoles il a été introduit officiellement sous l'égide d'associations sportives. Cela eût peut-être été un bien s'il avait complété dans ce milieu une éducation physique organisée, s'il n'avait pas dévié. Mais nous en avons dit assez pour montrer que sa pratique *exclusive* est, surtout à l'école, anti-éducative. En fait, dans les établissements scolaires où le sport a été introduit, les jeunes gens négligent en général tout développement préalable et ne se livrent pratiquement qu'à leur sport de prédilection, en commettant dès l'abord l'erreur de se spécialiser.

Le sport actuel flattant certains instincts ou encourageant certains sentiments, qui, en bonne éducation, doivent être canalisés ou réfrénés, il ne faut pas s'étonner si, à l'école et dans l'armée, où existent également des associations autorisées, ce ne sont pas les plus studieux ou les plus disciplinés qui se rangent sous la bannière sportive. Aussi bien les associations autorisées dégénèrent-elles souvent en petits « soviets » avec lesquels il est comique de voir le proviseur, le directeur d'école ou l'officier être obligé de traiter sous peine de se voir vilipender par la presse sportive.

L'introduction du sport à l'école n'est pas récente. Une première tentative eut lieu, il y a une trentaine d'années, sous forme de lendits ou concours dans chaque chef-lieu d'Académie. Nous étions un lycéen à cette époque et nous nous rappelons l'erreur de cette innovation de source anglaise. D'emblée les plus forts formèrent une équipe de concours et leur unique préoccupation durant toute l'année fut de préparer les épreuves du lendit. Les faibles et les moyens continuèrent, comme

par le passé, à ne rien faire. C'était déjà la déviation naissante du sport. Les forts ne travaillaient pas pour se perfectionner, mais dans l'idée de gagner un prix ou de faire montre de leur supériorité, les faibles étaient sacrifiés.

Ce premier essai échoua piteusement, l'Université lui étant hostile — à juste titre. La preuve était faite dès cette époque de l'absurdité flagrante des compétitions pour amener aux exercices du corps ceux qui en avaient le plus besoin, c'est-à-dire la masse des faibles et des moyens.

Dans le but de faire prendre le sport à l'école, on nous a ressassé pendant des années l'exemple des Anglais avant de nous rebattre les oreilles avec celui des Américains. Il est possible qu'avec une organisation scolaire différente de la nôtre et des natures d'élèves également très différentes de celles des nôtres le sport ait donné satisfaction dans ces pays. Toutefois sa déviation commence à produire, là comme chez nous, des méfaits qui, tôt ou tard, amèneront une réaction. D'autre part les derniers résultats des Jeux Olympiques prouvent que, même dans les exercices sportifs où leur jeunesse se cantonne, ces nations sont égalées ou dépassées par d'autres chez lesquelles le sport n'a jamais pris la première place. La Finlande, la Suède, la Suisse, la Tchécoslovaquie et l'Allemagne, dont on parle peu ou pas du tout, sont les nations qui possèdent actuellement les plus grandes *masses* de pratiquants et le plus grand nombre de sujets remarquables du point de vue physique, et cela grâce à un travail méthodique entrepris dès le jeune âge. Ce sont les organisations de ces nations qui devraient retenir notre attention.

A priori la conception anglo-saxonne du sport à l'école ne pouvait nous convenir tant à cause de nos habitudes scolaires que de notre tempérament. Pour la plupart nous sommes tout en nerfs, les Anglo-Saxons, eux, sont tout en muscles. Il est par suite évident que l'idée de lutte, essence du sport, doit être salutaire pour exciter ceux-ci à l'effort.

Mais nous avons eu beau copier leur vocabulaire sportif, les manières, les allures, la façon de se vêtir de leurs athlètes et jusqu'à leur port de moustache ou de barbe, nous n'avons pu changer notre nature. Et cela est bien ainsi, puisque ce

ressort nerveux qui est notre originalité fait en même temps notre force dans les circonstances graves.

***

Ce que nous venons de dire du tempérament français laisse entrevoir que le sport sous sa forme actuelle est bien la plus mauvaise chose à conseiller aux jeunes filles. Les femmes, par suite de l'inactivité physique dans laquelle elles sont habituellement tenues, sont plus que les hommes dominées par leurs nerfs. En lançant la jeunesse féminine dans le sport outrancier, sans transition, sans préparation et sans les éléments régulateurs indispensables de mesure, d'utilité et d'altruisme, on commet une faute particulièrement grave.

Plus un sujet est faible musculairement, moins il faut lui recommander l'exercice avec l'idée de lutte. Il n'est que trop souvent porté par sa nature même à vouloir plus qu'il ne peut. Cette vérité élémentaire a été énoncée par tous les maîtres en la matière depuis plus d'un siècle. Mais les propagandistes du sport n'en ont tenu aucun compte.

Le sport féminin n'est pas né récemment. Il a débuté bien avant la guerre. Mais il ne s'agissait guère à cette époque que de sports d'importance secondaire et non des sports athlétiques ni des grands jeux d'équipes comme aujourd'hui. De plus le nombre de ces sportives était très restreint.

Pendant la guerre même un rédacteur sportif eut l'idée de lancer en grand le sport féminin par la voie de la presse. Il réunit quelques jeunes filles et les fit sauter, courir et lancer le poids. Dès le lendemain de la première réunion, un grand quotidien publiait les performances de ces jouvencelles en citant leurs noms. D'autres journaux suivirent cet exemple et ouvrirent des rubriques spéciales pour le sport féminin. Enfin des sociétés se fondèrent. En quelques années le sport féminin était à la hauteur du sport masculin. Outrance, exhibition, et, d'autre part, scissions, disputes à l'intérieur des groupements, rien ne manque plus maintenant. On voit des jeunes filles qui n'ont jamais fait aucune sorte d'exercice jusqu'à l'âge de dix-huit ou vingt ans, s'aligner dans les épreuves les plus dures.

Naturellement il existe déjà de nombreuses championnes et recordwomen. La moindre poupée pâlotte est qualifiée d'athlète dans son milieu comme dans la presse. Aussi ne faut-il pas s'aviser d'aller lui dire qu'elle devrait bien commencer par développer ses triceps ou ses abdominaux avant de poser les Dianes ou les Atalantes.

La jeune fille peut et doit se livrer aux exercices du corps, mais elle n'a rien à gagner au sport tel qu'il est actuellement pratiqué, pas même la beauté, encore moins la santé. La spécialisation en sport tend en effet à déformer, en développant certaines parties et en laissant les autres relativement faibles. Telles qui font uniquement de la course, par exemple, ont des bras insuffisamment développés.

En résumé, autant, par une gymnastique bien dosée qui n'exclut d'ailleurs pas, nous le savons, le sport vrai, on peut développer les faibles comme les forts et les entretenir en bonne santé et en belle forme, autant, par le sport exclusif et outrancier, on tend à produire un déséquilibre physiologique.

Les ennemis de toute culture corporelle pour la femme ont toujours prédit qu'elle deviendrait « hommasse » en se livrant aux exercices du corps. Cette opinion est complètement erronée lorsqu'il s'agit d'exercices bien compris, car il n'y a pas de meilleure façon de développer la grâce et la beauté. Mais elle est malheureusement assez exacte lorsque la mesure est dépassée. On voit de jeunes sportives prendre peu à peu les allures, les manières, le parler et tous les défauts de leurs congénères du sexe masculin. Et ce résultat, qui fait naître dans l'esprit des personnes non averties une suspicion contre l'exercice en général, constitue une nouvelle cause de retard dans la solution du problème de l'éducation physique féminine.

Nous connaissons une ville où avant longtemps aucune famille ne voudra autoriser les jeunes filles à se livrer à l'exercice physique, par suite de l'exemple donné par un groupement sportif féminin, qui dut d'ailleurs se dissoudre au bout de très peu de temps.

L'Armée avait tout à gagner en prenant au sport ses caractéristiques essentielles : l'idée de lutte et la notion de la per-

formance, pour les appliquer aux exercices militaires. Elle aurait ainsi vivifié son enseignement et l'aurait rendu plus objectif et plus attrayant en le pénétrant de l'idée de lutte.

Elle aurait pu enfin faire de la préparation physique et technique du combat un sport d'un intérêt puissant pour tous, exécutants et dirigeants. Le but de cette préparation est en effet essentiellement utilitaire et l'idée morale directrice n'est autre que la défense du sol. C'est bien là, dans l'entraînement militaire et avec des hommes déjà sélectionnés, que l'idée sportive pure devrait trouver son véritable champ d'action. Nous avons soutenu ces idées pendant la guerre et nous avons eu l'honneur d'être chargé de les mettre en application dans des centres d'instruction des Armées où elles obtinrent une unanime approbation.

Mais ce ne fut là qu'une application temporaire qui semblait commandée par les circonstances et se poursuivait en dehors des règlements officiels édictés par l'École de Joinville, seul augure en la matière. La guerre terminée, elle fut abandonnée.

Par contre, en pleine guerre également, un enseignement sportif conventionnel avait été introduit à l'École de Saint-Cyr. Au lieu d'apprendre aux futurs officiers l'art de ramper, de se plaquer et tous gestes nécessaires aux combattants, on leur apprenait à prendre un départ de 100 mètres ou les finesses de style du saut par-dessus une corde.

Au lieu de « sportifier » son enseignement, qu'a fait l'Armée? Elle a tout simplement introduit dans son enseignement le sport tel qu'il est conçu actuellement avec ses procédés spéciaux et ses exercices artificiels. Par exemple elle a constitué des équipes réglementaires de foot-ball par sections. Il n'y aurait rien à dire si l'exercice militaire avait été parallèlement transformé en sport. Mais, là comme ailleurs, la charrue est placée avant les bœufs.

L'instruction militaire reste aussi insipide qu'auparavant et, résultat auquel on ne s'attendait pas, la masse des hommes non initiés, avant leur arrivée sous les drapeaux, à l'idée de sport ne montre aucun enthousiasme pour ce genre d'activité imposé réglementairement. On dirait qu'ils en sentent l'inutilité pratique. Les équipes de foot-ball des sections jouent

sans goût, quand par hasard elles jouent. Il n'y a guère que les membres des associations sportives constituées hors de l'organisation commune et composées de sujets déjà forts ou entraînés qui s'agitent plus ou moins.

La valeur physique de l'ensemble reste toujours inférieure à ce qu'elle devrait et pourrait être. Nous avons prouvé personnellement, par des résultats matériels tangibles, au moyen d'épreuves cotées, quels merveilleux athlètes et soldats aptes à tous les efforts utiles on pouvait faire avec des contingents de toutes armes, grâce à une saine méthode d'entraînement.

En attendant que la vérité sur ces importantes questions d'intérêt national se fasse jour définitivement, on lance le disque et le javelot, on joue au basket-ball dans les centres d'instruction physique militaire, au lieu de perfectionner au plus haut point, par leur transformation en sport, le maniement et l'utilisation des armes modernes.

CONCLUSION

Les raisons exposées précédemment expliquent pourquoi le sport, par sa fausse orientation, n'a pas donné les résultats qu'escomptaient ses propagandistes. Le sport devait combattre les fléaux qui déciment lentement la race : l'alcoolisme et la tuberculose. Le sport devait calmer les nerfs et réaliser l'équilibre et l'harmonie de l'être. Le sport devait nous permettre de lutter à égalité dans les concours internationaux. Il devait nous assurer une santé robuste. En un mot, il devait régénérer la race et constituer la meilleure des éducations corporelles.

Rien de tout cela ne s'est produit d'une façon marquée ou évidente. L'alcoolisme et la tuberculose continuent leurs ravages. La proportion des réformés au service militaire s'accroît d'une façon inquiétante. A tel point que la jeunesse d'aujourd'hui est beaucoup moins vigoureuse que celle d'il y a cinquante ans, qui ne connaissait pas le sport et n'avait pas de champions. Nous sommes toujours battus à plate couture dans les rencontres internationales, etc.

Si le sport n'a rien produit, ce n'est pas qu'il soit mauvais

par essence, bien au contraire. Mais nous avons démontré qu'il est éducateur en bien ou en mal suivant la façon dont il est conçu et pratiqué. Toute la question est là.

Ceux qui ont lancé la jeunesse dans la voie du sport exclusif actuel, sans envisager le problème de l'éducation physique dans son ensemble ont commis une faute dont on ne peut encore mesurer la gravité, car les conséquences commencent seulement à apparaître. C'est en effet une question très délicate que de toucher aux œuvres d'éducation et de fournir un aliment nouveau à l'activité des jeunes gens sans tenir compte des contingences et sans prévoir les répercussions morales immédiates ou tardives.

L'Université, qui a la charge de la jeunesse, est la première coupable. Elle n'a jamais voulu organiser la culture du corps, malgré les avertissements venus de toutes parts et elle a laissé le sport actuel, avec tous ses dangers, s'introduire chez elle. Au lieu de chercher l'équilibre de l'esprit et du corps, elle a surchargé le cerveau au détriment du corps. Elle se plaint maintenant que le niveau des études baisse, que les jeunes gens semblent dégoûtés du travail; elle ne doit s'en prendre qu'à elle-même. Elle aurait dû prévoir, car tel est son rôle d'éducatrice.

Tant que le sport existera sous sa forme actuelle dans les milieux de jeunes, il n'y aura pas d'éducation physique possible.

La leçon des Jeux Olympiques, depuis leur fondation, mais surtout depuis 1912, devrait finir par convaincre de leurs erreurs les sportifs qui ne raisonnent que sur l'être exceptionnel, le champion, et jugent la valeur physique d'une race d'après le nombre des champions vainqueurs. L'échec de nos représentants aux derniers Jeux est en effet plus significatif encore que les précédents. Les mêmes causes ont produit les mêmes effets. Les mêmes erreurs ont eu les mêmes conséquences. Une questiou devient angoissante. Comment en sortir?

En 1912, nous exprimions à ce sujet un avis qui rallia la majorité des suffrages. Dans un élan unanime et pour la plus noble des causes, la régénération de la race, la presse de tous les partis aussi bien que la presse sportive reproduisit les

idées exprimées dans cet avis avec des commentaires approbateurs et des encouragements à l'action. Mais la guerre brisa net ce bel élan qui avait reçu un intéressant commencement d'exécution.

Douze ans ont passé! Nos idées restent les mêmes qu'en 1912.

Il faut, disions-nous, commencer par éduquer physiquement toute la *masse* de la jeunesse, faibles comme forts, d'une manière complète et utile, et non pas se borner à entraîner une minorité au sport exclusif. De la masse surgiront naturellement, quand ils seront à l'âge voulu, les sujets aptes aux compétitions internationales, si besoin est.

L'éducation physique doit être une œuvre scolaire et constituer un enseignement pédagogique. L'Université doit entreprendre la tâche de cultiver le corps comme l'esprit et se préoccuper de la vie physique en même temps que de la vie intellectuelle.

Il faut adopter pour l'éducation physique une doctrine d'enseignement de conception élevée, qui non seulement assure le développement physique intégral mais prépare des hommes d'énergie ayant un moral sain.

Il faut faire valoir l'athlète complet apte à tous les genres d'exercices utiles et reléguer au second plan le spécialiste ou le simple joueur de ballon. Pour cela, il faut adopter dans les concours une formule d'épreuves qui fassent intervenir les plus importants éléments constitutifs de la force physique. Il faut enfin chasser le spectateur du stade et laisser aux bateleurs le soin de s'exhiber.

Telles sont les idées maîtresses que nous soutenons depuis de longues années : leur application nous semble nécessaire pour retremper la race.

Jusqu'ici, au lieu de faire des « hommes », nous avons cherché à faire des *champions* de sport. Au lieu d'entreprendre une œuvre pédagogique, nous avons monté des spectacles!

GEORGES HÉBERT

LE BARON DE SAINTE-JAMES

ET

SA FOLIE DE NEUILLY

La Folie Sainte-James est une charmante propriété créée au XVIIIe siècle à la porte du Bois de Boulogne sur le territoire de Neuilly. Son nom, qu'on dirait de provenance britannique et où tinte comme un bruit lointain de grelots, se compose du mot « Folie », que Larousse définit : petite maison de campagne où l'on se réunissait autrefois pour se divertir librement, et de Sainte-James, ainsi s'appelait celui qui l'a fait construire : Claude Baudard, baron de Sainte-James.

Claude Baudard appartenait à une famille originaire de l'Anjou, qui possédait une baronnie, château et terre, à Sainte-Gemmes-sur-Loire, petite commune des environs d'Angers. Comme dans plusieurs pièces du cartulaire de la province d'Anjou, le nom de Sainte-Gemmes-sur-Loire est orthographié de façons différentes, tantôt Sainte-Jemmes avec un J à la place du G, tantôt Sainte-James avec un a et un s à la fin, ou bien Sainte-Jame sans s, ou encore Sainte-Jamme avec deux m, notre baron, lorsque les lettres de 1755 renouvelèrent le titre en sa faveur, n'eut qu'à choisir parmi ces orthographes variées celle qui lui plaisait le mieux et il donna la préférence à Sainte-James par un J, un a, et un seul m, peut-être avec l'arrière-pensée d'angliciser légèrement son nom.

Son père, Georges-Nicolas Baudard de Vaudésir, dont les armes étaient d'azur au dard d'or porté en pal la pointe en haut, avait été longtemps Receveur des Tailles de l'Élection d'Angers, puis il avait été nommé en 1751 Trésorier général de la Marine et des Colonies. « C'était, a dit de lui Marmontel, un homme d'esprit et un homme sage qui, sous une épaisse enveloppe, ne laissait pas de réunir une littérature exquise, beaucoup de politesse et d'amabilité. » Et Marmontel pouvait en parler en connaissance de cause, car, durant ses séjours en Anjou, il avait trouvé, ainsi que Florian, chez le vieux châtelain une aimable hospitalité et une compagnie de choix composée de la fleur des beaux esprits de l'Académie angevine.

Son fils lui avait succédé en 1758, à vingt-deux ans, dans sa charge de Trésorier de la Marine; celle de Trésorier des Colonies avait été supprimée peu de temps auparavant.

« La place était bonne pour les profits ordinaires et les profits secrets », affirme Thirion et la Correspondance Secrète prétend qu'il se faisait cinq cent mille livres par an sur le budget de la Marine; qui était de quatorze millions. En outre il augmenta une fortune personnelle déjà très brillante en participant à de nombreuses et grosses entreprises industrielles et commerciales qui touchaient de près ou de loin à la Marine; entre autres, la fabrique de fil de Caret à Strasbourg, les manufactures de toile à voile d'Angers, la fonderie royale de Montcenis, les fabriques de plomb laminé de Deuze et de Baigorry, les mines de houille de Ruelle et de Mons, l'entreprise des pompes à feu des frères Perrier à Paris; il faut citer encore la Caisse d'Escompte, précurseur de la Banque de France, dont il fut un des fondateurs et habiles administrateurs, sans parler des traités commerciaux qu'il passa pour la fourniture des bois de marine et pour des entreprises d'exportation au Bénin et dans l'Amérique du Nord. Bref, c'était un grand et heureux lanceur d'affaires que le baron de Sainte-James.

Il le fallait bien, car sa charge de trésorier général de la Marine faisait de lui tout à la fois le banquier de l'État et le fonctionnaire d'un Gouvernement où l'équilibre budgétaire n'était jamais prévu d'une année à l'autre, de sorte

qu'ayant à chaque instant à délivrer des fonds sur des mandats, étant responsable en outre de la gestion des trésoriers ses sous-ordres, alors que les caisses de l'État étaient fréquemment vides, il lui fallait avoir toujours une disponibilité de capitaux personnels suffisante pour assurer quand même le bon fonctionnement de la Trésorerie, qui était, en somme, la pierre angulaire de sa situation.

M. le baron de Sainte-James était donc accoutumé à jongler avec les millions, et un million à cette époque-là représentait une somme bien des fois plus considérable qu'aujourd'hui. Il ne se privait pas, par ailleurs, de dépenser l'argent avec prodigalité lorsqu'il s'agissait de ses besoins ou même de ses fantaisies, menant un train de grand seigneur dans son magnifique hôtel, au numéro 3 de la place Vendôme, dont il avait fait décorer le salon par Lagrenée le Jeune pour la bagatelle de 100 000 écus; il avait dépensé 5 000 louis pour la salle à manger, plus encore pour le boudoir de Madame et bien des fois plus encore pour le cabinet d'histoire naturelle et la collection de métaux précieux dont il tirait un légitime orgueil.

Il avait épousé vers 1764 une demoiselle Augustine Thibault-Dubois, fille d'un chef des Bureaux de la Guerre, très protégé par le comte d'Argenson; il en eut quatre enfants : Georges, l'aîné, à qui le Roi accorda en 1784 la survivance de sa charge de trésorier général de la Marine; Marguerite, mariée au comte de Puységur, Maurice et Alphonse.

Il avait, en outre, une charmante maîtresse, — mais ceci n'a rien à voir avec sa famille, — mademoiselle Villemont de Beauvoisin, à ses débuts servante chez un chirurgien de la rue Montmartre, lancée par ce grand lanceur de belles filles qu'était Jean Dubarry, protégée successivement par le duc de Grammont, le financier Donay de la Boulay et le marquis de Duras et qu'il entretenait, lui, sur le pied de 20 000 écus par an; elle s'était fait offrir, en plus de son fixe, pour 1 800 000 francs d'effets et de bijoux. Aussi, lorsqu'elle mourut, en novembre 1784, tout Paris se pressa à sa vente pour voir les bijoux de la dame dont elle avait une si grande quantité qu'on les avait disposés sur des feuilles de papier comme chez les lapidaires, et aussi ses

quatre-vingts robes, toutes plus somptueuses les unes que les autres, et ses draps de trente-deux aunes tels que la Reine n'en avait pas de pareils, ainsi que tout le reste à l'avenant.

Alors, comme un financier qui se respecte doit avoir sa Folie aux portes de Paris, où il ira se délasser des affaires en usant de toutes les distractions que lui suggérera son caprice, le baron de Sainte-James chercha une propriété à acheter à Neuilly et au mois de juillet 1772 il en découvrit une située entre le nouveau pont de Perronnet et le Bois de Boulogne, un vieux domaine qui avait nom la Chambre et qui appartenait à un M. Fillion de Villemur, ancien receveur général des Finances; celui-ci l'avait eu en héritage de son père, ex-fermier général enrichi par le système de Law, qui, lui-même, l'avait acquis en 1750 d'un secrétaire du Roi et des Finances, receveur général des Finances de la généralité de Rouen, nommé de Vougny.

Le domaine de la Chambre s'étendait depuis le Bois de Boulogne jusqu'à l'avenue de Neuilly; la Seine le limitait à l'ouest, le chemin de Neuilly à Madrid à l'est, une grande allée d'arbres séculaires, qui le traversait dans toute sa longueur, venait aboutir à l'avenue de Neuilly. Baudard de Sainte-James le paya 40 000 livres; sa contenance était de 65 arpents. L'arpent équivalant à une quarantaine d'ares environ, cela faisait une étendue de 26 hectares; aujourd'hui il en contient à peine 5 et demi. Le nouveau propriétaire n'eut plus alors qu'une idée : transformer de fond en comble sa propriété, rebâtir la maison au goût du jour, avoir des jardins et un parc dans le genre anglais, qui commençait à faire fureur, et la meubler de ces fabriques, de ces grottes, de ces rivières, de tout ce décor factice qui avait la prétention de reproduire en petit les aspects les plus pittoresques de la grande nature. Ce fut Bélanger, le jeune architecte à la mode à cette époque, qui reçut du baron carte blanche pour muer en folie la vieille demeure.

La maison d'habitation était située à l'extrémité sud-est du domaine, elle avait sa principale entrée sur l'avenue de Madrid, immédiatement à la porte du Bois de Boulogne, car il faut se rappeler qu'en ce temps-là le Bois de Boulogne

était un parc entouré de murs et que depuis la Porte Maillot jusqu'à la Seine son enceinte était beaucoup plus rapprochée de l'avenue de Neuilly qu'elle ne l'est aujourd'hui, de sorte que les communs de la Folie Sainte-James s'élevaient tout contre la porte de Madrid et étaient adossés au mur de clôture du Bois, — il y avait même un peu plus loin une porte ouverte dans ce mur qui permettait aux habitants de la Folie de pénétrer directement dans le Bois sans passer par la porte de Madrid. Si aujourd'hui ces communs font un angle en saillie sur l'avenue de Madrid, c'est que les murs du Bois, contre lesquels ils s'appuyaient alors, ont été démolis et que l'avenue a été élargie et prolongée bien loin au delà. La porte de Madrid devait être, d'ailleurs, très étroite puisqu'on se plaignait qu'il y eût en cet endroit de fréquents accrochages de voitures à l'entrée et à la sortie les jours où il y avait affluence d'équipages au Bois.

La maison était précédée d'une cour sablée que fermait une grille à lances flanquée de deux larges pilastres. Au milieu de la façade, qui regardait l'avenue, des chaînes de pierre en bossages simulaient un avant-corps surmonté d'un fronton triangulaire orné des initiales des Baudard entourées d'une couronne de palmes et de lauriers; deux étages, cinq fenêtres à chaque étage et, entre les fenêtres sur le nu du mur, quatre médaillons sculptés représentant des sujets mythologiques. Après avoir traversé la cour, on accédait à la maison par un perron que surmontait un portique formé d'un entablement soutenu par quatre colonnes d'ordre dorique. Le perron, bordé d'une balustrade ornée de vases, se continuait à droite et à gauche le long du bâtiment.

Sur la façade du côté du jardin, le perron, auquel deux rampes latérales donnaient accès, se terminait par deux lions en marbre bleu turquin; il était abrité par un baldaquin dans le goût chinois formé de trois arcades en plein cintre et soutenu par quatre fines colonnettes. Cette sorte de loggia encadrait le paysage le plus délicieux qu'on pût rêver; des corbeilles de fleurs, des tapis de gazon, des ruisseaux et des pièces d'eau, des massifs d'arbres, groupés avec un art très sûr, conduisaient l'œil par des plans successifs jusqu'à l'imposante silhouette du Mont Valérien, dont

les contours s'estompaient dans la brume légère qui montait des bords de la Seine.

La porte d'entrée franchie, on se trouvait dans un vestibule dallé de carreaux blancs et noirs, orné de fresques grisâtres, où des vases, des amours et des guirlandes étaient peints en trompe-l'œil. Sur ce vestibule s'ouvrait d'un côté la salle à manger avec son mobilier de maroquin et ses rideaux de toile de coton bordés d'indienne, de l'autre la cage de l'escalier conduisant au premier étage où M. de Sainte-James avait sa chambre. Au fond, par une large porte vitrée, on entrait dans un petit salon-antichambre, il y avait au milieu un grand billard. Cette pièce communiquait à droite avec le salon, où le canapé, les chaises-longues et les fauteuils étaient uniformément tendus d'indienne, à gauche avec la chambre à coucher de madame de Sainte-James, dont le tour d'alcôve et les rideaux étaient en toile de Jouy; enfin, à l'autre bout de la chambre de madame, il y avait encore un boudoir ainsi qu'une salle de bains. Rien d'extraordinaire, comme on le voit, dans l'aménagement de cette maison; on n'en aurait pas pu dire autant des jardins, où l'imagination créatrice de l'architecte s'était donné libre carrière pour enfanter des choses vraiment surprenantes.

Toute la partie nord du terrain, c'est-à-dire la partie la plus rapprochée de l'avenue de Neuilly, avait été réservée aux basses-cours, aux écuries, aux remises, à la volière, à une salle de théâtre et à des serres immenses remplies de fleurs rares, de plantes exotiques, d'ananas, de magnolias, de daturas et d'orangers. Au milieu de ces serres, œuvre de l'architecte Chauffard, était un cabinet d'histoire naturelle qu'on a transformé bien plus tard en chapelle. Le reste du domaine avait été distribué en prairies, bois, vergers, berceaux, massifs et bosquets; seulement, comme il était traversé dans la région voisine de la Seine et parallèlement au fleuve par le chemin de Versailles à Saint-Denis, aujourd'hui la rue de Longchamps, — on avait obvié à cet inconvénient en creusant sous le chemin des passages simulant des grottes, qui permettaient de se rendre librement jusqu'aux prairies du bord de l'eau sans sortir de la propriété.

Dans la description que donne Thierry de la Folie Sainte-

James en 1787 il parle « d'une rivière factice disposée dans le parc de façon que la rivière de Seine semble de tous côtés en faire la continuation ». Cette rivière de 140 toises de long formait deux îles, l'île des Magnolias, que dominait un bosquet avec des groupes en marbre, et l'île des Acacias, que surmontait un pavillon chinois; elle était traversée par dix ou douze ponts, ponts de pierre, ponts de roches, ponts de briques ou de bois, ponts à bascule, chinois, à l'anglaise, voire à la turque. Encore un pavillon chinois au-dessus d'une glacière et puis une laiterie, et puis un portique de treillages, et puis un gouffre, une cascade, des allées d'orangers, des vignes à l'italienne, un temple de Bacchus rond dans le genre gothique — quel amalgame de styles! — un jeu de bagues, des balançoires, des danses de cordes « et autres passe-temps dont les noms mêmes nous sont inconnus », déclare l'abbé Bouillet.

Enfin, touchant la rivière, à l'endroit où elle formait un petit lac, s'élevait le fameux rocher qui a valu sa célébrité à la Folie Sainte-James. Ce rocher était à deux faces; l'une, dont le pied baignait dans l'eau du lac, présentait un vaste berceau de voûte d'où jaillissait une énorme chute d'eau; l'autre, faite d'un grand mur en cailloutage, servait d'entrée à une vaste salle de bains à l'intérieur du rocher tout revêtu de stuc. Une pompe à feu, installée au bord de la Seine, alimentait la chute d'eau au moyen d'un réservoir placé au-dessus du rocher.

C'était un monument que ce rocher! Il mesurait 22 toises de long sur neuf de large et six de haut. On a prétendu qu'il avait coûté à lui seul 1 700 000 livres à Baudard; il est vrai que ses héritiers ont contesté le chiffre et affirmé que le prix d'acquisition de la Folie Sainte-James, ses embellissements et son entretien, pendant tout le temps qu'il l'a possédée, n'ont pas dépassé la somme de 750 000 livres, le rocher compris.

Quoi qu'il en soit, si le Trésorier de la Marine avait eu l'intention de faire parler de lui et de son rocher, son but fut complètement atteint; à Versailles et à Paris ses jardins merveilleux de Neuilly défrayaient toutes les conversations, si bien que, lorsqu'en 1777 le comte d'Artois se mit en tête de créer en soixante-dix jours la Folie d'Artois, aujourd'hui

Bagatelle, et de consacrer 200 000 livres à cette fantaisie, il s'empressa de dire, en riant du bout des lèvres, pour prévenir les comparaisons entre les deux Folies qui auraient pu ne pas être toutes à l'avantage de la sienne :

— Je voudrais bien faire passer chez moi un petit bras du ruisseau d'or qui sort du rocher de mon voisin.

Quant au roi Louis XVI, revenant un jour de la chasse dans la forêt de Fontainebleau, il avait rencontré un chariot, traîné par quarante chevaux, qui transportait un bloc énorme de rocher et il avait demandé où allait ainsi cette gigantesque pierre si majestueusement traînée.

— Elle va prendre place dans le jardin anglais que monsieur de Sainte-James fait arranger à Neuilly, lui avait-il été répondu.

Le Roi n'avait pas pipé mot, mais il y a des silences éloquents. Réflexion souriante du comte d'Artois, silence de Louis XVI, il eût peut-être mieux valu pour notre baron n'être l'objet de l'une ni de l'autre.

Lorsque ces grands travaux furent terminés, le propriétaire eut à cœur de faire admirer sa propriété à toutes les personnes de sa connaissance. Dans ce but il y donna des fêtes somptueuses, on joua la comédie, et tant de personnes y étaient invitées, nous dit madame Vigée-Lebrun, et parcouraient le jardin avant et après le spectacle qu'on se croyait dans une promenade publique.

Cependant, pour soutenir le train énorme de ces différentes dépenses ou plutôt pour avoir toujours sous la main des fonds de roulement indispensables à sa Trésorerie en même temps qu'à ses affaires particulières, puisque malheureusement les deux caisses n'en faisaient qu'une, force fut à Baudard dès l'année 1780 de mettre en circulation des billets à terme timbrés « Marine » en quantité considérable avec le plein assentiment de son ministre, M. de Sartines, dont il avait toute la confiance, mais sans en avoir demandé au préalable, comme il aurait dû le faire, l'autorisation du ministre des Finances, Necker, ce terrible éplucheur de comptes du Trésor Royal. Aussi, lorsque Necker eut connaissance des émissions formidables de billets souscrits par le département de la Marine, c'est-à-dire par le baron de Sainte-James — il était question

de quatre millions — fut-il vivement ému. On s'en rendra compte au ton de la lettre qu'il adressa à cette occasion au premier Ministre, M. de Maurepas.

Vous avez vu samedi, monsieur le Comte, lui écrivait-il, mon chagrin et mon étonnement de ce que Monseigneur de Sainte-James s'est permis de faire quatre millions de billets à mon insu et vous avez partagé ces sentiments. D'après une nouvelle conférence que j'ai eue avec lui ce n'est plus quatre millions, c'est vingt, tant en billets qu'en engagements contractés avec ordre de me les cacher et qui n'étaient point compris dans les états qu'il certifiait véritables. C'est un coup de bombe aussi inattendu qu'incroyable. Le Trésorier ne sait comment s'excuser, d'autant plus que j'ai maintenant deux états, à quatre jours d'intervalle, qui diffèrent de seize millions.

Je voulais aller vous conter tout cela moi-même, mais je suis si étourdi du bateau — (le mot de Necker est plaisant étant donné qu'il s'agit de la Marine) — je sais si peu en ce moment ce qu'il faut faire que j'ai besoin de réflexion. Qu'il est malheureux de voir tant de soins et d'efforts compromis et les intentions du Roi ainsi violées et contrariées !

Les réflexions du peu accommodant Genevois eurent pour effet la destitution de M. de Sartines de ses fonctions de ministre de la Marine; mais cette destitution n'entraîna pas celle du Trésorier, comme l'a prétendu faussement la *Correspondance Secrète*, où on lit à la date du 19 novembre 1780 ce passage :

M. de Sainte-James, Trésorier de la Marine, celui qui avait joué un si grand rôle dans les disputes de M. de Sartines (dont il était l'âme damnée) avec M. Necker, qui ne voyait pas clair dans ses comptes, a été sacrifié. M. Chanonice, ci-devant Receveur Général des Finances, a maintenant cette place.

En fait, Sainte-James est toujours demeuré en fonctions jusqu'en février 1787. S'il n'eut pas le sort de son ministre, c'est, sans doute, que Necker craignit que sa destitution n'entraînât la ruine de plusieurs grosses entreprises qu'il commanditait et qu'en fin de compte l'État n'en retirât plus de perte que de profit dans le moment où la guerre d'Amérique exigeait qu'on ménageât les industries qui fournissaient notre marine; ou bien encore c'est peut-être que Necker fut obligé à son tour de démissionner avant d'avoir eu le temps de remplacer Sainte-James par un autre Trésorier plus ordonné. Ce dernier put donc, après le départ du Contrôleur des

Finances, continuer en toute liberté ses errements financiers, absolument irréguliers administrativement parlant, c'est entendu, mais, en somme, point du tout préjudiciables à l'État, comme on va le voir. D'ailleurs il eut auprès du nouveau ministre de la Marine, le maréchal de Castries, sinon la même influence qu'il avait eue auprès de M. de Sartines, du moins assez de crédit encore pour obtenir de ce ministre qu'il autorisât en janvier 1785 les frères Ferber, Suédois, commerçants en bois de marine, commandités par lui, Sainte-James, à se constituer avec deux autres gros négociants en Compagnie française du Nord à charge d'assurer pendant cinq ans toutes les fournitures de bois de la Marine française; et l'affaire lui parut présenter de telles garanties qu'il n'hésita pas à apporter un concours personnel de plus de trois millions à la nouvelle Société.

A cette date de janvier 1785 Baudard de Sainte-James touche à l'apogée de sa fortune. Outre les entreprises industrielles, commerciales et financières qu'il commandite pour de grosses sommes et qui sont en pleine prospérité, il a la ferme générale de la ville de Saarbrück et de la principauté de Deux-Ponts, un vaste domaine à Saint-Domingue, où son fils aîné fera un voyage pour aller en surveiller la gestion, la terre de Mont-Saint-Père, celle de Sainte-Gemmes et de Murs en Anjou, des bois à Ménilmontant, un magnifique hôtel particulier, rue Basse-du-Rempart, construit par Brongniart pour Radix de Sainte-Foy, surintendant des Finances du Comte d'Artois, qui le lui a cédé mais en s'en réservant la jouissance sa vie durant, et un autre immeuble, rue de la Chaussée-d'Antin, qui fait le coin de la rue Neuve-des-Capucines; de sorte qu'il possède avec son hôtel de la place Vendôme trois belles maisons à Paris, plus sa villa de Neuilly. Madame Vigée-Lebrun, qui a fait son portrait à cette époque, nous le dépeint en ces termes dans ses Mémoires :

> C'était un homme de moyenne grandeur, gros et gras, au visage coloré, de cette fraîcheur qu'on peut avoir à cinquante ans passés quand on se porte bien et qu'on est heureux.

Heureux! Il fallait se hâter de dire qu'il l'était alors, car les heures noires allaient bientôt sonner pour l' « homme au rocher », comme l'appelait Louis XVI.

Le premier ennui qu'il eut — et encore ce ne fut qu'un ennui — lui vint à l'occasion de l'Affaire du Collier. Il s'y trouva bien involontairement mêlé, ce qui lui a valu d'être très injustement calomnié à cette occasion par les nouvellistes et les pamphlétaires ses contemporains.

C'est lui qui prêta aux joailliers Boëhmer et Bassange les 800 000 livres qui leur étaient nécessaires pour acheter les diamants dont ils allaient composer le fameux collier destiné tout d'abord, comme on le sait, à madame Dubarry.

Lorsque madame de la Motte eut fait faire au cardinal de Rohan l'acquisition du collier en question soit disant pour le compte de la Reine et qu'elle vit approcher l'échéance du premier paiement aux joailliers, l'idée vint à cette intrigante, afin d'éviter que sa mystification ne fut trop tôt découverte, de faire une seconde dupe dans la personne de Baudard, qu'elle avait rencontré quelquefois chez le cardinal. Elle dit donc à ce dernier :

— Je vois la Reine embarrassée par le versement du 1er août, elle ne vous l'écrit pas pour ne pas vous inquiéter. J'ai imaginé un moyen de lui faire votre cour en la tranquillisant : adressez-vous à Saint-James; pour lui 100 000 écus ne sont rien.

Ainsi dit, ainsi fait. Mais, lorsque le prélat proposa la chose au financier, celui-ci se récria bien fort.

— Comment! Moi, prêter 400 000 livres pour payer le collier? Mais il est fait de 800 000 livres que j'ai prêtées aux bijoutiers.

Bref il déclara qu'il n'avancerait cette somme que si on lui présentait une lettre de la main de la Reine demandant positivement l'argent. Puis, rendu méfiant par cette démarche, il insista auprès de Boëhmer et de Bassange pour être remboursé au plus tôt de ses 800 000 livres. Eux relancèrent le cardinal, qui se décida à leur donner un acompte, mais jugea prudent de rassurer Sainte-James en lui confiant qu'il venait de voir, écrit de la main même de la Reine, qu'elle avait 700 000 livres toutes prêtes à verser aux Boehmer. On sait que cette soi-disant reconnaissance de la Reine était un faux de madame de la Motte.

Sur ces entrefaites survint l'arrestation du cardinal de

Rohan. On trouva dans ses papiers un billet, dicté par lui, mentionnant le projet qu'il avait eu de décider Sainte-James à se charger du paiement du collier en se flattant de lui obtenir la protection de la Reine.

Au procès, après que les joailliers, soutenus par leur bailleur de fonds, eurent fait des dépositions accablantes pour le Cardinal, lorsque le financier au moment de la confrontation fut mis en présence du malheureux prélat, il n'eut pas le courage de le charger davantage et même il rétracta toutes ses dépositions antérieures.

L'épilogue de cette affaire fut que le cardinal de Rohan pour satisfaire les bijoutiers leur transporta les loyers de son abbaye de Saint-Vaast et que ceux-ci les cédèrent à leur tour à Sainte-James jusqu'au complet remboursement de sa créance, qui fut effectué seulement en 1795. Quant au baron, le rôle qu'il avait joué dans l'affaire du Collier ne parut pas lui avoir nui dans l'esprit du Roi et de la Reine — à ce moment là, du moins — puisque, le 23 septembre 1785, Thierry de Ville d'Avray, premier valet de chambre du Roi, lui écrivait, à la veille du procès :

> Je ne veux pas vous laisser ignorer, Monsieur, que, madame Thierry faisant sa cour à la Reine il y a quelques jours, Sa Majesté lui a parlé de votre personne dans des termes pleins d'estime. Vous êtes accoutumé à des sentiments semblables de la part de tous ceux qui vous connaissent, mais encore est-il vrai que la façon de penser de nos maîtres, quand elle s'exprime aussi ouvertement, est aussi honorable que flatteuse. Vous devinerez sans peine l'objet de conversation qui a déterminé à s'occuper de vous, je n'ai pas besoin de vous l'indiquer.

Une dernière année devait s'écouler entre la date de cette lettre et celle de l'événement qui allait bouleverser de fond en comble la situation de Baudard de Sainte-James. Cet événement se produisit sous la forme d'une lettre ministérielle prononçant la résolution de la convention passée par l'État avec la Compagnie française du Nord pour le transport des bois de marine; on donna comme prétexte que le gouvernement avait trouvé à faire transporter ses bois par d'autres entreprises à des conditions bien plus avantageuses. Une rupture aussi soudaine et aussi inattendue jeta le désarroi dans la Société qui, dès lors, n'eut plus qu'un but, obtenir

les indemnités auxquelles elle prétendait avoir droit. Mais pendant les vingt-deux mois que la Compagnie française du Nord avait fourni des bois à l'État, elle n'avait pas travaillé pour rien, il avait fallu la payer. Comme les caisses de l'État étaient vides, on avait, faute d'argent, mis de nouveau en circulation une quantité considérable de traites au timbre de la Marine. A mesure que ces traites étaient arrivées à échéance, le Trésorier Général avait dû les payer, mais, encore une fois, il n'y avait pas un sou dans la caisse de l'État; c'est dans la sienne propre que Sainte-James avait été obligé de puiser pour effectuer ces règlements et on comptait pour plus de trois millions de traites en circulation. Si l'État n'eût pas brusquement dénoncé le traité conclu avec la Compagnie du Nord, Sainte-James pouvait espérer récupérer petit à petit ses avances de fonds en partie avec l'argent du Trésor lorsque la caisse royale serait un peu moins à sec, principalement avec les bénéfices que ferait la Compagnie, dont il était le gros commanditaire. Du moment qu'il n'y avait plus à escompter la prospérité de la Compagnie puisque l'État refusait ses fournitures, il ne restait plus à notre Trésorier d'autre ressource que d'obtenir le remboursement immédiat par le Trésor du montant des avances qu'il avait faites à l'État, s'il ne voulait pas perdre des deux côtés à la fois; et perdre des deux côtés à la fois, ce n'était ni plus ni moins pour lui que la ruine complète.

On était aux derniers jours de janvier 1787. Notre Trésorier se décida à demander une audience au Contrôleur général des Finances — c'était à cette époque M. de Calonne — afin de lui remettre l'état de ses comptes, qui présentait en sa faveur un excédent d'avances de 5 millions, et il le pria de lui faire rembourser ces sommes aussitôt que possible. C'était l'avis du Roi, c'était également l'avis du Ministre de la Marine; ce ne fut pas celui de M. de Calonne, dont l'opinion prévalut, et le remboursement fut refusé. Sainte-James prit alors une grande décision : plutôt que de laisser son crédit à la merci du Contrôleur général, il préféra demander que ses comptes de gestion fussent « supposés en débat » — c'était le terme fiscal consacré pour exprimer que tous ses comptes de gestion seraient vérifiés par la Cour des Aides, afin d'établir

s'il avait ou non fait tort à l'État et dans quelles proportions; et, pour donner une preuve de sa bonne foi, il sollicita la permission de se constituer volontairement prisonnier à la Bastille durant le temps qu'on procéderait à la liquidation de ses biens, s'offrant ainsi personnellement comme gage au Roi et à ses créanciers; car la « supposition du débat » de ses comptes de gestion ne pouvait pas s'effectuer sans qu'on liquidât au préalable tout ce qui lui appartenait en propre.

Avant d'entrer à la Bastille, il obtint du Roi qu'on nommerait une commission pour continuer à administrer ses affaires et que la Chambre des Comptes ne mettrait pas les scellés chez lui; après quoi, confiant dans la justice royale pour proclamer son honorabilité, il se laissa arrêter, le 1er février 1787 sur les 9 heures du soir, dans son cabinet situé à l'entresol de son hôtel de la place Vendôme, par un commissaire du Châtelet assisté d'un inspecteur de police. Selon son désir exprès, les scellés furent apposés sur sa caisse et sur la porte de son cabinet, parce qu'il y avait là, non seulement des fonds provenant de la Marine, mais aussi des sommes appartenant à la Compagnie des Eaux de Paris et à la Compagnie d'Assurances contre l'Incendie, dont il était administrateur.

On peut se faire une idée du tapage que produisit à Versailles et à Paris l'arrestation du trésorier général de la Marine en lisant les écrits de cette époque. La *Correspondance secrète*, dès le lendemain même et sans savoir encore absolument rien de l'affaire, prononça contre lui un jugement dénué de toute indulgence.

La banqueroute de M. de Sainte-James — (la banqueroute, rien que ça! —) met le trouble dans toutes les opérations des particuliers et resserre leur bourse. Ce financier, regardé comme l'un des plus opulents du royaume, se livrait à toutes les entreprises. Les fripons à projets qui cherchent journellement des dupes, connaissant sa bêtise et son avidité, l'ont entraîné dans des affaires qui exigeaient des fonds considérables. Il a accéléré sa ruine en se livrant à ses goûts : filles fort cher, jardins anglais, agiotage, tout a contribué à détruire une fortune immense. Les gens de la cour l'ont aidé en lui empruntant tant qu'ils ont pu, ces prêts se montent à 8 millions. M. de Polignac, M. de Vaudreuil sont au nombre de ses débiteurs. M. de Vermerange figure dans cette liste pour 2 millions.

Quant aux Mémoires de Bachaumont, un peu moins injustes

que la *Correspondance secrète*, ils s'expriment en ces termes sur l'événement, le lendemain également de l'arrestation :

Depuis longtemps il courait un bruit de la déroute de M. de Sainte-James, trésorier général de la Marine, dont le luxe insolent présageait tôt ou tard la ruine. On dit que sa banqueroute est déclarée d'hier, que ce n'est pourtant qu'un embarras, que son actif excède de 5 millions son passif.

A peine notre baron embastillé, il se produisit, relativement à l'instruction de son affaire, un fait difficilement explicable. Régulièrement, c'était la Cour des Aides qui devait en connaître; néanmoins, de par la volonté du Roi, une Commission du Conseil d'État Privé fut substituée à la Cour des Aides avec mission de procéder à la levée des scellés, à la vente des meubles et immeubles, au recouvrement de toutes les dettes actives et à l'encaissement des derniers dus. Pourquoi cette dérogation? Fut-ce sur la demande de Sainte-James? C'est peu vraisemblable; n'ayant rien à se reprocher, il n'avait aucun intérêt à ce qu'on lui appliquât une procédure d'exception et de huis clos. Il paraît plus probable que le Roi prit cette décision afin de dérober au public la connaissance des noms de certains débiteurs du baron lorsqu'il sut qu'il y avait parmi eux des gens du plus haut rang. Il avait bien déclaré tout d'abord :

— Eh bien, ils n'ont qu'à payer, je ne prétends pas être responsable de toutes leurs folies!

Mais, naturellement bon et faible, Louis XVI finit probablement par payer pour eux comme à l'ordinaire — tel est l'avis émis dans la *Correspondance secrète*.

Le premier acte de la Commission du Conseil fut de procéder à la liquidation générale des biens. Elle nomma séquestre Savalette de Langes, puis commença par faire vendre le mobilier de la Folie Sainte-James, qui avait été confié à la garde de la concierge, femme du valet de chambre du baron. Il vint à cette vente un monde énorme, trois à quatre cents carrosses y affluèrent constamment, mais le temps des belles acquisitions était passé, l'argent se faisait rare; bref, tout se vendit à des prix dérisoires, par exemple, une table estimée huit mille livres atteignit à peine huit cents; une pendule de Robin, un prodige de mécanique, acheté

par Sainte-James à la vente du duc d'Aumont quatre mille livres, fut adjugée pour deux cent vingt-trois. On vendit également les cinq vaches de l'étable ainsi que le cheval de trait. Quelques jours après, ce fut le mobilier de l'hôtel de la place Vendôme qui s'éparpilla à son tour au vent des enchères ainsi que les chevaux et les voitures.

Cependant Sainte-James était sorti de prison le 29 mars, juste deux mois après y être entré; il se retira chez son beau-frère, M. Faventines de Fontenilles, fermier-général, après avoir obtenu de l'État une provision de 6 000 livres en attendant le règlement de ses affaires. Sur son conseil sa femme s'était séparée de biens d'avec lui, ses créanciers s'étaient syndiqués sous la présidence d'un M. Basly, Contrôleur des Restes de la Chambre des Comptes, afin de défendre leurs intérêts contre les prétentions excessives de l'État; sa fille, madame de Puységur, avait renoncé à sa succession et ses trois fils, Georges, Maurice et Alphonse l'avaient acceptée sous bénéfice d'inventaire.

Le pauvre ancien riche dut avoir gros cœur, le 12 juin 1787, en apprenant que sa chère Folie de Neuilly, qu'il avait créée dans la joie avec ses jardins enchanteurs, sa rivière, ses îles, ses bosquets, ses grottes et son rocher, venait d'être vendue au sieur Perignon, mandataire du duc de Choiseul-Praslin, pour la somme de 200 000 livres. Et peut-être bien que ce dernier chagrin, venant après une succession ininterrompue de déceptions, d'amertumes, d'injustices, de calomnies, fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase et porta un coup fatal à sa santé déjà fortement ébranlée par tant d'émotions; toujours est-il qu'il mourut le 3 juillet 1787 chez son beau-frère, non pas, comme le publièrent les feuilles de l'époque, presque à l'aumône et réduit à avoir un convoi de pauvre, mais, au dire de ses descendants, entouré de l'estime de ses amis, de la considération de l'Administration et des regrets de sa famille. Il avait cinquante et un ans.

Après son décès la liquidation de ses biens se poursuivit, seulement ses créanciers obtinrent, le mois suivant, que la discussion en serait renvoyée à la Cour des Aides au lieu et place de la Commission du Conseil, désignée tout d'abord par le Roi. On continua de vendre : son hôtel de la place Ven-

dôme, 380 000 livres; celui de la rue Basse-du-Rempart, 240 000; son immeuble de la Chaussée-d'Antin et de la rue Neuve-des-Capucines, 200000; ses terres de Sainte-Gemmes et de Murs en Anjou, acquises par le comte d'Antichamp et le marquis d'Érigné, en bloc 350 000 livres, etc. A mesure qu'on faisait rentrer toutes ces sommes, c'étaient des discussions sans fin entre le commis aux Exercices chargé par la Cour des Aides de l'établissement des comptes et les créanciers de Sainte-James pour fixer la part qui revenait à ces derniers.

Tandis qu'avaient lieu toutes ces palabres, le temps et les événements marchaient et la Révolution arrivait, qui allait supprimer, en même temps que la royauté, les institutions, les juridictions, les administrations créées par elles. Elle allait, en dispersant la famille et les créanciers du baron de Sainte-James, laisser à la Nation toutes facilités pour toucher arbitrairement les sommes provenant du séquestre de ses biens et encaisser ainsi plus de 4 millions dans l'espace de douze ans.

Ce n'est qu'en 1805 que les héritiers purent se réunir à nouveau afin de reprendre et poursuivre l'éternelle liquidation, mais il fallait pour cela être en possession des inventaires de tous les titres du défunt et le Trésor se refusait à les leur remettre tant qu'ils ne lui auraient pas donné décharge des sommes indûment touchées par lui pendant la Révolution. Encore vingt ans s'écoulèrent avant que cette remise eut lieu; mais, lorsqu'enfin les héritiers entrèrent en possession des dossiers, ils ne purent y retrouver trace d'aucun des titres actifs, autrement dit, des créances de M. de Sainte-James inventoriées en 1787 : les débiteurs avaient mis le temps et les circonstances à profit pour faire disparaître les preuves de leurs dettes ou s'étaient libérés en assignats dépréciés.

Pour en finir, dix-sept arrêts d'apurement, rendus par la Cour des Comptes de l'an XI à 1819, établirent définitivement qu'au 1er février 1787, au moment de son embastillement, le trésorier général de la Marine avait été en avance de plus de 10 millions dans ses comptes avec le Trésor; qu'il ne devait donc rien à ce moment-là au Gouvernement et qu'on avait sacrifié aveuglément ce comptable sur de vagues

insinuations, tout simplement parce que son luxe et ses dépenses à sa Folie de Neuilly lui avaient fait beaucoup d'envieux; car son actif était alors de 35 millions de livres et son passif de 16 millions seulement, soit 19 millions à lui revenir. Or ces 19 millions furent perdus pour ses héritiers par un séquestre de trente ans et, lorsque ceux-ci en demandèrent la restitution à l'État en 1819, on les débouta de leur demande en invoquant contre eux les lois de déchéance et de prescription. Ce fut une insjutice.

Quant à Baudard de Sainte-James, sa triste fin inspirerait certainement plus de pitié si l'on ne songeait pas qu'il a longtemps et largement bénéficié du désordre qui régnait alors dans l'administration des Finances du Royaume avant d'en devenir la victime.

G.-C. LEROUX-CESBRON

LE PROBLÈME DU PÉTROLE

UNE SOLUTION

Le XIXe siècle a dû son essor au charbon; le XXe verra, sans doute, le triomphe des combustibles liquides et, spécialement, du pétrole. C'est qu'en effet, la forme liquide se prête admirablement à la manutention, à l'emmagasinage et à l'utilisation de l'énergie calorifique; des moteurs, que chaque année perfectionne, réalisent cette utilisation avec un rendement qui laisse loin derrière lui celui des meilleures machines à vapeur. L'aviation est esclave de l'essence; la navigation et la circulation automobile ne sont arrêtées ou ralenties dans leur essor que par le prix élevé des « carburants » liquides. Ainsi chaque année voit croître la consommation des huiles minérales, et s'améliorer leur utilisation; en dépit des prospections, des forages et des efforts de trusts puissants, la production du combustible liquide naturel s'accroît moins vite que la consommation, et, pour comble de disgrâce, certains pessimistes annoncent, pour une époque peu éloignée, l'épuisement des gisements naturels.

Il faut donc aviser; les peuples prudents se sont assuré, à portée de leur industrie ou de leur commerce, les grandes sources d'huile connues dans le monde[1]; la France, occupée par d'autres soucis, s'est laissé expulser de Mossoul, et les

1. Voir sur cette question l'article du comte de Fels « Aurons-nous une politique du pétrole ? » paru dans la *Revue de Paris* du 1er août 1922 (N. D. L. R.).

pétroles de Gabian, joints à ceux de Pechelbronn, ne satisfont pas au vingtième de ses besoins actuels, qui seront probablement décuplés d'ici peu d'années. La question du pétrole est donc pour nous aussi vitale que celle du pain, car de sa solution dépendent la vie de notre industrie, l'économie de nos échanges commerciaux et, surtout, notre sécurité nationale. La situation est dangereuse; on pourrait même dire qu'elle serait sans remède si le problème posé ne dépendait que des éléments connus. Il est vain de compter sur l'alcool; le « carburant national », que certains nomment le « carburant électoral », n'est qu'un moyen de fortune destiné à concilier les exigences, presque contradictoires, des distillateurs du Nord et des vignerons du Midi; dans notre vaste empire colonial, il n'y a que Madagascar où la présence d'huile naturelle, par masses importantes, puisse être raisonnablement escomptée; enfin, notre richesse en charbon n'est pas telle que nous puissions attendre de sa distillation une production abondante de benzols.

Ainsi, la fée qui a réparti, au petit bonheur, les richesses naturelles, nous a presque oubliés; et la situation serait sans issue si notre ingéniosité naturelle ne trouvait le remède efficace. Ce remède existe-t-il? Sans oser répondre à cette angoissante question par une affirmation décisive, on peut cependant apporter ici des espoirs, moins chimériques que tant d'autres qui ont englouti des millions et ont fait perdre un temps plus précieux encore. Mais cet espoir ne peut se réaliser que par un effort méthodique; tel qu'il est, il mérite d'être connu, et l'encouragement public est dû à ceux qui s'efforcent à le faire mûrir.

***

Cet espoir, c'est l'Allemagne qui nous l'apporte, peut-être en compensation de trop certaines déceptions. Il n'y a pas de pays au monde, sans en excepter les États-Unis, où l'utilisation de la houille ait été plus soigneusement étudiée. Les Allemands ont compris, avant nous, que notre époque avait dépassé le stade où l'industrie consommait, sans préparation, son pain noir; les anciennes pratiques comportaient unique-

ment un criblage qui séparait les diverses qualités, la préparation des agglomérés, celle du coke pour la métallurgie et du gaz d'éclairage. On sait comment la distillation méthodique de la houille avait ouvert, peu à peu, de nouvelles perspectives; la technique allemande fut la première à s'apercevoir que la houille n'était pas uniquement génératrice de calories, mais qu'on en pouvait faire sortir tout un monde de produits nouveaux; ainsi, avec la métallurgie, le goudron a fait la fortune des industries chimiques germaniques.

Mis en éveil par ce succès « colossal », nos voisins continuèrent à bâtir leur avenir industriel sur le charbon; dès avant la guerre, ils avaient établi, par souscription publique, des Instituts dévoués à l'étude méthodique de cette matière première; l'un des plus prospères et des mieux dotés était le « Kaiser Wilhelm Institut für Kohlenforschung » élevé en 1914 à Mülheim, en plein bassin de la Ruhr, sur un terrain fourni par l'État, mais avec des subventions souscrites par les grandes firmes industrielles; muni de tout ce qui est exigé par la science moderne, ateliers, compresseurs et autoclaves, machines à glace et à air liquide, gazogènes, disposant au surplus d'un crédit annuel de 100 000 marks-or (plus de 400 000 francs), cet Institut n'occupait pas moins de 9 chimistes aux recherches, aidés par un personnel auxiliaire d'une vingtaine de mécaniciens et de garçons de laboratoire. Cherchez en France, dans nos Facultés et nos grandes Écoles techniques; vous n'en trouverez pas beaucoup qui disposent de pareils moyens de travail; en tous cas vous n'en trouverez pas qui vise, avec de pareils éléments de succès, un but aussi essentiel et aussi nettement défini.

Or il arriva que l'Institut de Mülheim, inauguré quelques jours avant la guerre, se trouva pour ses débuts en présence de la grande difficulté à laquelle l'Allemagne devait parer, sous peine de défaite, à savoir le manque de carburants liquides; le problème de la fabrication synthétique des pétroles se posait donc avec une angoissante actualité; les chimistes allemands n'étaient pas, comme les nôtres, envoyés au front pour creuser ou défendre des tranchées; ils se mirent à la besogne, et le résultat de leurs travaux a été résumé par le

Dr Fischer, directeur de l'Institut, dans une publication dont le titre, « la transformation du charbon en pétrole », indique nettement l'objet. Dès à présent, des résultats importants ont été obtenus; la meilleure preuve en est que plusieurs usines destinées à appliquer les nouveaux procédés sont actuellement en montage dans la Ruhr.

La méthode suivie consiste à soumettre la houille à une distillation modérée, à température peu élevée; ainsi, au lieu de pousser à la production du gaz, comme on faisait précédemment, on cherche à éviter, autant que possible, la production de ces produits gazeux qui résultent, dans la distillation normale à haute température, de la décomposition des carbures liquides. On obtient ainsi, avec un peu de gaz qui servira à enrichir le « gaz à l'eau » employé pour l'éclairage ou la force motrice, une quantité notable de goudrons et de produits liquides, où prédominent la benzine et le toluène, et il reste dans les cornues une matière spongieuse et friable qu'on appelle « demi-coke »; c'est ce produit qu'il s'agit de convertir à son tour en pétrole. Pour cela, on commence par en faire du gaz à l'eau, mélange d'hydrogène et d'oxyde de carbone qu'on obtient en faisant passer de la vapeur d'eau sur le demi-coke porté à l'incandescence. La partie délicate de l'opération consiste à transformer ce gaz à l'eau en carbures liquides; on y parvient en le faisant passer, sous une pression de plusieurs centaines d'atmosphères et à une température de 400 degrés, sur un *catalyseur* constitué par du fer en poudre mélangé à du carbonate de potasse ou de rubidium : c'est ainsi que la science allemande a su utiliser habilement les méthodes inaugurées à Toulouse par MM. Sabatier et Senderens.

Finalement, un tiers des calories « solides » de la houille se retrouve sous forme « liquide »; le restant n'est pas perdu, mais cependant l'utilisation en est assez délicate. C'est là un des points faibles de ce procédé; l'autre, qui peut-être est le plus dangereux, résulte de l'usure trop rapide du catalyseur; on sait que les agents catalytiques doivent, en théorie, servir indéfiniment, parce qu'ils exercent une simple action de présence et se retrouvent inaltérés au bout de l'opération; mais, en réalité, ces corps sont très sensibles à l'action de

doses minimes de certains agents, comme le soufre, qui les « empoisonnent », et leur font perdre leur activité spécifique. Ainsi, telle opération catalytique qui réussit admirablement au laboratoire, avec des produits purs, donne des mécomptes lorsqu'on la transporte sur le plan industriel; il est donc prudent, tout en suivant attentivement les résultats obtenus à Mülheim, de ne pas se lancer à corps, et peut-être à argent perdu, sur la voie qu'ils ont ouverte.

***

Mais il n'y a pas, en Allemagne, que l'Institut Kaiser Wilhelm à s'occuper de la synthèse des pétroles; il n'est bruit, en ce moment, dans le monde industriel, que des résultats remarquables obtenus à Hanovre par le Dr Bergius; de fait, on peut se demander s'ils ne nous apportent pas la solution pratique de l'angoissant problème.

Bergius, qui est un chimiste de haute valeur, n'ignorait pas que, dès 1849, notre Berthelot avait transformé la houille en une matière huileuse en la chauffant pendant vingt heures, en tube scellé, avec de l'acide iodhydrique, qui agissait comme source d'hydrogène; il savait que Keller avait constaté, plus récemment, une augmentation notable dans la production du goudron et des huiles volatiles lorsqu'on distille le charbon sous pression d'hydrogène; ces résultats paraissaient indiquer que l'hydrogène était capable de se fixer, avec l'aide de la pression et d'une chaleur suffisante, sur certains éléments de la houille, de façon à donner des carbures plus hydrogénés, et par suite plus volatils, que ceux qui résultent de la distillation normale.

C'est sur ces bases que Bergius a travaillé, pendant dix ans, à élaborer un mode de traitement que des techniciens avertis estiment être tout à fait au point : j'en veux prendre pour garants les membres d'une commission belge composée de MM. Ranwez et Bruylants, professeurs à l'Université de Louvain, Erculisse, professeur à l'Université de Bruxelles, et Nothomb, ingénieur. La Belgique est exactement dans la même situation que la France vis-à-vis des carburants liquides; plus avisée que nous, elle a suivi de près les expé-

rience de Bergius; sa commission les a répétées minutieusement et affirme qu'aucun « tour de main » ne lui a été dissimulé; elle s'est prononcée, très affirmativement, sur le caractère industriel des résultats obtenus, et le Comité belge des carburants, faisant siennes les conclusions de cette enquête, a réclamé à l'unanimité, et très énergiquement, l'introduction en Belgique des procédés Bergius; on voit, d'après cela, qu'il ne s'agit plus d'expériences de laboratoire plus ou moins curieuses, mais d'une solution complète, que les techniciens belges estiment pratique et rémunératrice. Il ne saurait être question de discuter ici les problèmes techniques, mais lorsque leur solution présente, comme c'est le cas, un grand intérêt national, il est bon que l'opinion publique soit éclairée, afin que sa pression soutienne et accélère l'effort des spécialistes; ce sera notre excuse pour exposer sommairement la méthode suivie par Bergius, et les résultats obtenus.

Entrons dans le laboratoire de la *Technische Hochschule* de Hanovre; on y traite des charbons gras, des goudrons d'usines à gaz privés par distillation de leurs huiles légères, des résidus de distillation d'huile brute de Pechelbronn, des asphaltes du Mexique. La matière carbonée, réduite en menus fragments, est introduite dans le cylindre d'acier qui constitue la « bombe à réaction », en même temps qu'une certaine quantité de galets de silex, qui serviront à malaxer la masse, et une très petite quantité d'oxyde de fer, qui joue peut-être dans cette opération le rôle de catalyseur; on achève de charger la bombe, à la température ordinaire, avec du gaz hydrogène jusqu'à ce que la pression atteigne 50 atmosphères; puis on l'installe sur un axe tournant, afin que la matière intérieure soit constamment brassée par le mouvement des galets, et on élève progressivement la température jusqu'au voisinage de 450 degrés. Dans ces conditions, la pression du gaz interne s'accroît d'abord avec la température, jusqu'à 125 atmosphères; bientôt elle reste stationnaire, et l'on constate une absorption de gaz; de fait, l'opération achevée, au bout de deux heures et demie, et la bombe refroidie, on constate que la pression est redescendue à 33 atmosphères; il est donc certain, dès à présent, qu'une partie du gaz a été absorbée par le charbon; mais la chose

devient plus évidente encore à l'ouverture de la bombe, car, à part les galets inaltérés, on n'y trouve plus rien de solide : le produit « berginisé » est un liquide brun rougeâtre, avec fluorescence verte, très analogue comme aspect aux huiles de graissage que connaissent tous les automobilistes; à l'intérieur de la bombe, aucun résidu de charbon ou de coke; mais le gaz restant n'est plus l'hydrogène pur qu'on avait introduit; il est constitué, pour moitié, par des carbures gazeux analogues à ceux qu'on trouve dans le gaz d'éclairage, donc parfaitement utilisables pour l'éclairage ou la production de force motrice.

Ainsi, point de doute : à part une petite quantité de gaz combustible, le produit initial, solide ou visqueux, est transformé intégralement en huile. Mais que vaut ce liquide, au point de vue qui nous intéresse spécialement? On sait que, dans les pétroles naturels, les parties les plus volatiles sont les plus intéressantes et, par suite, les plus chères; si la berginisation n'avait abouti qu'à donner des huiles de graissage, le résultat serait peut-être encore intéressant, mais on ne saurait prétendre que le problème de l'alimentation des moteurs à explosion et à combustion interne ait été résolu. Il était donc intéressant de soumettre l'huile obtenue à une distillation méthodique, de façon à séparer et à doser les produits inégalement volatils; on n'y a pas manqué, et l'opération a donné, en moyenne :

1° 33 p. 100 en poids de benzine légère passant au-dessous de 150 degrés et utilisable pour l'aviation et l'automobilisme;

2° 17 p. 100 de benzine lourde, distillant entre 150 et 210 degrés, qui convient à l'alimentation des gros moteurs à explosion;

3° 20 p. 100 d'huile passant entre 210° et 300°, qui trouve son emploi pour les moteurs Diesel et semi-Diesel;

4° 30 p. 100 d'un liquide moins volatil, analogue au mazout, et propre aux mêmes usages; ce résidu peut d'ailleurs être soumis à une nouvelle berginisation, permettant d'en extraire derechef des carbures volatils; ainsi, finalement, la totalité du solide mis en œuvre peut être transformée en carburants liquides.

***

Ces résultats montrent que le problème posé est résolu au laboratoire; il faut maintenant le transporter à l'usine, afin d'étudier une fabrication continue par grandes masses, et d'établir le bilan de l'opération. C'est à cette dernière phase des recherches que s'appliquent présentement le Dr Bergius et ses aides. Heureusement pour eux, l'Allemagne trouve toujours de l'argent pour les tentatives industrielles : un consortium formé par les magnats du pétrole constitua la « Deutsche Bergin Aktiengesellschaft für Kohle und Erdœlchemie », dont le premier geste fut d'édifier, à Mannheim-Rheinau, une usine pour la mise au point de la fabrication industrielle. Je me garderai de donner ici une description, même sommaire, des appareils et des opérations, me bornant à signaler deux points qui méritent d'être mis en lumière.

Le premier, c'est l'extrême souplesse du procédé, qui permet de mettre en œuvre les matières les plus diverses; mais il conviendra évidemment de choisir, parmi ces matières, celles qui trouvent plus malaisément un emploi industriel; c'est ainsi que le Mexique nous offre, en quantités presque illimitées, un asphalte à peu près solide, dont le prix de revient est fort bas; de même pourront être utilisés les résidus de distillation des pétroles bruts, les poussiers et les « schlamms » qui s'accumulent à la sortie des puits de mine et, après extraction des huiles volatiles, les goudrons provenant des usines à gaz et des cokeries; tous ces produits surabondants ou délaissés se prêtent également bien à la berginisation, et c'est sur eux qu'il faut compter pour fabriquer à bon compte l'huile synthétique.

Un second point, d'importance capitale, consiste à préparer économiquement les grandes quantités d'hydrogène qui seront consommées par la nouvelle industrie. Or, le problème de la fabrication en grand de l'hydrogène a été résolu, pendant la guerre, par l'Allemagne, qui s'en servait pour gonfler ses Zeppelins; il avait même reçu deux solutions, l'une et l'autre parfaitement au point; la première, connue sous le nom du procédé « Bamag », n'est en somme que l'application industrielle de l'antique expérience de laboratoire,

dans laquelle on préparait péniblement quelques litres d'hydrogène en faisant passer de la vapeur d'eau sur du fer porté au rouge : le métal décompose l'eau en s'emparant de l'oxygène, et l'hydrogène est mis en liberté. Dans la pratique du « Bamag », on opère sur des briquettes d'oxyde magnétique, qu'on réduit d'abord par un courant de gaz à l'eau avant de les soumettre à l'action de la vapeur, qu'elles décomposent en s'oxydant à nouveau; l'opération se mène en associant, au gré des besoins, un nombre variable d'éléments identiques dont chacun produit, en vingt-quatre heures, 5 000 mètres cubes de gaz, et on estime que chaque mètre cube revient, tous frais déduits, à 0 fr. 35.

De son côté, la grande Société « Badische », qu'il n'est pas nécessaire de présenter au public français, a réalisé un autre procédé, fondé sur la catalyse, qu'elle applique à la synthèse de l'esprit de bois, ou alcool méthylique. Ainsi, les moyens ne manquent pas pour obtenir, à bon compte, le gaz nécessaire.

***

Il semble donc, d'après des attestations autorisées, que la nouvelle épreuve de l'adaptation industrielle ait été franchie victorieusement; mais il ne suffit pas qu'on puisse fabriquer synthétiquement du pétrole, à l'échelle industrielle; il faut encore que l'opération soit largement rémunératrice, si on veut que les capitaux s'y engagent. Les techniciens belges nous apportent, sur ce dernier point, des calculs rassurants dont je ne puis qu'indiquer les conclusions; ils établissent le bilan d'une installation capable de traiter annuellement 30 000 tonnes de matières premières, en tablant sur les prix du mois d'août 1922, qui n'ont pas subi, depuis cette époque, de grandes variations. Le prix d'établissement d'une telle usine s'élèverait à 4 millions de francs, et le bénéfice annuel serait :

En traitant des résidus d'asphalte ou de mazout.	10 900 000 francs.
— des goudrons de houille.	4 800 000 —
— du charbon.	6 105 000 —

Bien qu'il s'agisse ici de francs belges, ce bénéfice ne laisse

pas d'être impressionnant, d'autant plus qu'on serait amené, pratiquement, à le tripler en envisageant la construction d'une usine à trois unités, capable de traiter 90 000 tonnes par an.

Plaçons-nous maintenant sur le plan plus élevé de l'intérêt national. Notre consommation annuelle de carbures liquides est voisine d'un million de tonnes, et s'accroît à une allure telle qu'elle sera promptement décuplée, si notre équipement industriel se modernise sans entraves; ainsi, une solution qui n'enrichirait pas notre production nationale d'un million de tonnes, au bas mot, ne changerait rien à la subordonation économique dont nous sommes menacés. Or, pour 100 tonnes de pétrole brut, obtenu par le procédé Bergius, il faut compter 4 tonnes d'hydrogène; il faudra donc assurer la production de 40 000 tonnes de gaz léger, dont chacune occupe, à la pression ordinaire, 11 000 mètres cubes. C'est donc un volume formidable de gaz qui devra être produit, manipulé, comprimé; c'est toute une industrie nouvelle à créer, à côté de la berginisation elle-même. Que notre pays ait intérêt à la voir s'établir sur son territoire, cela n'est pas douteux, mais il s'agit d'une assez grosse affaire pour qu'on doive y regarder à deux fois, avant d'emprunter à l'Allemagne une solution toute faite et qui, peut-être, n'est pas la meilleure pour nous. Or nous ne devons pas oublier qu'un savant français, non des moindres, a déjà étudié et résolu ce problème de la production économique de l'hydrogène : M. Georges Claude, dont l'Académie des Sciences vient de consacrer, en se l'agrégeant, le génie inventif, a mis au point un procédé pour la synthèse de l'ammoniaque; l'hydrogène nécessaire à cette préparation est obtenu, à l'usine de la Grande-Paroisse, en le séparant, par refroidissement, du gaz à l'eau ou du gaz pauvre des hauts fourneaux; voilà donc une méthode familière à nos ingénieurs, et qui pourrait s'appliquer sans difficulté dans la région lorraine, à portée des charbons flambants de la Sarre et des déchets de distillation de Pechelbronn.

D'autres régions pourraient suivre une autre voie : un ingénieur de haut mérite, M. Marcel de Coninck, préconise précisément une méthode appropriée aux Alpes et aux Pyrénées; elle consiste à préparer l'hydrogène, par électrolyse de

l'eau, dans les usines hydro-électriques. Chacun sait que l'utilisation de la « houille blanche » a pris, chez nous, un développement remarquable : sur un peu plus de 8 millions de chevaux disponibles, un million au moins sont déjà équipés, et les installations en cours élèveront prochainement de 50 p. 100 l'énergie aménagée. Mais cette industrie hydroélectrique souffre d'un déséquilibre permanent entre la production et la consommation, variables l'une et l'autre suivant des rythmes très différents; il en résulte que nos usines génératrices doivent s'équiper assez généreusement pour que leur production minima puisse satisfaire aux « pointes » très accusées de la consommation; en période de grandes eaux, comme pendant les heures « creuses » de la nuit, leur énergie surabondante cherche vainement un emploi; il serait donc souhaitable de lui trouver, dans la préparation électrolytique de l'hydrogène, une application moins dépendante de la saison et de l'heure. M. de Coninck calcule que, si toutes les stations hydroélectriques existantes se consacraient exclusivement à cette production, elles pourraient soutenir une production annuelle de 4 millions de tonnes d'huile synthétique; en lui réservant, ce qui n'a rien de chimérique, un quart de cette puissance, on pourrait donc produire, dans nos pays de montagne, le million de tonnes de pétrole que nous avons admis comme le minimum intéressant notre économie nationale.

Il peut sembler chimérique d'édifier ainsi, à partir du néant, d'aussi vastes projets, mais il est plus dangereux encore, dans un pays menacé d'étouffement industriel, de rester à la suite et d'attendre, pour se décider à l'action, que d'autres pays aient pris l'avance et cueilli les bénéfices. On n'a pas hésité à dépenser des millions pour une expérience aussi hasardée que l'usine « marée-motrice » de l'Aberwrach; il y aurait cent fois plus de raisons, et dix fois moins de risques, à suivre nos amis belges dans la mise en train des procédés Bergius; espérons donc qu'une claire vision de l'intérêt national hâtera les réalisations nécessaires.

Je ne voudrais pas abandonner ce sujet sans signaler l'intérêt que les expériences du technicien allemand présentent au point de vue de la science pure. Rien n'est plus

incertain que l'origine de ces carbures naturels, liquides vagabonds, qu'on ne trouve jamais au point d'origine, et dont la formation a été attribuée aux causes les plus diverses : distillation de produits animaux, décomposition des carbures métalliques par les eaux souterraines, distillation de la houille. A ces vagues hypothèses, l'expérience de Bergius oppose le modèle d'une opération que la nature a pu effectuer aisément dans ses laboratoires souterrains, puisqu'elle y dispose de tous les éléments nécessaires, la houille, l'hydrogène, la chaleur et la pression; ainsi, il n'est pas déraisonnable de supposer qu'en résolvant un problème technique, Bergius a peut-être résolu, du même coup, le problème scientifique qui fait depuis un siècle le désespoir des géologues; et ce résultat, non plus, n'est pas sans importance.

L. HOULLEVIGUE

L' « INVENTAIRE »

Voilà un mot avec lequel les lecteurs de la *Revue de Paris* sont certainement familiarisés; car c'est devant eux que, depuis 1921, le comte de Fels poursuit avec ténacité la réalisation de sa suggestion en faveur de l'établissement d'un inventaire des richesses nationales[1]. Qu'il nous soit permis de rappeler brièvement quel objectif il s'assignait; ce sera le meilleur point de départ pour juger, ensuite, par comparaison, l'inventaire que vient de publier le gouvernement, comme annexe au projet de budget de 1925.

De quelle conception s'inspirait M. de Fels? Il estimait que notre situation financière était telle qu'on devait chercher des ressources ailleurs que chez le contribuable, déjà saigné à blanc; et alors il s'était tourné vers une personnalité importante, qui avait accumulé des richesses au cours des siècles, et dont cependant il était courant de décrire complaisamment la détresse : nous voulons dire l'État Français, auquel il était temps de demander sa part de sacrifice pour diminuer celle des individus; il lui avait semblé, dès le premier examen, que la besace de ce faux pauvre rendait un son métallique assez prometteur... Alors, pourquoi ne pas pousser à fond l'exploration? Pourquoi ne pas dénombrer tous les éléments d'un capital sans doute formidable, et ne pas monnayer tous ceux qui, par leur nature, se prêteraient à une réalisation?

1. *Revue de Paris* des 1er et 15 novembre 1921; Cf. les articles : « Une Politique de dégrèvement » (1er juin 1924); — « La révolution en marche » (1er décembre 1924), et aussi le livre : *Aurons-nous une Révolution?*

On entrevoyait, à l'opération, ce double avantage : en premier lieu, diminuer le passif du pays et, par voie de conséquence, les charges annuelles du contribuable; en second lieu, accroître le crédit de la France à l'étranger : on ne fait confiance qu'aux riches.

La première mesure à prendre devait donc être de dresser l'inventaire de la fortune de l'État. Cette idée avait été déjà celle de la Monarchie de Juillet, avec le Baron Louis et Laffitte, et une loi de 1833, prescrivant d'établir un bilan avait donné lieu à un tableau des propriétés immobilières de l'État. Puis, après les désastres de 1870, la loi de finances du 29 décembre 1873, dans ses articles 22 et 24, avait institué l'obligation, pour l'État, de dresser, et de mettre à jour tous les trois ans, l'inventaire de son domaine public et privé. En 1878, un premier relevé fut communiqué au Parlement. Et ce fut tout. Observons d'ailleurs que ces premières tentatives avaient seulement une portée objective : il s'agissait de recueillir des données statistiques.

En janvier 1922, après la constitution du cabinet de M. Poincaré, une commission spéciale fut nommée, à l'effet de préparer l'inventaire. Faut-il dire que ses travaux, s'ils ont été entrepris, n'ont jamais abouti? Mais voilà que le gouvernement issu des élections du 11 mai s'empressait d'annoncer, à peine arrivé au pouvoir, que son premier soin serait, avant d'amorcer un programme de réforme financière, de dresser un état de la situation active et passive de la France. Allions-nous avoir l'inventaire, tel que l'avait compris M. de Fels?

Ceux qui l'ont cru ont été rapidement détrompés par l'apparition du volume distribué aux parlementaires dans les derniers jours de décembre. Ce qui nous a été servi ne répond pas du tout à ce que d'aucuns avaient pu attendre. Et ajoutons qu'il ne pouvait en être autrement.

D'où partait, en effet, M. de Fels? De l'idée d'un contribuable appauvri, existant en face d'un État dont le patrimoine s'était exagérément gonflé. D'où partait le gouvernement radical? De l'idée d'un État appauvri en face de Français relativement riches : « La France étant riche, l'État étant pauvre, il n'y aurait qu'une question d'équilibre à résoudre », disait M. Herriot, à Lyon, au mois d'octobre dernier. A quoi

tendait M. de Fels? A réaliser une part des biens de l'État, à battre monnaie surtout avec les monopoles et les exploitations d'État. A quoi tendait la doctrine dont s'inspirait le gouvernement? A sauvegarder les monopoles et les exploitations d'État. Pour M. de Fels, l'inventaire aurait dû n'être que le prélude d'une réalisation partielle. Pour le gouvernement, il a été surtout un document politique, autant que statistique, destiné à répartir les responsabilités.

Quand il a comparé le fait avec ses espérances, M. de Fels a pu se remémorer le mot de M. Charles Benoist, un des tenants de la représentation proportionnelle : comme, après les multiples retouches apportées au projet primitif, on était tenté de le saluer comme le père du nouveau régime électoral, sorte de monstre issu des transactions de groupe à groupe, l'honorable député hochait la tête en disant : « Je ne le reconnais pas. Vraiment, il est affreux »... Nous ne reprendrons pas à notre compte l'épithète pour qualifier le document que vient de publier le gouvernement. Nous dirons seulement que, tout en fournissant des renseignements intéressants, il ne présente guère le caractère d'un inventaire, et surtout de l'inventaire de nature commerciale qu'on nous avait fait entrevoir. C'est ce que nous allons essayer d'établir.

***

L' « inventaire » du gouvernement a été engendré dans une atmosphère de contradictions logiques.

Il avait été annoncé dans la déclaration ministérielle elle-même, ce qui se comprend fort bien : un parti, en prenant le pouvoir, peut légitimement désirer connaître exactement la situation qu'il prend en charge. Mais les préoccupations politiques avaient vite altéré l'esprit d'objectivité; un peu partout, parmi les partisans du cabinet, on avait laissé entendre que l'examen complet auquel il allait être procédé ferait ressortir en quel état lamentable le cabinet précédent avait laissé les finances françaises. Fâcheuse mentalité, sans doute, pour se livrer à un travail statistique, qui exige plus de sérénité. Fort heureusement, hâtons-nous de le dire, les dernières fumées de la bataille électorale une fois dissipées,

une autre idée s'était fait jour, en opposition avec la précédente : pour les nouveaux venus, la tâche serait d'autant plus difficile qu'ils pousseraient plus au noir le tableau : ne risquait-on pas de diminuer la confiance, et, dès lors, le crédit du pays, dont le maintien est indispensable à l'œuvre de relèvement? Donc, d'une part, tentation de couvrir sa responsabilité par l'établissement d'un « état des lieux » mettant en lumière l'importance des lézardes; d'autre part, crainte, en mettant ces lézardes trop en vue, d'en rendre la réparation plus difficile.

Une seconde contradiction s'est affirmée dans ce fait, que l'inventaire a été dressé par des hommes qui, probablement, le jugeaient vain, et sans doute irréalisable. Les pages 4 et 5 du document sont, à cet égard, singulièrement suggestives. On y lit des phrases comme celle-ci, après qu'on a défini ce qu'est le bilan d'une entreprise : « Cette conception est incompatible, par sa nature même, avec la notion de l'État, entité perpétuelle dont la fin ne saurait être envisagée. L'État n'est pas assimilable à une maison de commerce, dont les divers éléments peuvent être, à tout instant, jetés sur le marché ou absorbés par d'autres entreprises; les facteurs de son actif et de son passif participent à son caractère de pérennité... » La démonstration qui nous est faite de l'impossibilité où l'on serait de présenter un bilan commercial de l'État est peut-être ce qu'il y a de plus net dans l'ouvrage. Mais, cette démonstration faite,... on s'attelle, en conclusion, à l'œuvre impossible.

Comment expliquer cet illogisme? Par un phénomène psychologique assez simple. Après les élections, on a estimé, sans tenir compte suffisamment de la notion de continuité, qu'une ère absolument nouvelle allait commencer. A ère nouvelle, terminologie nouvelle. Le mot d'inventaire était dans l'air; on s'en est emparé. Très bien. Faisons l'inventaire; pas un simple état de situation, ce qui était bon pour les prédécesseurs; non : un inventaire suivant le mode commercial, quelque chose de nouveau enfin, — dont la confection donnera aux arrivants le temps de se mettre au courant de problèmes que peut-être ils devraient mieux connaître... Mais, une fois le mot lancé, on s'est aperçu que la tâche serait peu commode, qu'elle ne répondrait pas à ce qu'on en avait tout d'abord attendu. N'importe; les semaines passaient,

puis les mois. Il fallait offrir, au moins pour le nouvel an, aux électeurs, le livre qu'on leur avait promis comme don d'avènement très joyeux. Et voilà comment, issu de toutes ces contradictions, l'inventaire, enfin mis au jour à la fin de décembre, nous apparaît comme un véritable pensum exécuté, bon gré mal gré, par ceux qui avaient eu l'imprudence première de le promettre comme une nouveauté.

Dans un rapide examen nous allons voir que, si on le prend pour ce qu'il est réellement, *pour ce qu'il pouvait seulement être*, c'est-à-dire pour un exposé de la situation financière analogue à ceux qui sont périodiquement présentés à l'occasion du travail budgétaire, il contient d'excellentes parties, des considérations historiques très utiles, et des récapitulations tout à fait précieuses; mais que, si on le considère en ce qu'il prétend être, c'est-à-dire comme un bilan à forme commerciale, il faut y reconnaître des erreurs de conception touchant à la fantasmagorie. Revanche de la réalité rebelle contre la vanité des mots.

***

Le travail de l'Administration des Finances est divisé en cinq parties : la première est consacrée au passif de l'État; la deuxième à son actif; la troisième, conclusion des deux premières, le « clou », si l'on peut dire, de l'ouvrage, présente le « bilan ». Enfin, dans les deux dernières parties, sorte d'annexes, mais qui ne sont pas les moins intéressantes, on passe en revue ce qui concerne la trésorerie et la situation budgétaire. Le tout est suivi d'une conclusion où sont résumées les vues du gouvernement en matière financière.

Avant d'aborder l'exposé du bilan proprement dit, avec ses deux éléments, la situation active et la situation passive de l'État, nous voudrions examiner rapidement ce qui est dit du problème pressant de la trésorerie et particulièrement ce qui concerne les échéances, si lourdes, de l'année 1925.

Après avoir rappelé les difficultés passées, le document ministériel conclut, avec une grande fermeté, que c'en est fini de la politique de l'appel à l'emprunt en vue d'équilibrer le budget :

« Aucune charge ne doit plus peser sur la Trésorerie, du chef d'un déficit budgétaire quelconque, au cours de l'année 1925 ». On ne peut qu'applaudir à une résolution aussi sage.

Quant à l'échéancier de l'année 1925, il nous est ainsi présenté, pour la dette intérieure :

Date.	Nature.	Montant (francs).	Observations.
—	—		—
16 février.	Obligations 1915-1925.	333 671 000	Remboursement total.
1er juillet.	Crédit National 1922 (2e émission).	3 290 000 000	A la volonté des porteurs.
25 sept. .	Bons à 3 et 5 ans 1922.	8 236 934 000	A la volonté des porteurs.
8 déc. . .	Bons 3-6-10 ans 1923 (1re émission).	10 090 088 000	A la volonté des porteurs.
	Total.	21.950.693.000	

A ce chiffre il faut ajouter environ 950 millions de francs, pour la dette extérieure, en plus de 1 400 millions à payer sur crédits budgétaires. Par ailleurs, on peut observer que, dans ce total, ne figurent pas les 2 milliards, qui, aux termes de la convention du 29 décembre 1920, doivent être remboursés à la Banque de France.

Un aveu, tout d'abord : nous avons falsifié le chiffre ministériel; oui, falsifié : le total, tel qu'il figure au document (p. 242) est 22 950 693 000 francs; or nous avons écrit, et volontairement, 21 950 693 000 francs. A la vérité, notre but n'a pas été de diminuer de 1 milliard la dette du pays, encore que la chose fût en elle-même intéressante; mais la rectification nous a été commandée par le respect des règles arithmétiques élémentaires : tout le monde, en comptant sur ses doigts, peut, en effet, constater que l'addition reportée ci-dessus est irréprochable. Comment n'en est-il pas de même de celle qu'a produite l'Administration des finances? Nous ne voulons pas le savoir. Erreur matérielle, coquille d'imprimerie? Le fait est là, en tout cas, assez fâcheux; car le chiffre porté au document officiel est celui qui sera retenu, qui sera repris par les commentateurs, peut-être peu bienveillants. Et, tout de même, quel que soit le malheur des temps, il n'est pas indifférent que nous ayons un milliard de plus ou de moins à payer en 1925.

A payer en 1925? Là est la question, et d'importance. Or, on ne saurait trop insister sur ce fait, que *toutes les échéances ne sont pas des échéances fatales*. On peut même voir qu'une seule, celle de 333 millions, a ce caractère. Les autres, au contraire, doivent être reportées d'*office*, sauf affirmation, par le porteur, de sa volonté d'être remboursé.

Sans croire à la fatalité d'un remploi en valeurs du Trésor du montant des valeurs du Trésor arrivées à échéance, nous avons pu constater que, lors du remboursement des bons 1921 (Bons Doumer) et des bons du Crédit National de février 1922, un remploi, exécuté presque automatiquement, avait permis au Trésor de doubler des caps dangereux. S'il en a été ainsi, alors qu'il s'agissait d'échéances fixes, à plus forte raison ne faut-il pas s'inquiéter outre mesure quand il s'agit de titres dont le remboursement devra être effectué seulement au cas où le porteur le réclamera positivement. Bien entendu, il y aurait lieu de s'alarmer seulement s'il survenait une crise de confiance. A cet égard, il ne suffit pas de prendre en surveillance les « alarmistes » de parti pris; ceux-là font seulement servir à leur néfaste propagande les fautes des gouvernants; ce sont ces fautes qu'il est nécessaire d'éviter, de manière à rassurer le monde de l'épargne. On peut être certain que, s'il en est ainsi, les prêteurs se laisseront aller à la tacite reconduction prévue au contrat; — à la condition toutefois qu'on ne leur rappelle pas, avec une insistance maladroite (et c'est un peu ce qu'on a fait), que l'heure est venue où ils ont faculté de demander le remboursement.

Le gouvernement, fort heureusement, se rend compte de l'importance que prend ici la confiance. Pour les gros remboursements, dont le risque commencera seulement au second semestre, il présentera en temps voulu les projets nécessaires, dit-il, et il ajoute : « Cette tâche sera plus aisée si, comme nous l'espérons, la confiance dans l'avenir de nos finances incite les porteurs de fonds à nous apporter leur concours. Nous restons convaincus que le développement de la politique prudente que nous avons suivie jusqu'à ce jour et l'effort méthodique que nous poursuivons pour l'assainissement de notre situation monétaire et financière exerceront, à cet égard, d'heureuses répercussions. » Nous nous en voudrions de discuter le *satis-*

fecit que se délivrent ainsi, pour le passé, ceux qui en sont les bénéficiaires. Bornons-nous à enregistrer leurs excellentes intentions pour l'avenir.

***

En laissant de côté les quelques pages qui traitent de la question budgétaire et où s'affirme de nouveau la volonté louable de maintenir l'équilibre, nous arrivons à la partie du travail qui doit lui communiquer son caractère original, c'est-à-dire à l'inventaire. Elle débute par les deux chapitres descriptifs qui s'imposaient concernant l'actif et le passif; après quoi, le « bilan » proprement dit.

La description du passif de l'État comprend nombre de considérations intéressantes, soit du point de vue rétrospectif, soit du point de vue comparatif : le document ne le cède en rien, à cet égard, aux travaux de même nature exécutés, chaque année, à l'occasion du budget (exposés des motifs ou rapports généraux).

Pour la dette de l'État, la comparaison de la situation actuelle avec ce qu'elle était en 1913 montre qu'elle est passée de 32 594 millions de francs (francs-or, naturellement) à 109 514 millions de francs-or (en francs-papier, la dette intérieure se chiffre par 277 850 millions). La valeur nominale de la dette a décuplé ; en francs-or, elle dépasse 330 p. 100 du chiffre qu'elle atteignait avant les hostilités. Le document ministériel indique que « les principes d'une saine politique devaient écarter l'émission d'emprunts nouveaux sans que les arrérages en aient été, au préalable, gagés par la création de ressources permanentes, nécessaires pour leur service ». Un coup d'œil jeté sur les finances des pays étrangers permet d'ailleurs de constater que la dette s'est accrue, en Angleterre, de 1060 p. 100, pour les États-Unis de 725 p. 100.

Le déficit total imposé par l'état de guerre se chiffre par 145 milliards. Aucune critique n'est élevée à cet égard, sinon celle qui a été ci-dessus formulée, que la couverture de l'accroissement subi par les arrérages de la dette aurait dû être réalisée par l'impôt. L'écart entre les recettes et les charges est passé de 6 milliards en 1914 à 50 milliards en 1918 (6 800 millions de recettes contre 56 600 millions de dépenses). De 1914

à 1918, on a pu aligner, en face de 170 500 millions de dépenses, seulement 25 200 millions de recettes. Après avoir montré l'insuffisance de l'effort fiscal, on convient, avec beaucoup d'impartialité, que pendant la guerre il existait des difficultés incontestables à l'augmentation des ressources fiscales. Cependant, on fait ressortir l'erreur de la dualité des comptes budgétaires. Passons.

Après de longs développements consacrés aux différents éléments qui composent la dette intérieure (dette perpétuelle, ou à long terme, dette à court terme, dette flottante) et la dette extérieure (dette commerciale, dette politique), l'inventaire passe en revue l'actif de l'État.

Dès les premières lignes, on est incité à la méfiance : les ressources de l'État, dit-on, sont constituées, d'une part, par le prélèvement que son régime fiscal lui permet d'opérer sur les biens de ses ressortissants... C'est exact. Mais l'énonciation de cette vérité a contre elle d'être rangée sous la rubrique « actif de l'État »; nous verrons ci-après que l'escompte de rentrées futures ne saurait être considéré comptablement comme un élément d'actif. On mentionne ensuite les « entreprises ou les domaines que l'État s'est réservés et qui composent sa fortune propre ». Voilà le véritable actif, le seul dont, avec les créances actuelles, on devrait tenir compte dans un « inventaire » effectué selon la méthode commerciale. C'est à peine si une dizaine de pages sont consacrées au domaine de l'État.

Finalement, comment est dressé le « bilan » de la France, ce bilan qui doit être l'aboutissement d'un travail si considérable? C'est ici qu'a dû commencer la désillusion de ceux qui avaient pu, sous une formule nouvelle, escompter une chose nouvelle, et que, pour les autres, s'est affirmée la contradiction qui devait ressortir de l'exécution d'une œuvre qu'ils jugeaient impossible.

Le passif de l'État est chiffré à un total de 660 milliards et l'actif à 796 milliards. Mais, au passif, la dette politique étrangère est comptée « pour mémoire »;cependant que l'on y porte une somme représentant la capitalisation de charges

budgétaires. Corrélativement, on porte à l'actif une somme de près de 600 milliards (599 500 millions exactement) pour « la créance de la nation, correspondant au capital des impôts », autrement dit, la capitalisation des impôts à percevoir dans l'avenir!

Et voilà comment on établit le « bilan »!

Cette manière de procéder a provoqué, dès qu'elle fut connue, une véritable stupeur. « Des entreprises industrielles et commerciales, disait notamment le *Temps* (n° du 28 décembre), qui imagineraient de soumettre à leurs actionnaires ou au tribunal de commerce un « inventaire » ou un « bilan » établis de cette façon encourraient pis que des reproches. On leur ferait remarquer que des recettes annuelles, fussent-elles acquises, ne contre-balancent pas et ne justifient nullement le montant d'un passif. Elles couvrent peut-être des dépenses d'exploitation, mais elles ne peuvent servir de contrepartie régulière ni aux emplois de capitaux ni aux dettes. »

Voilà qui fait ressortir suffisamment l'hérésie comptable. La faute s'aggrave du fait des circonstances dans lesquelles elle a été commise. Jamais le quantum des recettes ne fut plus incertain. On capitalise les recettes budgétaires? Lesquelles? Celles d'hier, celles d'aujourd'hui, celles de demain? Comment ose-t-on prendre une base quelconque de calcul, alors que, par une expérience toute récente, on a pu constater la fragilité de toute base : en 1923, on avait cru pouvoir tenter (sous une forme détournée) l'expérience de budget biennal : les chiffres de 1923 avaient servi pour le budget de 1924. On sait ce qu'il advint : en 1924, en quelques semaines, sous la poussée des événements, il fallut improviser pour plus de 4 milliards d'impôts nouveaux ou de surtaxes.

En ce moment même, à quel spectacle assistons-nous? Le gouvernement, harcelé par la perspective de dépenses nouvelles, mais ayant la volonté toujours louable de conserver l'équilibre budgétaire, court chaque jour à la poursuite de recettes compensatrices avec une persévérance aussi méritoire (pardon de la comparaison) que celle du chien courant après sa queue. Et c'est sur un sol aussi instable, aussi mouvant, qu'on prétendrait fonder des calculs de capitalisation! Vraiment, c'est à se demander ce dont il faut le plus s'étonner,

du mépris qu'on a pour les principes ou de l'ignorance que l'on affecte à l'égard des réalités.

Devons-nous insister, dire que, si l'évaluation de l'actif a été faite avec une liberté qui touche à l'inconscience, on a laissé, dans l'estimation du passif, une lacune extraordinaire, dont l'effet a été tel, hors frontières, qu'il a fallu, pour le dissiper, une note du ministre des finances : la dette politique extérieure, dans le bilan final, a été comptée « pour mémoire ». Immédiatement la presse des États-Unis, poussée par une propagande toujours en éveil, a manifesté son émotion : était-ce donc que la France comptait pour rien sa dette envers l'Amérique? On a dû expliquer qu'il n'en était rien, que le document officiel, en diverses parties, avait, au contraire, traduit la volonté arrêtée de la France de ne pas renier sa signature. Le fait est que, notamment à la page 10, la dette politique extérieure est mentionnée pour 35 964 millions de francs-or. Mais alors, pourquoi ne l'avoir portée que pour « mémoire », dans ce que l'on appelle le « bilan »? Pourquoi ne l'avoir pas admise pour son montant réel, sauf, dans le commentaire, à exprimer l'espoir d'une amélioration devant résulter de pourparlers amicaux?

En somme, dans ce fameux bilan, on a chiffré ce qui était inchiffrable, et on s'est abstenu de chiffrer ce qui pouvait être chiffré. La constatation de ces contradictions n'apprendra rien aux auteurs du document. Nous avons vu qu'au début de leur travail, ils avaient exposé, mieux que quiconque, toutes les raisons qui devaient les empêcher de le réaliser. Ils ont encore exprimé leur scepticisme mélancolique au moment de formuler leurs conclusions. « L'impossibilité de toute réalisation éventuelle s'opposera même à l'inscription d'un chiffre quelconque en face de certaines rubriques telles que les routes, ports, canaux, fleuves et rivières. Enfin, l'introduction dans un bilan en capital d'éléments tels que les impôts et les dépenses militaires ou civiles qui correspondent à des charges ou à des ressources annuelles appellera l'adoption de méthodes de calcul qui peuvent prêter à la critique... »

Toujours le même état d'esprit : ne pas croire à ce que l'on fait. Et pour cause. En réalité, l' « inventaire » ne pourrait

prendre un sens que si on le faisait en vue d'une réalisation. Que vaudrait le monopole des allumettes, celui des tabacs, celui des téléphones, si on les affermait à une société privée? Voilà des éléments dont la recherche serait intéressante pour la solution du problème financier. Mais nous avons vu que ce n'est pas le point de vue auquel on s'est placé. On a tenu à aligner un actif en face d'un passif. On aurait pu, tout aussi bien, évaluer en chiffres connus la productivité des vues de Paris, qui nous valent de somptueuses recettes du fait de l'afflux des étrangers. Tel personnage de Molière ne compte-t-il pas pour dot à une fiancée « toutes les dépenses qu'elle ne fera point »? On nous présente aujourd'hui un inventaire dans lequel, tout en omettant des éléments certains, on ne craint pas de capitaliser des nuées.

Comment est-on arrivé à ce résultat? La raison psychologique, nous l'avons dite au début : on avait lancé un mot; il fallait bien mettre dessous quelque chose. A l'examen, nous voyons qu'on ne nous a rien fourni de nouveau : il y a donc seulement un mot de plus. Est-ce de mots que nous avons besoin?

***

Cependant, dès l'instant que l'on se mêle de peser l'impondérable, il est un élément dont il faudrait tenir compte, quand il s'agit d'établir le bilan d'une nation qui, comme la nation française, est en voie de reconstitution, et qui doit dès lors recourir au crédit : c'est l'élément « confiance ». Presque tous les autres sont fonction de celui-là. Nous avons vu que le gouvernement se déclarait assez satisfait de lui-même à cet égard.

Alors, que, pour finir, il nous soit permis, laissant de côté la question de politique, où nous n'avons que faire, et nous en tenant à l' « inventaire », d'exprimer le regret de quelques paroles un peu sibyllines contenues dans la conclusion, et qui seraient de nature à inquiéter le monde de l'épargne.

Intentions fort louables que celles qui sont exprimées dans cette conclusion. On répudie l'inflation, on veut poursuivre l'amortissement de la dette, la consolidation de la dette

flottante. Bravo! Pourtant que veut dire cette phrase : « Mais si le programme que nous envisageons ne se réalisait pas de manière à mettre notre trésorerie à l'abri d'aléas que la France ne saurait envisager, si notre appel à la bonne volonté n'était pas entendu, si tous les Français ne comprenaient pas qu'en l'occurrence l'intérêt de chacun est solidaire de l'intérêt national, nous sommes persuadés que le *pays comprendrait la nécessité de la création de ressources spéciales, exclusivement réservées à l'assainissement financier.* » (C'est nous qui soulignons.)

Qu'entend-on par là? Nous avons lu que ces mots faisaient allusion à l'établissement d'un impôt sur le capital. Est-ce une manière de demander un concours, que de laisser paraître le bout du gourdin qui doit intervenir au cas où ce concours ne serait pas assez empressé? Ces mœurs ne peuvent être celles d'un gouvernement qui a la charge du relèvement financier d'un grand pays.

Le ministre des Finances proclame qu'il faut, avant tout, maintenir la confiance. Ce n'est pas lui, certainement, qui ferait sienne la parole du poète : *Video meliora proboque; deteriora sequor.* Il a compris, s'il ne l'a pas dit expressément, que la confiance constituait le poste principal du bilan de la France. Il ne peut être dans ses projets de l'anéantir. Qu'il développe cette confiance : ce sera le moyen le plus sûr de grossir l'actif de son « inventaire ».

ALBERT DREYFUS

LES ALLIÉS

ET

LE NATIONALISME ALLEMAND

La constitution d'un ministère nationaliste en Allemagne est certainement l'événement le plus significatif de cette dernière quinzaine. On peut examiner le nouveau Cabinet sous tous ses aspects : c'est nettement un ministère du bloc bourgeois, un ministère de droite, un ministère réactionnaire, c'est peut-être le prélude d'un essai de restauration monarchique. Si les Alliés n'attachent pas à ce phénomène l'importance qu'il mérite, s'ils ne comprennent pas la leçon des faits et n'en tirent pas tout de suite les conséquences, ils se préparent quelques désagréments dans un avenir prochain, et bientôt de grands embarras; ils faciliteront par leur négligence ou leur aveuglement l'entreprise générale de l'Allemagne contre le traité de Versailles.

Comment s'est accomplie la formation du nouveau Cabinet? Les élections du 7 décembre pour la nomination d'un nouveau Reichstag avaient donné un résultat confus et douteux. Quelques optimistes impénitents en Angleterre et en France prétendaient y découvrir un succès des partis démocratiques. Rien ne paraissait moins certain pour tout observateur impartial. L'Allemagne était avant la dissolution du Reichstag dans une incohérence politique telle qu'aucun gouvernement stable ne pouvait être constitué. Après les élections du 7 décembre elle n'était manifestement pas sortie du chaos. Tout ce qu'on pouvait attendre du nouveau Reichstag, dans l'hypothèse la plus favorable, était, à défaut d'une majo-

rité solide, une entente provisoire pour laisser expédier les affaires par des cabinets de concentration. Ce résultat modeste n'a même pas pu être atteint. Le Chancelier Marx a fait six tentatives pour former un Cabinet relativement modéré. Les longs conciliabules qui ont eu lieu n'ont pas été causés, il est vrai, par les seules difficultés de la situation intérieure. Fidèle à sa méthode d'intimidation, l'Allemagne tenait en suspens les négociations commerciales qui devaient théoriquement aboutir le 10 janvier, et elle attendait la décision des Alliés relative à l'occupation de Cologne, qui devait être elle aussi prise avant le 10 janvier. Après des délais multiples pour constituer le Cabinet, le Chancelier Marx dans la journée du 9 janvier se déclarait vaincu, et rendait compte de son échec au Président Ebert.

La défaite du Chancelier Marx était due à ce qu'il n'avait pu faire l'accord entre le parti populiste, qui a des tendances ouvertement nationalistes, et le centre catholique, qui essayait de garder un équilibre malaisé entre la gauche et la droite. Il avait eu l'idée de faire entrer dans le gouvernement des démocrates et d'obtenir même l'appui des sozial-démocrates. Pour réussir cette combinaison, il lui fallait le concours du Centre, et aussi la neutralité des populistes. Or les populistes se sont montrés intransigeants : ils ont déclaré qu'ils refuseraient toute confiance à un Cabinet, dont le ministre de l'intérieur serait un démocrate. Le Centre catholique de son côté entendait faire collaborer les populistes avec les démocrates. Toute la lutte au fond était un conflit entre le Centre, qui ne voulait rompre ni avec les démocrates ni avec les populistes, et le parti populiste qui entendait obliger le Centre catholique à entrer dans une coalition, d'où seraient exclus les démocrates. Au cours de cette bataille, les populistes ont fait échouer par leur attitude toutes les combinaisons du Chancelier Marx.

A ce moment de la crise, la situation était si embrouillée que les projets les plus extraordinaires se faisaient jour. On parlait d'ajourner le Reichstag; on parlait même de confier la direction des affaires à un Comité de Surveillance, qui aurait gouverné en attendant la possibilité de constituer un ministère; on parlait enfin d'une nouvelle dissolution du Reichstag, bien que, six semaines après les élections générales de

décembre, elle parût difficile à faire accepter aux partis dont la caisse était vide, et peu capable de conduire à des résultats satisfaisants. L'idée d'une réforme électorale, destinée à amener un groupement nouveau des forces en présence, était elle aussi étudiée. Il semblait qu'il n'y eût guère d'issue convenable à la crise. Alors le Centre a capitulé devant le parti populiste et le Dr Luther est apparu.

Le Dr Luther se considère comme en dehors des partis. Il a fait une carrière administrative. Il est plus connu pour ses capacités financières et son adresse à fortifier sa sitution politique que pour la vigueur de ses opinions. Bourgmestre d'Essen, M. Luther s'est fait remarquer par son attitude pendant la résistance passive dans la Ruhr. C'est à son zèle qu'il a dû de devenir ministre des Finances dans le cabinet Stresemann d'abord, puis dans le cabinet Marx. Dans ces fonctions, il a fait preuve de qualités incontestables; il a contribué à la stabilisation du mark et au relèvement des finances allemandes. On peut croire sans peine que c'est là son principal titre auprès du public d'Allemagne, que les affaires économiques et financières touchent au moins autant que les affaires diplomatiques. Mais quel que soit son souci de ne pas se compromettre avec les partis et de rester libre de suivre sa fortune politique, le Dr Luther apparaît cependant comme un homme de droite. Son arrivée au pouvoir marque la victoire des populistes, qui s'opposent à toute collaboration avec les démocrates, et la défaite du Centre catholique, qui ne s'est résigné qu'au dernier moment à abandonner cette collaboration avec les mêmes démocrates. Après avoir tenté de rester un parti du milieu, le Centre, craignant une scission à sa droite, a fini par s'incliner et par soutenir la politique de M. Stresemann à laquelle il ne voulait pas participer.

Pour sauver les apparences, les hommes politiques allemands se servent d'un subterfuge : ils se plaisent à dire que le nouveau gouvernement est « au-dessus des partis » et qu'en le soutenant ou en le laissant vivre, pour sortir de la crise, ils n'adhèrent pas forcément au bloc bourgeois parlementaire. On établit une fiction commode, mais qui ne résiste pas un instant à l'examen; on assure que le ministère

est d'essence non politique, et que les ministres n'engagent pas et ne représentent pas leur parti. Ainsi le centre espère-t-il ménager les susceptibilités du Dr Marx, du Dr Wirth et de la fraction la plus libérale du groupe. Ainsi le parti démocrate pourra-t-il admettre que M. Gessler, s'il est toutefois encore démocrate, demeure ministre de la Reichswehr, comme il l'est depuis 1920 avec une continuité qui ne doit pas échapper aux Alliés. Ainsi fera-t-on accepter au public bénévole ce mélange singulier qui sous le nom de Cabinet Luther est au fond l'expression de la politique réactionnaire et nationaliste. On le croit du moins, mais qui peut-on tromper? Le Dr Luther a eu beau s'évertuer à faire une déclaration incolore, à parler de la constitution de Weimar, et à éviter toute formule pouvant effaroucher le Reichstag : la vérité qui éclate, c'est que les principes constitutionnels et démocratiques sont néant pour le nouveau Cabinet.

Si l'on cherche des indications significatives sur ce qu'il y a lieu d'attendre du nouveau gouvernement, la nomination de certains ministres peut les fournir. N'est-il pas caractéristique que le portefeuille de l'Intérieur, dont on connaît l'importance primordiale, puisque le ministre de l'Intérieur tient dans sa main l'administration et la police, c'est-à-dire l'État, ait été dévolu à M. Schiele? M. Schiele est le successeur du Dr Hergt à la présidence du groupe parlementaire national-allemand au Reichstag. Le 29 août dernier, jour du vote des lois Dawes, une maladie diplomatique l'empêcha de prendre part au scrutin : cette attitude lui vaut d'être affecté aujourd'hui à la garde de la Constitution de Weimar et du régime républicain. M. Schiele est un homme prudent : ses tendances et son esprit n'en sont pas moins connus. Le nouveau ministre de l'Intérieur du Reich est un monarchiste militant, dont les efforts, apparents ou cachés, tendront, par toute l'influence dont il pourra disposer, à préparer la voie à la domination complète et définitive des nationaux-allemands. Tous les fonctionnaires du Reich qui sont républicains, — il est vrai qu'ils sont assez rares, — peuvent être assurés qu'il sera pourvu à leur remplacement. Est-ce tout? Le Cabinet Luther a placé, au ministère de l'Économie publique, M. Neuhaus. La désignation de M. Neuhaus équi-

vaut à une véritable provocation. Ce fonctionnaire, directeur au ministère prussien du Commerce, a donné sa démission, en 1921, plutôt que de prêter serment à la Constitution prussienne. On sait en outre les révélations que M. von Gerlach, dans une lettre ouverte au président Ebert, vient de faire au sujet de M. Neuhaus : le nouveau ministre de l'Économie publique du Reich a été président de la Jeunesse Nationaliste, et M. von Gerlach l'accuse d'avoir été l'homme de liaison entre Ludendorff et le lieutenant Gunther, un des assassins de Walther Rathenau. Un fait certain, en tout cas, c'est que M. Neuhaus, le 24 juin 1922, assistait en bonne place à la fête donnée en l'honneur de Gunther, après que Rathenau fût tombé sous les balles de ses meurtriers. Enfin M. Stingl, le nouveau ministre des Postes, a déjà rempli les mêmes fonctions dans le cabinet Cuno, et M. Luther lui-même a, dans ce cabinet, détenu le portefeuille de l'Économie publique. Tel est le nouveau gouvernement de l'Allemagne : il a du moins le mérite de ne pas laisser de doute sur ce qu'il est en réalité.

Les Allemands eux-mêmes ne s'y sont pas trompés. La droite exulte. La gauche ne dissimule ni ses déceptions ni ses inquiétudes, et elle fait des aveux que nous devons retenir. Le *Vorwärts*, porte-parole de la sozial-democratie, est naturellement le journal qui souligne le mieux les desseins véritables du nouveau gouvernement : « Le cabinet du bloc bourgeois, écrit-il, est fait. M. Luther ne frappera pas sur la table, ne déchirera pas le Traité de Versailles, et ne déclarera pas la République déchue... Mais ce gouvernement, prenons-y garde, n'est pas une mascarade éphémère de trublions nationalistes, hyperesthésiés et ultra-monarchistes : il est une tentative infiniment sérieuse, et appuyée sur la participation de grands partis politiques, en vue de provoquer un changement d'orientation décisif en Allemagne. Ce gouvernement est un danger pour l'évolution allemande, et surtout pour l'évolution sociale... Colère, indignation, déception : tels sont les sentiments avec lesquels la classe ouvrière allemande accueille le nouveau cabinet. » Et, avec une sincérité attristée, la *Gazette de Francfort* reconnaît que « la première phase du combat est close. Elle se ter-

mine, il faut s'en rendre compte avec tout le sérieux nécessaire, par une défaite de la démocratie, par une défaite de la nouvelle Allemagne. Une période de l'histoire politique allemande prend fin; après un travail de cinq ans, infiniment dur, infiniment ingrat, pour le salut de l'Allemagne, les partis de gauche sont exclus du pouvoir, de ce pouvoir qui, au cours de la seconde moitié de ces cinq années, leur avait été de plus en plus disputé et leur avait échappé de plus en plus. Une nouvelle période commence, où le bloc des droites va gouverner. »

Malgré les précautions oratoires dont il a usé avec abondance, le Cabinet Luther a été accueilli avec réserve non seulement par la minorité, mais même par le Centre. Il n'est évidemment pas très assuré encore, et il a besoin de ménager ceux qui peuvent l'attaquer. Il n'a pas cependant rien à craindre pour le moment. Après une crise aussi longue et aussi compliquée, le ministère qui est en possession du pouvoir a un avantage de fait : il sait très bien qu'aucun parti ne prendra la responsabilité de nouvelles difficultés, et il lui suffit de gagner du temps. Le Dr Luther n'est pas assez maladroit pour annoncer bruyamment ce qu'il veut faire. Il se contente d'avoir pour lui la force gouvernementale, et il choisira le moment opportun pour en user. En attendant, peu importent les formules lénitives dont il se servira. Il n'a pas l'intention de procéder demain à un coup d'État. Son œuvre sera lente et, s'il se peut, discrète : c'est avant tout une œuvre de préparation qui ne s'effectuera sans doute pas au grand jour. Le cabinet Luther s'efforcera de provoquer, en Prusse, une évolution analogue à celle qu'il déterminera dans le Reich. Il essaiera, en éliminant les fonctionnaires suspects de libéralisme, en faisant occuper les postes importants par des hommes sûrs, d'avoir en mains toute l'administration, tout le mécanisme de l'État, et ainsi, par une transition lente, de tout organiser pour le moment où lui-même ou ses successeurs pourront, à coup sûr, proclamer le changement de régime qui sera déjà effectué en pratique.

Quelles seront les idées du nouveau ministère allemand en politique extérieure? Les dispositions de l'Allemagne avant lui n'étaient pas bonnes. Elles deviendront plus franchement

mauvaises. Il s'agit, comme on dit en termes bénins, d'étudier les problèmes que soulèvent l'occupation et le plan Dawes. Autrement dit, il s'agit de lutter contre les conséquences du traité de Versailles. C'était bien d'ailleurs l'idée des précédents gouvernements. Ils avaient bien quelques hésitations à l'exprimer et quelque embarras à y demeurer toujours fidèles. Les directions générales et les désirs profonds étaient les mêmes. On a pu voir que, durant la crise ministérielle prolongée dont a souffert le Reich, la politique allemande n'avait pas changé et ne s'était même pas ralenti. Même mauvaise volonté à l'égard des négociations commerciales franco-allemandes; mêmes assurances trompeuses en ce qui concerne le désarmement; mêmes protestations contre l'occupation de Cologne. Ce n'étaient pas ces sujets-là qui étaient matière à discussion entre les partis et qui divisaient les Allemands. Toutes les controverses entre droite et gauche portaient sur des questions strictement intérieures. Il s'agissait de la journée de huit heures, de la législation sociale, des méthodes administratives, de la répartition des charges fiscales. Aucune discussion sur la conduite à tenir envers les Alliés. C'est que là-dessus au fond tout le monde est du même avis, tout le monde souhaite d'échapper aux conséquences de la défaite et de reconquérir par tous les moyens l'influence et la force dont jadis s'enorgueillissait la nation germanique. Même sans gouvernement, pendant la crise ministérielle, cette politique suivait son cours naturellement : les bureaux, les fonctionnaires, les personnages administratifs grands ou petits n'avaient besoin d'aucun conseil pour l'appliquer. Mais on devine aisément ce que vont devenir ces dispositions souvent inavouées sous un gouvernement nationaliste et réactionnaire.

L'Angleterre, qui a été si lente à s'apercevoir des tendances de l'Allemagne, commence à s'émouvoir. Nous avons déjà cité les grands articles parus dans la presse britannique sur les armements de l'Allemagne. Le Cabinet de Londres a jugé nécessaire d'envoyer une note à Berlin, d'accord avec tous les Alliés, sur l'occupation de Cologne. Les Anglais en outre ne sont pas sans connaître exactement où en est le relèvement économique de l'Allemagne : la crise qui s'est développée d'avril à juillet a cessé; la détente, commencée après

la conférence de Londres, continue; le nombre des faillites a beaucoup diminué; les caisses d'épargne reçoivent de nouveau d'importants dépôts; des traités de commerce ont été signées avec les pays où des débouchés pour les marchandises allemandes sont prévus; toute une reprise d'activité indique que l'Allemagne veut de nouveau faire son apparition sur le marché du monde et qu'il faut compter avec elle. Ces diverses causes réunies ont invité l'Angleterre à réfléchir. Elle s'inquiète. Le *Daily Telegraph* ne cache pas que l'homme qui gardera l'influence dominante dans le gouvernement sera M. Stresemann, dont les sympathies pour la cause monarchiste ne sont pas secrètes. En admettant même que les ministres actuels aient renoncé pour l'instant à toute hostilité directe contre la République, il n'en reste pas moins qu'ils seront animés de l'esprit réactionnaire qui pourra se faire sentir même en matière de politique extérieure. « Il faudra longtemps, écrit le *Daily Telegraph*, avant que l'on ne parvienne à l'établissement d'une situation politique claire et stable dans un pays dont la politique nationale constitue pourtant l'un des facteurs les plus décisifs et les plus inquiétants de la situation européenne. »

Ces réflexions anglaises sont mélancoliques. Mais plus mélancoliques encore sont celles que peut faire le gouvernement français. De toutes les déceptions politiques que les six derniers mois nous ont prodiguées, le retour offensif du nationalisme allemand n'est pas la plus imprévue; c'est cependant la plus frappante et la plus amère. Le grand dessein de la politique française était d'amener une détente européenne, et, avec l'appui de gouvernements démocratiques, de préparer une ère de conciliation. Il paraissait admirable aux partisans du Cabinet Herriot, il était jugé chimérique et dangereux par ceux qui connaissaient l'Allemagne et qui ne ménageaient pas les avertissements. Le gouvernement français a poursuivi son idée : il a liquidé l'affaire de la Ruhr sans contre-partie, et il a attendu les effets de sa complaisance. Ils ne sont pas venus. Le Cabinet travailliste n'a même pas fait bon accueil à Genève au projet de protocole défendu par M. Herriot. Ensuite, il a disparu pour faire place à un Cabinet conservateur. Puis est venue l'affaire des dettes interalliées, qui a montré que

l'abandon de la Ruhr s'était accomplie sans que des questions graves pour nous aient été réglées. Restait l'Allemagne, qui bénéficiait d'un règlement inespéré du problème des réparations et qui était délivrée avec une promptitude imprévue de la pression qu'exerçait sur elle l'occupation de la Ruhr. Allait-elle manifester sa bonne volonté? allait-elle montrer enfin que les tendances démocratiques, qu'on disait étouffées, étaient prêtes à surgir? Dès que la question de l'occupation de Cologne a été en jeu, elle a prouvé qu'elle n'avait pas varié; elle a traité M. Herriot comme M. Poincaré; elle s'est servi du traité de commerce pour nous menacer d'une guerre de tarifs; elle vient de marquer l'échec de la politique de conciliation à son égard en se donnant un cabinet nationaliste.

Il serait insensé et il serait criminel de méconnaître la signification des événements, et de négliger l'avertissement qu'ils nous donnent. Ceux qui ont cru aux progrès de la démocratie allemande se sont complètement trompés. Ceux qui ont cru par des concessions favoriser le régime républicain allemand et améliorer moralement l'Allemagne ont fait un calcul absolument faux. L'Allemagne n'a pas changé. L'avènement du Cabinet Luther a un sens clair : il est la condamnation de la politique suivie par les Alliés à l'égard du Reich depuis plusieurs mois. Il ne s'écoulera pas beaucoup de temps avant que nous ne constations les premiers effets de l'installation du nationalisme allemand au pouvoir. Les Alliés feront bien de saisir la première occasion qui se présentera de manifester qu'ils sont unis et résolus, et que ni à propos de l'occupation de Cologne, ni à propos des responsabilités de la guerre, ils ne laisseront l'Allemagne poursuivre ses entreprises contre le traité de Versailles. On imaginait que l'adoption du plan Dawes allait pour quelque temps délivrer l'Europe de la question allemande : le retour offensif du nationalisme allemand va devenir la première préoccupation de la politique européenne.

ANDRÉ CHAUMEIX

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

R. de Gontaut-Biron et L. Le Révérend :
D'Angora à Lausanne.

Ce livre a pour sous-titre : *les Étapes d'une déchéance.* Le mot est aussi dur que justifié : il est impossible au lecteur français de parcourir l'ouvrage solidement documenté, purement objectif et exempt de passion de MM. R. de Gontaut-Biron et L. Le Révérend sans éprouver le sentiment de malaise que donnent les remords patriotiques. En cinq ans, de la fin de la guerre à la signature du traité de Lausanne, l'œuvre patiente et généreuse de cinq siècles a été pratiquement anéantie. Et le plus tragique de cette déchéance, c'est qu'elle s'est produite après une victoire aussi complète qu'on pouvait la souhaiter, c'est qu'on a « oublié » les plus solennelles promesses publiquement faites aux populations, c'est qu'on doit incriminer plus encore la maladresse et l'ignorance des dirigeants et des représentants français, que la mauvaise foi des l'adversaire ou la jalousie de tel ou tel allié. Écrit avant la ratification du traité de Lausanne par la France, le livre de MM. de Gontaut-Biron et Le Révérend, un militaire et un marin qui entendent avant tout « servir », était destiné à mettre en lumière les restrictions qu'il convenait de faire sur la valeur de cet instrument diplomatique, dont la clarté, l'homogénéité et la précision ne sont pas les qualités dominantes; nos deux auteurs suggéraient même de ne pas ratifier, soutenant que la ratification, tout en consacrant notre déchéance et nos abandons, ne nous apporterait aucun avantage substantiel qui permît, en principe, de la préférer au *statu quo.* Depuis, le traité a été ratifié : changeant d'objet, le livre garde toute sa valeur. C'est un bilan complet de notre situation actuelle en Orient, au triple point de vue politique, économique et moral : bilan d'où il ressort jusqu'à l'évidence que l'affaire a été mal gérée, et qu'il est indispensable de changer de méthode si l'on entend sauver ce qui peut encore être sauvé.

La place nous ferait défaut pour donner une analyse suffisante d'un ouvrage aussi complet dans sa brièveté. Voici quelques-uns des points les plus marquants de cet exposé.

Le mandat que nous exerçons sur la Syrie au nom de la Société des Nations nous met, dès le principe, dans une situation délicate. Tout autres sont les termes du mandat que la Grande-Bretagne exerce sur la Palestine ou la Mésopotamie. Si l'on compare les textes, on a l'impression qu'une méfiance insultante et injustifiée à l'égard de la France animait leurs rédacteurs, lesquels étaient au contraire disposés à accorder toute latitude à l'Angleterre. Ce n'est pas l'effet

du hasard, et c'est la première marque de vigilance insuffisante de nos représentants. Ces textes étant rendus publics, on conçoit aisément quels effets leur connaissance peut exercer sur les populations et combien notre mandat, forme de tutelle singulièrement vacillante en son principe, est rendu plus incertain encore dans l'application.

A cette cause interne de difficultés, s'ajoutent celles qui dérivent de l'accord d'Angora et du traité de Lausanne quant à la frontière turco-syrienne (ne parlons pas de la frontière entre la Syrie et la Palestine). Cette frontière est entièrement conventionnelle, non pas seulement en ce sens qu'elle ne s'accroche à aucune coupure naturelle du terrain, mais bien plus encore en ce qu'elle a été tracée au hasard, au mépris des données locales les plus évidentes; le problème du ravitaillement en eau de la ville d'Alep est bien connu; on prête, à tort d'ailleurs, ordinairement moins d'attention au fait que, de Tchoban bey à Nousséibine, la frontière est marquée par le chemin de fer de Bagdad, diverses servitudes étant imposées à l'exploitation quant aux transports de troupes et au ravitaillement : il y a là un nid de querelles toutes prêtes, avec de sérieuses difficultés stratégiques en perspective en cas de conflit éventuel ou seulement de tension des rapports. Telle qu'elle est, cependant, cette frontière ne satisfait pas encore les Turcs, dont l'ambition finale serait évidemment de remettre la main sur la Syrie tout entière, ce Paradis des fonctionnaires ottomans, mais qui « se contentent » de revendiquer tout de suite dans la presse Alexandrette et Antioche, et, un peu plus discrètement, Alep : ils font état de la présence de quelques îlots touraniens au sud de la frontière actuelle. Ces prétentions sont ridicules en droit; mais ne sont-elles pas de nature à inquiéter les Syriens, si on semble les écouter en France? Évidemment si, puisque nous avons déjà déféré aux exigences turques en Cilicie où la supériorité numérique de la population arabo-syrienne devait imposer une application du droit des nationalités excluant le retour de villes comme Aïn-Tab ou Killis sous la domination ottomane.

Encore avons-nous admis, à l'intérieur de cette frontière déjà arbitraire et peu sûre, des enclaves singulièrement gênantes : le port d'Alexandrette, reconnu par nous port franc, risque encore de tomber dans une zone d'influence anglaise, puisque nous avons accepté que deux pipe-lines pétrolifères traversassent la région soumise à notre mandat pour aboutir sur la Méditerranée. Plus grave encore : nous avons concédé aux Turcs, en territoire syrien, à 120 kilomètres de la frontière, une enclave où nous renonçons à tout contrôle : c'est le tombeau (avec toutes ses dépendances) de Suleïman-Chah, grand-père du sultan Osman, à Djaber-Kalessi; la Turquie peut « y maintenir des gardiens et y hisser le drapeau turc »; les « dépendances » n'ont pas été plus définies ni délimitées à Lausanne qu'elles ne l'avaient été à Angora, et les Turcs disposent ainsi d'un centre d'agitation, et éventuellement d'une base militaire de première importance, où ils sont les seuls maîtres. Par contre les Turcs ont imposé les règles les plus strictes quant aux cimetières militaires de Gallipoli.

Dans la Cilicie que nous abandonnâmes, nous ne sûmes pas faire respecter les stipulations qui devaient empêcher les régions que nous quittions d'être en proie à la tyrannie et aux exactions des Turcs. C'est un des chapitres les plus humiliants à lire, et aussi, pour qui n'est pas volontairement aveugle, les plus instructifs, que celui qui est consacré par MM. de Gontaut-Biron et Le Révérend à l'amnistie et à la protection des minorités en Cilicie. On y voit, à la faveur d'une rédaction imprécise et ambiguë de l'article 5 de l'accord d'Angora (faute, parmi beaucoup d'autres, du négociateur français) et d'abdications continuellement consenties par le gouvernement, les autorités turques se livrer à des représailles contre les fractions de la population qui avaient frayé avec les Français, provoquer le départ et la spoliation éhontée des chrétiens, tolérer, sinon encourager, toutes les avanies et toutes les vexations envers les ressortissants français.

Quand on a lu ce chapitre, les suivants, où se trouvent traités l'abolition des capitulations, et les intérêts moraux et économiques de la France, ne surprennent plus, ou ne sont que des confirmations supplémentaires de la thèse déjà établie auparavant : ignorance ou oublis des négociateurs français, mauvaise foi et restrictions mentales (sinon écrites) des négociateurs turcs; dans l'application, longanimité difficilement explicable de la France, empiètements continuels des Ottomans. Les capitulations étaient un véritable contrat, né de l'impuissance des Turcs à administrer, et constituaient le seul moyen pratique, en présence de leur carence perpétuelle, de sauvegarder l'intérêt de nos nationaux; on comprend mal comment nous avons pu accepter la résiliation de ce contrat sans compensation et satisfaire ainsi aux ambitions d'un nationalisme exaspéré, qui cache trop souvent une insatiable âpreté au gain. La même cupidité masquée par le même sentiment national se retrouve à l'origine du mouvement de laïcisation : il s'est agi au début, pour les hommes de la Grande Assemblée, de mettre la main sur les ressources des fondations pieuses musulmanes; la création d'un ministère destiné à les gérer a permis d'entretenir la confusion aux yeux des populations islamiques, et en même temps de mener la guerre contre les fondations religieuses non turques : derrière la formule : « La Turquie aux Turcs » se dissimulait le désir de mettre la main sur les biens des communautés chrétiennes. Enfin, dans l'ordre économique, l'abolition du décret de Mouharrem visait bien moins à rendre à l'État ottoman la plénitude de ses droits souverains qu'à le libérer d'une notable partie de ses obligations : comment croire que les porteurs français de titres turcs obtiendront quelque chose du gouvernement ottoman alors que le gouvernement français a officiellement montré qu'il se désintéressait de l'affaire? Le général Mougin a remporté dans la question des écoles un succès dont l'avenir dira la valeur : mais il représentait officiellement la France. Que pourront obtenir les représentants des porteurs français dont les revendications semblent aujourd'hui oubliées à Paris même?

Toutes ces fautes étant reconnues, que peut-on espérer de l'avenir? Il semble avéré que, même dans ce que nous avons réussi à maintenir (et c'est bien peu de chose), nous avons fait un marché de dupes. Cependant, en dépit des apparences, les Turcs eux-mêmes ne semblent pas beaucoup mieux partagés : les stipulations d'Angora et de Lausanne ne peuvent, par suite de leur incapacité radicale, leur amener de profits sérieux, tandis qu'elles écarteront et rendront méfiants les capitaux et le travail étrangers; et, comme le disent MM. de Gontaut-Biron et Le Révérend, « la Turquie demeurera en friche, ses dirigeants et son peuple s'en repentiront peut-être un jour ». D'ici là, arriverons-nous à préparer l'avenir, resterons-nous prêts à réoccuper les places d'où l'on nous a chassés? N'avons-nous pas à redouter que les autres nations, mises avec nous sur le pied d'égalité (situation bien différente de celle de 1914, où nous profitions encore de nos cinq siècles d'efforts), n'arrivent plus rapidement au résultat?

Dans la grande conversation avec l'Angleterre que recommandent en conclusion nos auteurs, touchant le règlement des questions d'Orient, ce sujet pourrait être traité en même temps que l'établissement d'un mandat prolongé sur la Syrie et la revision de notre situation en Palestine. Les intérêts français et britanniques sont complémentaires, et la présence de la France en Syrie indispensable à l'Angleterre. Les intérêts vitaux de celle-ci sur la route des Indes ne sont pas compromis par nous en Syrie, tandis que, si nous quittions ce pays, nul ne sait ce que donnerait le débordement de l'enthousiasme turco-arabe. La leçon de l'Égypte doit porter ses fruits. D'autant plus qu'en Asie on peut se heurter directement au redoutable facteur russe dont l'importance, d'ailleurs variable, pose toujours un redoutable problème. Dans ces conditions, au cours d'une négociation générale avec l'Angleterre, la consolidation de notre mandat syrien pourrait sans doute être obtenue : consolidation indispensable si nous voulons faire œuvre utile.

Pourra-t-on ensuite revenir sur les clauses du traité de Lausanne défavorables pour nous et rendues plus lourdes encore dans l'application par la mauvaise foi des Turcs? MM. de Gontaut-Biron et Le Révérend le pensent. Ce qui est sûr, c'est que si jamais cette revision doit devenir possible, cela résultera d'une connaissance précise des hommes et des choses de l'Orient, à laquelle leur ouvrage apporte une précieuse contribution. Il est insuffisant d'affirmer, comme tel homme politique célèbre : « L'Orient, c'est des moines! » Napoléon pensait différemment, lui qui croyait que toute grande gloire humaine se fonde en Orient.

J.-M. BOURGET

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. André CHAUMEIX, Directeur de la Revue de Paris, 85 *bis, Faubourg Saint-Honoré. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

8 *Janvier*. — Dans sa seconde réunion plénière, la Conférence des Ministres des Finances alliés décide que les négociations se poursuivront en comité et que les résultats seront examinés dans une nouvelle séance plénière le plus tôt possible. — Inauguration à la Bibliothèque Nationale d'une exposition d'éditions originales, de manuscrits et de gravures, consacrée à Ronsard et à son temps. — Manifeste de l'opposition italienne au pays, exposant ses griefs et motivant son attitude dans la crise présente. — Constitution du nouveau gouvernement albanais sous la présidence d'Ahmed Zogou.

9. — Perquisitions dans les milieux communistes de Tunis. — Le Chancelier Marx a échoué définitivement dans la mission de reconstituer le Cabinet allemand. Le président Ebert fait appel au Dr Luther, ancien bourgmestre d'Essen lors de la résistance passive.

10. — Comparution du sénateur Billiet devant le tribunal correctionnel pour refus de serment à la Commission d'enquête sur les fonds électoraux. — Le gouvernement allemand repousse le projet de *modus vivendi* commercial proposé par la France. — Des poursuites sont engagées sur la plainte de l'Ambassade d'Espagne à Paris contre M. Blasco Ibañez en raison de son livre *Alphonse XIII démasqué; la terreur militariste en Espagne*. — M. Hughes, secrétaire d'État des États-Unis, résigne ses fonctions, qu'il quittera le 4 mars prochain; son successeur sera M. Frank B. Kellog, actuellement ambassadeur à Londres.

11. — Au cours de deux réunions, les experts financiers de la Conférence de Paris entendent les réclamations des Puissances à intérêts limités et préparent leur rapport. — Manifestation de la Ligue républicaine nationale et discours de M. Millerand à Rouen. — Le Centre allemand refuse sa collaboration au Dr Luther. — Arrivée à Moscou de M. Herbette, ambassadeur de France auprès des Soviets. — Le gouvernement de l'Afrique du Sud se prononce contre le protocole de Genève.

12. — A la suite du refus de l'Allemagne d'accepter le *modus vivendi* économique proposé par la France, le ministre du Commerce communique à M. von Trendelenburg, chef de la délégation allemande, de nouvelles propositions. — L'ex-capitaine Sadoul, comparait devant le Conseil de guerre d'Orléans, qui ordonne un supplément d'information et prononce la mise en liberté provisoire de l'inculpé. — Revenant sur sa décision de la veille, le Centre catholique allemand accepte de participer au ministère Luther.

13. — Rentrée du Parlement sous la présidence des doyens d'âge : M. Jules Méline au Sénat, et le Pr Pinart à la Chambre. M. Painlevé est réélu président de la Chambre. — M. Herriot, président du Conseil, a repris ses travaux. — Dans la région de Chechaouen, une tribu Djebala inflige un échec sérieux aux troupes d'Abd el Krim.

14. — Séance de clôture de la Conférence financière interalliée et signature du protocole de Paris. — Contre-propositions allemandes au sujet du *modus vivendi* économique.

15. — Établissement d'une liaison par avions postaux français entre Rio-de-Janeiro et Buenos-Ayres. — M. de Selves est réélu président du Sénat.

16. — Le ministère Luther est constitué, sauf le ministre des Finances : c'est un ministère de droite. — Ouverture de la conférence des États baltes. — Arrivée à Bagdad de la commission de délimitation de la frontière entre la Turquie et la Mésopotamie dans la région de Mossoul. — Le Conseil de guerre de Liége condamne par contumace deux officiers allemands responsables des massacres de Rossignol en 1914. — Vif débat à la Chambre italienne : intervention de MM. Giolitti et Orlando

17. — Ouverture du Congrès du parti communiste à Paris, sous le titre de « Congrès National de bolchevisation ». — L'ambassadeur de France à Moscou est chargé de protester contre un discours de Rykoff au congrès des Instituteurs à propos des dettes russes envers la France.

18. — Important discours du général Nollet sur l'organisation de l'armée à la distribution des récompeness de la Fédération nationale des Sociétés de préparation militaire. — Congrès de la Fédération socialiste de la Seine. — Une élection partielle dans le Loir-et-Cher donne le succès à un candidat modéré contre un candidat du Cartel des Gauches. — Mort du général Lanrezac.

19. — Dans sa déclaration ministérielle le Chancelier Luther, qui a enfin trouvé un ministre des Finances, proteste contre la non-évacuation de Cologne et annonce la revision de la Constitution. — Ouverture de la seconde conférence de l'Opium à Genève.

20. — Exposé de M. Parker Gilbert, agent des paiements de réparations à Berlin, devant la Commission des Réparations sur les conditions dans lesquelles fonctionne le plan Dawes.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE	80 »	41 »	21.50
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES	86 »	44 »	23 »
ÉTRANGER	98 »	50 »	26 »

LA LIVRAISON — 240 pages — **4 fr. 50**

On s'abonne à la Revue de Paris, *3, rue Auber, dans toutes les librairies, dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger et aussi en utilisant le compte de* Chèques postaux *de la* Revue de Paris, n° 360-50, *rue Saint-Roch, Paris.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Prière de joindre la somme de 1 franc *et une bande d'abonnement à toute demande de changement d'adresse.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être adressés à la Revue de Paris, *3, rue Auber.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La Revue de Paris *décline la responsabilité des manuscrits qui lui sont confiés.*

Première Table Décennale (1894-1903). *Prix* . . . . . 2 fr. 50
Deuxième Table Décennale (1904-1913). *Prix* . . . . . 3 fr. 50

P. Brodard, imprimeur de la *Revue de Paris*, 85bis, faubourg Saint-Honoré, Paris.